LES CAVSES DE LA VEILLE ET DV SOMMEIL, DES Songes, & de la Vie & de la Mort.

Par *M.* Scipion du Pleix *Conseiller & Aduocat du Roy en la Senechaucée de Gascoigne & siege Presidial de Condom : & maistre des Requestes ordinaire de la Royne Marguerite.*



A PARIS.
Chez la vefue Dominique Salis, ruë S. Iean de Latran, au Lis Blanc.

M. DC. VI.

Auec Priuilege du Roy.



A MONSEIGNEVR, MESSIRE NICOLAS BRVLART, Cheualier, Seigneur de Sillery & de Marines, Vicomte de Puysieux, Garde des seaux de France.

MONSEIGNEVR,

Le fort & asseuré archer Philoctete estant aux abois de la mort & ne se trouuant homme qui fust assez robuste pour bander son arc, le resigna auec son carquois & ses fleches entre les mains du heros Hercule le plus renommé de toute l'antiquité payenne: duquel les Poëtes hõnorant la memoire, ont adjousté à cela que le

grand & puissant Atlas estant affaissé en sa vieillesse du poids des Cieux qu'il auoit longuement soustenu sur ses espaules gigantales, s'en deschargea sur ce mesme Hercule: lequel le porta gaillardement, quoy que Iunon surpesant de ses pieds taschast à l'accabler soubz le fais: Cœlum tulit & me prementem, *dit elle en se despitant contre luy dans Seneque le Tragique.*

Pareil honneur auez vous receu, Monseigneur, lors que la pesanteur des affaires de ce grand estat, incommodant la vieillesse de monseigneur de Bellieure Chancellier de France, il en a esté deschargé sur vous, comme celuy qui les pouuoit plus vigoureusement soustenir: remettant en vos mains les seaux de France qui sont comme les clefs des affaires de la premiere monarchie du monde.

Toutefois en ce parangon ie veux

dire de plus à vostre aduantage qu'Hercule receut ces faueurs de Philoctete & d'Atlas, comme celuy qui en estoit seul digne. mais la France estant foisonnante & planteureuse en beaux esprits, ce vous est beaucoup plus d'honneur qu'en cete dignité, en l'esperance de laquelle il se pouuoit trouuer autant de concurrās que de corriuaux à la recherche de la belle Penelope, vous aiez esté choisi entre tant d'autres pour vostre singulier merite.

Atlas & Philoctete comme amis d'Hercule, sans l'interuention de Iupiter ains de leur seul mouuement, luy rendent par tels bienfaits vn asseuré tesmoignage de leur bienveuillance: mais vostre promotion à la charge dont vous auez esté honoré, a esté faite de la volonté & commandement de nostre Roy: auquel (quand bien il le voudroit) l'im-

portance & le poids de ses affaires ne permettent pas de preferer les recommandations & affections particulieres au merite.

Iunon estoit ennemie d'Hercule: & la Royne nostre Iunon, comme tres-bien instruite de vostre valeur, capacité & fidelité par la candeur & integrité de vos actions, & par les bons seruices que vous auez rendu à la France dedans & dehors icelle, a joinct tres-volontiers son consentemēt au commandement du Prince: & auec tout cela, comme par vn systeme & harmonieux accord de tous les membres auec leur chef, tous les ordres de l'estat y ont contribué leurs suffrages, vous designant mesmes garde des seaux auant que la resignation vous en fust faite.

D'ailleurs vous auez cela de commun auec Hercule, qu'il estoit dompteur des monstres, mais ce n'estoient

que des corps monstrueux : & vous estes domteur des monstres de l'ame, qui sont les vices & l'ignorance beaucoup plus pernicieux que les autres : tellement qu'en cela mesmes dequoy il estoit le plus glorieux vous le deuancez en gloire.

Ces consid rations certes sont si amples & releuées qu'elles meritent vn champ plus ouuert, où les Muses les puissent plus commodement estaler & estendre, & faire retentir le bruit de vostre reputation comme vous leur faites ressentir le fruict de vostre vertu singuliere.

Remettant donc cela ailleurs pour m'en acquiter plus dignement ie vous suppliera y ce pendant, Monseigneur, de receuoir de bon œil ce petit ouurage que i'appends & consacre tres-humblement aux pieds de vostre grandeur, comme vne piece de laquelle la matiere est de soy assez

recommandable en ce qu'elle contient les mouuemens les plus secrets de nostre ame, fille de la diuinité. Que si la façon n'en est pas assez richement elabourée, pour le moins n'y a il nul defaut procedant de mauuaise foy. Ioint qu'en ces discours philosophiques i'affecte plus la verité que la varieté des choses, & moins l'eloquence que la doctrine. Tant y a que telle qu'elle est c'est vne offrande de ma deuotieuse seruitude en vostre endroit. En telles choses Dieu mesme n'a esgard qu'à la bonne volonté: & vous, Monseigneur, qui tenez beaucoup de la diuinité en vserez, s'il vous plaist, de mesmes enuers celuy qui tiendra à beaucoup d'honneur de se dire à jamais

Vostre tres-humble & tres-obeissant seruiteur.

S C. DV PLEIX.

A L'AVTEVR.

Sonet.

Quelque esprit t'a guidé & guindé dans les cieux,
Vn Dæmon tout-sçauant genie de nature
T'a fourni le modele & la riche peinture
Des corps inferieurs & des celestes lieux.
Il faut certes il faut que quelqu'vn des hauts Dieux
Ait addressé ta main à sa riche tissure
D'vn sur-humain ouurage: ou du tout ie m'asseure
Qu'il en sera iugé par trop laborieux.
Car ton profond sommeil est marque de tes veilles,
Ta veille nous fait veoir qu'onques tu ne sommeilles:

ã v

Tes songes sans mensonge efforts des forts esprits
Sont vne ecstase sainte en tes diuins escrits:
Et, ce qui rend sur tout nostre ame plus rauie,
Finissant par la mort tu prolonges ta vie.

S. du Pleix frere de l'Auteur.

AD EVNDEM,

Epigramma.

VNde animus, quæ sit diuinæ mentis imago,
Quid ratio, sensus, nõ tacuisse sat est.
Nam secreta etiam referis penetralia mentis,
Dum vigilat vel tum cùm tenet ossa sopor.

Somnia quæ spectare decet, quæ temnere prorsus,
Quid vita & lethum lethiferũque doces:
Vt tua qui teneat duri monumenta laboris
(Inclyta Vasconici gloria laúsq; soli)
Non modò quæ videat, sed quæ mens cogitet ipsa,
Quæ sint, quæ fuerint, quæq; futura sciat.

Fr. du Pleix autoris frater.



TABLE DES MATIERES CONTENVES EN ce liure des causes de la Veille & du Sommeil, des Songes, & de la Vie & de la Mort.

DISCOVRS I.

Qu'est-ce que veille & sommeil. Chap. 1. fol. 5.

Sommaire.

Qv'est-ce que veille & sommeil. II. La vie n'est qu'vne veille, & le sommeil est l'image, ou le frere de la mort. III. Pourquoy les hommes morts sont dits seulement sommeiller. IV. Que l'homme dormant n'est compté ny entre les viuans ny entre les morts. V. L'estat des sens exterieurs pendant la veille & le

ſommeil. VI. Le ſens commun eſtant lié, tous les ſens exterieurs le ſont außi. VII. La cauſe eſt colligée par ſon effect. VIII. Pourquoy pendant le ſommeil plus grand nombre de ſens ſont liés, que libres pendant la veille. IX. La veille & le ſommeil ſont communs à tous les animaux. X. Preuve par le denombrement des eſpeces. XI. Que l'homme demeurant en l'eſtat d'innocence euſt dormi. XII. Que le ſommeil eſt donné de nature pour le ſalut des animaux, dont il a eſté appellé Dieu.

De la difference du ſommeil & de l'ecſtaſe.

Chap. 2. fol. 12.

Sommaire.

I. Differences du ſommeil & de l'ecſtaſe. II. Pendant le ſommeil des fonctions de la faculté animale ſont liées, & celles de la faculté vitale plus fortes: en l'ecſtaſe les vnes & les autres ſont liées, & celles

de l'intellect plus libres. III. Si Adam dormoit ou bien estoit en ecstase lors que Dieu luy arracha vne coste pour faire la femme. IV. Ecstase merueilleuse de Restitutus prebstre. V. Autres ecstases d'aucuns anciens. VI. Ecstases des Stryges. VII. S. Pol dit ne sçauoir si son ame estoit separée de son corps pendant son ecstase. VIII. Ecstases suspectes de sorcellerie & de charme.

D'où est-ce que procede le sommeil.

Chap. 3. fol. 19.

Sommaire.

I. Opinion d'Aclmeon touchant la cause du sommeil. II. Celle de Diogenes. III. Celle d'Empedocles. IV. Celle de Platon & des Stoïques. V. Celle de Leucippus. VI. Toutes les susdites opinions sont erronées. VII. Opinion d'Aristote. VIII. Pourquoy nous suons plustost en dormant qu'en veillant. IX. Ne soup-

pant point on n'en dort pas si bien la nuict aprés X. *Pourquoy est-ce que les viandes froides prouoquent le sommeil.* XI. *Difference du vray & naturel sommeil d'auec celuy qui est forcé.* XII. *Opinion de Pline & de Galien touchant la cause du sommeil.* XIII. *Fondement de céte opinion.* XIV. *L'opinion d'Aristote est la plus seine & mieux receuë.* XV. *Que la lasseté & longues veilles ne sont que causes accidentaires du sommeil.* XVI. *Que l'harmonie, le silence, & les tenebres n'en sont que causes cooperantes.* XVII. *Ne pouuoir dormir aprés qu'on a bien repeu est signe d'indispositiō grande: & pourquoy.* XVIII. *Pourquoy on ne songe gueres pendant le premier sommeil.* XIX. *La cause du second sommeil, & pourquoy les songes en sont moins confus.* XX. *La difference de la matiere du sommeil & des catarrhes, & pourquoy les personnes vieilles ne peuuent gueres dormir.*

Des causes du resueil & interruption du sommeil.

Chap. 4. fol. 27.

Sommaire.

I. *Pourquoy les paupieres de nos yeux s'abbatent lors que nous dormons.* II. *La cause du resueil naturel,* III. *Causes du resueil estrangeres & violentes.* IV. *Comment les songes affreux nous esueillent.* V. *Pourquoy le resueil procedant de causes estrangeres nous estourdit, ce que ne faict pas le naturel.* VI. *Pourquoy le resueil non naturel trouble la digestiõ.* VII. *Comment nous nous rendormons apres le resueil violent.* VIII. *Les sens apres le resueil reprennent l'exercice de leurs fonctions.* IX. *Deux doubtes sont proposés: l'vn pourquoy la tristesse qui est allegée par le sommeil l'interrompt neantmoins: l'autre comment le trauail peut estre cause du sommeil, veu que pendant le trauail la chaleur naturelle est diffuse par tout le corps.* X. *Resolution du premier doubte.* XI. *Resolution de l'autre doubte.*

Du diuers estat des sens pendant la veille & le sommeil.

Chap. 5. fol. 31.

Sommaire.

I. *L'estat des sens tant interieurs qu'exterieurs peut estre de quatre sortes diuerses.* II. *Correspondence des sens exterieurs auec les interieurs.* III. *Cause du profond sommeil sans songe.* IV. *Cause de la parfaite veille.* V. *Cause du sommeil moins profond accompaigné de songes.* VI. *Causes du sommeil encore moins accompli: & comment pendant iceluy les choses vrayement perceuës par quelqu'vn des sens exterieurs nous semblent songes.* VII. *Pourquoy mesme chose arriue à ceux qui sont yures.* VIII. *Qu'on peut parler en dormant.* IX. *Resolution & conclusion.*

De ceux qui se leuent, marchent, grimpent, & font d'autres semblables actions en dormant.

Chap. 6. fol. 36.

Sommaire.

I. Merueilleuses actions d'aucuns en dormant. II. *Actions perilleuses.* III. *Raisons de Cœlius Rhodiginus.* IV. *Autre raison plus claire de Leuin Lemne.* V. *Consideration particuliere de ceux qui font des actions perilleuses en dormant.* VI. *Comment on remarque que telles actions se font en dormant.* VII. *Pourquoy la faculté sensitiue n'exerce en dormant sa fonction en ces personnes-là comme fait la sensitiue.* VIII. *Pourquoy telles personnes à leur resueil ne se souuiennent point des actions sus-dites comme elles font des songes.*

Combien est nuisible l'excés au veiler & au dormir : & de ceux qui ont dormi plusieurs années sans interruption.

Chap. 7. fol. 40.

Sommaire.

I. *Combien les veilles excessiues sont nuisibles.* II. *Que le sommeil excessif est aussi tres-pernicieux.* III. *Qu'il faut beaucoup plus veiller que dormir.* IV. *Continence de Platon en son viure & en son dormir.* V. *Comment Aristote euitoit le trop profond & long sommeil.* VI. *Galien a vescu* 140. *ans par le moyen de sa continence.* VII. *Arsenius ne dormoit qu'vne heure le iour, & la nuict.* VIII. *Standerbech deux heures.* IX. *Du sommeil merueilleusement long d'Epimenides & autres.*

Quand est-ce qu'il faut veiller ou dormir.

Chap. 8. fol. 45.

Sommaire.

I. *Hypocrates enseigne qu'il faut veiller le iour & dormir la nuict.* II. *Argument 1. pour monstrer qu'il faut veillr le iour.* III. *autres argumens pour cela mesme.* IV. *Argument pour monstrer qu'il faut prendre le sommeil la nuict.* V. *Qu'à ceste cause les Poëtes ont appellé le sommeil fils de la nuict.* VI. *Vanité de ceux qui font de la nuict le iour.* VII. *Exceptions.* VIII. *Que la coustume se tourne en vne autre nature.* IX. *Qu'il est dangereux de laisser vne coustume inueteree quoy que mauuaise.* X. *Les malades n'ayans repos peuuent dormir en tout temps.* XI. *Le mesme est des vieilles gens.* XII. *Le sommeil interrompu la nuict se doit reparer le matin.* XIII. *Pourquoy le sommeil du ma-*

tin est le plus agreable. XIV. *Pourquoy le sommeil est dangereux apres le repas.* XV. *Pourquoy apres la seignée.* XVI. *Pourquoy apres la medecine s'il n'est court & leger.* XVII. *Qu'elle aßiete il faut tenir en dormant.*

Pourquoy est-ce que certaines personnes sont plus sommeilleuses les vnes que les autres.

Chap. 9. fol. 52.

Sommaire.

I. *Pourquoy les femmes sons plus sommeilleuses que les hommes.* II. *Pourquoy les petis enfans sont fort sommeilleux au contraire des vieillards.* III. *Pourquoy les Nains.* IV. *Pourquoy ceux qui ont les veines menues.* V. *Pourquoy les personnes grasses & repletes.* VI. *Pourquoy les oisiues.* VII. *Pourquoy les joyeuses* VIII. *Pourquoy les goulués & yuroignes.* IX. *Comment aucunefois l'exceßiue repletion des viandes em-*

pesche le sommeil. X. Pourquoy ceux qui habitent les lieux froids & humides sont plus sommeilleux que ceux qui habitent les lieux chaud. XI. La difference du sommeil és quatre saisons de l'année.

De la veille & du sommeil estrange d'aucuns animaux.

Chap. 10. fol. 58.

Sommaire.

I. *Nostre negligence à la recherche des causes.* II. *Considerations sur le Coq.* III. *Sur lesquelles I. de l'Escale reprend les autres sans rien resoudre.* IV. *Deux raisons touchant le frequent resueil & chant du Coq.* V. *Que les animaux incises & les serpens demeurent assoupis pendant l'hyuer.* VI. *La raison de tel assoupissement & que ce n'est pas vn vray sommeil.* VII. *Le lieure dort les yeux à demi ouuerts.* VIII. *Lieure dormant, ancien prouerbe.* IX. *Pourquoy le lieure a la veuë courte.* X. *D'où vient que les*

ourſons dorment quatorze iours apres leur naiſſance.

LES CAVSES DES SONGES.

DISCOVRS II.

Chap. 1. fol. 63.

Sommaire.

L'*Homme deſire ſur tout ſçauoir les choſes futures.* II. *Moyens ſuperſtitieux des anciens pour deuiner les choſes futures.* III. *Le but de l'Autheur en ce 2. diſcours.* IV. *Qu'eſt-ce que ſonge ſelon Ariſtote.* V. *Erreur d'Artemidore definiſſant le ſonge.* VI. Somnium dicitur à ſomno. VII. *Les ſonges ſe font ſeulement és ſens interieurs.*

En quelles facultés de l'ame & comment se font les songes.

Chap. 2. fol. 67.

Sommaire.

I. Les songes se font tous és sens interieurs. II. Opinion de ceux qui tiennent que les songes se font seulement au sens commun ou à la pensée. III. Selon cete opinion mesme chose peut estre l'obiet du sens commun & de la pensée ensemble. IV. Aucuns disent que les songes se font par la reflexion des images d'un sens à l'autre. V. D'autres que c'est par le moyen des esprits animaux rapportans lesdites images. VI. Que l'imagination & pensée ne font qu'un mesme sens. VII. La memoire est le seul thresor des autres sens interieurs. VIII. La susdite reflexion est reprouvée. IX. Que les esprits animaux vagans ça & là rapontent les images indifferemment à tous les sens interieurs.

La vraye resolution des questions & difficultés precedentes.

Chap. 3. fol. 72.

Sommaire.

I. Actions & emotions continuelles de nostre ame. II. D'où vient que les songes tantost sont reglés tantost confus & horribles. III. Comment ils se font au sens commun. IV. Cause plus expresse de la confusion des songes. V. D'où vient que nous songeons les images des obiets plus grandes que ne sont les obiets mesmes. VI. Comment les songes se font en l'imagination. VII. Comment en la memoire.

Si toutes especes d'animaux songent & des hommes qui n'ont iamais songé.

Chap. 4. fol. 77.

Sommaire.

I. Nul bon autheur n'a encore determiné les especes des animaux qui ne songent point. II. *Resolution de l'Autheur que tous les animaux parfaits songent.* III. *Non pas les imparfaits.* IV. *Pourquoy l'homme songe plus que nul des autres animaux.* V. *Aristote & Pline conciliés.* VI. *Personnes & peuples qui ne songerent iamais.* VII. *Qu'il est tres-dangereux de songer à ceux qui n'ont iamais songé.* VIII. *Pourquoy aucuns ne songent point.*

Des diuerses causes des songes.

Chap. 5. fol. 82.

Sommaire.

I. *Diuision generale des causes des songes en interieures & exterieures.* II. *Causes interieures subdiuisées en naturelles & animales.* III. *Quelles sont les*

naturelles. IV. *Quelles sont les animales.* V. *Causes exterieures subdiuisées en spirituelles & corporelles.* VI. *Quelles sont les spirituelles.* VII. *Quelles les corporelles.* IIX. *Table ou description des causes generales des songes.*

De la diuersité des songes.
Chap. 6. fol. 85.

Sommaire.

I. *Ce mot songe se prend en deux sortes.* II. *Diuisiont des songes en diuins, diaboliques & naturels.* III. *Autre diuision d'Hipocrates en diuins & naturels.* IV. *Explication d'icelle par Iul. Scaliger.* V. *Autre diuision de S. Gregoire.* VI. *Diuision plus claire en six especes.* VII. *Espece.* 1. *des songes appellée proprement Songe.* IIX. *Espece* 2. *appellée Vision.* IX. *Espece* 3. *appellée Oracle.* X. *Espece* 4. *comprenant les illusions diaboliques.* XI. *Espece* 5. *Insomnium.* XII. *Espece* 6. *qui est des spectres & apparitions horribles.*

Des ſonges qui ſignifient & preſagent obſcurement les choſes futures.

Chap. 7. fol. 89.

Sommaire.

I. *Qu'eſt-ce que ſonge en ſa propre ſignification.* II. *Cinq eſpeces du ſonge.* III. *Songe propre.* IV. *Songe d'autruy.* V. *ſonge commun.* VI. *Songe publique.* VII. *Songe general: le tout enrichi de pluſieurs belles & notables hiſtoires.*

De la Viſion, ſeconde eſpece des ſonges.

Chap. 8. fol. 98.

Sommaire.

I. *Viſion eſtrange d'vn Arcadien.* II. *Viſions de deux ſeruiteurs d'Alexan-*

dre Neapolitain. III. *Vision de Crœsus* IV. *Vision de P. Cornelius Rufus.* V. *Vision de Petitius.* VI. *Vision d'Atterius Rufus.* VII. *Plusieurs ont preueu en songe leur bon-heur & mal-heur.* IIX. *Vision notable de Maurice Empereur.* IX. *Vision d'vn Milanois.* X. *La cause de telles visions.* XI. *Qu'il faut autrement iuger des causes des songes estrangeres & rares que des ordinaires.*

Des oracles ou reuelations diuines en songe.

Chap. 9. fol. 104.

Sommaire.

I. *Les payens marchoient en tenebres à la recherche de la verité.* II. *Qu'ils ont estimé le songe vne diuinité.* III. *Aucuns ont nié qu'il y eust des songes diuins, & pourquoy.* IV. *Pourquoy Dieu ne se communique que rarement en songe.* V. *Distinction des songes diuins.* VI. *Que Dieu enuoye des*

reuelations en songe aux meschans : auec l'exemple d'Abimelech, de Pharaon, de Nabuchodonosor, & d'Alexandre le grand. VII. *Qu'il faut estre espurés d'ame & de corps pour receuoir des reuelations diuines.* IIX. *Exemple de Simonides.* IIX. *Que nostre vie est de deux sortes.* X. *Les songes diuins nous sont enuoyés immediatement de Dieu, ou par le ministère des Anges.* XI. *difference des reuelations de Dieu d'auec celles des bons Anges.*

Des songes diaboliques.

Chap. 10. fol. 111.

Sommaire.

I. *Oracles des faux dieux.* II. *Reuelations en songe des faux dieux auec plusieurs exemples notables.* III. *Merueilleux songe d'Attinius.* IV. *Le diable imitateur de Dieu.* V. *Sa ruse & le but de ses tromperies.* VI. *Songe de la femme de Pilate.* VII. *Que leurs reuelations*

sont aucunefois veritables. IIX. Par quel moyen ils preuoiēt la mort de quelqu'vn.

Des songes ordinaires que les Grecs appellent *Enypnia* les Latins *Insomnia.*

Chap. II. fol. 118.

Sommaire.

I. Songes ordinaires. II. Pourquoy ainsi appellés. III. Exemple de Theseus, Themistocles, & Marcellus. IV. La cause de tels songes. V. Causes des resueries des malades. VI. Les songes pourquoy plus confus en Automne qu'és autres saisons. VII. Parmy les songes ordinaires il y a quelque marque de l'humeur predominante au corps.

Des spectres & Phantosmes qui apparoissent en songe, & de l'Ephialte.

Chap. 12. fol. 121.

Sommaire.

I. *les songes descouurent les passions de l'ame.* II. *Pourquoy les meschans n'ont point de songes agreables comme les gens de bien.* III. *Les frayeurs de la veille reuiennent en songe.* IV. *Difference des causes de tels songes en diuerses habitudes.* V. *Songe tres-horrible d'Apollodorus.* VI. *Terreurs en songe de Pausanias.* VII. *Pareilles terreurs de Neron, Othon, & Caligula.* VIII. *Ephialte ou incube.* IX. *Quelle maladie c'est.* X. *Opinion commune des Medecins.* XI. *Opinion de Galien.* XII. *Opinion de Fernel.* XIII. *Opinion de Iulius Scaliger.* XIV. *Conciliations d'icelles opinions, & comment il faut euiter l'ephialte.*

De la verité ou vanité des songes.

Chap. 13. fol. 127.

Sommaire.

I. Portes des songes sont de corne ou d'yvoire selon la fable des Poëtes. II. Pourquoy les songes veritables sont signifiés par la corne. III. Pourquoy les vains par l'yvoire. IV. Sens allegorique V. Pourquoy les songes du matin sont moins confus que ceux du premier somme & que le Soleil en est une cause cooperante. VI. Les anciens ont estimé que dormant és cemetieres on auoit des songes veritables. VII. Le mesme en dormant sur des peaux de brebis. IIX. Le mesme de la pierre Eumeces. IX. Cardan attribue mesme vertu aux liures des sainctes escritures. X. Que l'experience fait veoir que telles opinions sont superstitieuses. XI. Raison fortifiée de l'autorité de l'escriture saincte. XII. Que les interpretes des songes se dementent ordinairement les vns les autres. XIII. Qu'à force de songer on peut rencontrer quelque songe veritable. XIV. Contraires euenemens de pareil songe XV. Objection.

De ceux qui ont d'ordinaire des ſonges veritables ; & des interpretes des ſonges.
Chap. 14. fol. 133.

Sommaire.

I. *Galien auoit d'ordinaire des ſonges veritables. II. Le meſme arriuoit à vne femme de Naples. III. La cauſe naturelle de tels ſonges. IV. Merueilleuſe proprieté de Cardan & de ſes parens. V. Que les anciens patriarches ont interpreté les ſonges enquoy Ioſeph a excellé par la grace de Dieu non par la magie des Ægyptiens. VI. Amphyction. VII. Les Telmeſſiens. IIX. Amphiaraüs ſignalé interprete des ſonges. IX. que la ſcience d'interpreter les ſonges eſt venuë d'Adã. X. Que cete ſcience n'a point defailli. XI. Qu'il y en a des preceptes. XII. Experience de Iunianus à interpreter les ſonges. XIII. Reſolution ſur ce ſubiect. XIV. L'auteur ne s'en meſle point.*

Comment on descouure l'estat de la santé par le moyen des songes.

Chap. 15. fol. 138.

Sommaire.

I. Belle comparaison pour monstrer que nous deuons prendre garde à nos songes. II. Que nos songes marquent les humeurs predominantes. III. Exemple de la cholere. IV. De la melancholie. V. Du phlegme. VI. De l'abondance du sang. VII. De l'inanition. IIX. De la trop grande repletion. IX. De la puanteur des humeurs corrompues. X. De l'odeur soüefue procedante du bon temperament. XI. Distinction des songes qui procedent des humeurs predominantes d'auec ceux qui procedent des obiects perceus ou conceus en veillant.

Comment on peut faire que les songes soient plaisans & agreables.
Chap. 16. fol. 142.

Sommaire.

I. *La cause 1. des songes agreables cõsiste à bien viure.* II. *La 2. en la bõne disposition de l'esprit & du corps.* III. *La 3. en la moderation de nos pasions.* IV. *La 4. au regime du manger & boire.* V. *La 5. en l'entretien & actions joieuses vn peu auant le sommeil.* VI. *La 6. selon S. Bernard, est de se toucher auec quelque belle & sainte meditation.*

DISCOVRS III.

Si Dieu peut estre offensé par nos songes.
Chap. 17. fol. 145.

Sommaire.

I. *Que le Diable nous dresse des embus-*

ches en veillant & en dormant. II. *Qu'il y a quelque Dæmon qui preside en tenebres pour nous tenter.* III. *Que nous pouuons offenser Dieu en songe.* IV. *Comment cela se fait.* V. *Comment tels pechés sont aggrauës.* VI. *Que nos songes peuuent estre meritoires enuers Dieu.* VII. *Remedes contre les pollutions en songe.* IIX. *Exemple notable de Mathias pontife Iuif.* IX. *Priere de S. Augustin & de l'Eglise pour euiter tels songes.*

LES CAVSES DE LA VIE ET DE LA MORT.

DISCOVRS III.

Des diuerses significations de ce mot *Vie.*
Chap. 1. fol. 151.

Sommaire.

I. *Que cete vie est semblable à la nau-*

gation. I I. *Que toute céte vie est miserable.* III. *Que nous mourons continuellement en cete vie.* IV. *Que la meditation des miseres de cete vie est tres-vtile.* V. *Signification* 1. *de la vie pour le cours d'icelle.* VI. *Signification* 2. *pour les fonctions de la vie.* VII. *Signification* 3. *pour les diuerses euenemens de la vie.* IIX. *Signification.* 4. *& impropre pour la nourriture.* IX. *Signification* 5. *essentielle pour l'vnion de l'ame auec le corps.*

De la diuision de la vie selon les diuers âges.

Chap. 2. fol. 155.

Sommaire.

I. *Que le changement des âges est marque de nostre imperfection.* II. *Que nous changeons & approchons de la mort à tous momens.* III. *Diuision* 1. *des âges en* 4. *respondans aux* 4. *saisons de l'année.* IV. *Diuision* 2. *des âges en* 7. *& leur analogie auec les* 7. *planetes.* V. *Que céte*

analogie n'infere point necesʃité d'influẽce. VI. Diuiʃion 3. des âges en 7. conforme à la precedente. VII. Diuiʃion 4. en 3. âges fondée ſur la diuerſe conſtitution de la chaleur naturelle auec l'humide radical: & quelle eſt ceſte conſtitution au premier âge. IIX. Quelle eſt ceſte conſtitution au ſecond âge. IX. Qu'elle en l'âge troiſieſme & comment noſtre vie ſe termine. X. Que diuers accidens peuuent prolonger ou abreger les âges. XI. Pourquoy la femme croiſt plus haſtiuement que l'homme.

De la vie comtemplatiue & Actiue.

Chap. 3. fol. 162.

Sommaire.

I. Qu'eſt-ce que vie Comtemplatiue & actiue & quelle eſt leur fin. II. Que la vie actiue ſe ſert de la meditation, & la comtemplatiue quelquefois de l'a-

ction. III. Raison 1. prise de la fin pour monstrer que la vie contemplatiue est la plus excellente. IV. Raison 2. fondée sur ce que la vie actiue ne se peut passer de la meditation, & la meditation n'a que faire de l'action. V. Raison 3. fondée sur l'aquisition de la fin de l'vne & de l'autre vie. VI. Confirmation d'Aristote. VII. Des autres anciens Philosophes. IIX. Des Gymnosophistes. IX. Par l'interpretation des fables de Ganymede, Promethée & Endymion. X. Par l'Euangile. XI. Par l'exemple des saincts personnages. XII. Conclusion que la vie contemplatiue est Angelique.

De la prosperité & aduersité de ceste vie.

Chap. 4. fol. 167.

Sommaire.

I. *Ancienne coustume des Scytes pour iuger de la felicité de cete vie. II. Que les*

Scythes se mescontoient en cela. III. *Exposition de la fable de Pandore.* IV. *Sote opinion du vulgaire establissant la felicité en la prosperité de ce monde.* V. *Preuue contraire à icelle opinion.* VI. *Que la felicité se doit estimer par la fin de ceste vie.* VII. *Que nostre vie est pleine de changemens.* IIX. *Bel exemple de Philippus Roy de Macedoine.* IX. *Comment selon la doctrine chrestienne les longues prosperités sont marque de reprobation.* X. *Que c'est mal-heur de mourir en son peché apres auoir joui des delices mondaines.* XI. *Que c'est signe de grace diuine d'estre retiré du peché par tribulation.* XII. *Pourquoy Dieu afflige les gẽs de bien en ce monde, & laisse les meschans en prosperité.* XIII. *Sentẽce notable de S. Augustin.*

Qu'est-ce que vie en sa plus propre & plus essentielle signification.
Chap. 5. fol. 173.

Sommaire.

I. *La definition de la vie.* II. *Que cete*

definition s'estend generalement à toutes choses viuantes. III. *La definition particuliere des choses animées selon leurs degrés de perfection.* IV. *Distinction des definitions precedentes.* V. *La Difference de la mort des hommes d'auec celle des autres animaux.* VI. *Comment la chaleur naturelle est de l'essence de la vie.* VII. *Comment l'humide, le sec, & le froid seruent à la vie.* IIX. *Que l'humide y est plus requis que le sec ny le froid.* IX. *Autre definition de la vie conciliée auec la precedente.* X. *Que les choses inanimées ne doiuent point estre appellées mortes.*

Des quatre diuers degrés de vie.

Chap. 6. fol. 178.

Sommaire.

I. *Premier degré de vie.* II. *Second degré de vie.* III. *Troisiesme degré de vie.* IV. *Quatriesme degré de vie.* V. *Re-*

port de tous les quatre degrés de vie. VI. *Comparaison, d'iceux auec les figures Geometriques.* VII. *Que l'ame intellectuelle ne comprend point les autres ames par eminence comme la sensitiue comprend la vegetatiue.* IIX. *Pourquoy les facultés appetitiue & generatiue ne sont pas chascune vn degré de vie separé des quatre sus-dits.*

Pourquoy aucunes plantes & aucuns animaux viuent plus longuement que l'homme.

Chap. 7. fol. 183.

Sommaire.

I. *Que Dieu fait tout pour le mieux* II. *Qu'il est expedient que certaines plantes durent plus que nous mesmes.* III. *Pourquoy certaines plantes durent plus que les animaux.* IV. *Pourquoy les animaux sont subjets à plus d'inconueniens que les plantes* V. *Pourquoy toute espece de plantes n'est pas de longue durée.* VI.

Pourquoy les arbres durent plus longuement que les autres plantes. VII. Que nostre vie estant remplie de misere nous ne la deuons pas souhaiter longue IIX. Exemple de S. Pol. IX. Le paganisme mesme la ainsi estimé. X. Raison chrestienne pour laquelle Dieu a voulu que certains animaux & plantes vesquissent plus longuement que l'homme.

Pourquoy est-ce que les hommes viuoient plus long temps auant le deluge qu'ils n'ont faict depuis.

Chap. 8. fol. 187.

I. *Raison 1. fondée sur le parfaict temperament d'Adam* II. *Raison 2. fondée sur l'infertilité de la terre & la diuerse nourriture des hommes qui viuoient auant le deluge d'auec ceux qui ont esté depuis.* III. *Que le sel desseiche la terre.* IV. *Raison 3. fondée sur le peuplement de la terre.* V. *Raison 4. fondée sur l'iniquité des hommes.* VI. *Argument*

pour monstrer que la menace de Dieu touchant la destruction de la chair se doit entendre du temps auant le deluge. VII. *Autre interpretation qui est de la vie ordinaire des hommes* IIX. *Que céte menace se peut entendre de l'vn & de l'autre temps.* IX. *Erreur des anciens touchant cela.* X. *Que les Hebrieux mesuroient leurs années par le cours du Soleil.* XI. *Que leurs mois estoient semblables aux nostres.* XII. *Preuue par l'absurdité qui s'ensuiuroit.* XIII. *Autre preuue par l'absurdité qui s'ensuiuroit encore.* XIV. *Obiection touchant la vie d'Adam.* XV. *Resolution commune.* XVI. *Opinion de l'autheur.*

De ceux qui ont le plus longuement vescu depuis le deluge : & s'il est vtile de viure longuement sur la terre.

Chap. 9. fol. 195.

Sommaire.

I. *Comme la vie des hommes a decli-*

né tousiours de siecle en siecle. II. *De ceux qui ont vescu long temps selon les histoires prophanes.* III. *D'vn Indien auquel la ieunesse s'estoit renouuellée.* IV. *Combien peu on vit auiourdhuy.* V. *Consideration Chrestienne sur ce subiect.* VI. *Que le grand Iugement est proche.* VII. *Preuue de la breueté de nostre vie.* IIX. *Autre preuue tirée de Seneque.* IX. *Confirmation par autres payens.* X. *Que la mort est desirable.* XI. *Pourquoy Dieu a promis de prolonger les iours à ceux qui honoreroient leurs peres & meres.* XII. *Que ce loyer estoit estimable en l'ancienne Loy.* XIII. *Pourquoy en l'ancienne Loy les saincts personnages desiroient longuement viure?* XIV. *En la Loy de* IESVS-CHRIST *au contraire.*

Qu'est-ce que mort, & des causes d'icelle.

Chap. 10. fol. 203.

Sommaire.

I. *Que la mort considerée en soy mes-*

ment est vne priuation. II. Qu'est-ce que mort en tant qu'elle destruit l'estre precedant. III. Difference de la mort de l'hōme d'auec celle des autres choses animées. IV. De l'infusion de l'ame au corps humain. V. Que nostre ame ne procede point de la faculté de la matiere. VI. Que l'homme ne meurt pas proprement. VII. Causes naturelles de la mort. IIX. Causes violentes. IX. Que la mort aduenant par Vieillesse est seule sans violence. X. Qu'est-ce qu'Euthanasie. XI. Comparaison de la mort des ieunes & des vieux auec vne lampe. XII. Autre comparaison auec les fruicts d'vn arbre.

Comment on peut mourir de ioye, de crainte, de honte, & par autres accidens.

Chap. II. fol. 210

Sommaire.

I. *Que toutes les passions vehementes causent la mort. II. Exemples de ceux qui*

qui sont morts de frayeur, de regret, & de tristesse. III. Exemple de ceux qui sont morts de joye. IV. Exemples de ceux qui sont morts de honte. VI. Comment des causes contraires produisent des pareils effects. VI. Comment on peut mourir d'vne frayeur & d'vne extreme ioye. VII. Comment de chagrin, de despit & de tristesse. IIX. Comment de honte. IX. D'autres accidens de mort avec exemples notables. X. Consideration chrestienne.

Combien il y a de sortes de mort.

Chap. 12. fol. 215.

Sommaire.

I. Qu'il y a en general autant de sortes de mort que de diuerses causes. II. La mort distinguée en naturelle & violente. III. Comment diuerses causes sont aucunefois cooperantes à la mort. IV. Comme toute sorte de mort est naturelle aux choses mortelles. V. Autre distinction

de la mort selon les payens.

Autre distinction de la mort selon la Theologie, & de quelle sorte de mort Dieu menaça Adam.

Chap. 13. fol. 217.

Sommaire.

I. *Mort de deux sortes du corps & de l'ame.* II. *Ces deux especes subdiuisees en quatre : & quelle est la mort de la seule ame à temps.* III. *Quelle la mort du corps à temps.* IV. *Quelle la mort eternelle de l'ame sans celle du corps.* V. *Quelle la mort eternelle de l'ame & du corps ensemble.* VI. *De quelle espece de mort Dieu menaça Adam selon Philon Iuif.* VII. *Opinion 2. touchant cela.* IIX. *Refutation d'icelle.* IX. *Vraye resolution.* X. *Comment Adam peut estre dit mort dés lors qu'il a peché.* XI. *Que ceste question en entraine d'autres.*

immortel. X. L'heresie des Pelagiens condamnée. XI. L'arbre de vie appellé en Hebrieu arbre des vies. XII. Raison 1. pourquoy il est ainsi appellé. XIII. Raison 2. XIV. Raison 3. XV. Raison 4. XVI. Meditation chrestienne.

Pourquoy le Diable est tant ennemy de l'homme qu'il luy ait procuré la mort.
Chap. 17. fol. 237.

Sommaire.

I. Fondement du doubte de cete question. II. Si c'est l'enuie. III. Le diable ne tente point les Anges bien-heureux, ains le seul homme. IV. Raison 1. pourquoy le diable ne tente que l'homme. V. Raison. 2. VI. Raison 3.

Combien de temps l'hõme demeurant en l'estat d'innocence eust vescu dans le paradis terrestre.
Chap. 18. fol. 239.

Sommaire.

I. Qu'on ne peut rien dire sur cete question que par conjecture. II. Conjecture I. III. Refutation d'icelle. IV. Conjecture de Pererius. V. Refutation d'icelle. VI. Continuation de la refutation de la conjecture de Pererius. VII. *Resolution de l'Autheur* IIX. *Meditation chrestienne.*

S'il faut craindre la mort & s'il est expedient à l'homme de preuoir l'heure d'icelle.

Chap. 19. fol. 344.

Sommaire.

I. Combien grande est l'horreur de la mort en aucuns. II. Comment il le faut moderer. III. Pourquoy tous les animaux ont la mort en horreur. IV. Que l'homme est d'autre condition selon l'ame. V. Selon le corps aussi. VI. Que l'homme ne meurt pas proprement. VII. La necessité de la mort. IIX. Constance de Theodore & de Canius Iulius. IX. Vtilité de la meditation de la mort. X. Belle coustume des anciens Egyptiens.

XI. S'il est expedient à l'homme de prevoir l'heure de sa mort. XII. Resolution de Plutarque sur cete question. XIII. Autre resolution. XIV. Que l'esperance de viure longuement est trompeuse. XV. De la mort soudaine. XVI. Recapitulation des raisons precedentes. XVII. De la mort des ames netes & genereuses. XIIX. De la mort des ames lasches & scelerées. XIX. De la mort abominable de ceux qui meurent en duel. XX. La difference de la mort des gens de bien d'auec celle des mechans.

Fin de la Table.

Fautes notables suruenues à l'impression.

F. signifie le fueillet: p. la page: l. la ligne. F. 13. p. 2. l. 9. *reuint*. F. 16. p. 2. l. 19. *outre*. F. 26. p. 1. l. pen. *representent*. F. 51. p. 2. l. 5. *Il est*. F. 93. p. 1. l. 20. ostez *en*. F. 118. p. 2. l. 8. *variables*. F. 135. p. 2. l. 11. *Telmeßiens*. F. 179. p. 1. l. 21. *Zoophistes*. F. 181. p. 1. l. 10. *au* au lieu *d'aussi*. F. 197. p. 1. l. 11. *Ætolie*. F. 245. p. 2. l. 10. *peuuent*. F. 248. p. 1. l. 5. *nulle*.

Extraict du Priuilege.



PAR grace & priuilege du ROY, il est permis à Dominique Salis, d'imprimer ou faire imprimer, vendre & distribuer vn liure intitulé *Les causes de la Veille, & du Sommeil, des Songes, de la Vie & de la Mort: Par M. Scipion du Pleix, Conseiller & Aduocat du Roy au Siege Presidial de Condom.* Et deffenses sont faites à toutes personnes, de quelque qualité & condition qu'ils soient, de non imprimer ny faire imprimer ledict liure, durant le temps & terme de neuf ans, sans le consentement dudit Salis, sur peine de confiscation desdits liures, & de cent escus d'amende. Et voulons qu'en chascun desdits liures estant mis vn extraict de nosdites lettres, elles soyent tenues pour suffisamment signifiées, comme plus amplement est declaré esdites lettres de Priuilege. Donné à Paris le 12. Mars mil six cens six. Et de nostre regne le dix & septiesme. Par le Conseil.

Signé, SIMON.

Et scellé en simple queuë de cire iaulne.

Si la mort est naturelle à l'homme, ou s'il y est subiect seulement à cause du peché d'Adam.
Chap. 14. fol. 222.

Sommaire.

I. Dileme concluant absurdités tant en la partie affirmatiue que negatiue de la question proposée. II. Distinction pour soudre le dileme sus-dit. III. Exposition d'vn passage de S. Pol. IV. Comment apres le peché toutes creatures se sont bandées contre l'homme. V. Distinction des Theologiens sur la sus-dite question.

Comment l'homme demeurant en l'estat d'innocence se pouuoit rendre immortel.
Chap. 15. fol. 226.

Sommaire.

I. Le principe de la corruption du corps.

II. *Causes prochaines de la mort sont naturelles ou violentes. III. Remede souuerain contre le principe de corruption. IV. Remede contre les causes naturelles de la mort. V. Remede contre les causes violentes. VI. Meditation Chrestienne.*

De l'admirable vertu du fruict de l'arbre de vie.

Chap. 16. fol. 229.

Sommaire.

I. Opinion d'Origene touchant l'arbre de vie. II. Les docteurs ne s'accordent point touchant sa vertu, ny touchant les effects d'icelle. III. Les diuerses opinions. IV. Contre l'erreur d'Origene. V. Qu'on ne peut determiner si l'arbre de la science du bien & du mal estoit figuier ou pommier. VI. Raison de S. Thomas d'Aquin & de Scot pour monstrer que la vertu du fruict de l'arbre de vie estoit naturelle. VII. Opinion contraire de l'auteur. IIX. Responce aux raisons de S. Thomas & de Scot. IX Si la vertu du fruict de l'arbre de vie estoit infinie, & s'il suffisoit d'en manger vne seule fois pour estre



LES CAVSES DE LA VEILLE ET DV Sommeil.

Discovrs I.

PREFACE.



Ovt ainſi que les architectes les plus ingenieux & plus expers en leur art, dreſſans le plan de quelque grand & ſomptueux palais, obſeruent ſoigneuſement entre autres choſes que les grandes ſales où doiuent loger les Princes & grands ſeigneurs, ſoient accompaignées de chambre,

garderobbe & cabinet, tant pour leur seruir de retraite, & se separer aucunefois de la tourbe de ceux qui les importunent, que pour la descharge de leurs threſors & cheuance. Ainſi en deſcriuant les preceptes de la ſcience naturelle il m'a ſemblé que ce n'eſtoit pas aſſez de toucher toutes choſes en general dans le gros des volumes que i'en ay ci-deuant publié, ſi d'ailleurs ie n'accompaignois encore ces preceptes generaux de quelques diſcours particuliers touchant le chef d'œuure de la nature, qui eſt l'homme : lequel eſt doüé de tant de ſignalées & auantageuſes proprietés en toutes ſes deux parties, que certainement il merite à bon droit quelque lieu de deſcharge, ſeparé &

diſtingué de la lie des autres choſes naturelles qui n'ont eſté creées que pour l'amour de luy.

Pour le regard de la premiere & plus excellente piece qui eſt l'ame, i'en ay deſia amplement diſcouru en la ſuite de ma Phyſique : toutesfois céte ſuite n'eſtant que comme vne chambre joignant la grand' ſale de toute la ſcience naturelle, il eſt beſoing encore de garderobbes & cabinets pour y eſtaller tant de riches proprietés dont elle eſt auantageuſement ornée.

Quant à la ſeconde & moins parfaite piece, qui eſt le corps, ie n'ay pas deſſeigné d'en depeindre l'anatomie eſtant choſe vulgaire & deſia traittée aſſez dignement par pluſieurs au-

tres qui considerent particulierement ce subiect-là : mais ce corps estant si estroitement lié auec l'ame qu'ils ne font qu'vne mesme essence & vn seul tout composé, il ne se peut faire que traictant de sa compaigne en tant qu'elle l'informe & est iointe & vnie à iceluy, il ne soit aussi par mesme moyen en quelque consideration dans les discours des effects de l'ame. Car comme l'ame y contribue son action, aussi fait le corps ses organes.

Ainsi donc mon subiet est de traicter ici particulierement des causes de la veille, du sommeil, des songes, de la vie & de la mort de l'homme, bien qu'en cela il ait beaucoup de choses communes auec les autres animaux : & pour y garder certain

ordre ie diuiſeray le tout en trois diſcours, chaſque diſcours en chapitres, & chaſque chapitre en articles. Le premier diſcours ſera des cauſes de la veille & du ſommeil enſemble: dautant que l'alternation de ces deux effects en rend les cauſes fort voiſines & coniointes: de maniere que les vnes ſeruent grandement à l'intelligence des autres. Au ſecond ie raporteray les diuerſes cauſes des ſonges. Au troiſieſme celles de la vie & de la mort conjointement, comme i'ay dit de celles de la veille & du ſommeil: par ce que l'abſence ou priuation des meſmes cauſes qui nous font viure, nous apporte la mort.

Or la cognoiſſance de telles choſes me ſemble tres-neceſſai-

re à vn vray Philosophe & tresdigne d'vn bon Chrestien: dautant que l'vn & l'autre apprend par icelle la difference qu'il y a de céte vie à celle que nous attendons: combien celle-ci est turbulente & confuse; & combien il faut que l'autre soit quiete, tranquille & heureuse aux esleus de Dieu, apres tant de remuëmens & d'inquietudes: combien d'ailleurs l'ame doibt estre libre & subtile lors qu'elle est deschargée de sa pesante carcasse puis que mesmes estant prisonniere dans icelle elle fait de si belles & hautes saillies soit en veillant, soit en dormant, parcourant sans bouger tout l'vniuers par le vol isnel de ses conceptions diuines: & comme ce corps, des plaisirs duquel les hommes abrutis

ſont ſi ſoigneux, eſt mortel & corruptible, voire n'eſt autre choſe que corruption & puanteur apres que l'ame en eſt ſeparée. Ce qui nous doibt apprendre d'en vſer ſeulement ſans abuſer : & reiettant arriere le ſoing importun de cete maſſe terreſtre emploier toute noſtre ſolicitude à l'embelliſſement de la partie celeſte en la decorant de vertu & de ſcience, qui nous ſeruent comme de degrés aſſeurés pour nous eſleuer à la diuinité.

C'eſt ainſi que nous deuons Chreſtiennement philoſopher afin que nos eſtudes ſoient agreables à Dieu & que non ſeulement ils apportent du contentement, mais auſsi de l'vtilité à nos ames. C'eſt la fin que ie me propoſe en inſtruiſant les

autres auec moy-mesme, desirant que le but de ceux qui liront mes œuures soit correspondant au mien : car ie n'estime rien de deuenir plus sçauant si on ne deuient plus homme de bien tout ensemble : autrement qu'est-ce que nostre science qu'vne pure vanité qui nous rendra d'autant plus coulpables du mal, que nous auons esté capables du bien? qui nous fera d'autant plus iustement accuser, que l'ignorance peut aucunement excuser. Car (comme dit S. Pierre) il vaudroit mieux n'auoir pas cognu la voie de Iustice, qu'apres l'auoir cognuë s'en forligner arriere. Commençons donc auec ce desseing d'entamer nostre premier discours par la definition de la veille & du sommeil.

Petr. 2. epist. c. 2.



QV'ESTCE QVE VEILLE ET sommeil.

CHAP. I.

I. Qu'est-ce que veille & sommeil. II. La vie n'est qu'vne veille, & le sommeil est l'image, ou le frere de la mort. III. Pourquoy les hommes morts sont dits seulement sommeiller. IV. Que l'homme dormant n'est compté ny entre les viuans ny entre les morts. V. L'estat des sens exterieurs pendant la veille & le sommeil. VI. Le sens commun estant lié, tous les sens exterieurs le sont aussi. VII. La cause est colligée par son effect. VIII. Pourquoy pendant le sommeil plus grand nombre de sens sont liés, que libres pendant la veille. IX. La veille & le sommeil sont communs à tous les animaux. X. Preuue par le denombre-

ment des especes. XI. Que l'homme demeurant en l'estat d'innocence eust dormi. XII. Que le sommeil est donné de nature pour le salut des animaux, dont il a esté appellé Dieu.

I. *Arist. cap. 1. & 2. de sõno & vigil. Paul. Ægin. cap. 97. lib. 1. Fernel. cap. 8 lib. 5. Physiol.*



LES Philosophes & Medecins traitans de la veille & du sommeil, demeurent d'accord que la veille est vne liberté des sens, & le sommeil vne liaison d'iceux. Mais ie veux dire, en ramassant tout ce qui me semble de meilleur en toutes leurs opinions pour en faire vne seule definition, que la veille est vn affranchissement & deliaison de tous les sens exterieurs, ou d'aucuns, ou quelqu'vn d'iceux, pour exercer librement leurs fonctions: & le sommeil au contraire vn arrest, & suspension de cete mesme li-

berté, & vne liaison des sens tant interieurs qu'exterieurs, ou pour le moins du sens commun & par mesme moien de tous les sens exterieurs ensemble : laquelle liaison est ordonnée de nature pour le salut de tous les animaux. II.

Ainsi donc pendant la veille l'ame agit & opere librement par les organes & instrumens du corps : & pendant le sommeil les sens sont liés & attachés d'vn lien si fort qu'ils ne peuuent exercer leurs fonctions. A ceste cause les anciens Poëtes & Philosophes ont appellé le sommeil l'image ou le frere de la mort. Mais la vie (dit Pline) n'est autre chose qu'vne veille. C'est ce que vouloit dire aussi ce tant renommé vieillard Gorgias Leontin qui vesquit

Orph. in hym. in somn. Homer. 14 Iliad. Hesiod. in Theog.

Plutar. in consol. ad Apollon. Ouid. 2. Amor. Eleg. 9. Senec. in Perai. fur. Plato in Phædo. Cic. de Senect. & 1. Tuscul. Plin. in prefat. hist. nat. Ælian. lib. 2. de var. hist.

(ainsi que raporte Ciceron) cent & sept ans. Cetui-ci estant aux abois de la mort & sommeillant, vn de ses amis lui demanda: Et bien comment vous va asteure? il semble que vous veuilliez reposer. C'est (dit-il) que le sommeil me veut liurer entre les mains de son frere, entendant la mort. (Car *mort* est en Grec masculin ὁ θάνατος)

Plutar. ibid. Plutarque recite la mesme chose de Diogenes le Cynique.

III. Les escritures saintes mesmes, faisant mention des hommes morts, disent ordinairement qu'ils dorment seulement, & les Chrestiens appellent leurs sepulcres publiques cemetieres, c'est à dire dortoirs pour parangonner le sommeil auec la mort, & nous enseigner que les hommes

Deuter. 31. Reg. lib. 2. cap. 7. & lib. 3. cap. 11. Matt. 9. Ioan. 11. 1. Thessal. cap. 4 Act. cap 7. inf. & cap. 13.

seuls doiuent vn iour ressusciter & s'esueiller de ce tant long sommeil: lequel nos Poëtes appellent Sommeil de fer, estant plus dur que celui qu'Homere appelle νήπιος, duquel mal-aisément on peut s'esueiller. *Homer. Ilia. 2.*

IV. Aristote à ce propos me semble aussi auoir tres-bien philosophé, escriuant que le sommeil est comme vne barriere entre la vie & la mort, & qu'on ne peut dire proprement de celui qui dort, qu'il soit ou qu'il ne soit pas. Car comment est-il (dit Platon) estant aussi inutile qu'vn mort? Comment n'est-il pas aussi, puis qu'il respire encore & qu'il peut estre esueillé de son sommeil? *Aristot. cap. 1. lib. 5. de generat. animal.* *Plato 7. de legib.*

V. Or pour auoir vne entiere & parfaite intelligence des deux definitions susdites, il faut prin-

cipalement remarquer cinq choses. La premiere que nos sens se diuisent en exterieurs & interieurs. Les sens exterieurs sont cinq, la veuë, l'ouïe, le goust, l'odorat, & l'attouchement. Les sens interieurs sont trois selon la commune opinion à sçauoir le sens commun, la phantasie ou imagination (soubs laquelle ie comprens la pensée) & la memoire. Ie ne repeteray point ici quels sont leurs objets, leurs conditions, ny leurs organes en ayant assez amplement discouru en mon traicté de l'ame. Mais ie diray seulement à ce propos, que comme tous ces sens-là tant interieurs qu'exterieurs peuuent estre liés & assoupis par vn profond sommeil, aussi peuuent-ils estre tous libres par vne entiere

& parfaite veille. Toutesfois il n'est pas necessaire que pour dormir les fonctions de tous ces sens-là soient arrestées, ny aussi toutes libres pour veiller: mais il est bien requis pour dormir, que plus grand nombre de sens soient liés & assoupis que libres & desliés pour veiller. Car pourueu qu'vn seul des sens exterieurs soit libre, par exemple, la veuë, ou l'ouïe, cela suffit pour que l'animal soit dit veiller: mais pour dormir il faut que tous soient entierement assoupis & arrestés.

En second lieu il faut remarquer que le sens commun n'ayant aucun objet particulier ains estant estably là haut au cerueau pour discerner & iuger des obiets qui luy sont raportés par les sens exterieurs, il est VI.

certain qu'estant arresté & lié, aussi le sont par mesme moyen tous les sens exterieurs. Car (comme dit Fernel apres Aristote) le sommeil n'est pas propre à pas vn des sens exterieurs, ains seulement au sens commun, lequel estant lié il faut de necessité que les sens particuliers qui en dependent, comme de leur souuerain, duquel ils ne sont que satellites, demeurent aussi prins & captifs. C'est pourquoy aussi tost que ce grand organe du sentiment, qui est le cerueau, commence d'arrester le cours de ses fonctions, soit par lasseté, soit à cause des veilles precedentes, tous les sens exterieurs qui sont comme des ressorts & instrumens subalternes s'arrestent & se reposent.

Fernel. cap. 8. lib. 5. Physiol. Aristot. cap. 1. & 2. de somm. & vigil. & cap. 1. lib. 5. de generat. animal.

Il est vray que colligeans la cause par l'effect nous recognoissons reciproquement que le sens commun est saisi du sommeil, lors que tous les sens exterieurs sont assoupis, & leurs fonctions arrestées. Mais céte cognoissance, quoy que plus manifeste, est neantmoins posterieure en l'ordre de la nature: dautant que la cognoissance de l'effect par sa cause precede naturellement celle de la cause par son effect, bien que nous apperceuions par les sens exterieurs, celle-cy la premiere. Ainsi la cognoissance du iour par sa cause, qui est la presence du Soleil en nostre hemisphere, precede en l'ordre de nature la cognoissance de l'estendue de sa lumiere, que nous appellons le iour, quoy que par VII.

les sens exterieurs, nous remarquions plustost cet effect que sa cause.

I. Pour le troisiesme poinct il ne faut pas trouuer estrange que la liaison du sommeil soit plus grande, & s'estende à plus grād nombre de sens que la liberté de la veille : dautant que le sommeil est comme vne priuation temporanée : & toute priuation est plus absoluë que l'habitude ou faculté. Par exemple, l'aueuglement doibt estre de tous les deux yeux, & vn seul d'iceux peut seruir à la veuë : la surdité est des deux oreilles, & l'ouye peut estre de l'vne seule.

IX. Pour le quatriesme il faut obseruer que le sommeil est commun à tous les animaux, tout aussi bien que la veille. Car

l'habitude ou faculté, & la priuation ou suspension d'icelle regardent tousiours vn mesme subjet, comme la santé & la maladie, la vie & la mort, l'aueuglement & la veuë, la surdité & l'ouye. Ioinct que tout animal ayant sentiment, & le sommeil estant la liaison & l'arrest des sens pour le repos & salut de tous les animaux qui ne peuuent pas estre en continuelle action & mouuement, il faut que le sommeil leur soit commun à tous.

Arist. cap. 1. de somno & vig.

X. Ceci est de la doctrine du Philosophe: laquelle Pline cõfirme aussi en son histoire naturelle, & l'experience la nous fait voir clairement. Car pour les animaux terrestres il n'y a personne qui en doubte: entre lesquels les reptiles & les plus

Pli. cap. vlt. lib. 10. hist. natur.

Aristot. lib. 5. de gener. animal. cap. 1. imparfaits qu'on appelle insectes ou incisés dorment le plus. Quant aux aquatiques cela n'est pas si cogneu: mais tant de gens l'ont remarqué qu'il ne le faut plus reuoquer en doubte: estant certain que l'on void souuent les poissons tous assoupis de sommeil, de sorte qu'on les peut prendre à la main sans qu'ils se remuent que pour quelque grãd bruit, & notamment ceux d'eau douce, lesquels dormẽt quelquefois aux gais des riuieres, ou au Soleil, ou à l'oree des arbres complantés le long des eaux, quelques vns entre les pierres, comme les Thons: ou qui ronflent en en dormant comme ceux qui ont esté sur mer tesmoignent des Dauphins & des Balaines.

XI. Bref les Theologiens ont e-

stimé le sommeil si necessaire à la vie des animaux qu'aucuns tiennent qu'Adam mesmes quand il eust demeuré en l'estat d'innocence au jardin de delices, n'eust peu se passer du sommeil : non pas que cela lui deust arriuer de lasseté ou par quelque maladie qui sont des marques d'imperfection, ains c'eust esté par vn doux & gracieux repos compaignon de perfection. Ce qui se peut monstrer par raison & autorité. La raison c'est que puis que l'homme en l'estat d'innocence deuoit manger, il falloit de necessité que les effects de la digestion, comme le sommeil, s'en ensuiuissent. L'autorité est fondée és propres termes de la Genese, où il est dit qu'Adam dormit: quoy qu'aucuns appellent

Thom. 2. dist. 1. quæst. 1. art. 3.

Thom. 1. part. quæst. 97. art. 3.

Genes. 2.

ce sommeil plustost vne ecstase, comme nous dirons au chap. suiuant.

XII. En dernier lieu est à remarquer que ie n'ay pas adiousté sans cause en la definition du sommeil qu'il est ordonné de nature *pour le salut de tous les animaux*: veu que c'est le repos & du corps & de l'ame. C'est ce qui a induit les anciens Poëtes à le ranger parmi les Dieux. Auquel propos Ouide chantoit ces vers à l'imitation d'Orphée:

Hesiod. in Theogō. Orph. hym. in somn. Ouidi. 11. Metamor.

Sommeil des animaux le repos gracieux:
Sommeil paix de l'esprit & le plus doux des Dieux,
Qui rejettes le soing & angoisses arriere,
Et les corps trauaillés de l'œuure coustumiere
Recrées & remets. &c.

Apulée ne l'a pas appellé tout à fait Dieu, mais bien vn demon incorporel. Ces derniers mots donc ſeruiront pour diſtinguer le sõmeil de pluſieurs autres aſſoupiſſemens & liaiſons des ſens, qui peuuent arriuer non pour le ſalut des animaux, ains pluſtoſt pour leur perte, procedans de quelque maladie aguë & mortelle, comme ſont les syncopes, apoplexies, epilepſies, lipothymies, & autres ſemblables. L'eſtaſe auſſi differe beaucoup du ſommeil: ce que ie veux monſtrer enſuite.

Apule. de demon. Socrat.

De la difference du ſommeil & de l'ecſtaſe.

CHAP. II.

I. Differences du sommeil & de l'ecstase. II. Pendant le sommeil les fonctions de la faculté animale sont liées, & celles de la faculté vitale plus fortes: en l'ecstase les vnes & les autres sont liées, & celles de l'intellect plus libres. III. Si Adam dormoit ou bien estoit en ecstase lors que Dieu luy arracha vne coste pour faire la femme. IIII. Ecstase merueilleuse de Restitutus prebstre. V. Autres ecstases d'aucuns anciens. VI. Ecstases des Stryges. VII. S. Pol dit ne sçauoir si son ame estoit separée de son corps pendant son ecstase. VIII. Ecstases suspectes de sorcellerie & de charme.

I. De la definition du sõmeil proposée au chapitre precedent nous pouuons colliger trois differences d'auec l'ecstase. La premiere que le sommeil conuient à tous les animaux: La seconde qu'il leur est naturel: La troisiesme qu'il est necessaire à leur salut

salut. Mais l'ecstase soit qu'elle procede de quelque indisposition & maladie, soit qu'elle aduienne par vn rauissemẽt de l'ame, enuoyé de Dieu pour nous enseigner quelque haut mystere, ou par vne profonde meditation, n'a rien de tout cela. Car elle n'est point commune à tous les animaux, ains particuliere & propre à bien peu d'hommes: elle est outre nature ou peu aduenante à icelle: & d'ailleurs nullement necessaire au salut & repos des animaux.

Mais outre ces differences il y en a vne autre fort grande & notable. C'est que par le sommeil les fonctions de la faculté animale, qui consistent ès sens exterieurs & interieurs sont estoupées & arrestées: & II.

celles de la faculté vitale ou naturelle, comme cuire la viande, digerer, nourrir, & accroistre, sont au contraire plus fortes & vigoureuses: & ce d'autant que la chaleur naturelle qui estoit espandue pendant la veille, par tous les membres du corps, se ramasse & recuit dans l'estomach pendant le sommeil, & aide grandement à la concoction, digestion & nourriture. Mais en l'ecstase les fonctions tant animales que vitales sont empeschées & arrestées : & n'y a que celles de l'intellect lesquelles sont d'autant plus libres & releuées estant comme deschargées du fardeau corporel & du sentiment. Telle estoit l'ecstase en laquelle S. Pol dit auoir esté raui iusqu'au troisiesme ciel, ne sçachant si son a-

2. Corinth. cap. 12.

me estoit vnie à son corps ou separée d'iceluy.

III. Aucuns des saincts Peres tiennent que le sommeil d'Adam, duquel est fait mention en la Genese, estoit aussi plustost vne ecstase qu'vn vray sommeil, puis que mesmes il ne sentit point de douleur par l'arrachement d'vne de ses costes, & que neantmoins il recognut bien que sa femme estoit chair de sa chair & os de ses os, ainsi que lui mesme la voiant disoit comme par quelque reuelation diuine qu'il en auoit eu pendant céte ecstase. Toutefois l'escriture dit en termes exprés que c'estoit vn vray sommeil, profond neantmoins, ainsi que la diction Hebraïque *Tardemah* le signifie. Que si Adam ne ressentit point de douleur

Gen. 2.
August. lib. 5. de gene. ad lit. cap. 15.

par l'arrachement d'vne de ses costes, aussi estoit-ce vn souuerain ouurier & tres-excellent chirurgien qui y auoit mis sa main toute-puissante.

IV. C'est merueille qu'il y a des personnes lesquelles entrent en quelque ecstase en se retirant de leurs sens quand bon leur semble, comme si leur ame estoit separée de leur corps. Ce que Cardan tesmoigne de soy-mesme. Mais plus estrange est l'exemple d'vn prebstre nõmé Restitutus, duquel S. Augustin escrit que volontiers il faisoit espreuue de son rauissement en ecstase en estant requis, & s'estrangeoit tellement de tout sentiment que ni les pointures ou piqueures, ni l'arrachemẽt du poil, ni les coups, ni le feu mesme appliqué à sa

Cardan. lib. 8. de rerũ varie. cap. 43.

Augusti. cap. 24. lib. 14. de ciuit. Dei.

chair, ne le pouuoient aucunement eſueiller ni eſmouuoir, n'en reſſentant aucune douleur ſur l'heure. Et quoy qu'on ne ſceuſt remarquer pendãt telles ecſtaſes indice quelconque de reſpiration non plus qu'en vn mort: toutefois aprés qu'il eſtoit reuenu à ſoy il accordoit auoir entendu les voix de ceux qui parloient vn peu haut comme ſi c'euſt eſté vn peu de loing.

Nous liſons la meſme choſe V.
d'aucuns grands perſonnages
anciens, comme d'Hermotimus
Clazomenien, d'Epimenides
de Crete, & d'Ariſteas Plin cap.
Proconneſien: l'ame deſquels 52. lib. 7. hiſtor.
on croioit ſortir de ſa priſon nat.
corporelle lors que bon lui Sabell. cap. 4.
ſembloit, le corps demeurant lib. 7.
comme vne ſouche inanimée: Fulgoſ. cap. 9. lib. 1.

dont mal en print à cét Aristeas. Car pendant qu'il estoit ainsi raui en vne tres-profonde ecstase, ses ennemis, qu'on appelloit Cantharides, feirent brusler son corps. Ce que Fulgose raporte d'vn ieune berger qui estoit à vn Romain nommé Valerian, n'est pas moins admirable. Ce garçon (dit-il) estant touché de la peste au temps de ceste horrible contagion, dont toute l'Italie fut rauagée, Narses en estant gouuerneur, fut tenu quelque temps pour mort: & estât reuenu à soy, asseura qu'il auoit esté au Ciel, & luy auoit esté reuelé que certaines persõnes qu'il marquoit, mourroient bien tost de céte maladie dans le logis; mais que le maistre d'iceluy en seroit preserué. Et d'ailleurs pour confir-

Fulgos. cap. 6. lib. 1.

mer son dire il parloit toute sorte de langues, ayant commencé par la Greque, bien qu'il fust du tout ignorant & rustique. Deux iours apres vne frenesie le saisit, de laquelle il mourut comme enragé deschirant ses mains à belles dents: mais neantmoins ce qu'il auoit predit de la mort d'aucuns de son logis arriua bien tost apres, son maistre demeurant sain & sauf.

J'ay appris d'aucuns personnages dignes de foy qu'ils auoient veu des femmes, qui auoient reputation d'estre sorcieres, lesquelles apres auoir frotté leur corps tout nud de certaine onction tomboiēt toutes pasmées, & comme mortes: & les ayant pendant telle ecstase deschirées à coups de fouet VI.

& d'estriuiere, elles n'en sentoient pourtant rien. Et tantost aprés estre reuenuës à soy, racomptoient qu'elles auoient veu mille choses diuerses, & qu'elles auoient passé par des ronses & des espines. Ce que ceux qui ont escrit de la sorcellerie & demonomanie confirment aussi par plusieurs exemples & confessions de ces malheureuses ames. Et mesmes Tostatus en ses questions sur la Genese, escrit qu'en Espaigne il y auoit autre-fois de telles femmes en grand nombre, qui sont appellées en Latin, *stryges*.

Tostat. in cap. 13. Genes. quaest. 54.

VII. Or de rechercher les causes des ecstases, contre celles qui procedent de quelque maladie ou indisposition (la consideration desquelles ie laisse aux Medecins) il est certes tres-

malaisé à mon iugement. Car pour celles que Dieu enuoie, qui en oseroit profonder la recherche en vn abysme infini de la toute puissance de Dieu, qui manie nos corps & nos ames, & les affecte comme bon luy semble? qui nous fait voir quelquefois pendant céte distraction de l'ame ce que nous ne sommes pas dignes de voir estans attachés à la sensualité? Et S. Paul mesme, qui a esté vn vaisseau d'election, auquel Dieu (comme nous auons desia dit) a fait céte grace particuliere, de le rauir en ecstase iusqu'au troisiesme Ciel, n'a pas pourtant sceu comment est-ce que cela s'estoit fait, & si son ame pendant ce rauissement estoit vnie à son corps ou distraite d'iceluy? Ie ne veux pas sur ce pro- 2. Corin. ch. 12.

Sigeber. pos obmettre ce que Sigebert
in Chr. escrit de Gontran Roy de Fran-
ce: c'est qu'estant vn iour las & recreu du trauail de la chasse, il se coucha le long d'vn ruisseau à l'orée de quelques arbres entre les bras de son escuyer, & s'endormit: pendant son sommeil, l'escuyer apperceut vn petit animal sortant de la bouche du Roy; qui demonstroit par ses mouuemens qu'il desiroit trauerser le ruisseau: ce que ne pouuant, l'escuyer, qui vouloit voir ce qu'il deuiendroit, luy accommoda son espée d'vn bord à l'autre, pour luy faciliter le passage, & ayant ainsi trauersé & peu aprés repassé, il rentra dans la bouche du Roy: lequel s'estant esueillé, dit auoir songé qu'il auoit passé le ruisseau sur vn pont d'acier, & auoit veu

soubs vne montaigne prochaine de tres-grands tresors, & y ayant fait foüiller la vision se trouua veritable. Si cela est vray, qui en sçauroit rendre raison? Car de dire que c'estoit l'ame du Roy, cela est absurde: dautant que l'ame n'a point de corps & est inuisible. De dire que c'estoit son bon Ange, ou genie qui eust prins vn corps, cela pourroit estre: mais quoy? il eust bien sceu trauerser & franchir le ruisseau assez legerement sans l'aide de l'escuyer: car les esprits ont de l'agilité pour faire beaucoup plus que cela. Pour moy ie croy que c'est vne fable: & quant aux autres ecstases, ie ne pense pas que les ames se separent du corps: leur liaison est trop estroite, & n'y peut auoir naturellement dis-

solution de ces deux pieces sans la mort du subiet, voire mesmes la mort n'est autre chose que la dissolution d'icelles.

VIII. Quant à celles qui sont volontaires, comme celle de Cardan, & du prestre Restitutus, elles me seroient fort suspectes, & me craindrois qu'elles vinsent de la forge du malin esprit, si du tout la bonne vie des personnes ne me faisoit plustost attribuer cela à vne coustume de mediter profondement qui leur auroit acquis auec le tẽps cete facilité de se pouuoir retirer des sens, comme par vne distraction de l'ame : ainsi que nous lisons de S. Thomas d'Aquin, lequel pendant telles ecstases, apprit les plus hauts secrets de la philosophie, tant na-

turelle que sur-naturelle. Mais hors de là, ie croirois volontiers que ce sont des effects de la doctrine de l'ennemy du genre humain, lequel en toutes choses veut imiter les œuures incomprehensibles de Dieu: & comme il est tres-sçauant en la nature, aussi peut-il aisément donner & ordonner des remedes, & des drogues pour assoupir à certain temps les sens, & charmer les esprits de ceux qui se soubsmettent à ses ordonnances. Car la nature est feconde & foisonnante en toute sorte de proprietés, bonnes & mauuaises, lesquelles les demons n'ignorent point encore qu'elles surpassent la cognoissance des hommes. Voilà les differences du sommeil & de l'ecstase. Disons maintenant d'où

est-ce que procede le sommeil: & en cela mesmes nous distinguerons encore mieux ces differences.

D'où est-ce que procede le sommeil.

CHAP. III.

I. Opinion d'Alcmeon touchant la cause du sommeil. II. *Celle de Diogenes.* III. *Celle d'Empedocles.* IIII. *Celle de Platon & des Stoïques.* V. *Celle de Leucippus.* VI. *Toutes les susdites opinions sont erronées.* VII. *Opinion d'Aristote.* VIII. *Pourquoy nous suons plustost en dormant qu'en veillant.* IX. *Ne soupant point on n'en dort pas si bien la nuict aprés.* X. *Pourquoy est-ce que les viandes froides prouocquent le sommeil.* XI. *Difference du vray & naturel sommeil d'auec celuy qui est forcé.* XII. *Opinion de Pline & de Galien touchant la cause du*

sommeil. XIII. *Fondement de céte opinion.* XIIII. *L'opinion d'Aristote est la plus saine & mieux receuë.* XV. *Que la lasseté & longues veilles ne sont que causes accidentaires du sommeil.* XVI. *Que l'harmonie, le silence, & les tenebres n'en sont que causes cooperantes.* XVII. *Ne pouuoir dormir aprés qu'on a bien repeu est signe d'indisposition grande: & pourquoy.* XVIII. *Pourquoy on ne songe gueres pendant le premier sommeil.* XIX. *La cause du second sommeil, & pourquoy les songes en sont moins confus.* XX. *La difference de la matiere du sommeil & des catarrhes, & pourquoy les personnes vieilles ne peuuent gueres dormir.*

LES anciens Philosophes n'ont pas demeuré d'accord touchant la cause du sommeil, ains ont eu presque chascun son opinion particuliere. Alcmeon disoit que le sommeil se fait lors que le sang se I. *Plutar. cap. 23. & 25. lib. 5. de placi. Philosoph.*

retire dedans les veines, & que venant apres à s'escouler par toutes les parties du corps, l'animal qui dormoit se resueille.

II. Diogenes au contraire tenoit que le sommeil procede de la diffusion du sang par toutes les parties du corps: dautant (disoit-il) que le sang emplissant les veines, repousse l'air qui est dans l'estomach & ventre inferieur, lequel montant au cerueau prouoque le sommeil.

III. Empedocles enseignoit que le sommeil prouient d'vn mediocre refroidiment de la chaleur naturelle, laquelle estant entierement refroidie la mort de l'animal s'ensuit.

IV. Platon & les Stoïques maintenoient que la remission & attenuation de l'esprit sensitif e-

stoit la cause du sommeil, non pas par quelque rabaissement vers la terre, ains plustost par vne esleuation vers le siege de la raison.

Leucippus soustenoit que le sommeil est causé par la concreation, ramas & assemblage de la chaleur naturelle. V.

Mais toutes ces opinions-là aiant esté il y a long temps rejettées comme erronées & impertinentes, nous n'auons que faire de nous arrester à les refuter : ains passerons outre à l'interpretation de deux autres les plus celebres : lesquelles il nous faut examiner afin de ne suiure point inconsiderément l'vne plustost que l'autre. VI.

La premiere est d'Aristote en son traicté du sommeil & de la veille : où il enseigne que com- VII.

Aristot. cap. 3. de som. & vigil.

me les vapeurs de la terre esleuées per la chaleur du Soleil en la moienne region de l'air s'y condensent & congelent par la froideur qui y est predominante, & puis venant à se resoudre en pluye tombent en bas de leur propre poids. Ainsi la chaleur naturelle cuisant la viande dans l'estomach en fait euaporer des fumées, lesquelles estant esleuées en haut se refroidissent aprés par la froideur du cerueau & par le ramas de la matiere qui assoupit la chaleur naturelle, comme le feu s'estouffe lors qu'on y iette dessus tout à coup grand quantité de bois. La chaleur donc ainsi abbattue se retire en bas laissant ces vapeurs & fumées, lesquelles ramassées & prises par le froid appesantissent la teste,

prouocquent le sommeil, & puis reduites en eau rechéent de leur poids en bas & estoupent les conduits des esprits par le moien desquels les sens exercent leurs fonctions, & pendant cela l'animal dort.

VIII. Or dautant que la chaleur naturelle estant ainsi vnie & ramassée à l'interieur du corps, agit plus viuement, outre ces vapeurs qu'elle enuoie au cerueau, elle pousse aussi dehors des humeurs superflues par les pores & subtils conduits de la chair & du cuir: qui est cause que nous suons plus aisément en dormant qu'en veillant. Et telle euaporation ne doit sembler estrange à ceux qui ont pris garde que la viande se cuisant au feu dans vn pot il s'en exhale des fumées qui mon-

tent en haut: de sorte que si le pot est couuert le couuercle en demeure trempé.

IX. Pour confirmer encore cête opinion nous experimentons ordinairement que ne souppans point du tout ou fort legerement, nous n'en dormons pas si bien la nuict aprés, que si nous auions bien souppé: & que les viandes les plus fumeuses (notamment le vin) prouoquent le sommeil plus que les autres, à cause de l'abondance des fumées dont elles chargent le cerueau: & les viandes froides aussi, comme la mandragore, la laictue, & le pauot.

X. C'est pourquoy Lucian traictant fabuleusement ce subject recite que la cité du sommeil est sise en vne grande plaine, à

Lucian. lib. 2. de vera historia.

l'entour de laquelle il y a grand quantité de pauots, de mandragore, & autres telles plantes qui ont la vertu d'induire facilement le ſommeil: par ce que leurs vapeurs eſtant montées au cerueau le refroidiſſent beaucoup, & d'ailleurs ſe prennent & congelent aiſément, y eſtant toutes diſpoſées par leur froideur naturelle: tellement que la chaleur naturelle ſe retirant toute és parties inferieures, il faut de neceſſité que les ſuperieures ſaiſies de vapeurs & humeurs exceſſiuement froides en ſoient d'autant plus aſſoupies: & meſmes aucunefois s'en enſuiuent des lethargies & autres maladies aguës.

Auſſi tels ſommeils eſtans XI. comme forcés ſont outre natu-

Galen. lib. 3. de loco partium. cap. 4. ré & different du vray & naturel sommeil en ce que l'humidité predomine en celui-ci sur la froideur, & en ceux-là le froid surmonte l'humidité ainsi que Galien enseigne: & voilà pour le regard de l'opinion d'Aristote.

XII. *Plin. cap. vlt. lib. 10. hist. nat. Galen. cap. 4. lib. 3. de causis puls. Auerr. 2 collect. 21. Auicen. 13. tract. 41.* L'autre opinion est de Pline, Galien, & de quelques Philosophes & Medecins Arabes, lesquels considerans l'alternation du sommeil auec la veille ont estimé que le sommeil procedast de quelque faculté particuliere de l'ame, laquelle comme vn bon capitaine qui fait la retraite rapellast & ramassast prés du cerueau les esprits animaux espars pendant la veille par tous les membres du corps, afin de donner quelque relasche à l'action & mouuement

des animaux par le moyen de ce repos alternatif, ſans lequel ils ne ſçauroient longuement viure.

Et pour mieux faire valoir XIII.
céte opinion ils ſouſtiennent contre Ariſtote que ſans aucune precedente eſleuation de vapeurs au cerueau, le ſommeil peut ſaiſir les animaux, comme par la laſſeté, aprés des longues veilles, par le ſilence, par le chant & harmonie muſicale, ou meſmes par le murmure des eaux & bourdonnement des mouſches, par les tenebres & pluſieurs autres cauſes. D'ailleurs que ceux qui ont bien repeu ne peuuent pas pourtant touſiours dormir aprés le repas: & au contraire que l'on repoſe quelquefois ſans auoir aucunement repeu.

XIIII. Neantmoins toutes les raisons d'vne part & d'autre bien considerées & balancées, celles d'Aristote contre-pesent & l'emportent: aussi son opinion est au jour-d'huy communement suiuie des Medecins & Philosophes, sans estre nullement controuersée.

XV. Quant aux raisons alleguées au contraire il y faut respondre en niant que le sommeil procede d'aucune de ces causes là simplement: ains la lasseté & les longues veilles causent le sommeil par accident: dautant qu'elles contraignent l'animal de se reposer: de sorte que pendant le repos la chaleur naturelle se retire au dedans: & là agissant sur ce qu'elle trouue dans l'estomach en fait exhaler des fumées

mées & vapeurs au cerueau, lesquelles estoupant les conduits des sens prouoquent le sommeil en la maniere susdite.

XVI. Pour le regard de l'harmonie, du silence, des tenebres & autres semblables causes elles ne sont que cooperantes, aidant seulement à haster & induire plustost le sommeil: par ce que distraiant les esprits animaux d'autres occupatiõs & de la diuersité des objets elles les colligent & ramasser: tellement que les sens en estans destitués sont d'autant plus aisément estoupés par les vapeurs qui s'esleuent de l'estomach au cerueau soit du repas n'agueres pris, soit qu'il y reste de le matiere d'ailleurs. Car si l'estomach estoit du tout vuide on ne sçauroit dormir, les effects du sommeil

cessant quant & leur cause.

XVII. Que si quelquefois il arriue que ceux qui ont bien repeu ne peuuent pourtant dormir c'est qu'il y a de l'indisposition grande soit en l'estomach (comme defaut de chaleur) qui empesche l'euaporatiõ, soit au cerueau (comme quelque chaleur estrangere) qui empesche la cõcretion & congelation des vapeurs. Et tels symptomes ou indispositions sont des signes tres-dangereux & mortels, ou conduisent quelquesfois à la folie, comme dit. Hipocrates en ses prognostiques.

Hipocr. lib. 2. prognost. 12.

XVIII. Or comme par la premiere concoction de la viande dans l'estomach le cerueau est plus chargé de fumées & vapeurs, aussi le sommeil en est plus profond, de sorte que rarement

on songe pendant icelui, tant les sens sont assoupis.

Mais apres que la viande est ainsi cuite dans l'estomach & tournée en vne masse que les Medecins appellẽt chile, qu'elle a encore passé par les veines meseraïques ; & qu'aprés elle est derechef recuite, & dans les intestins & au foye ; le foye en produit du sang lequel il distribue à toutes les parties du corps, & le plus subtil s'en va au cerueau, non sans quelques vapeurs lesquelles (si l'animal estoit esueillé) le conuient derechef à dormir en estoupant (non pas tant que les precedentes) les conduits des facultés animales. Or pendant ce sommeil qui est plus leger que le precedent se representent plus communement les songes auec XIX.

moins de confusion & de trouble : comme nous dirons encore ci-aprés en son lieu traictant des songes.

XX. Cela ainsi entendu il faut encore remarquer, que (comme nous enseignent Aristote & aprés luy Paul Æginete) de ces fumées & vapeurs qui montent au cerueau partie se prend & congele en bonnes humeurs lesquelles causent le sommeil: & partie en pituite & mauuaises humeurs, qui sont la matiere des catarrhes & defluxiõs. Et dautant que les vieillards n'ont gueres de bonnes humeurs ils ne peuuent aussi gueres dormir, & neantmoins sont catarrheux & subjets aux rheumes à cause qu'ils sont abondans en humeurs corrompues. Voilà comment se fait le sommeil,

Aristot. cap. 3. de som. & vigil. Paul. Ægin. cap. 97. lib. 1.

Voyons maintenant comment est-ce que nous nous resueillons & releuons d'iceluy.

Des causes du resueil & interruption du sommeil.

CHAP. IV.

I. Pourquoy les paupieres de nos yeux s'abbatent lors que nous dormons. II. La cause du resueil naturel. III. Causes du resueil estrangeres & violentes. IV. Comment les songes affreux nous esueillent. V. Pourquoy le resueil procedant de causes estrangeres nous estourdit, ce que ne fait pas le naturel. VI. Pourquoy le resueil non naturel trouble la digestion. VII. Comment nous nous rendormons apres le resueil violent. VIII. Les sens apres le resueil reprennent l'exercice de leurs fonctions. IX. Deux doubtes sont proposés: l'vn pourquoy la tristesse qui est allegée par le sommeil l'interrompt neantmoins:

Faure comment le trauail peut estre cause du sommeil, veu que pendant le trauail la chaleur naturelle est diffuse par tout le corps. X. *Resolution du premier doubte.* XI. *Resolution de l'autre doubte.*

I. ENDANT donc que la chaleur naturelle est ainsi occupée à cuire la viande dans l'estomach, & que le froid a saisi les parties superieures, les paupieres s'abbatent & couurent les yeux estant destituées de la chaleur & par mesme moyen du mouuement. Car c'est la chaleur qui agit & remue la masse corporelle en toutes ses parties, & le froid au contraire engourdit nos membres.

II. Mais le sommeil est interrompu par le resueil soit que nous nous esueillions de nous mesmes, soit par quelque cause

estrangere. Si c'est de nous mesmes cela se fait lors que la chaleur naturelle apres la concoction commence à s'espandre par tous les membres du corps ayant consumé les vapeurs qui estoupoient les conduits par lesquels les esprits animaux s'escoulent par tout le corps: ny plus ny moins que la clarté du Soleil s'espand par toute la terre, lors que la chaleur a dissipé les nuages qui couuroient l'air.

Les causes estrangeres sont III.
de plusieurs sortes, & tout autant en nombre qu'il y a de moyens d'interrompre le sommeil auant que nous nous esueillions de nous mesmes. Par exemple, vn grand bruit, vne poincture, piqueure, coup, ou blesseure & autres esmotions qui causent douleur, les rheu-

mes, catarrhes & defluxiõs qui estoupent les conduits de la respiration, & plusieurs autres telles causes, lesquelles quoy qu'estrangeres esmouuent les esprits animaux assoupis, comme le souffle esmeut le feu qui n'est couuert que d'vn peu de cendres: de maniere qu'ils font effort contre les empeschemens, lesquels estoupoient les conduits des sens; & rompent ou interrompent le sommeil.

IV. Les songes afreux & horribles esmouuent aussi quelquefois si viuement la phantasie que l'esmotion, & le trouble esueille les esprits assoupis du sommeil, comme chascun peut auoir quelquefois esprouué en soy-mesme.

V. Mais le resueil de ces causes estrangeres n'est point doux &

agréable comme celuy qui aduient par la cause naturelle susdite: ains nous laisse tous estourdis, à cause qu'il ne fait que repousser les vapeurs qui estoupoient les conduits des sens, & l'autre n'arriue que lors qu'elles sont consumées.

D'ailleurs il retarde la concoction, par ce qu'il fait retirer la chaleur naturelle de l'estomach pour s'espandre hastiuement, & en trouble par toutes les parties du corps: tout ainsi que si on retiroit le feu d'aupres du pot lors qu'il boult. VI.

Toutefois estans ainsi esueillés, nous ne laissons pas de nous r'endormir encore apres (les causes de l'interruption du sommeil cessant) tandis qu'il reste au cerueau de la matiere de ces vapeurs & fumées, ou VII.

bien qu'il en monte derechef de l'estomach, ou du foye assez pour rapeller, & entretenir le sommeil iusques à ce que nature est contente, & que nous nous esueillons de nous mesmes.

VIII. Apres donc que nous sommes ainsi esueillés l'ame recommence à operer & agit par le moien des sens, lesquels estant desliés & delassés exercent chascun sa fonction soit par l'ordonnance de la raison és gens de bien, soit par l'induction de l'ire ou de la concupiscence és personnes mal conditionnées & vitieuses, qui se laissent gouuerner à ces maistresses violentes, lesquelles par le moien de leur rebellion veulent indeuëment & indignement empieter l'empire de

la raison à laquelle elles sont naturellement subjetes.

Sur le subject des causes estrangeres qui interrompent le sommeil on peut encore, entre autres, proposer deux difficultés, lesquelles i'ay resoluës en mes questions naturelles, & veux encore les repeter ici. La premiere, comment se peut-il faire que le souci & la tristesse interrompent le sommeil, & que neantmoins le sommeil allege & le souci & la tristesse? L'autre comment se peut-il faire que le trauail prouoque le sommeil veu que pendant iceluy la chaleur naturelle est espanduë par tout le corps, & neantmoins le vray sommeil se fait tandis que la chaleur naturelle est ramassée à l'interieur? IX.

A la premiere ie respons que X.

la fascherie, le souci & l'angoisse esmouuant & troublant l'imagination interrompent le sommeil: dequoy se plaignoit Ronsard en ses amours pendant que le souci amoureux interrompoit la nuict son repos, disant ainsi:

Ronsard en ses amours.

Bien est il vray qu'il contraint vn petit
Pendant le iour son segret appetit,
Et dans mes flancs ses griffes il n'allonge.
Mais quand la nuict tient le iour enfermé,
Il sort en queste & Lion affamé
De mille dents toute nuict il me ronge.

Or bien que le souci & la fascherie esmouuant & troublant l'imagination apportent des inquietudes, le sommeil neantmoins qui est le repos de l'ame

& du corps, & qui met en oubli toutes choses pendant qu'il nous saisit, accoisant l'esmotion des esprits troublés donne quelque relasche à toutes ces passions.

A l'autre ie dy que le sommeil ne procede du trauail que par accident & mediatement, non pas comme sa cause propre & prochaine : d'autant que le trauail est suiui de lasseté, & la lasseté nous fait chercher le repos : pendant lequel la chaleur naturelle se retire au dedans, & y agisant en fait exhaler des fumées & vapeurs au cerueau, lesquelles (comme i'ay desja monstré) estoupant les conduits des sens prouoquent le sommeil. XI.

Iusques ici nous auons veu en gros & en general l'estat des XII.

ſens pendant la veille & le ſommeil. Maintenant il le faut particulariſer & diſtinguer pour en auoir vne plus claire intelligence.

Du diuers eſtat des ſens pendant la veille & le ſommeil.

CHAP. V.

I. L'eſtat des ſens tant interieurs qu'exterieurs peut eſtre de quatre ſortes diuerſes. II. Correſpondence des ſens exterieurs auec les interieurs. III. Cauſe du profond ſommeil ſans ſonge. IIII. Cauſe de la parfaite veille. V. Cauſe du ſommeil moins profond accompaigné de ſonges. VI. Cauſe du ſommeil encore moins accompli : & comment pendant iceluy les choſes vrayement perceuës par quelqu'vn des ſens exterieurs nous ſemblent ſonges. VII. Pourquoy meſme choſe arriue à ceux qui ſont yures. VIII. Qu'on

peut parler en dormant. IX. Resolution & conclusion.

Nostre ame (comme nous auons amplement monstré ailleurs) exerce les fonctions de ses facultés animales par deux moiens, à sçauoir par les sens interieurs, & par les sens exterieurs: l'estat desquels peut estre de quatre sortes diuerses. Car ou tous les sens ensemble tant interieurs qu'exterieurs peuuent estre liés & assoupis, ou tous libres, ou aucuns assoupis, & aucuns libres non pas tous ensemble. I. *Autrai-cté de l'ame.*

Mais il faut remarquer & retenir qu'il ne se peut faire que les sens interieurs soient iamais tous ensemble liés en mesme temps que tous les sens exterieurs sont libres: & au contrai- II.

re il ne se peut faire que les sens exterieurs soient iamais tous ensemble liés en mesme temps que tous les sens interieurs sont libres : dautant que tous les sens exterieurs ensemble sont tousiours affectés de mesmes que le sens commun, desquels il est comme le prince & le juge: de sorte que si vn seul des sens exterieurs est libre, comme la veuë ou l'ouïe, il faut inferer que le sens commun l'est aussi: mais il peut bien arriuer qu'vn ou aucuns des sens exterieurs seront liés & assoupis encore que le sens commun soit libre: combien qu'au contraire il ne puisse iamais estre assoupi & attaché que tous les sens exterieurs ne le soient ensemble: & ce dautant que (comme nous
au chap. 1. auons touché ci-dessus) la pri-

uation ou suspension s'estend plus que la faculté ou habitude. Cela ainsi retenu reprenons la diuision ci-dessus proposée.

III. Si donc tous les sens ensemble tant interieurs qu'exterieurs sont liés & assoupis, nous dormons d'vn profond sommeil & sans songer aucunement. Ce qui arriue ordinairement pendant le premier sommeil, à cause (comme i'ay dit cy deuant) que grand' quantité de vapeurs estoupent les conduits des sens.

IV. Si au contraire tous les sens ensemble tant interieurs qu'exterieurs sont desliés & libres, nous veillons entierement & gaillardement.

V. Si aucuns d'iceux sont liés à sçauoir le sens commun auec tous les sens exterieurs, & les

autres ſens interieurs ſont libres nous dormons, mais non pas ſi profondement que ſi tous les ſens enſemble eſtoient attachés: & lors nous ſongeons auſſi ordinairement par le moyen de ce que diuerſes images ſe repreſentent pendant le ſommeil à la phantaſie & à la memoire : comme nous deduirons plus amplement ci-apres en ſon lieu.

VI. Si au contraire le ſens commun auec tous les ſens exterieurs, ou aucuns, voire vn ſeul d'iceux, ſont libres & deſliés, & les autres attachés, c'eſt vrayement veiller, quoy qu'aucunefois la pluſ-part des ſens eſtās aſſoupis il nous ſemble que ce que nous perceuons par les autres, ſoit en ſonge : comme veoir de la lumiere dans la

chambre, ouïr le chant du coq, les abois des chiens, le son d'vne cloche, & autres choses semblables. Car tout ainsi qu'il nous aduient quelquefois que pensans profondement à quelque chose d'importance nous perceuons legerement des choses lesquelles nous ne sçauons aprés si nous auons vrayement perceües par les sens exterieurs ou seulement pensées : de mesmes arriue-il qu'estans à demi assoupis du sommeil nous perceuons vrayement des objets par les sens exterieurs, lesquels aprés que nous sommes entierement esueillés, nous croyons seulement auoir songés. Et quoy qu'il n'y ait celuy, s'il y a prins garde, à qui cela ne soit quelquefois aduenu : si est-ce qu'il ne sera pas hors de propos

Aristot. cap. 3. de somniis.

Cardan. cap. 43. lib. 8. de rer. var. d'en donner vn exemple que i'ay tiré de Cardan qui le rapporte de Petrus Bellonius, personnage notable, lequel l'a escrit de soy-mesme. Ce Bellonius estant à Corcire entendit sur l'aube du iour vn grand bruit & tumulte à la rue, & s'estant leué en sursaut encore à demi endormi mit la teste à la fenestre & vid entre autres choser des femmes toutes esplorées, & descheuelées qui couroient çà & là en desordre: & puis se recoucha & rendormit. Tantost apres il se leua auec céte croyance qu'il auoit songé cela mesmes qu'il auoit vrayement ouy & veu, & neantmoins le racomptoit à son hoste & autres, comme vn songe estrange qui luy auoit donné de l'ennuy en son esprit. Mais

ayant appris d'eux que c'estoit chose certaine & veritable, qui s'estoit ainsi passée la nuict deuant, non pas songe ny mensonge, il en demeura bien estonné.

La mesme chose arriue souuent à ceux qui sont yures par ce qu'ils ont les sens troublés, à demi-assoupis & saisis par les fumées du vin: lesquelles estant tantost aprés dissipées, ou consumées, ils croyent seulement auoir songé les choses qu'ils ont apperceuës, ou faites pendant leur yuresse. VII.

On me pourroit encore demander icy, comment est-ce que certaines personnes parlent en dormant, & respondent quelquefois si on les interroge. Et à la verité il n'y a point de doubte qu'elles ne puissent par- VIII. *Aristot. cap. 3. de somniis.*

ler & begayer en dormant, tout aussi bien que marcher & mouuoir quelque membre ; parce que la faculté mouuante n'est pas tousiours attachée, encore que les sens exterieurs le soiét, comme nous dirons encore au chap. suiuant : mais de respondre à propos à ce dont on est interrogé, cela ne se peut en dormant : dautant que pour respondre à propos, il faut ouyr & entendre, & par ainsi le sens de l'ouïe, & le sens commun sont libres & desliés : & cela mesmes est plustost veiller que dormir, quoy que les autres sens soient entierement estoupés. Toutefois par charmes & sortileges, on fait respondre à propos ceux qui dorment : & dit-on que le cœur d'vn geay a céte vertu : mais ie n'en croy

rien si on n'y adiouste des charmes.

Ces choses donc se font en IX
veillant, puis qu'elles sont perceuës par les sens exterieurs, lesquels, ensemble le sens commun, sont entierement liés & assoupis pendant le vray sommeil, en sorte qu'ils ne peuuent exercer leurs fonctions, ny perceuoir aucuns objets. Ie veux parler en suite de ceux qui sont plus que cela, estant neantmoins entierement endormis.

De ceux qui se leuent, marchent, grimpent, & font d'autres semblables actions en dormant.

CHAP. VI.

I. Merueilleuses actions d'aucuns en dormant. II. Actions perilleuses. III. Raison de Cœlius Rhodiginus. IV. Autre raison plus claire de Leuin Lemne. V. Consideration particuliere de ceux qui font des actions perilleuses en dormant. VI. Comment on remarque que telles actions se font en dormant. VII. Pourquoy la faculté sensitiue n'exerce en dormant sa fonction en ces personnes-là comme fait la sensitiue. VIII. Pourquoy telles personnes à leur resueil ne se souuiennent point des actions sus-dites comme elles font des songes.

I. *Aristot. cap. 2. de som. & vigil.* C'Est chose bien plus estrange (aussi est-elle plus rare) qu'il y a des personnes, lesquelles se leuent de nuict estant endormies, qui vont & viennent, qui tracassent & puis se retirent, comme lon a escrit d'vn Theon Stoicien : & mesmes aucunes qui mettent la main aux armes, comme

comme i'en ay veu d'autres qui se ruent sur ceux qui couchent auec elles & font leurs efforts pour les estrangler, & l'ay esprouué non sans danger couchant auec vn ieune gentil-hõ Gascon, en compaignie du quel i'allois à Paris : neantmoins il est d'ailleurs de tres-bon naturel, tout noble, & plein de courtoisie & modestie : mais il m'aduertit vn peu trop tard de céte imperfection, s'excusant sur ce que cela luy arriuoit fort rarement.

Il y en a encore d'autres qui descendent par les fenestres, qui grimpent par les murailles, qui passent les riuieres à nage qui vont & viennent & s'exposent en dormant à des perils que les plus agiles n'oseroient entreprendre en veillant com- II.

me nous lisons d'vn esclaue de Pericles Athenien: & d'vn autre qui se leuoit quelquefois la nuit d'aupres de son compaignon, & quoy qu'il ne sceust nullement nager veillant, passoit à nage tout endormi vne riuiere prochaine. Ce que son compaignon ayant obserué le suiuit vne nuict pour veoir qu'il deuiendroit & le voiant auant dans l'eau, craignant le peril, l'appella à haute voix & le paure homme s'estant esueillé se noia soudain.

III. Cæl. cap. 4. lib. 30. lect. antiq.

Or la raison de ceci est, selon l'opinion de Cœlius Rhodiginus, qu'il y a vne grande commotion & troublement au cerueau de telles personnes, non toutefois si forte au pris de l'estoupement des sens, qu'elle puisse rompre le sommeil.

Leuin Lemne profondant IV.
plus auant cete matiere tient
que telles personnes sont d'vne complexion fort chaude & pleines d'vn sang escumeux & d'esprits fort boüillans lesquels montans au cerueau esmouuent les facultés de l'ame aux actions sus-dites: de sorte que le corps par l'impulsion & agitation de ces esprits animaux, esquels consiste la force des nerfs, des muscles & du mouuement, est porté, mesmes pendant le sommeil, & contremont & à val à tous ces effects estranges, qu'en veillant elles n'osent entreprendre en apprehendant les euenemens perilleux.

Leuin. Lemn. cap. 5. lib. 2. mirabil. occult.

Mais encore remarque-il V.
particulierement que ceux qui grimpent ainsi par les murail-

les, descendent par les fenestres, montent sur les toicts & font telles autres actions en dormant, sont ordinairement en la fleur de leur âge & ont vn corps rare, gresle, agile, aërien & venteux : & d'ailleurs ont l'esprit bouïllant, ardant & actif : de sorte que tout ce qu'ils empoignent ils le serrent fort estroitement, marchent sans apprehēsion de peril quelconque, & d'vn pas lent & tardif s'accrochent fermement des mains & des pieds, & se soustiennent & balancent legerement & agilement en l'air.

Or que tout cela se face en
VI. dormant il est aisé à iuger de ce que si on les appelle & crie sur ces entrefaites ils chéent tous estourdis en s'esueillant : mais si on les laisse faire ils se recou-

chent tout bellement: & neãtmoins apres qu'ils sont esueillés ils ne se ressouuiennẽt point de ce qu'ils ont fait en dormant.

Mais pourquoy est-ce (dira quelqu'vn) que la faculté sensitiue n'opere aussi bien par le moyẽ des esprits animaux que fait la motiue: C'est pourautant que le cõduit de la faculté motiue est differẽt des organes des sens, & neãtmoins plus ample & plus large: tellement qu'il est plus aisé aux esprits animaux de s'escouler par celuy-là que par ceux-ci. VII

Mais pourquoy est-ce encore que ces gens-là ne se ressouuiennent point de ce qu'ils ont fait pendant ces esmotions & lors qu'ils sembloient veiller: & neantmoins se ressouuiennent bien de leurs songes? C'est à VIII

cause que pendant les actions sus-dites les sens sont en trouble, en esmotion & confusion, laquelle fait perdre la souuenance & des songes & des choses vrayes ensemble, Mais lors qu'à la phantasie se presentent quelques objets en songe pendant que les autres sens sont liés & assoupis sans aucun trouble, la memoire les retient & conserue si bien qu'estans esueillés on s'en ressouuient encore.

IX. Or quoy que le sommeil nous soit donné de nature pour le soulagement de l'ame & du corps : si est-ce qu'il n'en faut point vser outre mesure, estant aussi dangereux en son excés & plus que la veille mesme : ainsi que ie veux monstrer en suite, & puis nous distinguerons le

temps propre au sommeil & à la veille l'vn de l'autre.

Combien est nuisible l'excés au veiller & au dormir: & de ceux qui ont dormi plusieurs années sans interruption.

CHAP. VII.

I. Combien les veilles excessiues sont nuisibles. II. Que le sommeil excessif est aussi tres-pernicieux. III. Qu'il faut beaucoup plus veiller que dormir. IIII. Continence de Platon en son viure & en son dormir. V. Comment Aristote euitoit le trop profond & long sommeil. VI. Galien a vescu 140. ans par le moyen de sa continence. VII. Arsenius ne dormoit qu'vne heure le iour, & la nuict. VIII. Scanderbeg deux heures. IX. Du sommeil merueilleusement long d'Epimenides & autres.

I. Comme nul excés n'est bon ny loüabbe en la moralité, aussi n'est-il point és choses naturelles. Mais encore particulierement n'y a-il rien de plus nuisible à la santé des hommes, que le trop veiller & le trop dormir. Car (ainsi que nous enseignent les Medecins) les veilles trop longues nuisent grandement au corps: dautant qu'elles consument les bonnes humeurs, & les esprits animaux & vitaux, qu'elles nous maigrissent & attenuent, qu'elles causent des crudités en l'estomach par la dissipation de la chaleur naturelle qui ne peut exercer sa fonction en la concoction, qu'elles excitent la bile, engendrent des fiebures, des goutes, & debilitation des nerfs, & des muscles, & con-

Hippocr. lib. 2. Aphor. 3. Galen. lib. 12. meth. med. & 3. de san. tuen. Paul. Ægin. lib. 1.

duisent souuent à la folie.

Le sommeil excessif n'est pas II.
moins dangereux & nuisible au corps & à l'ame, dautant qu'il relasche trop les membres, qu'il appesantit la teste. qu'il rend la personne stupide, paresseuse, oublieuse & encline à toute sorte de vices, & mesmement à la luxure.

Mais l'vn & l'autre excés III.
estant bien consideré, & nostre vie (comme nous auons dit ci-deuant) n'estant qu'vne vraye veille, & le sommeil l'image de la mort, ou (comme disoit Ariston) vn seuere publicain ou gabelleur qui exige de nous & emporte la plus grand' partie de nostre vie: il est seant & raisonnable que nous donnions plus de temps à la veille qu'au sommeil. Car si nous dormons

la moitié de la vie, & employons partie de l'autre moitié à nous habiller, à manger & boire, & à tant de diuertissemens inutiles, combien peu de temps nous restera-il pour estre dits proprement & vrayement viure? la moindre partie de la vie ne sera-elle pas pour la vie mesme? Quand les nuicts seront donc longues, il en faut employer vne partie au trauail, afin que pour le plus le sommeil ne nous desrobe que le quart de nostre vie, ou quelque heure dauantage. *Et que* (comme dit tres-bien S. Bernard) *ce soit le repos d'vn corps lassé non pas la sepulture d'vn corps entierement estouffé: non pas l'extinction, mais bien la reparation des esprits.* Ce que ceux-là qui nous en ont laissé les preceptes ont eux-mesmes le

D. Bernar. ad fratres de monte.

mieux practiqué.

Platon sçachant bien que la sobrieté est contente de peu de sommeil n'auoit pour son ordinaire que du pain brun, & des oliues à manger, & de l'eau à boire, & ne dormoit qu'autant que la necessité le requeroit pour la conseruation de sa santé : & nous admoneste en ses liures des Loix de nous leuer la nuict pour trauailler & vaquer, soit aux affaires publiques, soit aux priuées, chacun suiuant sa condition : adjoustant à cela que pendant le sommeil vn homme n'est pas plus à estimer que s'il ne viuoit point du tout. IV. Cæl. Rhodi. cap. 9. lib. 30. antiq. lect. Plato. 7. de legib.

Aristote (qui a le plus haut philosophé) auoit accoustumé en dormant de tenir en l'vne de ses mains vne bale de cuiure, & au dessoubs vn bassin de mes- V. Laërt.

me matiere, afin que lors qu'il seroit saisi d'vn trop profond sommeil, la bale luy eschapant de la main, & tombant dans le bassin il fust esueillé par le bruit & resonnement du coup.

VI. La sobrieté & continence au manger, boire, & dormir estoit si bien reglée en Galien le Medecin, qu'il en a vescu cent & quarante ans en parfaite santé, n'ayant defailli que par vne extreme & decrepite vieillesse sans autre symptome de maladie: & dit on de luy, que toute sa vie il eut son haleine douxflairante & souëfue.

VII. Arsenius precepteur des Empereurs Honorius & Arcadius, personnage de rare sçauoir, & de bonne vie, qui fut depuis moine, ne dormoit ordinairement qu'vne heure le

iour & la nuict.

Scanderbeg ou Castriot (du- VIII.
quel les heroïques exploits
sont en la bouche de tous les
hommes) ne dormoit d'ordinaire
que deux heures. Aussi
faut-il qu'vn grand Capitaine
soit autant veillant que vaillant.
C'est pourquoy Agamemnon
est reprins dans Homere
de ce qu'il dort toute la nuict.

Homer. 2. Iliad. Eccles. 3. 32. Prouer. 8. Mat. 24. 25. 26. Luc. 12. 21. Marc. 13.

Et pour trencher court ce
discours il n'y a rien de plus singulierement
recommandé és
saintes escrirures que le veiller.

IX.
Toutesfois nous lisons qu'il
y a eu certains personnages lesquels
par quelque cause occulte,
ou par permission de Dieu,
ont dormi si long temps que
c'est chose recitée entre les
merueilles. Pausanias escrit
qu'Epimenides de Crete, ayant

Apocal. 3. 16. 1. Petr. cap. 5. 1. Corin. cap. 10. 15. 16. Coloss. cap. 4.

esté enuoyé par son pere querir vne brebis aux champs, il se retira dans vne grote pour euiter le chaud du midy, où il fut saisi d'vn si profond & long sommeil qu'il y dormit l'espace de 40. ans, ou selon Pline, 57. & selon d'autres encore dauantage. Estant esueillé il s'en alloit chercher la brebis: mais il trouua toutes choses changées aux champs & encore plus à la ville: & luy mesme fut en telle admiration par toute la Grece qu'on le tenoit pour vn Dieu. Les sept dormans Ephesiens (desquels l'histoire est aussi memorable qu'admirable) fuyans la cruelle persecution de l'Empereur Decius se retirerent aussi dans vne grote, où ils dormirent iusques à l'an 30. de l'Empire de Theodose le jeu-

Plin. c. 57. lib. 7.

ne, qui sont 196. ans. S'estans esueillés vn iour de Pasques bien sains & dispos, leurs vestemens (chose merueilleuse) nullement gastés, & croyans n'auoir dormy qu'vne nuict seulement, ils s'en allerent dans la ville d'Ephese resolus mieux qu'au-parauant d'endurer le martyre pour la foy Chrestienne: mais il trouuerent toutes choses changées, & l'Eglise Chrestiẽne en meilleur & plus asseuré estat. Leurs habits, leur discours & notamment la marque de leur monoye, donna cognoissance qu'ils auoient esté du temps de ce tyran Decius. Leurs noms estoient, *Maximianus*, *Malchus*, *Martinianus*, *Dionysius*, *Ioannes*, *Serapion*, *Constantinus*. Cela arriua selon Sigebert l'an de nostre salut 447.

Cranzius escrit qu'vn ieune escholier dormit l'espace de sept ans dans vn armoire, où ayant esté trouué encore ne le pouuoit-on esueiller à force.

Cranzius 6. 39. lib. 8. Vandal.

Ie n'ay que faire de mesler parmy les vrayes histoires le sommeil fabuleux d'Endymiõ le bien-aymé de la Lune: par lequel aucuns entendent vne tres-lourde paresse & faitardise, parce que les rais de la Lune engourdissent & appesantissent: d'autres vne continuelle contemplation des corps celestes & particulierement de la Lune.

Pausan. in princ. Eleac. Cic. 1. Tuscul.

Disons maintenant quel tẽps est le plus conuenable à la veille & quel au sommeil.

Quand est-ce qu'il faut veiller ou dormir.

Chap. VIII.

I. *Hippocrates enseigne qu'il faut veiller le iour & dormir la nuict.* II. *Argument* 1. *pour monstrer qu'il faut veiller le iour.* III. *Autres argumens pour cela mesme.* IV. *Argumens pour monstrer qu'il faut prendre le sommeil la nuict.* V. *Qu'à céte cause les Poëtes ont appellé le sommeil fils de la nuict.* VI. *Vanité de ceux qui font de la nuict le iour.* VII. *Exceptions.* VIII. *Que la coustume se tourne en vne autre nature.* IX. *Qu'il est dangereux de laisser vne coustume inueterée quoy que mauuaise.* X. *Les malades n'aians repos peuuent dormir en tout temps.* XI. *Le mesme est des vieilles gens.* XII. *Le sommeil interrompu la nuict se doibt reparer le matin.* XIII. *Pourquoy le sommeil du ma-*

tin est le plus agreable. XIV. *Pourquoy le sommeil est dangereux apres le repas.* XV. *Pourquoy apres la seignée.* XVI. *Pourquoy apres la medecine s'il n'est court & leger.* XVII. *Quelle aßiete il faut tenir en dormant.*

I. CE grand & admirable oracle de la Medecine Hippocrates parlant du temps conuenable à la veille & au sommeil, dit ainsi: *Il est bon de dormir selon la coustume & selon la nature: c'est à sçauoir veiller le iour & dormir la nuict: & est chose mauuaise & dangereuse d'outrepasser cela.* Surquoy Galien remarque qu'au temps d'Hippocrates, les hommes gardoient céte bonne coustume de veiller & dormir selon la nature.

Hippocr. prognost. 3. lib. 2.

Galen. ibid.

II. Or que céte coustume de veiller le iour & dormir la nuict, soit selon la nature, il me

sera bien aisé de le monstrer par des argumens inuincibles. En premier lieu donc les hommes veillent lors que la chaleur naturelle, qui estoit pendant la nuict resserrée à l'interieur, est espandue par toutes les parties du corps. Or la chaleur naturelle est espandue le iour par toutes les parties du corps, la chaleur du Soleil la retirant à soy, comme son semblable, c'est donc le iour que les hommes doiuent veiller.

D'ailleurs il faut que les hommes veillent lors qu'ils peuuent plus commodément vaquer à leurs charges & negoces. Or c'est le iour qu'ils y peuuent plus commodément vaquer, à cause de la commodité de la lumiere. C'est donc le jour qu'ils doiuent veiller. A III.

cela nous pouuons encore adiouster la consideration de la santé, qui requiert que nous veillions plustost le iour que la nuict pour la raison qui sera raportée en suite afin de monstrer que les veilles nocturnes sont dangereuses.

IV. De mesmes nous pouuons dire que le sommeil est propre & naturel à la nuict, tant à cause que par l'absence du Soleil la nuict estant froide & humide & la chaleur naturelle renfermée au dedans du corps, les veilles sont dangereuses, que par ce que la lumiere celeste nous deffaillant lors que le Soleil se retire & s'esloigne de nostre horizon, nous deuons nous retirer & nous reposer. Ce que mesmes nous enseignent les bestes, lesquelles gardent le mieux

les regles de la nature. Et les Plin. lib. 6. histor. natur. cap. 22.
habitans de l'isle de Taproba-
ne, quoy que barbares, sont
loüés de ce que iamais ils ne
dorment le iour.

V. Ce beau precepte nous est aussi representé par les fables des anciens Poëtes, qui feignent que le sommeil est fils de la nuict : pour nous apprendre que c'est la nuict qui est le vray temps du sommeil & du repos.

VI. C'est pourquoy i'ay pitié de la vie des courtisans, lesquels au grand détriment de leur santé font de la nuict le jour, & du jour la nuict, à l'imitation de ces Lychnobies ou lanterniers, lesquels Seneque disoit viure contre nature. Ce que ie croy qu'ils practiquent ainsi (comme faisoit l'Empereur He- Sen. epist. 123. lib. 22.

liogabale) pour monstrer qu'ils se plaisent à renuerser tout bon ordre: ou bien possible pour la honte qu'ils ont que le Soleil ne descouure leurs actions desreglées. Cela soit dit sans offenser particulierement personne.

VII. Car ce que nous venons de dire du temps conuenable au sommeil & à la veille doit estre prins pour vne regle generale, laquelle neantmoins reçoit plusieurs exceptions pour diuerses causes, desquelles ie veux deduire les principales & plus ordinaires.

VIII. Pour la premiere de ces causes-là i'establis la coustume, laquelle (quoy que mauuaise) gaigne quelquefois tant sur son subiet qu'elle se tourne comme en vne autre nature: de sorte que venant à estre interrompue

il y a danger que tel changement n'altere la santé. sur lequel subiet ie diray en passant que i'ay veu & voy ordinairement que les estrãgers qui nous visitent en nostre Gascoigne & particulierement en la ville de Condom s'esmerueillent de ce que toute sorte de gens, hommes & femmes & mesmes les vieillards decrepités boiuent de nos vins puissans, genereux & fumeux à grands traits apres disner, apres le souper plus souuent & sur le poinct mesmes qu'ils se couchent sans que tels excés alterent aucunement leur santé: au contraire ils tiennent que s'ils n'en vsoiẽt ainsi, l'estomach trouueroit à dire céte curée. Tant la coustume peut sur la complexion des hommes.

IX. Ainsi donc ceux qui ont accoustumé de dormir apres le repas, trouuent ce repos à dire quand ils viennent à l'interrompre. Et combien que i'estime qu'ils feroient beaucoup mieux de laisser peu à peu céte mauuaise coustume : si est-ce que cela ne se feroit pas sans danger, ainsi que dit Hippocrates : adioustant à cela, comme pour exemple, vne autre ordonnance qui possible semblera estrange. C'est (dit-il) que ceux lesquels n'ont point accoustumé de disner (car anciennement la sobrieté estoit si recommandée qu'on ne faisoit estat que du soupper) & neantmoins disnent, doiuent aussi dormir apres le disner tout ainsi qu'aprés soupper, afin de reparer ce changement

Hippocr. lib. 2. de rati. victus aniborum.

ment par vn autre, & que l'estomach soit aidé par le moyen du sommeil pour trauailler à la digestion apres l'vn & l'autre repas.

X. En second lieu nous pouuons rompre céte regle generale en faueur des malades, lesquels ne pouuans pas dormir la nuict cherchent & prennent leur repos lors & comme ils peuuent. Ce que leur permet aussi le mesme Hippocrates patron de la Medecine. *Hippocr. lib. 8. de meth. med.*

XI. La troisiesme excuse doibt estre pour les vieillards. Car la vieillesse estant vne vraye maladie, (comme dit le Comique) & mesmes si incurable qu'infailliblement elle traine son subjet à la mort, il est raisonnable que les personnes vieilles iouissent de mesme priuile- *Terent. in Phormi.*

ge que les autres malades, & ne pouuant gueres dormir ni la nuict ni le iour, à cause de leur seicheresse, il est de necessité qu'elles prennent le sõmeil lors qu'il se presente.

XII. La cinquiesme exception est que si le sommeil est interrompu la nuict pour quelque cause que ce soit, Hipocrate permet de dormir trois ou quatre ou enuiron cinq heures du matin. Car ainsi ont interpreté les autres Medecins ces siens termes, *Il n'y a point de danger de dormir le matin iusques à la troisiesme partie du iour*: pour-ce qu'au climat où Hippocrates habitoit les iours ne sont iamais plus courts que d'enuiron onze heures, ny plus longs que d'enuiron quinze: tellement qu'enuiron quatre ou cinq

Hippocr. prognost. 11. lib. 2.

heures reuiennent à la troisiesme partie du jour.

XIII. Ie veux dire ici en passant que le sommeil du matin est plus agreable que celuy de la nuict, par ce que le Soleil remontant en nostre hemisphere & s'approchant de nous esmeut doucement en nos corps des vapeurs qui prouoquent le sommeil.

XIIII. Ie n'ay point deliberé de faire ici entierement le Medecin: toutefois puis que le discours nous y conduit il faut encore bailler quelques preceptes pour la santé touchant ce subjet. Le premier est tout commun & sceu des plus ignorans, & mesmes Plaute l'a remarqué en ses jeux Comiques: qui est que soudain ou peu de temps apres le repas le

Plautus in Mostellar.

ſommeil eſt dangereux à toutes perſonnes. Car il y faut (dit treſ-bien Plutarque) quelque eſpace de temps & quelque interualle entre le repas & le ſommeil : & ce afin que le ſommeil ne haſtant par trop la concoction, les fumées & vapeurs cruës ne ſaiſiſſent le cerueau & appeſantiſſent la teſte auec beaucoup d'eſtourdiſſement & de trouble, qui cauſe apres diuerſes maladies treſ-pernicieuſes.

Plutar. de valet. tuen.

XV. Le ſecond eſt qu'il ſe faut ſoigneuſement garder de dormir apres la phlebotomie ou ſeignée : afin que la chaleur eſtant affoiblie ne vienne à s'eſteindre, & les eſprits qui ſont diminués ne ſoient eſtouffés & accablés par les fumées & vapeurs qui gaignent & ſaiſiſ-

Fernel. cap. 16. lib. 2. meth. meden.

sent les conduits des sens pendant le sommeil.

Pour le troisiesme, les Medecins tiennent qu'apres auoir prins medecine il est beaucoup meilleur de veiller que de dormir. Toutefois si le sommeil presse (comme il aduient d'ordinaire) il n'y a point de mal de sommeiller vn petit & legerement enuiron demy heure aprés la prise de la medecine: dautant que par ce leger & court sommeil la vertu de la medecine s'augmente & se fortifie dauantage à l'aide de la chaleur naturelle. Mais aussi tost qu'elle commence à operer il faut veiller iusqu'à ce que l'operation soit acheuée: par ce qu'autrement le sommeil trop long ou trop profond arresteroit le cours & la force de XVI. *Fernel. cap. 14. lib. 3. meth. med.*

la purgation medecinale.

XVII. Il ne sera pas hors de propos de dire ici brefuemẽt quelle assiete il faut tenir en dormant. Est donc vtile à la santé de se coucher plustost sur le ventre que sur le dos pour fortifier dauantage la chaleur naturelle dans l'estomach & intestins, afin de mieux cuire & digerer la viande. Ioinct que le coucher sur le dos eschauffe les reins, cuit le phlegme dans iceux, dont s'engendre la grauelle: & d'ailleurs telle assiete produit des incubes & phantosmes, mesmement aux personnes voraces ou chargées de mauuaises humeurs. Il est bon aussi de se coucher au premier somme sur le costé droit afin de fortifier la chaleur du foye lors qu'il trauaille à la seconde con-

coction, & pour euiter aussi que le cœur ne soit affaissé du poids des viandes de l'estomach, & des intestins, auant qu'ils les ayent cuites.

Or ces preceptes ainsi exposés pour la conseruation de nostre santé: recherchons vn peu les causes pour lesquelles certaines personnes sont plus sommeilleuses les vnes que les autres.

Pourquoy est-ce que certaines personnes sont plus sommeilleuses les vnes que les autres.

Chap. IX.

I. *Pourquoy les femmes sont plus sommeilleuses que les hommes.* II. *Pourquoy les petis enfans sont fort sommeil-*

leux au contraire des vieillards. III. *Pourquoy les Nains.* IV. *Pourquoy ceux qui ont les veines menues.* V. *Pourquoy les personnes grasses & repletes.* VI. *Pourquoy les oisiues.* VII. *Pourquoy les joyeuses.* VIII. *Pourquoy les goulues & yuroignes.* IX. *Comment aucunefois l'excessiue repletion des viandes empesche le sommeil.* X. *Pourquoy ceux qui habitent les lieux froids & humides sont plus sommeilleux que ceux qui habitent les lieux chauds.* XI. *La difference du sommeil ès quatre saisons de l'année.*

LAissant à part plusieurs maladies qui rendent les personnes sõmeilleuses ou veillantes outre leur naturel, i'en deduiray dix autres causes remarquables, quoy que i'en aye touché aucunes en mes questions naturelles.

I. En premier lieu donc le sexe peut beaucoup en ces effects. Car les femmes sont plus som-

meilleuses de leur nature que les hommes, à cause qu'elles sont plus humides & plus froides: & l'humidité est la matiere du sommeil, & la froideur la cause qui fait prendre & congeler en eau les vapeurs, lesquelles estoupant les conduits des sens, causent le sommeil.

En second lieu l'aage est fort considerable. Car les petits enfans sont fort sommeilleux, & les personnes vieilles au contraire ne peuuent gueres dormir. Laquelle diuersité procede de ce que les enfans sont fort humides, & neantmoins abondans en chaleur naturelle : laquelle euapore grand' quantité de céte humidité, & l'enuoye au cerueau: de sorte que les conduits par lesquels les esprits animaux s'escoulent du cerueau és II.

autres parties du corps en e-
stans estoupés ils s'endorment
aisément. Et pour céte mesme
cause le bercer agitant & mou-
uant ces humeurs, les fait en-
dormir. Et mesmes il n'y a rien
qui les remette plustost lors
qu'ils sont malades que fait le
Galen. lib. 2. prorrh. cōment. 29. sommeil, ainsi que Galien nous
enseigne. Les personnes vieilles
au contraire sont seiches & ont
fort peu de chaleur naturelle, à
raison dequoy la matiere & la
cause du sommeil leur defail-
lant, elles ne peuuent gueres
dormir. Or quand ie dis que les
personnes vieilles sont seiches,
i'entens (comme i'ay dit ail-
leurs) qu'elles n'ont gueres d'hu-
mide radical, ny de bonnes hu-
meurs, qui sont la matiere du
sommeil, combien que d'ail-
leurs ils abondent en excre-

mens & mauuaises humeurs qui sont la matiere des rheumes & catarrhes.

III. Au troisiesme rang ie veux loger les Nains pour estre plus sommeilleux, que les personnes bien proportionnées. Ce qui procede de la grosseur de leur teste. Car les Nains ayant ordinairement la teste fort grosse à proportion du reste du corps, elle à besoing aussi de plus grande nourriture. Comme donc grand' quantité d'alimēt monte à la teste, aussi fait par mesme moyen grand' quantité de vapeurs, lesquelles la chaleur ne pouuant si tost consumer ny dissiper, elles tiennent d'autant plus long temps les sens liés par le sommeil.

Cæl. Rhodig. cap. 3. lib. 6. lect. antiq.

IV. Au quatriesme ie veux mettre ceux qui ont les veines me-

Aristot. cap. 3. de somno & vigil. & Cæl. Rhod. ibid.

nues, lesquels sont beaucoup plus adõnés au sõmeil que ceux qui les ont grosses : & ce à cause (dit le Philosophe) que les fumées & vapeurs qui ont monté au cerueau ayant estoupé les conduits des sens, ne peuuent point s'escouler, ny estre dissipées par la chaleur si aisément que si les voyes estoient amples & larges. Tout ainsi donc qu'il y faut plus de temps à oster la cause du sommeil, aussi l'effect en dure plus longuement.

V. Pour le cinquiesme les personnes grasses & repletes sont ordinairement plus sommeilleuses que les maigres & gresles : dautant qu'outre ce qu'elles sont remplies de grand' quãtité d'humeurs qui causent le sommeil : d'ailleurs aussi elles sont plus pesantes & assoupies,

& recherchent plus leur aise & le repos qui est compagnon du sommeil. Les personnes maigres au contraire sont actiues & laborieuses, & l'actiõ & mouuement romp & interromp le sommeil.

Par mesme raison nous pouuons placer en suite au sixiesme rang les personnes laborieuses & oisiues: celles-ci pour estre plus sommeilleuses, à cause qu'elles ramassent grãd' quãtité d'humeurs par leur oisiueté & recherchent trop le repos: & celles-là pour estre plus vigilantes à cause de l'action & trauail lequel interromp le sommeil. VI.

Pour le septiesme les personnes d'humeur ioieuse & qui sont en prosperité sont plus adonnées au sommeil que les VII.

melancholiques & celles qui sõt affligées de quelque grãd' aduersité: à cause que celles-ci ont du trouble, inquietude & agitation d'esprit, & celles là ioüissẽt d'vne douce tranquillité & repos.

VIII. Pour le huictiesme les personnes goulues & notamment les yuroignes sont plus endormies que les sobres: & ce dautant que de grand' quantité de viande, & notamment du vin, s'esleue grand' quantité de vapeurs, lesquelles prouoquent le sommeil, en la maniere que nous auons ci-dessus monstré. Et les personnes sobres par vne raison contraire sont fort vigilantes.

IX. Toutesfois il faut icy remarquer encore que si l'estomach est excessiuement chargé de

viandes & de vin, cét excés mesme pourra estre cause du retardement du vray sommeil, par le trop grand ramas de fumées & vapeurs. Car comme par vne trop grande affluence d'huile la lampe s'esteint, ainsi le sommeil est empesché par vne trop grande quantité de fumées, & vapeurs qui peuuent bien troubler les sens, corrompre la digestion, esteindre la chaleur naturelle, engendrer des crudités, des trenchées, des douleurs & pesanteurs de teste, mais non pas vn vray & salutaire sommeil.

Pour la neufuiesme cause ie tiens que le lieu de l'habitation peut rendre vne personne plus ou moins sommeilleuse selon le temperament du climat. Car il est certain que ceux qui habi- X.

tent és païs froids & humides ſont fort adonnés au ſommeil: & ceux qui habitent és païs chauds & ſecs ſont fort vigilans: & ce dautant que (comme i'ay dit ci-deuant) le froid & l'humidité induiſent le ſommeil.

XI. Pour la dixieſme & derniere cauſe nous pouuons adiouſter que les diuerſes ſaiſons de l'année nous rendẽt plus ou moins ſommeilleux. Et ſans doubte le temps pluuieux nous conuie plus au ſommeil à cauſe de l'humidité que le temps ſec & ſerain: Mais en general nous ſommes plus adonnés au ſommeil en hyuer qu'en eſté tant à cauſe de la froideur & humidité deſquelles procede le ſommeil, & qui predominent en céte ſaiſon-là, qu'à cauſe auſſi que les

Hippocr. aphor. 15. lib. 1. & ibi. Galenus

nuicts estant fort longues nous induisent à vn plus long repos. Ioinct que par l'antiperistase la chaleur se saisissant des parties interieures du corps nous mãgeons plus, digerons mieux, & par mesme moien plus grãd' quantité de fumées & vapeurs s'esleuent au cerueau, lesquelles prouoquent vn plus long sõmeil. Pour le regard de l'esté il arriue aucunefois que pendant les plus aspres chaleurs du soleil qui excite en nous des vapeurs auec quelque violence nous nous endormons d'vn sõmeil fort pesant. Au printemps le sommeil du matin est plus doux & agreable, qu'en nulle autre saison de l'année à cause du temperament de céte saison, & mesmement au matin que la chaleur du Soleil estant

fort temperée induit doucement le sommeil. L'automne estant humide, nous rend d'autant plus sommeilleux : & mesmement sur la fin, lors que les froids commençans à predominer en l'inferieure region de l'air, la chaleur naturelle se retire à l'interieur par l'antiperistase. Voilà ce que i'auois à dire generallement de la veille, & du sommeil, & particulierement en ce qui regarde les hommes. Maintenant ie veux aussi particulariser les causes de la veille & sommeil d'aucuns animaux en ce qu'ils sont merueilleusement differents des autres.

De la veille & du sommeil estrange d'aucuns animaux.

CHAP. X.

I. *Nostre negligence à la recherche des causes.* II. *Considerations sur le Coq.* III. *Sur lesquelles I. de l'Escale reprend les autres sans rien resoudre.* IV. *Deux raisons touchant le frequent resueil & chant du Coq.* V. *Que les animaux mussés & les serpents demeurent assoupis pendant l'yuer.* VI. *La raison de tel assoupissement & que ce n'est pas vn vray sommeil.* VII. *Le lieure dort les yeux à demi ouuerts.* VIII. *Lieure dormant, ancien prouerbe.* IX. *Pourquoy le lieure a la veuë courte.* X. *D'ou vient que les ourscns dorment quatorze iours apres leur naissance.*

I. Certainemẽt la nature est merueilleusement diuerse & diuersement merueilleuse & semble se plaire principalement à la varieté en toutes choses depuis les plus grandes jusques aux plus petites. Mais pource que les effects nous sont ordinairement & familierement en objet nous sommes negligents à la recherche des causes, en la cognoissance desquelles gist la vraye & parfaite science.

II. Il n'y a point d'animal priué & domestique que nous oyons & voyons gueres plus souuent que le Coq: mais il n'y en a pas vn (que ie sçache) en la nature duquel, les veilles & interruption frequente du sommeil, & le chant en ce qu'il marque les heures & sert d'horologe,

ſoient ſi admirables, & les cauſes de toutes ces choſes ſi occultes.

III. *Scali. exercit.* 239.

Iules de l'Eſcale (que ie ne nõme gueres ſans quelque tiltre d'honneur) conſiderant les conditions & proprietés ſuſdites en cet animal, reprend ceux qui les veulẽt attribuer au deſir venerien, comme à la verité le Coq eſt fort laſcif. Car (dit-il) pourquoy eſt-ce que cet appetit l'eſmouuroit ainſi veu qu'il a nuict & iour les poules prés de ſoy ? Ioinct qu'il a accouſtumé plus volontiers de chanter apres que deuant l'accouplement. Mais quoy ? l'Eſcale, en faiſant le cenſeur & reprennant les autres, que n'en rendez vous vne meilleure raiſon ? Tout ainſi que regardant de loing vn arbre il nous eſt

bien aisé à dire par negation que ce n'est ny vn homme ny vn cheual, ny vn bœuf : mais tres-malaisé d'asseurer vrayement si c'est vn poirier, vn cerisier ou vn prunier. De mesmes és choses qui sont d'vne consideration abstruse, il est bien aisé à reprendre ceux qui en rendent trop legerement raison, quoy que celuy qui reprend n'en sçache pas luy mesmes la vraye cause. Ainsi donc l'Escale a mieux aimé reprendre & censurer les autres qui ont trop hardiment & legerement parlé de ce subjet que de se rendre luy mesme subjet à la censure & à la touche.

IIII. Or en cela comme en plusieurs autres choses, ie le veux imiter & n'en dire mot de mõ iugement. Toutefois i'en veux

rendre deux raisons des anciens philosophes lesquelles ne me semblent point impertinentes. La premiere & la plus commune, c'est que le Coq est vn animal fort solaire (à cause dequoy les anciens le consacroient à Esculape:) tellement que ressentant apres minuit que le planete predominant sur sa nature remonte sur nostre horison, il s'esueille, il s'en esjouït, il chante de joye: non pas de trois en trois heures & precisément à mi-nuict, comme dit Pline (car on peut esprouuer ordinairement le contraire:) mais plustost apres mi-nuict le Soleil remontant du meridien des antipodes sur nostre horizon. L'autre resolution est de Democrite (ainsi que raporte Ciceron) lequel

Cæl. Rhodig. cap. 13. lib. 16. lect. antiq.

Cicero lib. 2. de diuinati. tenoit que le Coq saoul de dormir apres auoir parfait sa digestion (comme il a en soy beaucoup de chaleur naturelle pour bien tost cuire & digerer la viande) se resueille tout gaillard faisant retentir sa voix esclatante.

V. C'est chose certes merueilleuse que les mousches à miel & autres animaux insectes ou incisés lesquels n'ont point de sang, & mesmes aucuns ayans sang, comme les serpens, les lesards & les crocodiles des fleuues demeurent cachés dās des trous & tanieres à repos & assoupis comme d'vn sommeil si profond qu'il est tres-mal-aisé de les esueiller; & demeurent ainsi en cet estat sans rien manger enuiron quatre mois de l'an durant les froideurs les plus

plus aspres, selon que le tes- Cap. 14. & 15.
moigne Aristote en son histoi- lib. 8.
re des animaux.

VI. Ie dy qu'ils sont comme assoupis de sommeil pendant tel repos : dautant que ce ne peut pas estre vn vray sommeil, veu qu'il ne procede point des fumées & vapeurs de la viande cuisante dans les entrailles, puis qu'ils ne mangent rien durant ce temps-là : ains c'est plustost vne espece de lethargie, laquelle par la rigueur des aspres froids de l'hyuer ioincte à l'imperfection de ces animaux-là qui ont bien peu de chaleur naturelle leur saisit & assoupit tous les sens.

VII. Le vulgaire admire aussi les animaux qui dorment les yeux ouuerts, comme le lieure. Mais la raison pourquoy ils dorment

Pli. cap. 37. lib. 11. hist. natur. ainsi, c'est qu'ils n'ont pas les paupieres assez estendues & amples pour couurir entierement leurs yeux en dormant, ains les ont comme coupées & roignées.

VIII. Cœl. Rhodig. cap. 31. lib. 26. λαγωὸς καθεύδων. Aucuns de l'opinion de Xenophon, tiennent que le lieure veille les yeux fermés & dort les yeux ouuerts : & que de là est venu le prouerbe Grec, Lieure dormant, contre les personnes dissimulées, lesquelles faisant semblant de faire vne chose, en font vne autre. Mais l'experience nous fait voir le contraire : & la poincte du prouerbe ne laisse pas de demeurer en consequēce de ce que le lieure dort les yeux ouuerts : dautant qu'il semble veiller & neantmoins dort.

IX. Cela mesmes est cause que

ne pouuant entierement ciller les yeux il a la veuë courte & foible, la lumiere externe luy esblouissant sans cesse.

X. C'est aussi chose fort estrange que les oursons dorment quatorze iours apres leur naissance d'vn si profond sommeil (ainsi que dit Pline) que ny les coups ny les playes ne les peuuent esueiller. Ce que ie n'estime pas vray sommeil non plus que celuy des serpens pendant l'hyuer. Mais la cause de cecy me semble estre que les oursons à leur naissance sont des masses de chair informes, imparfaictes, & qui ont les organes des sens indisposés : estant certain que les ours forment leurs faons apres qu'ils sont nés à force de les lecher.

Plin. cap. 36. lib. 8. hist. nat.

[illegible] effe-
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] quels [illegible]
[illegible]
[illegible] & quelque [illegible]
[illegible]
[illegible] des [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] leur abondance sont [illegible]
[illegible] de [illegible] infirmes [illegible]
[illegible] & qu'ont les orga-
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] les [illegible]



LES CAVSES DES SONGES.

Discovrs II.

Chap. I.

I. L'homme desire sur tout sçauoir les choses futures. II. Moyens superstitieux des anciens pour deuiner les choses futures. III. Le but de l'Autheur en ce 2. discours. IV. Qu'est-ce que songe selon Aristote. V. Erreur d'Artemidore definissant le songe. VI. Somnium dicitur à somno. *VII. Les songes se font seulement és sens interieurs.*

1\. DE toutes les choses que nostre ame appete & souhaite le plus ardemment la cognoissance de l'aduenir est le plus important, & importun desir. Car comme elle est diuine, aussi desire-elle s'approcher le plus prés de la Diuinité, par la diuination : laquelle en sa perfection est propre au seul Createur, & par communication de grace à quelques creatures, comme aux bons Anges, & aux saincts Prophetes : lesquels pourtant ne sçauent pas toutes choses futures, comme le iour du grand Iugement, & si vn homme sera certainement sauué ou damné : ains seulement (outre les choses qui procedent des causes naturelles) celles qu'il plait à la diuine

bonté leur reueler par ſa ſouueraine & ſinguliere grace.

II. Cét ardant deſir eſt ſi inné & naturel à l'ame, que pour taſcher à l'aſſouuir, pluſieurs ont eu recours, meſmes aux vaines ſuperſtitions forgées ſur l'enclume du pere de menſonge. De là, comme d'vne Lerne de maux, ſont ſortis tant de diuers oracles truchemens de l'ennemy du genre humain, tant de colleges d'Augures, Aruſpices, Oniropoles, conjecteurs & deuins qui faiſoient eſtat & profeſſion de predire les choſes futures, par les reuelations qu'ils diſoient en auoir des Dieux, par l'inſpection & obſeruation des entrailles des beſtes ſacrifiees, par le vol, gaſouillis & trepinement des oiſeaux, par l'interpretation des

ſonges & en pluſieurs autres ſortes toutes ſuperſtitieuſes & damnables.

III. Pour le regard des ſonges, qui ſont le ſubiet de ce ſecond diſcours, ie ſçay bien que les eſprits trop curieux (deſquels le nombre eſt tres grand en ce ſiecle) aimeroient mieux que ie feiſſe icy l'Artemidore en les interpretant, que le Philoſophe en deduiſant les diuerſes cauſes de la diuerſité des ſonges, & enſeignant comment, & en quelle faculté de noſtre ame ils ſe repreſentent. Mais il n'y a remede: ne pouuant plaire à tous ie me contenteray de plaire à ceux qui ayment mieux la raiſon que la vanité, & la certitude de la verité, que la varieté de l'incertitude. Ce n'eſt pas que ie ne croye qu'il y a des ſonges

qui nous sont enuoyés de la part de Dieu, & d'autres qui nous signifient & presagent des futurs euenemens (car i'espere monstrer l'vn & l'autre:) mais ce n'est pas à dire que cela se doiue attribuer indifferemmēt à toute sorte de songes, lesquels peuuēt estre aussi differés que leurs causes sont differentes. Car tels sont les effects que leurs causes. Et comme toutes les pensées & conseils que nous auons en veillant, ne portent pas coup & ne reüssissent pas selon nostre desseing: ainsi toutes les visions que nous auons en dormant ne sont pas des certains aduis, & reuelations des choses futures. Mon but principal est donc d'enseigner qu'est-ce que songe, comment & en quelle faculté de l'ame se representent

les songes, combien il y en a de sortes, quelles sont leurs causes principales, comment ils signifient & marquent principalement la disposition ou indisposition de la personne: & pour delecter le lecteur en l'instruisant, & l'instruire en le delectant i'entre-mesleray plusieurs histoires en mon discours lesquelles seront aussi agreables que curieusement recherchées. Commençons par la definition du Songe.

IV. *Aristot. cap.3. de somniis. in f.* Le songe (dit le Philosophe) est vne vision laquelle pendant le sommeil se represente aux sens interieurs.

V. *Artemidorus. lib. 1. de somniis.* La definition qu'en baille Artemidore reuient à mesme sens, si ce n'est qu'il adiouste que telle vision signifie choses bonnes ou mauuaises. Mais ie

n'approuue point céte addition : dautant qu'il y a des songes vains qui procedent de la diuerse agitation des fumées & vapeurs qui montent de l'estomach au cerueau, meslées auec les esprits animaux : & tels songes ne peuuent certainement signifier aucuns euenemens heureux ny sinistres.

VI. Suiuant donc la definition du Philosophe les songes se font pendant le sommeil car le songe a pris sa denominaison du sommeil, mais plus clairement en Latin qu'en François, *somnium enim à somno.* Et quoy qu'en commun langage nous disions aussi que celui là songe qui demeure coy, meditant profondement, ou se phantasiant quelque chose en son esprit, cela se dit metaphorique-

ment, comme si on vouloit dire qu'il a les sens interieurs si bandés qu'il semble plustost dormir que veiller, les sens exterieurs n'estans attentifs à nul de leurs obiets.

VII. Or céte vision que nous appellons songe, selon la susdite definition, se represente seulement aux sens interieurs; dautant que pendant le sommeil tous les sens exterieurs sont liés & assoupis. Que si vn seul des sens exterieurs estoit libre & non estoupé des susdites fumées & vapeurs, l'animal seroit dit veiller plus proprement que dormir, ainsi que i'ay monstré ci-deuant en son lieu. Il faut donc de necessité, que puis que telles visions ne se peuuent faire és sens exterieurs, pendant le sommeil elles se facent és sens

interieurs, pendant que tous, ou quelqu'vn d'iceux est entierement ou aucunement libre: en quoy y ayant certes beaucoup de difficulté, & les maistres n'en demeurant pas d'accord, il en faut discourir particulierement en suite.

En quelles facultés de l'ame & comment se font les songes.

CHAP. II.

I. *Les songes se font tous és sens inferieurs.* II. *Opinion de ceux qui tiennent que les songes se font seulement au sens commun ou à la pensée.* III. *Selon cete opinion mesme chose peut estre l'objet du sens commun & de la pensée ensemble.* IV. *Aucuns disent que les songes se font par la reflexion des images d'vn sens à l'autre.* V. *D'autres que c'est par le moy-*

en des e∫prits animaux rapportans le∫dites images. VI. *Que l'imagination & pen∫ee ne ∫ont qu'vn me∫me ∫ens.* VII. *La memoire e∫t le ∫eul thre∫or des autres ∫ens interieurs.* VIII. *La ∫u∫dite reflexion e∫t reprouuée.* IX. *Que les e∫prits animaux vagans ça & là raportent les images indifferemment à tous les ∫ens interieurs.*

I. TOus les Phili∫ophes demeurent bien d'accord que les ∫onges ∫e font és ∫ens interieurs : car ils ne peuuent cheoir és ∫ens exterieurs, attendu que (comme i'ay dit au chap. precedent) ils ∫ont tous pendant le ∫ommeil entierement a∫∫oupis & liés. Mais dautant qu'ils ne s'accordent pas du nombre des ∫ens interieurs ny du raport & con∫entement qu'il y a des vns auec les autres : au∫∫i ne peuuent ils

eſtre de meſme opinion touchant la maniere en laquelle ſe font les ſonges. Sur laquelle contention ie ne toucheray que deux opinions ſeulement les autres ne me ſemblant nullement probables.

II. Aucuns donc tiennent qu'il y a quatre facultés ſenſitiues internes, à ſçauoir la phantaſie, le ſens commun, la memoire ſenſitiue, & la penſée, qu'ils appellent faculté cogitatrice. (I'ay dy memoire ſenſitiue à la difference de l'intellectuelle dequoy i'ay diſcouru en mon traicté de l'ame.) Ceux-ci par céte diuiſion & denombrement des facultés internes eſtabliſſent la phantaſie pour le threſor ou magaſin du ſens commun, & la memoire ſenſitiue pour celuy de

la penſée; & par ainſi ſouſtiennent que les ſonges ſe repreſentent au ſens commun ou à la penſée. Au ſens commun ſi ce ſont choſes ſenſibles & perceptibles par les ſens exterieurs deſquels le ſens commun eſt le chef & le prince, auquel la phantaſie raporte en dormant les images des objets qui ſe repreſentent à iceux ſens exterieurs en veillant. A la penſée, ſi ce ſont choſes inſenſibles & imperceptibles par les ſens exterieurs, & neantmoins ſont retenues & conſeruées en la memoire ſenſitiue qui les repreſente à la penſée en la meſme ſorte que elle les a conceuës. Par exemple ſi ie ſonge que ie voy vn coloſſe, vn cheual, vn tem-

ple, que i'oy le ſon d'vne cloche ou d'vne trompette, bref que ie perçoy quelque objet d'vn des ſens exterieurs, tel ſonge (diſent-ils) ſe fait au ſens commun par le raport de l'imagination ou phantaſie. Si je ſonge que ie ſuis ioyeux & gaillard, ou au contraire affligé ou malade, dautant que la joye, la gaillardiſe, l'affliction ou maladie & autres ſemblables qualités ne ſont point obiets des ſens exterieurs, tels ſonges ſe repreſentent en la penſée par le moyen de la memoire ſenſitiue.

Ils diſent dauantage qu'il III.
peut ſouuent arriuer que les ſonges ſe repreſenteront tout à coup & au ſens commun & en la penſée ſoubs diuerſe con-

ſideration d'vn meſme ſubjet
qui ſeruira d'objet & au ſens
commun & à la penſée. Par
exemple, ſi ie ſonge qu'vn
homme vient à moy c'eſt vn
objet du ſens commun : & ſi
d'ailleurs ie ſonge que c'eſt mõ
frere, mon couſin, mon ami,
ou mon ennemi, c'eſt vn ob-
jet de la penſée : parce que ces
qualités ne ſont point percep-
tibles par les ſens exterieurs,
mais bien par les interieurs.

IV. Or ceux-là meſmes qui tien-
nent la ſuſ-dite opinion ne de-
meurent pas tous d'accord en-
tr'eux du moyen par lequel les
images des objets ſont rapor-
tés de la phantaſie au ſens com-
mun, & de la memoire ſenſiti-
ue à la penſée. Car les vns en-
ſeignent que cela ſe fait par
certaine reflexion ou repercuſ-

sion des images procedantes de la phantasie au sens commun, & de la memoire sensitiue à la pensée: ny plus ny moins que les choses que nous voyons dans vn miroir se representent à nostre veuë par vn rabat, reflexion ou rejalissement qu'elles font du miroir à nostre veuë.

D'autres soustiennēt que cela se fait plustost par le moyen des esprits animaux lesquels portent de l'vn sens interieur à l'autre des images semblables à celles qui sont empreintes en celuy duquel ils les reçoiuent, ayans en soy cete vertu ou faculté naturelle. Par exemple, si la phantasie s'a imaginé vn cheual bardé, les esprits animaux qui vaguent par les sens interieurs portent vne pareille V.

image d'vn cheual bardé au sens commun : & si la memoire sensitiue se ramentoit en songe quelque qualité, passion ou affection imperceptible par les sens exterieurs, les mesmes esprits la communiquent à la pensée.

VI. Pour moy ie trouue en cete opinion plus de subtilité que de verité : tellement qu'elle embrouïlle plustost les esprits des apprentifs qu'elle ne les instruit de la vraye cause formelle des songes. Car premierement cete diuision des sens internes en quatre n'est pas tant bien receuë és escholes des Philosophes, qui ne font de l'imagination ou phantasie & de la pensée qu'vn mesme sens interne. Ie parle de la nuë & simple pensée. Car s'il est question de dis-

courir sur les choses pensées ou imaginées & mesmes des choses vniuerselles c'est vn effect de l'intellect & de la raison, non pas des simples sens. Mais s'imaginer quelque chose ou la penser simplement n'est-ce pas vne mesme operation de l'ame? Et si cela peut estre d'vn mesme sens pourquoy en faut-il establir deux?

Par mesme moyen aussi le fondement du raport sus-dit de la phantasie au sens commun & de la memoire sensitiue à la pensée se destruit. Car outre ce qu'il n'y a veritablement que trois sens internes, la seule memoire est le vray thresor des autres deux, qui sont le sens commun & l'imagination ou phantasie. VII.

D'ailleurs à quel propos in- VIII.

troduire vne repercuſsion ou reflexion d'images d'vn ſens à l'autre, laquelle ne peut eſtre ſans violence, & eſt plus propre à l'entre-heurt des corps ſolides, qu'aux images, ny aux eſprits animaux, qui reſultent de la plus ſimple & ſubtile ſubſtance du ſang le plus eſpuré? Et la ſimilitude, ou comparaiſon priſe du miroir n'eſt nullement à propos, par ce que les ſens internes ne ſont point des corps tranſparens, comme le miroir & l'œil pour receuoir l'vn de l'autre la ſuſdite reflexion d'images.

IX. Il y a bien plus d'apparence que les eſprits vagans ça & là au cerueau, raportent & repreſentent les obiets des ſens interieurs, non pas pourtant auec la relation de l'opinion ſuſdite, à

sçauoir de la phantasie au sens commun, & de la memoire sensitiue à la pensée : mais indiscretement & indifferemment selon que les vapeurs & fumées meslées auec eux, les poussent & entrainent, ou selon qu'eux mesmes vaguent par-ci, par-là. Car outre ce que nous n'admettons point la distinction de la phantasie d'auec la pensée, quelle necessité y a-il que les esprits suiuent cét ordre-là ? C'est pourquoy le Philosophe ne determinant rien sur ce subjet nous enseigne assez clairement que les songes se representent aux sens internes indefiniement, & selon que les esprits animaux leur representent les visions, apparitions, ou images. Laissant donc tout ce qui est des contentions & dif-

Aristot. cap. 3. de somniis.

ficultés precedentes venons à ce qui est de la vraye & pure doctrine.

La vraye resolution des questions & difficultés precedentes.

CHAP. III.

I. Actions & esmotions continuelles de nostre ame. II. *D'où vient que les songes tantost sont reglés tantost confus & horribles.* III. *Comment ils se font au sens commun.* IV. *Cause plus expresse de la confusion des songes.* V. *D'où vient que nous songeons les images des obiets plus grandes que ne sont les obiets mesmes.* VI. *Comment les songes se font en l'imagination.* VII. *Comment en la memoire.*

L'ame

L'Ame n'eſt gueres iamais ſans mouuement, ſans action, ſans paſſion, ſans affection, ſoit que nous veillions, ſoit que nous dormions. Mille imaginations, mille penſées, mille chimeres, tantoſt auec ordre, tantoſt ſans ordre, paſſent & repaſſent par le cerueau. Il eſt vray que tandis que nous veillons, nous n'y prenons pas garde, à cauſe que nous trauaillons, & ſommes ordinairement occupés à quelque choſe, & que meſme les objets de nos ſẽs exterieurs nous en diuertiſſent. Toutefois ſi nous ſommes oiſeux, nous les apperceuons aſſez, & ſommes contraints ou de ſommeiller, ou de faire quelque action pour oſter ces reſueries de la teſte. I.

11. Mais pendant le ſommeil les ſens exterieurs eſtans aſſoupis & n'exerçeans aucune de leurs fonctions, la chaleur eſtant reſſerrée à l'interieur, & le corps à repos (pourueu que les ſens interieurs, ou quelqu'vn d'iceux ſoit libre, ou pour le moins qu'ils ne ſoient pas tous entierement aſſoupis & liés) c'eſt lors que l'ame s'eſgaye, & ſe repreſente vne infinité d'apparitions, & viſions diuerſes, que nous appellons ſonges : & ce quelquefois auec vn bel ordre, & les objets bien formés, quelquefois ſans ordre & les obiets difformes, eſtranges, horribles, ſelon que l'agitation des fumées & vapeurs qui ont monté de l'eſtomach au cerueau eſt tumultuante, ou moderée & accoiſée. Car tout ainſi que bat-

tant l'eau & la troublant entierement nous ne sçaurions y voir aucune image : & si nous l'agitons en sorte qu'elle ne soit pas entierement troublée, nous y apperceuons bien quelques images toutefois rompues, entrecoupées & difformes: mais le mouuement cessant & l'eau estant calme les images s'y representent entieres & parfaites. Ainsi tãdis que nos sẽs internes sont estoupés & saisis des fumées & vapeurs qui montent de l'estomach au cerueau, nous ne songeons point du tout : s'ils sont embrouïllés de l'agitation & mouuement d'icelles, nous auons des visions dereglées & estranges: mais si telle agitation cessant nos sens internes sont libres nous auons des visions reglées & à peu prés semblables

à celles que nous perceuons en veillant.

III. Ie tiens donc que les ſonges ſe font indifferemment en tous les ſens internes. Premieremẽt au ſens commun, qui eſt le maiſtre ſens & le prince des ſens externes, leſquels vont tous aboutir à iceluy comme pluſieurs petis ruiſſeaux à quelque gros fleuue & luy raportẽt chaſcun ſon objet particulier pour les diſtinguer les vns des autres. Car les images de tous ces obiets eſtant perceües par le sẽs commun, ſe repreſentent meſmes pendant le ſommeil à iceluy par le moien des eſprits animaux qui vaguent par le cerueau.

IIII. Toutefois elles paroiſſent quelquefois differentes des objets que les ſens auoient per-

ceus en veillant à cause du meslange & confusion d'iceux, & des vapeus & fumées qui s'embrouïllent auec les esprits animaux. Car comme du meslange de certaines couleurs, il s'en fait d'autres qui participent vn peu de celles qui entrent en la composition: de mesmes de la confusion de plusieurs objets en resultent d'autres qui sont monstrueux, en tant qu'ils sont composés de plusieurs pieces de diuerse nature.

Mais encore faut il remarquer pour toute sorte de songes que les choses qui se representent en dormant aux sens interieurs, paroissent bien souuent beaucoup plus grandes que leur nature ne le permet, & que les qualités moderées nous semblent estre en l'extre- V.

mité de l'excés. Ainsi vn homme nous semble quelquefois vn horrible colosse de grandeur & stature demesurée, vne colline paroit en guise d'vne grande & haute montaigne : vne chose simplement rouge nous semble esclatante & brillante comme du feu : vne chose moderéement chaude, nous fait sembler toucher du feu qui nous brusle : vne humeur fadement douce tombant sur nostre langue, ou dans le gosier, nous fait sauourer comme du miel ou du sucre : & la pituite vn peu salée nous semble du sel : vn petit bruit ou souffle à nos oreilles, nous fait songer des vents impetueux & orageux, & des tintemarres estranges, comme des canonades & tonnerres. Ce qui procede de

Aristot. de diuin. per somn.

ce que le sens embrouïllé des fumées & vapeurs, ne pouuant sainement & subtilement iuger des images des objets conçeus a recours aux choses les plus grossieres, ou plus sensibles en mesme genre. Or les choses grandes, & celles qui sont en l'extremité de l'excés, sont plus sensibles que les petites ou mediocres: à raison dequoy le sens empesché a recours à celles-là, ne pouuant aisément perceuoir celles-ci. Ou bien c'est que comme les obiets que nous regardons à trauers des lunetes, ou des broüées nous semblent plus grands qu'ils ne sont vrayement: ainsi le sens embrouïllé de fumées & vapeurs à trauers lesquelles il perçoit les obiets en dormant, se les represente plus grands qu'ils ne sont

en effect. L'vne & l'autre raison me semble fort receuable, & mesmes toutes deux ensemble peuuent estre concurrentes.

VI. Le songe se peut faire aussi en l'imagination, phantasie ou pensée laquelle non seulement se represente les obiets qu'elle a autrefois imaginé ou pẽsé: mais aussi en feint & forge beaucoup d'autres à l'imitation de ceux-là, & par la compositiõ & confusion d'iceux: comme des nouueaux mondes, nouueaux animaux, nouuelles plãtes, des cerfs volans, des Sphinx, des Hippocentaures, des Hydres, des Chimeres, des monstres, des Phantosmes, des nouuelles couleurs, nouueaux plaisirs, nouuelles douleurs.

VII. La memoire (qui est le grand thresor de l'ame) ayant retenu

les images des objets du ſens commun ou des fixions de la phantaſie, les produit auſſi, & ſe les ramentoit quelquefois en dormant. Et voilà comment les ſonges peuuent eſcheoir à toutes les facultés de l'ame. Recherchons maintenant ſi tous les animaux ſongent.

Si toutes eſpeces d'animaux ſongent. & des hommes qui n'ont iamais ſongé.

CHAP. IV.

I. *Nul bon autheur n'a encore determiné les eſpeces des animaux qui ne ſongent point.* II. *Reſolution de l'Autheur que tous les animaux parfaits ſongent.* III. *Non pas les imparfaits.* IV. *Pourquoy l'homme ſonge plus que nul des autres animaux.* V. *Ariſtote &*

Pline conciliés. VI. *Personnes & peuples qui ne songerent iamais.* VII. *Qu'il est tres-dangereux de songer à ceux qui n'ont iamais songé.* VIII. *Pourquoy aucuns ne songent point.*

I. CEux qui ont le plus exactement & curieusement recherché la nature des animaux ont bien obserué qu'il y en a plusieurs especes qui songent: mais de determiner au contraire les especes de ceux qui ne songent point ie ne trouue aucun graue autheur qui l'ait osé faire encore. Que les animaux à quatre pieds, & notamment les chiens (comme leurs abois en dormant le tesmoignent) les cheuaux, les brebis, les cheures songent, les Naturels en demeurent assez d'accord. Mais des animaux qui font des œufs

& non leur semblable viuant, comme les oiseaux & la plus-part des serpens & des poissons, Aristote mesmes qui a esté le plus clair-voyant en telles choses, aduoüe franchement que c'est chose trop obscure & malaisée à resoudre : & ce (à mon aduis) dautant qu'il n'appert point par aucuns signes exterieurs que tels animaux songent : & pour n'apparoir point il n'est pas pourtant asseuré d'inferer de là qu'ils ne songent point. Car plusieurs choses sont desquelles il ne nous appert nullement : tellement que cela demeure ainsi irresolu & indecis entre les Philosophes.

Aristot. cap. 10. lib. 4. de histor. animal.

II. Toutesfois ie diray hardiment ce qui m'en semble : c'est que puis que le songe est vn obiet des facultés interieures

de l'ame sensitiue, tous les animaux parfaits lesquels sont doüés des sens interieurs & mesmes de memoire peuuent aussi songer. Car ayans vn sens commun pour discerner les images des obiets perceus par les sens exterieurs, la phantasie pour s'imaginer ce qui leur semble bon ou nuisible, & memoire pour retenir ce qu'ils ont conceu par les sens interieurs : d'ailleurs mangeans & digerans leur viande, des fumées & vapeurs montant à leur cerueau pour prouoquer le sommeil par l'estoupement des conduits de leurs sens, ie ne voy rien qui leur destourne les songes, ny raison quelconque assez forte pour les rendre incapables de songer.

III. Quant aux animaux incises

& imparfaits leſquels n'ont point de memoire, ie croy que veu ce defaut de la retention des images des obiets perceus ils ne ſongent nullement. Car comment eſt ce qu'ils ſe les pourroient repreſenter en dormant s'ils ne les retiennent pas meſmes, ains les perdent ſoudain en veillant? & d'en forger & imaginer de nouuelles, leur imperfection & foibleſſe de leurs ſens ne le permet pas: & quand bien cela ſeroit, elles s'eſuanouïroient ſoudain à faute de memoire.

Or il eſt treſ-certain que de IV. tous les animaux l'homme ſeul ſonge le plus & plus ſouuent: dautant qu'il a les ſens interieurs beaucoup plus prompts, agus, & ſubtils que nul des autres, tant à cauſe de ſon bon

temperament que de la lumiere de l'intellect, de laquelle ses sens interieurs sont esclairés, & ceux des autres animaux comme estans destitués de ce diuin flambeau sont tousiours comme en tenebres.

V. Quant au temps que les enfans commencent à songer Aristote & Pline admirables scrutateurs de la nature en parlent fort diuersement. Car Aristote en son histoire des animaux escrit qu'ils ne songent point deuant le quatriesme ou cinquiesme an de leur âge : & Pline au contraire qu'incontinant aprés leur naissance ils commencent à songer. Et à la verité les ris, les gemissemens, les effrais, tremblemens & autres mouuemens & grimaces des petits enfançons dormans

Aristot. cap. 10. lib. 4. de hist. animal.
Plin cap. 75. lib. 10. hist. natur.

confirment assez cete opinion. Mais aussi ne faut-il pas prendre les termes d'Aristote nuëment à la lettre pour vne negation absoluë Car ils reçoiuent interpretation par vn autre sien passage de la mesme œuure où il accorde que les petits enfans ont bien des songes: mais qu'ils ne s'en ressouuiennent nullement,& adjouste mesmes à cela qu'ils rient & larmoyent en dormant quoy qu'ils ne le facent pas en veillant deuant le quarantiesme jour apres leur naissance.

cap. 10. lib. 7. de histor. animal.

VI. Sur ce subjet il faut remarquer comme chose fort merueilleuse qu'il y a eu des hommes qui n'ont jamais songé: comme nous lisons de Cleon Daulien, de Thrasimedes Hæreïen, de Neron l'Empereur,

si ce n'est sur la fin de ses jours apres qu'il eut fait mourir sa mere: car depuis ce temps-là il fut ordinairement affligé de songes horribles. Si nous croyons les histoires les Atlantes, les Telmessiens & Garamantes ne songent jamais.

VII. Au demeurant on a obserué que ceux lesquels ayans esté toute leur vie sans songer en fin ont eu des songes, ont aussi soudain esprouué des changemens tres-dangereux à leur santé & la pluspart en sont morts bien tost aprés. Car aussi à la verité c'est vn argument tres-certain d'vn changement estrange au temperament naturel du cerueau que d'auoir des songes à ceux qui n'en auoient onques eu auparauant: & tous grands changemens (selon les Mede-

Plutar. de cessat. oracul. Pli ibid. & cap. 8. lib. 5.

Sueton. in Nerone. Tertullian. de anima. Aristot. cap. 10. lib. 4. de histor. animal. & cap. 3. de somn. in f. Cardan. cap. 43. & 44. lib. 8. de rerum varie.

cins") sont pernicieux à la santé & le plus souuent mortels.

Or la raison pour laquelle aucuns ne songent jamais ou tres-rarement c'est qu'ils sont de telle complexion que grande quantité de fumées & de vapeurs s'exhalent de leur estomach au cerueau, lesquelles venant à se resoudre en eau & descendre dans les conduits & organes des sens, les estoupent entierement & par ce moyen empeschent les visions & les songes. Et pour céte mesme raison nous ne songeons gueres pendant le premier sommeil, ou bien si nous songeons nous ne nous ressouuenons point de nos songes, C'est aussi la cause pour laquelle les petits enfans ne songent gueres de quatre ou cinq ans apres leur naissance, VIII.

ou ne se ressouuiennent nullement de leurs songes: car estãs extremement humides ils ont presque tousiours les conduits de leurs sens estoupés d'humidité, à raison dequoy ils dorment beaucoup & d'vn sommeil fort profond.

Voila ce qui me semble touchant la resolution des questions proposées en ce chapitre. Et puis que iusques ici nous auons exposé qu'est-ce que songe, comment & en quels sens il se fait: disons en suite de quelles causes procedent les songes.

Des diuerses causes des songes.

CHAP. V.

I. Diuision generale des causes des songes en interieures & exterieures. II. Causes interieures subdiuisées en naturelles & animales. III. Quelles sont les naturelles. IV. Quelles sont les animales. V. Causes exterieures subdiuisées en spirituelles & corporelles. VI. Quelles sont les spirituelles. VII. Quelles les corporelles. VIII. Table ou description des causes generales des songes.



A diuersité des songes nous peut aisément faire remarquer qu'ils procedent aussi de diuerses causes: lesquelles (qui les voudroit particulariser & en faire le desnombrement en destail) se trouueroient innombrables. Toutefois en les deduisant en gros & en general nous les pouuons reduire à certains chefs principaux & causes generales: auf- I.

quelles toutes les particulieres pourront eftre commodément raportées. Il eft donc ainfi que tous les fonges en gros & en general procedent de certaines caufes interieures ou exterieures.

II. Les caufes interieures font celles qui fe trouuent en nous mefmes qui fongeons : & fe fubdiuifent en naturelles ou animales.

III. Les naturelles font celles qui dependent des diuerfes complexions ou humeurs predominantes au corps. Car fuiuant la diuerfe complexion & conftitutiō des humeurs, nous auons diuers fonges, ainfi que ie diray particulierement ciaprés.

IV. Les caufes animales des fonges font les habitudes que nous

auons à certaines choses, & les diuers objets que les sens exterieurs ont perceus en veillant. Car volontiers nous songeons la nuict ce à quoy nous auons vaqué & nous sommes occupés le iour precedent: comme nous dirons plus amplement és discours suiuans.

Les causes exterieures sont celles qui procedent d'ailleurs que de nous mesmes qui songeons: & se subdiuisent en celles qui sont spirituelles, & celles qui sont corporelles. V.

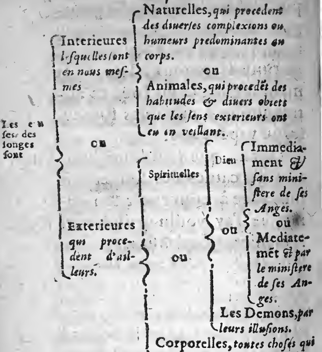
Les spirituelles sont Dieu & les demons. Dieu nous enuoie des reuelations en songe immediatement & de soy-mesme sans aucun ministere de ses Anges, ce qui est tres-rare: ou bien mediatement par le ministere de quelque bon Ange: & les VI.

vnes & les autres tendent tousjours à nostre salut. Les dæmons enuoyent aussi, ou nous suggerent des visions & illusions en songe soit qu'elles partent nuëment de leur malice, soit qu'ils les meslent subtilement auec les fictions de nostre phantasie: lesquelles (lors que Dieu leur permet de nous tenter) ils aggrauent ou deguisent frauduleusement pour trauailler nostre ame, ou la porter à quelque damnable superstition. Tant ya que c'est tousjours pour nous perdre, où si elles semblent profiter à la santé du corps ou accroissement d'honneurs ou de biens de fortune, elles nuisent à l'ame. Surquoy nous discourrons ausi particulierement ci-aprés.

VII. Les causes exterieures cor-

porelles sont toutes choses qui peuuent induire des songes ou resueries pendant le sommeil, comme les choux, le vin, la mandragore, la laictuë, & autres choses semblables fumeuses ou vaporeuses.

Or afin que la susdite diuision des causes des songes soit plus aisée à conceuoir & retenir, ie l'ay voulu peindre en la maniere que s'ensuit. VIII.


Les causes des songes sont
Interieures lesquelles sont en nous mesmes
Naturelles, qui procedent des diuerses complexions ou humeurs predominantes au corps.
ou
Animales, qui procedẽt des habitudes & diuers obiets que les sens exterieurs ont eu en veillant.
ou
Exterieures qui procedent d'ailleurs.
Spirituelles
Dieu
Immediatement & sans ministere de ses Anges.
ou
Mediatemẽt & par le ministere de ses Anges.
ou
Les Demons, par leurs illusions.
ou
Corporelles, toutes choses qui ont la vertu & faculté d'induire des songes & resueries.

Ce sont

Ce sont là les causes principales des songes. Voyons maintenant combien il y a de sortes de songes: afin que nous puissions encore plus clairement les distinguer les vns des autres

De la diuersité des songes.
CHAP. VI.

I. Ce mot songe se prend en deux sortes. II. Diuision des songes en diuins, diaboliques & naturels. III. Autre diuision d'Hippocrates en diuins & naturels. IV. Explication d'icelle par Iul. Scaliger. V. Autre diuision de S. Gregoire. VI. Diuision plus claire en six especes. VII. Espece 1. des songes appellée proprement Songe. VIII Espece 2. appellée Vision. IX. Espece 3. appellée Oracle. X. Espece 4. comprenant les illusions diaboliques. XI. Espece 5. Insomnium. XII. Espece 6. qui est des spectres & apparitions horribles.

I. CE mot *Songe* se peut prendre generalemẽt en vne signification fort vague pour toute sorte de visions ou apparitions qui se representent pendant le sommeil à nos sens interieurs : ou bien proprement en vne signification plus restreinte pour celles-là seulement lesquelles nous presageant ou signifiant quelque chose, sont neãtmoins obscures & mal-aisées à interpreter. Voila quant à la distinction du mot qui est prealable à celle des choses.
II. Pour le regard de la diuision des songes mesmes, c'est à dire des choses qui se peuuent diuersement representer à nos sens interieurs pendant le sommeil, elle est aussi diuerse. Car si nous auons esgard à

leurs causes, lesquelles i'ay deduites au chapitre precedent, les songes peuuent estre distingués en diuins, diaboliques & naturels. Suiuant laquelle diuision les songes diuins & diaboliques seront compris soubs ceux qui procedent des causes spirituelles mediatement, ou immediatemẽt: & les songes naturels comprẽdront tous ceux qui procedent tant des causes vrayement naturelles que des causes interieures animales, & exterieures corporelles: dautant que toutes ces causes se raportent aucunement à la nature. Car cela nous est naturel de songer en dormant ce que nous auons perceu ou conceu en veillant: & pareillement aussi d'estre affectés des drogues, viandes, ou autres cho-

ses semblables qui ont la vertu & faculté naturelle d'induire des songes.

III. *Hippocr. de somnijs.* Hippocrates ne fait que deux sortes de songes, à sçauoir diuins & naturels. Soubs les diuins il comprend aussi les diaboliques : voire mesmes comme payen il entend par les songes diuins ceux qui sont suggerés par les illusions des faux dieux, n'ayant cognoissance ny du vray Dieu ny des choses vrayement diuines. Par les naturels il faut entendre comme dessus toute autre sorte de songes.

IV. Iules de l'Escale en ses commentaires sur le liure des songes d'Hippocrates diuise le songe naturel en celuy qui represente naïfuement & proprement l'objet songé, & de là

est appellé des Grecs *Euthyoniron*, c'est à dire songe droit & reglé: & en celuy qui represente confusement l'objet, & à céte cause est appellé en Grec *Scolioniron*, c'est à dire songe oblique confus & desreglé. Apres cela il subdiuise le songe reglé en celuy qui represente simplement l'objet en son naturel, comme la terre, vne maison, vn homme, de l'eau, & est appellé proprement *Physicon*, c'est à dire *naturel*: & en celuy qui represente l'objet auec quelque accident ou composition laquelle procede de l'humeur predominante en celuy qui songe: & de là est appellé *Syncramaticon*, c'est à dire composé: cõme si on songe vne maison embrasée, ou de l'eau froide, ce songe marque la pituite,

Εὐθυόνειρον. Σκολιόνειρον. Φυσικόν. Συγκραματικόν.

& celui-là la cholere.

V. S. Gregoire diuise encore autrement les songes : à sçauoir en ceux qui procedẽt de repletion, ou inanition d'excremens, ou d'illusion, ou de pensée & illusion ensemble, ou de reuelation, ou de pensée & de reuelation ensemble: & confirme son opinion par plusieurs beaux tesmoignages de l'escriture sainte.

S. Gregor. lib. 8. moralium.

VI. Toutes lesquelles diuisions sont assez probables & receuables. Neantmoins il me semble qu'il y en a vne autre beaucoup plus aduenante pour mieux distinguer toute sorte de songes les diuisant en six especes principales.

VII. La premiere est des songes qui signifient & presagent, quoy qu'obscurement, quelque chose future bonne ou mau-

uaise, bon-heur, ou mal-heur, prenant ainsi le nom de songe en son estroite & propre signification: & céte espece se subdiuise encore en cinq autres, ainsi que nous enseignerons au chapitre suiuant.

VIII. La seconde espece des choses qui se representent à nos sens interieurs pendant le sommeil s'appelle proprement *vision*: qui se fait lors que la mesme chose laquelle il nous semble voir en dormant, aduient vrayement en mesme temps tout ainsi qu'elle s'est representée en songe.

IX. La troisiesme espece est des reuelations que Dieu nous enuoye quelquefois en songe: qui sont appellées des Grecs, *phasma*, *horama*, ou *Chrematismos*, & des Latins *vision*, ou *Oracle*: se- φάσμα, ὅραμα, χρηματισμός.

ſon, qu'elles regardent le temps preſent ou le futur, & nous ſont enuoyées immediatement de Dieu, ou mediatement par le miniſtere des Anges, ainſi que nous deduirons particulierement ci-apres en ſon lieu.

X. La quatrieſme eſpece eſt des ſonges diaboliques qui nous ſont ſuggerés par les illuſions de l'ennemy du genre humain, afin de nous faire prendre ou tresbucher aux lacqs qu'il nous dreſſe auſſi bien la nuict que le iour, auſſi bien en dormant qu'en veillant : ainſi que nous monſtrerons auſsi ci-aprés.

XI. La cinquieſme eſpece eſt appellée des Grecs *Enypnion*, des Latins *Inſomnium*, qui ne ſe peut dire en vn ſeul mot François: & ſignifie proprement toutes ces reſueries qui ſe repreſentent

aux sens interieurs pendant le sommeil, procedantes des objets ou des occupations que nous auons euës au precedent pendant que nous veillions: de la complexion, ou des humeurs predominantes au corps: & tels songes sont du tout vains, & ne peuuent signifier ny presager les euenemens des choses futures, si ce n'est des maladies.

La sixiesme & derniere espece, est des phantosmes & apparitions effrayables & hideuses qui se representent à nous en dormant: de sorte qu'apres nostre resueil, nostre ame en est encore toute effrayée & troublée. XII.

Voilà en gros, & en general six especes principales des songes, prenant le mot *songe* en sa vague, ample & generale signi-

fication : sur lesquelles il nous faut en suite plus particulierement discourir, reprenãt chascune selon l'ordre que i'ay gardé en ce mesme chapitre. Commençons donc par celle que nous auons appellée proprement songe.

Des songes qui signifient & presagent obscurement les choses futures.

CHAP. VII.

I. Qu'est-ce que songe en sa propre signification. II. Cinq especes du songe. III. Songe propre. IV. Songe d'autruy. V. Songe commun. VI. Songe publique. VII. Songe general : le tout enrichi de plusieurs belles & notables histoires.

LA premiere espece des songes est de ceux que les Grecs appellent *Onirous*, & les Latins *Somnia*, proprement songes: lesquels signifient & presagent quelque chose future, toutefois soubs le voile de quelques visions & apparitions obscures, & d'vne interpretation mal-aisée, & abstruse, comme des allegories mysterieuses ou mysteres allegoriques, l'intelligence desquelles a esté si recommandable par tous les siecles passés qu'elle a merité entre les hommes le nom & tiltre de diuination, n'appartenant qu'aux esprits diuins de deuiner & auoir la cognoissance des choses futures. I. ὀνείρους. Plutar. cap. 2. lib. 5. de placi. Philosoph.

Céte premiere sorte de songes se subdiuise en cinq especes, II.

estant ou propre, ou d'autruy, ou commune, ou publique, ou generale : toutes lesquelles nous toucherons par ordre les descriuant, & illustrant d'exemples notables & remarquables.

III. Le songe propre est celuy qui regarde seulement la personne qui songe, comme quand nous songeons quelque chose seulement de nous mesmes. Tel estoit le songe d'Archelaus gouuerneur de Iudée : auquel il fut aduis en dormant qu'il voyoit dix espies de bled bien pleins, que des bœufs paissoient. Lequel songe fut tres-bien interpreté par vn Iuif Esséen des mal-heurs qui luy arriuerent bien tost apres, ainsi qu'escrit Iosephe. Tel estoit aussi le songe de Phayllus Capitaine de la Phocide, frere

Ioseph. c. 15. lib. 17. antiq. Iudaic.

d'Onomarchus, lequel songea qu'il estoit deuenu semblable à vne statue qui estoit en Delphes, laquelle representoit vn homme sec, desfiguré & descharné. Ce qui luy fut vn certain presage d'vne pernicieuse etisie de laquelle il deuint tout sec & tabide, & mourut bien tost apres. Vn autre ayant songé qu'vne de ses cuisses s'estoit endurcie en pierre, deuint dans quelques iours paralytique de ce costé-là. Ce songe est raporté par Galien, & le precedent par Herodote. Quelque autre ayant songé que de son lict pendoit vn œuf, & ayant consulté vn deuin pour sçauoir que cela pouuoit signifier, il luy fut respondu que sans doubte il y auoit soubs son lict vn thresor caché: & soudain y ayant fait

Herod. lib. 10.

Petrar. de somniis.

bescher il y trouua vn notable thresor d'or, & d'argent, & pour recompense porta au deuin vne petite partie de l'argent trouué: & le deuin luy dit: & bien voicy du blãc de l'œuf, mais quoy? qu'est deuenu le iaune? luy reprochant tacitement son ingratitude, & mescognoissance.

IV. Le songe d'autruy est des choses qui regardent quelque autre personne, & non celle qui fait le songe: comme celuy de la fille de Polycrates tyran de Samos, laquelle songea qu'elle voyoit son pere haut esleué en l'air, & que Iupiter l'arrousoit & le Soleil l'oignoit. Ce qui fut vn sinistre presage pour Polycrates. Car quelque temps aprés il fut pendu en croix au sommet d'vne haute montaigne, par le commandement

Herod. lib. 3.

d'Orœtes lieutenant de Cambyses: & ainsi le songe de sa fille fut accomply. Car Iupiter le lauoit & arrousoit de la pluye, & le Soleil fondant sa gresse oignoit son corps esleué & pendu en l'air. Ce Prince fut ainsi malheureux en sa fin ayant esté tousiours auparauant le plus heureux homme du monde: si bien que voulant esprouuer vn iour quelque reuers de fortune il ietta dans la mer la plus precieuse & riche bague de ses thresors: & bien tost aprés il la retrouua dās les entrailles d'vn gros poisson qui luy fut porté de present. Les amis de Ptolemée surnommé *Foudre* songerent que Seleucus l'appelloit en Iustice deuant les loups, & les vautours qui estoient ses Iuges, & que luy apres la sentence di-

Plutarch. in opusc. quare Deus malef. pœnā differ.

ſtribuoit grande quantité de chair aux ennemis. Ce qui fut vn certain preſage de ſa mort & de la route & deſconfiture de ſon armée. Cyrus ayant ſongé que l'aiſné des enfans du Roy Hyſtaſpes couuroit d'vne aiſle l'Aſie, & de l'autre l'Europe: il
Herod. lib. 1. aduint que Darius (qui eſtoit fils aiſné de Hyſtaſpes) fut Empereur de l'Aſie, & de l'Europe, ainſi que recite Herodote.

V. Le ſonge commun eſt celuy qui regarde autruy & la perſonne qui ſonge tout enſemble: comme les ſonges des Empereurs Neron, & Veſpaſian. Car Nerō ſongea que le char de Iupiter eſtoit traduit de chez luy
Xiphil. in Veſpaſ. en l'Hoſtel de Veſpaſiā: & Veſpaſian auoit eu quelque temps auparauant vne viſion en dormant qui luy promettoit que ſa

bonne fortune commenceroit lors qu'vne dent seroit arrachée à Neron : & le premier qu'il rencontra le lendemain fut vn Medecin qui luy monstra vne dent qu'il venoit d'arracher à Neron. L'vn & l'autre songe promettoit l'Empire du monde à Vespasian aux despens de Neron, & fut ainsi accomply. Cét exemple à la verité est fort remarquable, mais i'en veux raporter encore trois plus anciens qui furent suiuis d'euenemens du tout admirables. Le premier est tel: Astyages Empereur des Medes, ayeul maternel du grand Cyrus feit deux songes qui presageoient assez manifestement en la bõne fortune de son petit neueu, & la perte de son Empire. Au premier il songea que l'vrine de sa fille

Herodot. lib. 1. Valer. Max. lib. 1. cap. 7.

Mandane auoit inondé toutes les Prouinces de l'Asie. A l'autre que de la nature de céte mesme fille, sortoit vne vigne laquelle auoit si desmesurééement accreu qu'elle couuroit de son ombre toutes les Prouinces de sa monarchie. Astyages voulant eluder toutes les menaces de ces songes, maria sa fille non pas à vn grand Prince ou puissant seigneur Mede: mais bien à vn Perse homme de bas lieu nommé Cambyses, & de ce mariage nasquit Cyrus: lequel soudain apres sa naissance Astyages feit exposer aux bestes sauuages dans vne forest pour rompre le destin qu'il redoutoit. Mais ce fut en vain. Car Cyr⁹ fut sauué par vne bergere qui le retira & l'esleua. Depuis estant deuenu grand il

vainquit Astyages, subjuga les Medes & donna commencement à l'Empire des Perses. Le second exemple est du mesme Cambyses lequel eut pareille cognoissance de sa ruine que son predecesseur. Ce grand Roy songea que sõ frere Smerdis ou Mergis estoit assis en son throsne royal: duquel songe il fut si outré qu'il feit homicider son frere. Mais il arriua bien tost aprés qu'vn des Mages de Perse qui ressembloit fort à Smerdis & se disoit estre luy mesme, s'empara du Royaume: & Cambyses montant à cheual s'enferra par mesgarde soy-mesme de son espee. Exemple troisiesme: Le Roy Antigonus songea que passant par vn beau & grand champ il y semoit de la limeure d'or, & que céte se-

Herod. ibid. Iustin. lib. 1.

mence dans quelque temps a-
uoit produit des espics d'or:
& qu'y estant retourné pour le
veoir il l'auoit trouué moisson-
né n'y restant que le seul chau-
me sié : & comme il s'en
plaignoit quelques vns luy ra-
portoient que Mithridates l'a-
uoit moissonné & emporté au
païs de Pont. Antigonus estrã-
gement estonné de céte vision
la racompta à son fils l'ayant au
prealable obligé par serment
de n'en dire jamais mot à persõ-
ne, & luy feit entẽdre qu'il auoit
resolu de faire mourir Mithri-
dates. Demetrius qui estoit
Prince bien né fut tres-marri de
la resolution que son pere auoit
prise: tellement que Mithrida-
tes l'estãt venu visiter pour pas-
ser le temps auec luy selon sa

coustume, il le retira à part de ses autres familiers, & ne luy osant declarer de bouche le cruel desseing de son pere, pour ne violer son serment, il escriuit en terre du bout d'vne iaueline ces mots, *Fuy t'en Mithridates*. Ce que Mithridates feit dés la nuict ensuiuante & se retira en la Cappadoce : où ce qu'il eut tant de bonne fortune qu'il y feit de grandes & signalées conquestes, & y establit céte lignée tant celebre des Roix de Pont, qui fût depuis esteinte par les Romains enuiron la huitiesme race en la personne d'vn autre Mithridates gendre de Tigranes.

Le songe publique est celuy qui regarde le bien ou le dommage du public & de l'estat: comme celuy de Hecuba fem-

me de Priam Roy de Troye: qui songea qu'elle auoit conceu vn flambeau qui embrasoit l'Asie & l'Europe: & s'accoucha de Paris, lequel ayant raui la belle Helene femme legitime de Menelaus Roy de Sparte, fut cause de cete guerre de Troye si fameuse pendant tant de siecles passés: laquelle finit par l'embrasement de son païs & le meurtre de tant de miliers de vaillans hommes. Les songes de P. Decius & T. Manlius Torquatus Consuls & chefs de l'armée Romaine à la guerre contre les Latins, partoient à mon aduis de quelque reuelation, & mesmes regardoient aucunement leurs personnes: toutefois ils regardoient encore plus la chose publique. C'est pourquoy ie m'en

veux ici ſeruir pour exemple. Ces deux capitaines receurent en meſme nuict aduis en dormant que de neceſſité il falloit que d'vn coſté l'armée fuſt deffaite & que de l'autre vn capitaine en chef mourust. Ayans conſulté enſemble ſur le rencontre de leurs ſonges ils reſolurent que celuy duquel la pointe de la bataille reculeroit ſe vouëroit aux Dieux infernaux, & ſe ruant courageuſement à corps perdu dans les plus ſerrés eſquadrons des ennemis finiroit honorablement ſa vie pour le ſalut de l'armée & vtilité publique. Le lendemain eſtans venus aux mains auec les ennemis en bataille rangée, la poincte où Decius commandoit commençant à reculer il accomplit heureuſe-

ment son vœu pour la republique, demeurant mort estendu sur la place & les ennemis entierement deffaits.

Nous pouuons encore ici raporter le songe de Mahommet II. Empereur des Turcs, lequel la nuict auant qu'il print à force la tant renommée cité de Constantinople chef de l'épire Grec, songea qu'vn venerable vieillard de stature gigantale descendant du Ciel luy mettoit vn anneau par sept fois dãs les dix doigts de ses mains. Lequel songe ses deuins interpreterent de la prise de la ville assiegée : dont il se resjouït grandement, & ayant fait donner des horribles assauts de tous costés l'emporta à la honte & desolation du Christianisme & auancement de l'estat

Turqueſque.

Le ſonge general eſt celuy qui nous repreſente quelque changement en l'eſtat de l'vniuers ou en ſes principales pieces, comme au Soleil, en la Lune, ou aux elemens, bien que tels ſonges puiſſent eſtre preſages des euenemens humains. Tel fut le ſonge de Tarquin le ſuperbe: lequel peu de temps auant qu'il fuſt chaſſé de Rome ſongea qu'il voyoit deux moutons l'vn deſquels ayant eſté immolé, l'autre ſe ruoit contre luy & l'auoit renuerſé à coups de corne: & luy ainſi renuerſé apperceut que le Soleil changeoit ſon cours ordinaire. Ayant racompté cete viſion aux deuins ils luy dirent que ce mouton ſignifioit vn homme lequel ſe feignãt groſ- VII.

ſier, niés, inſenſé & ſemblable à vne beſte luy feroit la guerre & le vaincroit: & que le changement du cours du Soleil preſageoit le changement de ſon eſtat. Aainſi luy en arriua-il. Car Brutus frere de celuy qu'il auoit fait iniquement mourir faiſant ſemblant d'eſtre fol & inſenſé luy braſſa vne coniuration ſecrete & le chaſſa de Rome auec toute ſa famille & chãgea la Monarchie en Republique. Voila pour le regard des ſonges (prenant proprement le mot de ſonge) leſquels ſignifiant quelque choſe ſont neantmoins le plus ſouuent d'vne interpretation obſcure & difficile. Venons maintenant à la ſeconde eſpece qui eſt des viſions.

De la Vision seconde espece des songes.

CHAP. IIX.

I. *Vision estrange d'vn Arcadien.* II. *Visions de deux seruiteurs d'Alexandre Neapolitain* III. *Vision de Crœsus.* IV. *Vision de P. Cornelius Rufus.* V. *Vision de Petitius.* VI. *Vision d'Atterius Rufus.* VII. *Plusieurs ont preueu en songe leur bon-heur & mal-heur.* IIX. *Vision notable de Maurice Empereur.* IX. *Vision d'vn Milanois.* X. *La cause de telles visions.* XI. *Qu'il faut autrement juger des causes des songes estranges & rares que des ordinaires.*

C'Est vne merueille vrayement diuine & vne diuination vrayement merueilleuse, que le corps estât saisi du sommeil sans mouue- I.

ment, & les sens exterieurs entierement estoupés & assoupis, l'ame neantmoins puisse presager, preuecoir & pressentir les choses futures tout ainsi qu'elles doiuent arriuer: Voire mesmes qu'aucunefois elle les voie & perçoiue en mesme temps & en la mesme sorte qu'elles arriuent. Sur ce subjet les anciens raportent vn exemple merueilleux au possible. Deux Arcadiens estans arriués en la ville de Megare se departirent l'vn de l'autre pour aller loger en diuers lieux, l'vn chez son hoste & familier ami, l'autre en vn cabaret. Celuy qui logeoit chez son amy veid la nuict en songe son compaignon qui sembloit le presser de le venir promptement secourir contre le maistre du logis qui machi-

Cicero. 1. de diuinat. Valer. Maxim. cap. 7. lib. 1.

noit sa mort : luy remonstrant qu'il y suruiendroit encore à temps s'il vouloit vn peu se haster. Sur cete vision il s'esueille tout effrayé, se leue du lict en sursaut, sort en rue pour s'acheminer hastiuement au logis de son compaignon: mais par quelque mal-heur s'estant rauisé & croyant que ce fust vne resuerie il s'en retourna coucher. S'estant r'endormi il luy sembla reuoir son amy tout nauré & meurtri qui l'admonestoit & le prioit que puis qu'il n'auoit daigné le secourir pendant sa vie lors qu'il pouuoit encore venir à temps, à tout le moins il luy rendist ce dernier deuoir d'amitié que de s'en aller bien matin à la porte de la ville pour arrester son corps que l'hoste meurtrier faisoit emporter sur

vn charriot chargé de fumier. Ce qu'il feit & y trouua vn bouuier conduisant vn charriot chargé de fumier dans lequel estoit le corps de son compaignon & le bouuier s'en estant fuy le meurtrier fut saisi & puny de mort comme homicide.

Les songes qu'Alexandre Neapolitain recite de deux siés seruiteurs ne sont gueres moins merueilleux que le precedent. L'vn d'iceux seruiteurs gardant quelques troupeaux auec vn sien fils dans vne logete assés esloigné des troupeaux, songea que le loup luy rauissoit vne brebis laquellle il designa & marqua à son fils luy commandant de se leuer & s'y en aller promptement. Son fils s'y en estant allé trouua que le loup deschiroit la mesme brebis que

Alexã. ab Alex. cap. 11. lib. 1. genial dierum.

son pere luy auoit designée & marquée. L'autre seruiteur couchant dans la chambre d'Alexandre son maistre ploroit & se lamentoit estrangement vne nuict en dormant. Ce qu'Alexandre entendant le feit esueiller, & luy ayant demandé la cause pourquoy il se lamentoit & gemissoit ainsi, il luy respondit que c'estoit en songeant que sa mere estoit morte & qu'il la conuoyoit à la sepulture. Quelques jours apres vn messager vint raporter à ce seruiteur les nouuelles du decés de sa mere:& Alexandre dit auoir remarqué luy mesme par le raport du messager qu'elle estoit morte la mesme nuict & à la mesme heure que ce sien seruiteur l'auoit songé. Ie veux encore adiouster ici quelques au-

tres exemples quoy que les euenemens n'ayent pas esté en tous en mesme temps que les songes mesmes.

III. *Valer. Maxi. cap. 7. lib. 1.* Crœsus Roy de Lydie ayant songé qu'il voyoit massacrer son fils Atys, lequel il auoit destiné successeur de son royaume, voulut en preuenir l'euenement par tous les moyens dont il se peut aduiser, le retenant chez soy au lieu de l'enuoyer à la guerre, faisant oster toute sorte d'armes de son palais royal, desarmant mesmes ses gardes ordinaires. Mais le jeune Prince ayant vn iour obtenu licence de son pere pour aller lancer vn sanglier il fut tué par vn de ses gens, lequel en foule le perça de sa pertuisane pensant frapper le sanglier : du-

IV. quel coup il tomba roide mort

sur la place.

Publius Cornelius Rufus consulaire Romain s'estãt couché clair-voyant songea qu'il estoit deuenu aueugle, & se trouua vrayement aueugle à son resueil. IV.

Petitius maistre de nauire vogant sur la mer Ægée songea qu'il voyoit au port Pompée le grand vestu d'vne robe autre que celle qu'il souloit porter: & s'estant esueillé il veid vn esquif duquel on luy cryoit qu'il attendist & s'arrestast. Arresté qu'il fut il apperceut le mesme Pompée se retirant de la deffaite & journée si fameuse de Pharsale vestu de mesme qu'il l'auoit songé. V.

Atterius Rufus cheualier Romain songea la nuict auant quelques ieux & combats à ou- VI.

trãce qui se deuoiẽt faire publiquement le lendemain, qu'vn des gladiateurs ou escrimeurs qu'ils appelloient *Retiarios* le mettoit à mort. Estant assis le lendemain au theatre auec d'autres cheualiers il leur recita sa vision, & soudain apperceut cét escrimeur retiaire tel qu'il l'auoit veu en songe, & tout effrayé se voulut retirer. Ses compaignons eludans son cõpte & l'ayans retenu par belles paroles, il aduint que ce mesme retiaire s'estant attaché au combat contre vn autre gladiateur de ceux qu'on appelloit Mirmillons, le poussa si rudement qu'il le renuersa sur Atterius, & le voulant trauerser de son espée, iceluy esquiuant, il frappa Atterius qui en mourut sur le champ.

Ie n'ay que faire de raporter ici par le menu ceux qui ont preueu en songe la promotion à leur Empire, comme Vespasian, Trajan, M. Antonin, Sept. Seuerus, Theodose: d'autres à la Papauté, comme Nicolas 5. Eugene 4. & la mere de Pie 2. laquelle songea auant s'accoucher de luy qu'elle enfantoit vn fils portant vne mitre pontificale sur la teste. D'autres au contraire ont preueu leur mal-heur & leur mort: comme Aristodemus, Socrates, Alcibiades, Alexandre le grand, C. Graccus, Tiberius, Caligula, Nero, Galba, Caracalla, Domitian, Constans, Genseric, & plusieurs autres. VII.

Mais encore entre tous les autres est notable le songe de l'Empereur Maurice, qui IIX.

ſongea vne nuict qu'il eſtoit deſtruit & deffait luy & toute ſa race par vn homme le nom duquel eſtoit Phocas. Ayant fait diligente perquiſition de ceux qui auroient nom Phocas il ne s'en trouua qu'vn ſeul en toute ſon armée, lequel n'eſtant qu'vn chetif notaire il ne tint compte ny de s'en deffaire ny de s'en donner garde. Mais bien toſt apres ſon armée s'eſtant mutinée contre luy, ce meſme Phocas comme l'vn des plus ſignalés auteurs de la ſedition fut eſleu Empereur par les gens de guerre, lequel pourſuiuit Maurice ainſi qu'il ſe retiroit en Chalcedoine, le print & le fit mourir auec tous ceux de ſa race qui tomberent en ſes mains.

IX. Sur ce ſubjet ie raporteray

encore ce que recite Fulgose d'vn ieune homme Milanois lequel estant en grand'peine pour se defendre en iugement contre vn sien pretendu creancier, duquel il n'auoit point de quitance pour monstrer que son pere auoit payé la somme qui luy estoit demandée, songea vne nuict que son pere luy parloit & luy donnoit aduis du lieu où il trouueroit sa quitance: & le lendemain la trouua ainsi que l'ombre de son pere luy auoit reuelé.

Que se peut-il trouuer de plus merueilleux és actions humaines? quelle preuision & pressentiment, mais plustost quelle vision & ressentiment de l'ame peut-on esprouuer de plus diuin que cela? Mais quelle en est la cause? Cer- X.

tes pour l'attribuer à la subtilité de nostre ame il faut qu'elle soit tres-bien disposée, & mesmes qu'auec cela il y ait de la grace celeste qui luy ayde à preueoir & augurer tels euenemens : ou pour le moins que ce soit quelque bon esprit & genie qui les luy suggere en sõge.

XI. Ie parle ici des euenemens d'importance, rares ou estranges tels que ceux que i'ay raporté ci-dessus. Car au demeurant ie croy bien ce qu'Aristote & apres luy plusieurs autres ont escrit, que comme joüant long temps & souuent, il est force qu'on gaigne quelquefois, & que decochant grand nombre de fleches en fin on rencontre le blanc : de mesmes entre tant & tant de songes & visions que nous auons ordi-

nairement en dormant,il n'est pas possible que quelqu'vn ne soit suiuy de quelque euenement veritable. Mais pourtant il n'y a pas lieu d'en tirer consequence asseurée. C'est ce que i'auois à dire touchant les visions. Passons aux reuelations diuines.

Des oracles ou reuelations diuines en songe.

Chap. IX.

I. *Les payens marchoient en tenebres à la recherche de la verité.* II. *Qu'ils ont estimé le songe vne diuinité.* III. *Aucuns ont nié qu'il y eust des songes diuins, & pourquoy.* IV. *Pourquoy Dieu ne se communique que rarement en songe.* V. *Distinction des songes diuins.* VI. *Que Dieu enuoye des*

reuelations en songe aux mechans : auec l'exemple d'Abimelech, de Pharaon, de Nabuchodonosor, & d'Alexandre le grand. VII. *Qu'il faut estre espurés d'ame & de corps pour receuoir des reuelations diuines.* IIX. *Exemple de Simonides.* IX. *Que nostre vie est de deux sortes.* X. *Les songes diuins nous sont enuoyés immediatement de Dieu, ou par le ministere des Anges.* XI. *Difference des reuelations de Dieu d'auec celles des bons Anges.*

I. TOut ainsi que ceux qui marchent en tenebres & les yeux cillés ou bandés ne peuuent aller gueres loing sans se fouruoier & forligner du grand chemin, se detraquans à droite ou à gauche, tantost en vn precipice tantost en vn autre. De mesmes aussi les anciens paiens courans en tenebres apres la verité, n'e-

stans nullement esclairés de la celeste lumiere de la grace diuine & de ses saints preceptes, n'ont iamais sceu la trouuer, ains l'approchant quelquefois tout aussi tost s'en sõt esloignés & estrangés, gauchissants ou à la superstition ou à la mescreance.

II. Cela se peut monstrer en tous les points de la religion mais particulierement encore au subjet proposé. Car aucuns n'õt pas seulement creu qu'l y auoit des songes diuins : mais aussi se laissans emporter à la superstition comme à vne violente tẽpeste, ont passé outre & soustenu que le songe mesmes estoit vne diuinité messagere de Iupiter. En cete qualité Homere *Homer. Iliad. 2.* prince des poëtes l'introduit en son Iliade parlant deuãt Troie

au Roy Agamemnon, & luy remonstrant ce qui s'ensuit.

Et quoy valeureux Roy Atride tu sommeilles
Lors que plus que iamais il conuient que tu veilles?
O qu'il est messeant dormir toute la nuit
A vn prince affairé qui son peuple conduit!

III. D'autres (entre lesquels est Aristote) ont nié tout à faict qu'il y eust des songes diuins: dautant, disent ils, que si les songes venoient de Dieu, il les enuoieroit tant seulement aux gens de bien, & se communiqueroit à eux aussi tost de iour que de nuict: & nullement aux meschans. Qui est vn pareil erreur à celui que i'ay combatu en ma Physique cōtre les mes-

Arist. diuin. per sōni.

Au liure 2. cap. 12

mes Philoſophes, qui ſouſtiennent que Dieu a vn ſoing particulier des hommes ſages, & nõ gueres des autres. Ainſi donc les vns aſſeuroient que les ſonges ſont tous enuoiès de Dieu, & les autres nioient qu'il y en ait aucuns : & peu y ont apporté la diſcretion & diſtinction requiſe.

IV. Mais nous qui ſommes eſclairés de la ſacrée lumiere de la vraie religion ne declinons point ainſi à droite ni à gauche, ni à pas vne de ces extremités : ains tenans le milieu & l'entre-deux nous deuons croire qu'il y a des ſonges veritablement diuins & enuoiés de la part de Dieu, mais non pas tous : au contraire cela arriue bien rarement que la bonté diuine ſe communique en cete

ſorte aux hommes, tant par ce qu'ils n'en ſont pas dignes, que par ce qu'elle ſe communique en pluſieurs autres manieres ſoit par les eſcritures ſoit par les interpretes & annōciateurs d'icelles, & par ſes graces & benefices ordinaires.

V. Si les reuelations que Dieu nous enuoie en ſōge sōt claires & manifeſtes, elles ſont appellées des Grecs *Theorematiques* : & ſi elles ſont obſcures & difficiles à interpreter, *Allegoriques*. Si elles ſont des choſes preſentes on les appelle ὁράματα ou φάσματα : c'eſt à dire viſions, apparitions: ſi elles ſont des choſes futures χρηματισμοὺς comme qui diroit *Oracles*.

VI. Or bien que Dieu deſcouure ſes ſacrés-ſaints myſteres &

enuoye des reuelations en songe plustost aux gens de bien qu'aux mechans suiuant ce qui est escrit au liure des Nombres en ces mots: *Escoutés mes paroles, dit le Seigneur, s'il y a entre vous quelque prophete ie luy apparoistray en vision ou parleray à luy en songe:* Numer. 2. si est-ce qu'il se daigne aussi quelquefois cõmuniquer aux mechans pour les attirer à soy en les retirant de leur malice par sa grace preuenante. Ainsi reuela il en songe à Abimelech Roy de Gerar que Sara estoit femme d'Abraam afin qu'elle ne luy fust rauie. Ainsi reuela-il à Pharaon Roy d'Egypte les sept ans de fertilité suiuis d'autres sept ans de sterilité & famine par le songe des sept vaches grasses qui estoient deuorées par autres sept mai-

Geneſ. 20

Geneſ. 41.

gres & des sept espics pleins saillans d'vn mesme tuyau qui furent engloutis par autres sept espics vuides saillans aussi d'vn mesme tuyau. Ainsi fit-il veoir à Nabuchodonosor Roy de Babilone le diuers estat des Empires futurs par la vision en songe de l'immense statue ayant la teste d'or, les bras & la poictrine d'argent, le ventre & les cuisses d'airain, les jambes de fer, & les pieds partie de fer & partie de terre. Ainsi preuoiant qu'Alexandre le grand Roy de Macedoine seroit vn jour indigné contre les Iuifs il luy fit apparoir en songe l'image de Ladd⁹ pōtife de Hierusalem: qui luy prometoit la conqueste de l'Orient: tellement que lors qu'il s'en venoit destruire céte saincte cité Iad-

Daniel. 2.

Iosephus c.10.lib. 11.antiquit.Iudai.

dus reuestu de ses habits pontificaux luy estant venu au deuãt par le commandement qu'il en auoit receu de Dieu en songe la nuict precedente, Alexandre se souuenant que c'estoit celuy qui luy estoit apparu en songe en Macedoine changea soudain de volonté & saluant humblement le Pontife il l'adora, & entrant dans la ville sacrifia au temple au vray Dieu à la mode des Iuifs, & leur accorda volontiers ce qu'ils luy demanderent.

Mais pour nous rendre aucunement dignes de telles reuelations il faut auoir l'ame nete, espurée & distraite de toutes les passions & affections mondaines : & mesmes le corps gay & bien disposé (cõme dit Philostrate) non pas VII. Philost. cap. 24. lib. 12. de vita Apoll.

chargé & affaissé de vin & de viande. C'est pourquoy Moyse voulant s'approcher de Dieu & s'abboucher auec luy à la montaigne, pria, juna, se disposa de corps & d'ame, & s'esloigna de la compagnie des autres hommes: & le sauueur du

S. Luc 19. mōde nous enseigne que ceux qui le veulent suiure doiuent non seulement delaisser les choses basses, mais aussi s'estrāger de soy-mesme pour mieux mediter les choses celestes. Car comme les rayons du soleil percēt les corps diaphanes, trāsparans & lumineux: & sont arrestés par ceux qui sont grossiers & opaques. Ainsi les raions de la diuine clarté trauersent les ames pures, candides & nettes & ne donnent point dedās celles qui sont sales & souillées

de l'or-

de l'ordure des vices.

Certainemet le poëte Simonides, homme vertueux quoy que payen, receut vn iuste salaire de sa pieté fust par reuelation diuine, ou par la suggestion de quelque bon genie. Car ainsi qu'il nauigeoit le long de la coste de la mer il apperceut vn corps mort, lequel il enseuelit: & la nuict apres il lui fut aduis que l'ombre de ce mort l'aduertissoit de ne nauiger point le lendemain: comme il ne fit pas, ains demeura au bord, & vid faire naufrage à ses compaignons qui ne l'auoient pas voulu attendre. IIX.

Or pour mieux entendre commét est-ce que Dieu nous communique ses secrets & sacrés mysteres en songe, & nous enuoie des reuelations des cho- IX.

ſes futures, il faut ſçauoir que noſtre vie eſt de deux ſortes. L'vne qui eſt commune au corps auec l'eſprit, & ceſte vie eſt le veiller: dautant que tandis que nous veillons le corps ſert d'inſtrument à la vie de l'ame. L'autre eſt propre au ſeul eſprit pendant le ſommeil du corps ſeulement: dautant que l'ame ne ſe ſert lors gueres ou point du tout du miniſtere du corps: & neantmoins pendant cela elle eſt plus capable des diuins myſteres: par ce que le corps repoſant elle eſt plus à ſoy, & eſtant plus à ſoy elle eſt plus agile & ſubtile, & a des ecſtaſes & des eſlãcemens plus diuins & celeſtes: au lieu qu'en veillant les fonctions d'icelle ſont corrompues & rabaiſſées par la contagion & liaiſon du

Iambli. de myſter. Ægypt. Plato in Phædone.

corps, ainsi qu'enseigne S. Chrysostome : & se peut mesmes confirmer par les saintes escritures. Oiez les termes tresclairs en Iob. *Par le songe en la vision de nuict quand les hommes sont saisis du sommeil & qu'ils dorment couchés : C'est lors que Dieu ouure les oreilles des hommes & enseignent es instrui de discipline.* *chrysost. homil. 16 in 12. act. apostol.* *Iob. 4. & 33.*

X. Quand ie dy que Dieu communique aux hommes ses diuins mysteres & leur enuoie des reuelations en songe, cela se doibt entẽdre tãt des appaitiõs qu'il imprime en nostre ame immediatement de soy (ce qui est tres-rare) que de celles qui qui se font par le ministere de ses bons Anges, desquels il se sert ordinairement : comme lors qu'il instruit Ioseph par son Ange afin de lui oster le soup-

çon qu'il auoit de la tres-sainte & tres-sacrée vierge mere du sauueur du monde : & pareillement lors qu'il admonesta
S. Math. 1. & 2. aussi en songe le mesme Ioseph de traduire en Ægipte la mesme Vierge auec son enfançon, pour euiter la cruauté d'Herode.

XI. Tels songes donc & telles reuelations sont vrayment diuines soit qu'elles viennent immediatement de Dieu, soit mediatement par le ministeres de ses Anges. Mais la forme en est bien differente : dautant que Dieu qui est createur agit bien plus excellemment & merueilleusement que les Anges qui ne sont que creatures. Car lors que Dieu opere de soy (comme estant tout-puissant) il imprime en nostre ame des nouuelles es-

peces & images sensibles ou intelligibles, telles que bon lui semble pour nous rendre plus capables de ses diuins aduertissemens. Ce que les Anges ne sçauroint faire: ains en ce cas se seruent comme d'vn mediũ, des esprits animaux ou des humeurs mesmes de nos corps pour nous y mouler & represẽter les images des choses dont ils nous veulent donner cognoissance. C'est l'opinion de S. Thomas d'Aquin: laquelle me semble fondée en raisõ fort receuable: qui est (comme i'ay desja touché en passant) que Dieu createur de toutes choses peut créer (comme il crée ordinairement) de nouuelles formes, especes & images: ce que les Anges estant creatures ne peuuent faire: mais bien peu-

S. Thom. 1. par. quest. 111. art. 3.

uent-ils par leur sapience & intelligence se seruir des choses qui sont en la nature. Ainsi dõc Dieu seul fait quelque chose voire tout de rien : & les Anges bastissent & moulent quelque chose d'vne autre chose. Mais quoy? les mauuais Anges ennemis du genre humain ne s'en meslent-ils pas aussi? Il est trop certain : mais c'est à fin contraire : pour se faire croire dieux & deceuoir les hommes par leurs illusions trompeuses & damnables, ainsi qu'il faut mõstrer en suite.

Des songes diaboliques.

CHAP. X.

I. *Oracles des faux dieux.* II. *Reuelations en songe des faux dieux auec plu-*

ſieurs exemples notables. III. *Merueilleux ſonge d'Attinius.* IV. *Le diable imitateur de Dieu.* V. *Sa ruſe & le but de ſes tromperies.* VI. *Songe de la femme de Pilate.* VII. *Que leurs reuelations ſont aucunefois veritables.* IIX. *Par quel moyen ils preuoient la mort de quelqu'vn.*

LA haine & enuie du diable à l'encontre de l'hõme eſt ſi enragée & obſtinée que non ſeulement il taſche à le deceuoir & perdre en veillant, mais auſſi en dormant: tellemẽt qu'auãt que le vray Dieu & homme deſtructeur des oracles des faux dieux euſt accompli la redemption du gẽre humain, il abuſoit les hommes par diuinations & reſpõſes le plus ſouuent ambigues, ſoit par l'organe des Idoles, ſoit par la bouche des Sybiles & preſtreſſes: I.

& pour cela estoient tres-celebres les oracles Colophonien, Branchidique, Delphique, Pythique, Trophonien, de Themis, de Sarpedon, de Mopsus, de Hermione, de Dodone & autres: lesquels estoiēt rendus aux veillans.

II. Mais d'ailleurs aussi il se seruoit (comme il faict encore) des illusions en songe: & mesmes pour mieux faire reüssir ses impostures il auoit plusieurs lieux où il rendoit responses & reuelations par songes pendēt le sommeil à ceux qui venoiēt l'y consulter: & entre autres ont esté fameux pour cela les temples d'Æsculape & d'Amphiaraüs. Les malades qui dormoient au temple d'Æsculape à Pergame apprenoient en songe les remedes de leur guari-

Tertull. de ani.

son. En celuy d'amphiaraüs à Horope, de Pasiphaë en Laconie, de Serapis à Canope, d'Isis en Egypte, & à l'Autel d'Ardalus on receuoit en songe la responſe des choses qu'on desiroit sçauoir. Baecchus a fait aussi quelquefois l'Æsculape: comme lors que l'armée d'Alexandre le grand fut infectée d'vne tres-pernicieuse & contagieuse maladie. Car on ne trouua remede plus singulier que celuy que ce faux Dieu enuoyoit en songe. Nous lisons la mesme chose de Venus: laquelle enseigna à la belle Aspasia pendant son sommeil le remede pour oster la sale tumeur qui ternissoit la beauté de son visage. Hippocrates se mettant en deuoir de guarir Democrite, que tout le monde disoit estre

Ælian. lib. 12. de var. histor.

fol, eut en songe vne reuelatiõ diuine ou plustost diabolique, qui luy remonstra que Democrite n'estoit pas fol, ains que c'estoit le peuple mesme qui le jugeoit tel. Alexandre le grand estant en peine de faire guarir Ptolemée qui estoit griefuement blessé, eut en dormãt vne vision d'vn dragon qui luy mõstra vne herbe par le moyen de laquelle Ptolemée receut sa guarison. Galien le Medecin ayant quelque douleur au diaphragme eut aduis en songe qu'il luy falloit faire ouurir la veine qui paroit entre le poulce & le doigt indice: ce qu'ayãt fait il eut allegement & guarison de son mal. Lysandre ayant assiegé la ville des Aphyteiens fut admonesté en songe par Iupiter Hammon de leuer prom-

Plutarch. in Lysan. Iamblic. de myst. Ægyp.

ptement le siege. Ce qu'il feit : & pour s'en estre bien trouué feit des grands vœux à ce faux Dieu. Marius à la guerre des Cymbres & Teutons eut vne vision qui luy promettoit la victoire s'il immoloit sa fille Calphurnia. Ce qu'il feit & desfeit ses ennemis auec autant de gloire que nul autre capitaine Romain eust iamais acquis auparauant. La nuict auāt la iournée de Pharsale qui fut entre Cæsar Auguste & Brutus, Artorius medecin remonstra à Auguste son maistre, qui estoit lors malade, que Minerue s'estoit apparue à luy en songe, & l'auoit admonesté de le faire traduire hors de son camp, autrement que mal luy en aduiendroit. Auguste suiuit cet aduis comme vn

oracle diuin, & s'en trouua tres-bien. Car Brutus gaigna d'abord son camp, le saccagea & passa au tranchant de l'espée ce qui luy feit resistence.

III. Plus que nuls des precedens sont merueilleux, les songes de Tiberi' Attinius hõme plebée Romain. Cet homme veid en songe Iupiter qui luy commandoit d'aduertir les Consuls & Senat Romain, que certains ieux publiques n'agueres celebrés à Rome luy auoient despleu, dautant qu'on y auoit rigoureusement puni vn esclaue, & qu'il vouloit qu'on les recõmenceast. Attinius mesprisant ce songe & ce commandement en sentit soudain la punition. Car son fils mourut le mesme

jour: & luy mesme fut frappé d'vne tres grieue maladie qui le tenoit pris de tous ses membres. Mais estant derechef menacé en songe par Iupiter il se feit mettre dans vne lictiere & s'en alla raporter aux Consuls les commendemens de Iupiter, & ce qui luy estoit aduenu pour les auoir mesprisés du commencement: & apres cela (comme si le faux Dieu eust esté satisfait) Attinius guarit soudain & s'en retourna sur ses pieds en sa maison.

IV. Or comme Dieu enuoie aucunefois des aduertissemens en songe par la vision de quelque personnage venerable, comme nous auons dit ci deuant du pontife qui s'apparut à Alexandre le grand allant en Hierusalem. Ainsi fait le diable lequel

pour se faire croire Dieu tasche à imiter les œuures merueilleuses de Dieu. Ce que nous pouuons remarquer dans Virgile lors qu'il fait ainsi parler l'ombre de Hector auparauant decedé à Enée la nuict que la ville de Troye fut prise, saccagée & bruslée par les Grecs.

Virgil. 2. Æneid.

Fuy t'en fils de déesse: helas ceste cité
Est du tout embrasée, & l'ennemi monté
Sur nos murs gaste tout. Troye est reduite en cendre:
C'est fait d'elle & Priam. S'ils se pouuoient defendre
I'eusse esté reserué à ces fins en ces lieux.
Ie recommendés les tutelaires Dieux,
Porte-les quãt & toy & les choses sacrées;
Ils t'acompaigneront par voïes asseurées
Et toy & ton destin: & tu leur bastiras
Des nouueaux murs ailleurs, apres que tu auras
Assez vagué sur mer.

V. Voilà certainement des son-

ges leſquels de premier abord ne ſemblent pas partir de l'artifice du Diable, ains pluſtoſt de l'aſſiſtance de quelque Ange de lumiere, veu qu'ils ſont tous vtiles à ceux qui les ont faits. Mais quoy? ce ſont des appaſts & blandices pour attraire les hommes à ſes aguets & embuſches. Si ce felon ennemi du genre humain paroiſſoit ouuertement mechant en ſes deportemens enuers les hommes, qui l'euſt onques voulu recognoiſtre pour Dieu? La diuinité preſuppoſe bonté. Ainſi le cauteleux dæmon nous deçoit ſi non parce qui eſt vrayement bon, à tout le moins par ce qui l'eſt en apparence, ou qui eſt vtile ſeulement au corps ou aux choſes externes, & nuiſible à l'ame. Car pourueu qu'il conduiſe

l'ame à perdition, soit par idolatrie soit par superstition, mescreance ou autrement, il n'est nullement frustré de son attente. La perte de nostre ame c'est tout son gaing, le but & la fin de toutes ses ruses. Mais la cause de céte haine & enuie enragée du diable contre le genre humain, ie la deduiray ci-apres au discours de la vie & de la mort.

VI. Sur ce subjet est tres-notable encore la vision qu'eut en songe la femme de Pilate la nuict auant la mort de celuy qui nous donna la vie. Car le Diable aiant quelque doubte de la diuinité d'iceluy & craignant que nostre redemption s'accomplist (comme vrayemēt il aduint) par l'effusion de son sang si on le faisoit mourir, il

S. Mathieu chap. 27.

s'adressa en songe à cete femme luy donnant aduis que son mari feroit vn acte tres-inique en espandant le sang d'vn homme iuste & innocent. Ces suggestions & remonstrances estoient saintes en apparence & feintes quant à la fin. Car il presupposoit vn petit bien pour nous priuer du souuerain bien.

VII. Or quoy que ces mal-heureux dæmons soient tous menteurs & mesmes auteurs & fauteurs du mensonge : si est-ce qu'ils reuelent souuent aux hommes des choses vrayes pour estre recognus & reuerés pour vrais Dieux : & ce en deux façons. L'vne par ce qu'elles sont desja faites : car ils sçauent toutes les choses passées. Lautre dautant que par lexacte cognoissance qu'ils ont des cho-

Iambl. de myster. Ægypti. Proclus lib. 2. de anima & dæm.

ses naturelles ils en preuoient bien souuent les effects : car ils sont tres-sçauans cõme le mot *dæmon* le signifie.

IIX. Quelquefois ils predisent la mort prochaine des hommes, ou pour la cognoissance qu'ils ont de quelque maladie secrete, laquelle ils iugent bien leur debuoir trencher dans peu de tẽps le fil de la vie. Sçachant aussi d'ailleurs les conspirations, coniurations & trahisons, tant soient-elles secretes qui se font contre les Roys, les Princes, & les grands seigneurs du monde, ou contre les villes & republiques, ils en peuuent reueler les euenemens, & y adiouster (s'ils doubtent) quelque condition, afin de n'estre trouués mẽteurs, ou bien laisser la prediction ambigue, comme leurs

oracles estoient anciennement doubteux & la plus part à double sens. Voilà quant aux songes Diaboliques.

Des songes ordinaires que les Grecs appellent Enypnia *les Latins* Insomnia. Ἐνύπνια.

CHAP. XI.

I. Songes ordinaires. II. Pourquoy ainsi appellés. III. Exemples de Theseus, Themistocles, & Marcellus. IV. La cause de tels songes. V. Causes des resveries des malades. VI. Les songes pourquoy plus confus en Autonne qu'és autres saisons. VII. Parmy les songes ordinaires il y a quelque marque de l'humeur predominante au corps.



Es sõges que les Grecs appellent propremẽt *Enypnia*, & les Latins à leur imitation *Insom-* Ἐνύπνια.

nia, que nous ne pouuons tourner en vn seul mot François s'estendent fort loing au genre des songes estans d'vn million de sortes & de formes confusement diuerses & diuersement confuses. Car ils comprenent toutes ces veritables resueries qui viennent ordinairement au cerueau pendant le sommeil.

II. I'appelle tels songes *Ordinaires* pour deux raisons. L'vne par ce que (cõme ie viẽ de dire) ils nous arriuent ordinairement & presque toutes les fois que nous reposons & dormons. Lautre, par ce qu'il y a d'ordinaire quelque chose particuliere parmi la confusion qui marque ou les objets, desseings, occupations & pensées qu'on a eu en veillant le iour precedent, ou de

coustume selō la vacation d'vn chacun : ou bien le naturel, la complexion, & l'humeur predominante: dont on tire plusieurs coniectures vtiles afin de pourueoir à la santé. Ainsi l'amoureux songe ses amours, l'auare des thresors, l'ambitieux honneurs, le belliqueux batailles, l'aduocat plaidoieries, le marinier nauigations & tempestes, & de mesmes des autres. Ce que Lucrece, Seneque, & Claudian poëtes Latins ont dit tous trois en ce sens:

Le repos de la nuict en dormant nous rameine Lucret. lib. 4 Sene in Octau.
Ce qui pendant le iour par les sens se promeine. Claudi. de rap. Proserp. III.

A ce propos se raporte tresbien ce que Plutarque recite de Theseus : lequel desirant se monstrer imitateur des gestes

heroïques du tant renommé Hercules, y pensoit si souuent qu'ils luy reuenoient d'ordinaire en l'imagination par songes. Pareillement Themistocles estoit si jaloux des trophées de Miltiadès que les songeant d'ordinaire son repos en estoit troublé. M. Marcellus, qui fut appellé l'espée des Romains, desiroit si ardemment venir aux mains auec Anibal qu'il songeoit souuent qu'ils combattoient en duel l'vn contre l'autre.

IV. Or la confusion des songes & la deformité des visions imaginées procede du meslange confus des vapeurs & fumées qui ont monté à la teste, lesquelles desreglent & confondent les effects de nostre imagination. Ioinct que les sens in-

terieurs aucunement assoupis du sommeil ne peuuent pas exercer si parfaictement leurs fonctions & distinguer les visions & images comme s'ils estoient du tout libres. Et par ainsi icelles images se cõfondãt & peslemeslant en desordre, il s'en represente de si diuersement bigarées que ce sont bien souuent des visions de choses outre & contre nature, inouïes, non onques veuës, & qui ne se verront iamais. Ce qui ne doibt pourtant sembler estrange. Car si les monstres se produisent en Afrique à cause que des animaux de diuerses especes se rencontrans à boire ensemble en quelque desert, à cause que les chaleurs y sont extremes & les ruisseaux tresrares, se meslent & s'accou-

plent les vns auec les autres: quelle merueille y a-il qu'vne infinité d'images de diuers objets raportées & confinées en si petit lieu se meslent & confondent ensemble?

V. Mais céte confusion de songes informes & desreglés arriue plus souuent aux malades à cause de la corruption de leurs humeurs, qui par quelque contagion corrompent aussi & troublent les esprits animaux porteurs & representateurs des songes: tellement qu'ils ne peuuent exercer librement leur fonction ordinaire.

VI. Les songes aussi que nous faisons en Autonne sont plus turbulens & confus que ceux des autres saisons de l'année, à cause de la nouueauté des fruicts lesquels estans pleins d'humidité

d'humidité & bouïllans dans l'estomach enuoient grand' quantité de fumées à la teste: lesquelles se meslant (comme dit-est) auec les esprits animaux leur donnent des illusions estrangement confuses.

Or pour resoudre ce qui a VII. esté ci-dessus proposé, il est certain que la diuerse complexion des personnes fait encore que parmi vne infinité de resueries il y a tousiours quelque marque de l'humeur predominante au corps: dont ie discourray particulieremẽt apres auoir traicté de la derniere espece des songes, qui est des spectres, phantosmes & apparitions effrayables.

Des spectres & Phantosmes qui apparoissent en songe, & de l'Ephialte.

CHAP. XII.

I. *Les songes descouurent les passions de l'ame.* II. *Pourquoy les meschans n'ont point de songes agreables comme les gens de bien.* III. *Les frayeurs de la veille reuiennent en songe.* IV. *Difference des causes de tels songes en diuerses habitudes.* V. *Songe tres-horrible d'Apollodorus.* VI. *Terreurs en songe de Pausanias.* VII. *Pareilles terreurs de Neron, Othon, & Caligula.* VIII. *Ephialte ou incube.* IX. *Quelle maladie c'est.* X. *Opinion commune des Medecins.* XI. *Opinion de Galien.* XII. *Opinion de Fernel.* XIII. *Opinion de Iulius Scaliger.* XIV. *Conciliation d'icelles opinions, & comment il faut euiter l'ephialte.*

Zeno Eleate souloit dire qu'on pouuoit remarquer par les songes si on profitoit à l'exercice de la vertu & à la correctiõ des vices, prenant garde si en songeant on auoit des appetits desreglés, si on cõuoitoit ou commettoit rien de sale & deshonneste. Car l'ame estãt en vn profond repos & en son calme, descouure cõme en vn fond clair ses vrayes affections & cõuoitises: & bien souuent ce qu'on n'ose ny faire ny dire en veillant se represente en songe pendãt le sommeil. I. *Plutarch. in opusc. quomodo dignosc. an in virt. profic.*

Aristote à ce mesme propos escrit que les gens de bien font des songes plus agreables que les meschans: dont la raison n'est pas mal-aisée. Car ceux-là ont l'ame trãquille & quiete sans aucune synderese: & ceux- II. *Aristot. cap. 13. lib. 1. Eth. Nicom.*

ci sont en perpetuelle inquietude par le remords de consciẽce qui leur ramentoit en tout tẽps leurs forfaits & leur sert d'accusateur, de tesmoing, de iuge, & d'executeur : les afflige, les bourrelle & gehenne incessamment.

III. En veillant donc ils ont des terreurs & des frayeurs continuelles, leurs propres domestiques leurs sont suspects, leurs forteresses leur sont des vrayes prisons, & ne se peuuent asseurer en nulle sorte comme nous lisons des tyrans de Syracuse & autres : & l'ame estant ainsi affligée & trauaillée de telles impressions, se represente aussi en dormant des phantosmes terribles & horribles, comme Demons & autres spectres effrayables.

Or ce n'est pas à dire que les IV.
seuls meschans ayent de telles
visions: car cela arriue aussi
quelquefois aux gens de bien:
mais la cause en est fort diuerse.
Car ceux-ci peuuēt auoir aussi
quelquefois des apparitions
horribles en songe pour en a-
uoir veu quelque temps aupa-
rauant des pourtraits, pour en
auoir parlé, pour y auoir pensé
ou medité l'horreur des De-
mons infernaux (lesquels quoy
qu'esprits, on s'imagine d'vne
forme affreuse) ou pour autres
semblables causes: & les mes-
chans ne les ont pas seulement
pour cela: mais plus ordinaire-
ment pour ce que (comme i'ay
desia touché) leur ame estant
toute effrayée, leur imaginatiō
pleine de terreur & d'horreur,
ils ne se peuuēt represēter qu'i-

mages effrayables & horribles. I'en veux raporter quelques exemples, dont les deux premiers sont extraits de Plutarque.

V. Apollodorus entre autres songes affreux qu'il auoit ordinairement songea vne nuict qu'il estoit escorché par les Scytes & qu'ils faisoient bouïllir son corps dans vne marmite, & luy sembloit que son cœur cuisant dans icelle luy disoit telles paroles : *Ie te suis cause de tous ces maux* : & d'autre costé luy estoit aduis que ses filles toutes enflammées comme des brandōs allumés couroient à l'entour de luy.

Plutarch. in opusc. Quare di. numa Iust. malef. suppl. differat.

VI. Pausanias estant en la ville de Bizance, (qui est auiourd'hui Constantinople) enuoia prendre par force vne ieune fil-

le d'honneste lieu nommée Cleonice pour coucher auec luy : mais estant à demi-endormi lors qu'on luy amena (cōme il estoit ordinairement en ceruelle, en crainte, & en deffiance) il luy fut aduis que c'estoient ses ennemis qui venoient pour l'estrangler: tellement qu'il se leua en sursaut & mettant la main à l'espée tua cete belle fille toute roide morte sur la place. Despuis ce meurtre l'ombre de la fille s'apparoissoit ordinairement à luy la nuict en songe luy donnant mille inquietudes, effrays & terreurs iusques à ce que pour l'appaiser aiāt fait toute sorte de sacrifices propitiatoires selon l'erreur du paganisme en la ville de Heraclée, où il y auoit vn temple dedié à telles superstitions il la

feit venir en sa presence par exorcismes, & l'ombre de la fille luy dit qu'en la ville de Lacedemone il auroit la fin de tous ses maux, & de fait s'y en estant allé il y mourut.

VII. *Sueton. & Xiphil.* Despuis que Neron eut fait mourir sa mere Agrippine, iamais il n'eut que des songes terribles & espouuantables. Et de mesmes Othon depuis qu'il eut fait assassiner son predecesseur Galba, l'ombre duquel se presentoit ordinairement à luy en songe en forme tres hideuse & horrible.

IIX. Le mesme se lit de C. Caligula le plus cruel & sceleré tyran du monde: lequel estoit bourrelé la nuict en songe, cõme il bourreloit les autres en veillant. Il nous semble quelquefois que quelque malin es-

prit ou sorcier nous oppresse & suffoque de nuict en dormant se iettant d'vn poids tres-lourd sur nostre estomach : de sorte que nous n'auons point la respiration ny la voix libre, & si nos sens en sont tous troublés. Les anciens croyoient que ce fussent vrayement des demons corporels, comme Faunes & Syluains, qu'ils appelloient *Incubes.* Toutefois les Medecins ont bien iugé que c'estoit vne vraye & dangereuse maladie sans interuention d'esprit, ny demon, ny sorcier : tellement qu'elle appartient plustost à l'espece precedēte des songes qu'à celle-cy : mais la faulse apparence la raportant icy, il sera bien à propos d'enseigner que c'est, & en exposer les causes.

L'ephialte(ainsi l'appellent les IX.

Grecs, les Latins *Incube*, les Frã-çois *Coquemar*) est vne lourde & pesante oppression du corps, laquelle supprime l'haleine, & arreste la voix.

X. Les causes que les Medecins raportent de céte maladie reuiennent presque à vne mesme. La commune opinion est que cela procede de la voracité & crudité des viandes que l'estomach surchargé ne peut digerer : d'où s'exhalent des vapeurs lesquelles estoupant les conduits de la respiration & de la voix nous trauaillent en sorte qu'il semble qu'on nous suffoque par le surfais de quelque gros fardeau.

XI. Galien tient que cela arriue à ceux qui sont remplis, chargés & affaissés d'humeurs corrom-

Galen. in 3. lib. aphoris.

pues, lors qu'elles viennent à saisir & mordre l'orifice de l'estomach. *Hippocr. aphor. 14*

XII. Fernel dit plus particulierement que c'est vne humeur crasse & grossiere, pituiteuse ou melancholique, laquelle est attachée aux intestins, & venant à s'enfler par la gloutonnie & crudités, presse le diaphragme & les poulmons : & vne vapeur grossiere s'esleuant de là au gosier & au cerueau la voix en est supprimée, & les sens troublés. Que si cela continue longuement il y a danger qu'il ne se tourne en apoplexie. *Fernel. cap. 3. lib. 5. de partib. morb. & Sympt. Ibid.*

XIII. Iules de l'Escale reprenant Cardan, dit en peu de mots que cête maladie vient de ce que les muscles de la poictrine sont saisis de quelque mauuaise humeur ou vapeur : de façon que *Scal. exercit. 312.*

c'est vn auant-coureur de grandes & perilleuses maladies.

XIV. Toutes ces opinions là sont probables, ne se destruisent pas l'vne l'autre, & se peuuent toutes trouuer veritables par experience en diuers temps ou en diuers subjets. Pour euiter telle maladie il est bon de souper sobrement, se coucher & dormir sur le ventre ou de costé, jamais sur le dos : parce qu'on fait mieux la digestion en redoublant la chaleur dans l'estomach & intestins comme i'ay touché ci-deuant.

Or apres auoir traicté de toutes les especes des songes il faut dire quelque chose de leur vanité ou verité, & qui ont esté les plus anciens & plus signalés interpretes des songes.

De la verité ou vanité des songes.

CHAP. XIII.

I. Portes des songes sont de corne ou d'yuoire selon la fable des poëtes. II. Pourquoy les songes veritables sont signifiés par la corne. III. Pourquoy les vains par l'yuoire. IV. Sens allegorique. V. Pourquoy les songes du matin sont moins confus que ceux du premier somme & que le Soleil en est vne cause cooperante. VI. Les anciens ont estimé que dormant és cemetieres on auoit des songes veritables. VII. Le mesme en dormant sur des peaux de brebis. IIX. Le mesme de la pierre Eumeces. IX. Cardan attribue mesme vertu aux liures des sainctes escritures. X. Que l'experience fait veoir que telles opinions sont superstitieuses. XI. Raison fortifiée de l'autorité de l'escriture sainte. XII. Que les interpretes des songes se dementent ordinairement les vns les autres. XIII. Qu'à force de songer on peut ren-

contrer quelque songe veritable. XIV. *Contraires euenemens de pareil songe.* XV. *Objection.*

I. LES anciens Poëtes lesquels sous l'escorce de certaines plaisantes inuentions & fictions fabuleuses souloiēt couurir les plus moileux secrets de la nature, ont feint fort ingenieusement & bien à propos que le sommeil est establi dans vne cité, en laquelle il y a deux portes: l'vne desquelles est de corne, l'autre d'yuoire: & que par celle-ci passēt les songes vains, par celle-là les veritables.

Homer. Odyss. 19. Virgil. 6. Æneid. Lucia. lib. 2. de vera histor.

II. Car comme la corne est vn corps clair, diaphane, & transparant, à trauers lequel nous pouuons perceuoir les objets de la veuë: ainsi ceux qui ont

le cerueau eſpuré & purgé de mauuaiſes humeurs reçoiuent doucement des viſions qui leur ſont des vrais preſages & aduertiſſemens des choſes futures.

III. D'autre coſté, tout ainſi que l'yuoire eſt vne eſpece d'oſſement groſſier & opaque, clair-apparant, nullement tranſparant: de meſmes ceux qui par leur intemperence ont chargé & ſouillé leur cerueau d'vn tas & ramas de ſales & groſſieres humeurs ne reçoiuent que groſſierement, confuſement & en apparence les preſages des choſes qui leur doiuent arriuer ſans qu'on y puiſſe aſſeoir aucune interpretation claire & manifeſte.

IV. Ces deux portes du ſommeil ſe raportent donc allegoriquement à la diſpoſition des per-

sonnes, laquelle peut diuersement rendre les songes ou vains ou veritables: & mesmes en ce qui regarde l'estat de la santé corporelle: comme nous déduirons au chapitre suiuant.

V. Mais d'ailleurs la distinction du temps est tres-requise pour discerner la verité ou vanité des songes. Car sur le premier sommeil auant que la digestion soit faite le cerueau estant chargé des fumées euaporées de l'estomach en haut, on ne void point de songes, ou bien ils sont si embrouïllés & confus qu'à grand peine on peut s'en ressouuenir au resueil. Mais sur l'aurore apres que la digestion est acheuée & que le cerueau est aucunement deschargé de ces fumées & vapeurs à peu prés dissipées par le moien de la

chaleur naturelle qui remonte à la teste, les sens estans plus libres il y a plus d'apparence de verité aux songes : aussi n'en sont-ils pas si confus & nous nous en ressouuenons facilemẽt à nostre resueil. Joint que le Soleil s'eleuāt sur nostre hemisphere & retournant à nous fortifie nos esprits & donne quelque vigeur à nostre ame pour lui aider à presager & preuoir les choses futures. C'est pourquoy Phœbus ou Apollon, qui signifie le Soleil, estoit anciennement appellé *Vates*, c'est à dire deuin ou prophete & le principal auteur des oracles.

Marsil. Ficin. lib. 13. Theolog. Platon. Cœl. Rhodig. c. 9. lib. 27.

VI. Aucuns adjoustent encore auec les circõstances des persõnes & du temps celle du lieu: & tiennent que ceux qui dorment és cemetieres voient des

songes veritables. Cardan l'escrit ainsi : & Tertulian recite apres Herodote & Nicandre que les Nasammones souloient à ces fins coucher pres les sepulcres de leurs peres ; & les Gaulois pres ceux des vaillãs & hardis personnages.

Cardan. c. 44. lib. 8. de rerũ varietate. Tertullianus de anima.

VII. Il y en a qui tiennent aussi que dormant dans des peaux de brebis ou moutons on void aussi des songes veritables. Cela est remarqué par Cœlius: lequel sur ce subject raporte plusieurs autres superstitions payennes touchant les peaux de tels animaux.

Cœl. Rho dig. cap. 14. lib. 27.

IIX. Pline escrit que la pierre appellée des Grecs *Eumeces*, semblable à vn caillou (aucuns tiennent que c'est plustost vne espece de baulme qui a mesme nom) mise soubs la teste, en-

Plin. cap. 10. lib. 37. hist. natur.

gendre pendant le sommeil des visions veritables.

IX. Le mesme Cardan asseure que les liures des saintes escritures ou des saints Peres mis soubz le cheuet du lict produisent pareil effect. *Cardan ibid.*

X. Mais pour trencher court ces opinions-là, il est certain que l'essay en estant tres-aisé l'experience nous fera veoir que ce sont des mensonges ès songes, des vaines superstitions & vanités superstitieuses.

XI. Ie veux encore accōpagner de raison l'experience. La verité ou vanité des songes dependant de l'euenement des choses, qui est celuy qui peut distinguer les songes veritables d'auec les vains & trompeux que celuy-là seul qui preuoid & void les choses futures plus

presentement que nous ne faisons pas celles qui nous sont les plus presentes? veu mesmes que c'est luy qui nous defend d'auoir esgard aux songes, disant ainsi par ses oracles : *Où il y a beaucoup de songes il y a beaucoup de vanité: Les songes & diuerses illusions ont fait errer beaucoup de personnes. Vous n'aurez point d'augures & n'vserez point de l'art de deuiner à la façon des payens & n'aurez nul esgard aux songes.*

Ecclesiaste 5. Ecclesiastiq. 34. Leuiti. 19.

XII. Ceux-là mesmes qui font profession de la diuination par les songes dementent les interpretations les vns des autres, tant il y a de vanité & en eux & aux songes: dequoy nous auõs des exemples anciens que ie veux icy brefuement raporter. Vn certain coureur aiant designé de courir aux ieux

Cicero 2. de diuinat.

Olympiques, songea qu'il estoit legerement porté sur vn chariot tiré à quatre cheuaux. Surquoy aiant consulté vn deuin, il luy asseura qu'il emporteroit le prix de la course qui luy estoit promis par la vitesse des cheuaux. Aiant proposé le mesme songe à Antiphon deuin fameux, il en receut vne interpretation contraire. Car (dit il au coureur) ne vois tu pas que tu es precedé de quatre puis que quatre cheuaux courent deuant toy? Vn autre coureur aiant sõgé auant que venir aux mesmes jeux qu'il estoit deuenu aigle, vn deuin luy dit que sans doubte la force & la celerité du vol de l'aigle luy promettoit le prix: mais Antiphon s'en mocqua, disant qu'au contraire il seroit vaincu & demour-

roit derriere dautant que l'aigle vole apres les autres oiseaux pour les prendre. Vne femme mariée desirant auoir des enfans songea que la nature estoit séellée, & s'estant enquise auec les deuins que luy pouuoit presager ce songe, les vns luy dirent que cela signifioit que le passage de la conception & de l'enfentement estoit fermé, tellement qu'elle n'estoit pas seulement enceinte : d'autres au contraire luy asseurerét qu'elle estoit enceinte, dautant qu'on n'a pas accoustumé de séeller & boucler les choses vuides, ains celles qui sont réplies de choses excellentes ou importantes. De l'euenemét de ces songes nous n'en trouuons rien en l'histoire.

Petrarcha de somnijs.

Que si nous esprouuons au-

cunefois des songes veritables ce n'est que par rencontre & à force de songer, comme vn mauuais archer touche quelquefois au blanc à force de tirer & decocher grand nombre de fleches : de sorte qu'il est beaucoup plus à propos de les estimer tous vains en general, afin de nous esloigner de la superstition, que de nous trauailler à vne trop curieuse recherche de la verité parmy tant de vanité, & tirer la clarté de l'obscure confusion des tenebres: & neantmoins loüer & remercier Dieu si quelquefois il luy plaist de nous enuoyer des reuelatiõs pendant nostre sommeil.

XIV. I'ay encore vn argument inuincible contre la vanité des songes. C'est que si nous voulons inferer la verité d'iceux de

ce qu'il arriue quelquefois que nous preuoyons en songe l'euenement de quelque chose future, il faudroit aussi par mesme moyen inferer que toutes les fois que nous songerions mesme chose, pareil euenemẽt s'en deuroit ensuyure: & toutesfois nous esprouuons & en nous mesmes & en autruy ordinairement le contraire. Ainsi lisons nous que Iules Cæsar & Hippias ont tous deux songé en guerre qu'ils auoiẽt à faire à leurs meres: & neantmoins celuy-ci fut vaincu, & celuy-là vainqueur. Alexandre le grand assiegeant la ville de Tyr songea qu'il estoit dedans: Hamilcar au siege d'vne autre ville eut vn pareil songe, mais contraire euenement: car il y entra prisonnier, & l'autre victorieux. Quelqu'vn

Qu'elqu'vn pourroit encore XIV.
à bon droit (ce me semble) s'aheurter icy & soustenir que la vanité des songes n'est pas si grande que ie l'ay descrite, puis qu'il y a mesmes des personnes qui ont d'ordinaire des songes veritables: d'autres qui les interpretent si diuinement qu'ils en exposent les euenemens presagés auant qu'ils arriuent: & apres tout que les sainctes escritures nous enseignent que les songes ne sont point à mespriser, & que les Patriarches & Prophetes en ont donné souuent l'interpretation non seulement aux Roys & grands du monde, mais aussi à des particuliers, gens de peu & miserables: comme l'ont faict Ioseph & Daniel.

Genes. 40. & 41.

Daniel. 2.

Aquoy il nous faut vn peu

arrester, & nous dirons par mesme moyen qui ont esté les plus anciens interpretes des songes.

De ceux qui ont d'ordinaire des songes veritables : & des interpretes des songes.

CHAP. XIV.

I. *Galien auoit d'ordinaire des songes veritables.* II. *Le mesme arriuoit à vne femme de Naples.* III. *La cause naturelle de tels songes.* IV. *Merueilleuse proprieté de Cardan & de ses parens.* V. *Que les anciens patriarches ont interpreté les songes en quoy Ioseph a excellé par la grace de Dieu non par la magie des Ægiptiens.* VI. Amphiction. VII. *Les Telinessiens.* IIX. *Amphiaraüs signalé interprete des songes.* IX. *Que la science d'interpreter les soges est venue d'Adam.* X. *Que cete science n'a point defailli.* XI. *Qu'il y en a des preceptes.* XII. *Experien-*

ce de Iunianus à interpreter les songes. XIII. *Resolution sur ce subject.* XIV. *L'auteur ne s'en mesle point.*

Galien prince des Medecins escrit de soy-mesme qu'il auoit céte rare faculté que de preuoir en songe les euenemens des choses futures. I.

Alexandre Neapolitain escrit la mesme chose d'vne honneste dame de Naples: laquelle par le moyen des souges predisoit d'ordinaire ce qui luy deuoit arriuer auec admiration de tout le monde. II.

La cause naturelle de cela me semble la bonne & parfaite constitution & du corps & de l'ame ensemble, exempte de trouble & de passion, auec le regime & continence du manger, boire & dormir: mais le III.

plus souuent c'est vne grace particuliere de Dieu estant comme vne espece de prophetie.

IV. *Cardan. lib. 8. de rerum variet. c. 44.* Encore est-ce chose beaucoup plus merueilleuse laquelle Cardan s'attribue fort arrogamment non seulement à soy, mais aussi à ses parens tant de l'estoc paternel que maternel, d'auoir aussi en songe des reuelations ordinaires des choses futures : faueur certes de la diuinité (si cela est veritable) laquelle s'étendoit bien loing & au large à ces deux familles: tellement qu'elle ne me semble pas pouuoir estre mesurée par la raison naturelle. Estant donc vn don surnaturel il n'en faut point tirer consequence naturelle : ains ceux qui en sont doüés en doiuent

remercier & loüanger la bonté diuine : qui leur a despatti specialement vne telle grace, comme il en despart d'autres à d'autres hommes selon son bon plaisir, sans que personne doiue s'enorguillir de tels dons, ny se plaindre s'ils ne luy sont pas communiqués.

V.

Quant à l'interpretation des songes Philon Iuif escrit que le patriarche Abraam a esté le premier qui s'en est meslé : duquel il est vray-semblable que son fils Isaac, & de celuy-ci Iacob & Ioseph l'ont apprise : entre tous lesquels Ioseph a pour ce regard excellé comme il est aisé à colliger de la saincte Bible. Car ie ne puis approuuer l'opinion de ceux qui ont estimé que Ioseph eust appris des Mages d'Egypte l'exposition

De his vide Plin. cap. 56. lib. 7. hist. natur. Polydor. Vergil. cap. vlt. lib. 1. de inuent. rer. A. Gell. c. 1. lib. 14. noct. Atticar. Synes. epist. de somniis. Genes. 41

des songes: dautant que nous lisons en Genese que les Mages mesmes ne sceurent point interpreter comme luy les songes de Pharaon.

VI. Pline escrit que le plus ancië interprete des songes estoit vn nommé Amphyction.

VII. Aucuns attribuent la premiere inuention de la diuination par les songes aux Telinessiens.

IIX. Pausanias fait grand estat d'Amphiaraüs pour ce subjet: lequel estoit si bien entendu en l'expositiō des songes, qu'apres sa mort il fut mis au nombre des dieux par la superstitieuse opinion des payens: qui alloient encore coucher aupres de son sepulcre croyans en auoir des songes veritables.

Pausan. in Atticis.

Pour moy ie ne voudrois pas

attribuer ny à Ioseph, ny à Abrâam l'inuention d'exposer les songes, encore moins aux payens, croyant fermement que c'estoit vne speciale faueur de Dieu en eux & en leurs ancestres qui auoient bien serui la diuine majesté : & que ce qu'ils en pouuoiẽt auoir acquis par science humaine estoit en Adam dés la naissance du monde luy ayant esté infuse de Dieu auec toutes les autres sciences tant des choses naturelles que sur-naturelles : ainsi que ie discourray, Dieu aidant, au premier liure de ma Metaphysique.

Or cete grace inespuisable de la bonté diuine n'a pas cessé en ces personnes-là : ains se peut encore remarquer en plusieurs autres, mais specialemẽt X.

en ceux qui viuent sainctement: bien que les Magiciens en facent aussi plus particulierement profession par le moyẽ des suggestions du diable, lequel n'ignorant rien en la nature preuoid subtilemẽt beaucoup de choses, & les represente (quand Dieu luy permet) par des illusions, qu'il fait apres croire pour diuinations & propheties.

XI. Ie ne veux pas pourtant si estroitement & particulierement attacher la diuination par les songes à vne grace speciale & don sur-naturel de Dieu, que ie n'accorde qu'il y ait des preceptes de l'inuẽtiõ de l'esprit humain pour cela comme pour aucunes autres sciences. Car c'est chose qui est mesme fondée en l'escriture sainte: laquel-

se defend aux ignorans de rechercher curieusement l'exposition des songes, afin que, comme il leur en prend d'ordinaire, ils ne bastissent erreur sur erreur multipliant leur malice par leur insuffisance : & neantmoins la mesme chose est permise aux hommes sçauans, au Leuitique 19. *Leuiti. 19.*

XII. Alexandre Neapolitain cidessus allegué recite qu'vn nómé Iunianus, lequel auoit esté son precepteur, excelloit merueilleusement en l'interpretation des songes : tellementque toute sorte de gens affluoit chez luy de toute parts comme deuers vn oracle. *Alexãd. ab Alexã. c. 11. lib. 1. Genial. die.*

XIII. La resolution soit donc que comme nous pouuons auoir des songes veritables procedans de la diuinité de nostre a-

me lors qu'elle n'est point diuertie par les objets des sens exterieurs, qu'elle est sans passion & sans trouble dans vn corps de bonne constitution & temperament: ainsi par le mesme effort de nostre ame & par certains preceptes fondés sur l'experience, longue obseruation & cognoissance des choses naturelles, nous pouuons apprendre l'interpretation des songes. Mais aussi que comme il y a des songes qui sont surnaturellemẽt enuoiés de Dieu, ainsi est il besoing de sa grace pour les bien exposer & entendre. Tels furent les songes de Nabuchodonosor & de Pharaon que Daniel & Ioseph leur interpreterent à la honte des sages Chaldéens & Egyptiens, qui n'en sceurẽt donner l'inter-

pretation auec toute leur magie.

Quant à moy i'aduoüeray XIV.
franchement que ie ne suis point versé en l'exposition des songes & n'ay cogneu encore personne qui en fist profession que par charlatterie ou caiolerie. Toutefois en ce qui regarde la disposition & l'estat de la santé du corps, les preceptes en estant assez familiers dans les œuures des Medecins, i'en veux raporter quelques vns en suite.

Comment on descouure l'estat de la santé par le moyen des songes.

CHAP. XV.

I. *Belle comparaison pour monstrer que nous deuons prendre garde à nos son-*

ges. II. *Que nos songes marquent les humeurs predominantes.* III. *Exemple de la cholere.* IV. *De la melancholie.* V. *Du phlegme.* VI. *De l'abondance du sang.* VII. *De l'inanition.* IIX. *De la trop grande repletion.* IX. *De la puanteur des humeurs corrompues.* X. *De l'odeur souefue procedante du bon temperament.* XI. *Distinction des songes qui procedent des humeurs predominantes d'auec ceux qui procedent des obiects perceus ou conceus en veillant.*

I. Certainement ce seroit chose ridicule & indigne des hommes (cõme dit tres bien Plutarque) de prendre soigneusement garde au crailler des corbeaux, au caqueter des poules, au vol de certains oiseaux, au fouïller des porceaux remuans des ordures auec leur groin pour en tirer des presages, des vents, des pluyes & des orages, & que nous ne

Plutar. de tuen-da vale-tud.

sceussions point obseruer ny preuoir à certains signes soit en veillant soit en dormant l'orage & tempeste des maladies prochaines à sourdre sur nos testes : mais encore plustost en dormant qu'en veillant : dautant que l ame pendant le repos du corps n'estant point occupée ny diuertie par la consideration des obiects des sens exterieurs, se colligeen soy mesme, contemple mieux ce qui est caché à l'interieur, obserue & descouure la disposition ou indisposition du corps. De là vient aussi que lors que lors nous voulons mieux mediter les choses diuines ou considerer plus profondement quelque chose d'importãce, nous cillons les yeux, ou pour le moins n'esgarõs pas ça & là no-

ſtre veuë, & taſchons de surſeoir les fonctions des ſens exterieurs pour mieux ramaſſer les forces des interieurs au dedans de l'ame : ce qui porta vn ancien Philoſophe à cete folie que de ſe creuer les yeux afin (diſoit il) de mieux & plus profondement mediter.

II. Or de toutes les choſes que l'ame deſcouure le plus clairement en cet eſtat-là, c'eſt la diuerſe cõſtitution des humeurs predominãtes en noſtre corps, leſquelles ſe meſlans parmi les eſprits animaux porteurs des ſonges leur donnent quelque impreſſion de leurs qualités & meſmes de leur eſtre : tellemẽt que les viſions que nous en auons ordinairement en dormant tiennent de ces humeurs-

là, ou de leurs qualités

Si donc quelqu'vn songe du feu, flamme, ou embrasement, noises, quereles, debats, & cõbats, c'est signe qu'il y a en son corps repletion de bile jaune & cholere. III.

S'il luy est aduis qu'il soit en profondes tenebres, qu'il apperçoiue de la fumée, des charbons esteints, de la suye & autres choses noires, ou bien des tristes, funestes & lugubres, comme conuois des morts & sepultures: ou bien encores des esprits & dæmons ou phantosmes & spectres affreux & horribles, ce sont des indices tres-certains de melancholie. IV.

Songer pluye, gelée, glace, gresle, neige, qu'on se baigne, qu'õ void des rets à prẽdre poissons, sont des remarques infalli- V.

bles de pituite, de phlegme, &
d'humeurs froides.

VI. Celuy qui songe du sang &
choses rouges a besoing de sei-
gnée pour euiter la maladie
que les Medecins appellent
Pletore: laquelle procede d'vne
sur-abondance de sang.

VII. Ceux qui sont d'vn tempe-
rament fort sec, qui ont de l'i-
nanition & sont vuides & des-
chargés d'excremẽs, ainsi qu'ils
ont au lieu de cela le corps rẽ-
ply d'air & de vẽts, songẽt qu'ils
volent & sautelent legerement
& mesmes prẽnent des oiseavx
à la course.

IIX. Au contraire ceux qui sont
fort chargés de mauuaises hu-
meurs & excremens, songent
qu'ils sont accablés & affaissés
soubs quelque gros fardeau &
qu'ils ne peuuent se remuer tãt

ils se sentẽt foibles, les humeurs corrompues surmontant les bonnes: & leur est aduis aucunefois que quelque dæmon ou phãtosme se couche d'vn poids tres-lourd sur eux pour les estouffer, ce que les Medecins appellent *Ephialte* ou *incube* dont i'ay discouru cy-deuant. *Au chap. 12. de ce discours.*

D'ailleurs (qui est chose merueilleuse) si les humeurs sont putrefiées, on ressent en songe ceste puanteur & semble aduis qu'on soit dans des sales bourbiers, dans des esgousts, priués & cloaques emplies d'ordures puantes: au contraire ceux qui sont en bonne disposition & ont leur temperament parfaict songẽt des choses aromatiques & doux-flairantes. IX.

Toutes telles impressions du corps affectent si viuement l'a- X.

me, que meſmes l'imagination de ceux qui ſont alterés ſe repreſente la ſoif en dormant : & leur eſt aduis qu'ils voyent des choſes liquides, mais qu'ils ſont empeſchés d'en boire, comme Tantale. Pareillement les fameliques ont des imaginations de mãger: & ceux qui ont les vaſes ſpermatiques, le ventre, ou la veſſie chargés de leurs excremens s'imaginent qu'ils s'en deſchargẽt, & aucunefois s'en deſchargent en effect par les voies & conduits naturels.

XI. Il n'y a celuy qui ne puiſſe ordinairement obſeruer les choſes ſuſ-dites en ſoy-meſme : biẽ que tels indices ne ſoient pas touſiours des argumens neceſſaires. Car il arriue ſouuent que ſi le iour precedent nous auiõs eu en objet les choſes que nous

ſongeons la nuict apres, ou biẽ que nous en euſſions diſcouru ſoit de parole, ſoit en la ſeule conception, noſtre imaginati-on ſe les repreſente pluſtoſt par le moien de la memoire que par la cõſtitution des humeurs corporelles. Mais la diſtincti-on en eſt pourtant aiſée. Car ſi nous ſongeons ſouuent & d'ordinaire vne meſme choſe, elle ſe doit raporter à la predo-mination ou ſuperfluité de quelque humeur: & ſi ce n'eſt qu'vne fois, cela peut proceder des obiets que nous en auons eu en nos ſens exterieurs, ou des diſcours que nous en auons tenu en veillant ſoit de parole, ſoit en la conception ou pen-ſée.

Au demeurant ce ne ſeroit pas aſſez d'auoir expoſé com-

ment nous pouuons iuger de la disposition du corps par les sõges: si nous n'enseignions aussi les moiens d'auoir des songes gays, agreables & bien reglés: afin que nostre sommeil en soit plus doux & plaisant, & qu'à nostre resueil nostre ame ne soit attristée & troublée.

Comment on peut faire que les songes soient plaisans & agreables.

CHAP. XVI.

I. La cause 1 des songes agreables cõsiste à bien viure. II. La 2 en la bõne disposition de l'esprit & du corps. III. La 3 en la moderation de nos pasions. IV. La 4 au regime du manger & boire. V. La 5 en l'entretien & actions joieuses vn peu auant le sommeil. VI. La 6 selon S. Ber-

nard, est de se coucher auec quelque belle & sainte meditation.


Es deux belles sentences de Zenon & Aristote, & raisons de Philosophie cideuant raportées lors que nous auons discouru des spectres & apparitions horribles qui se representent aucunefois en songe, il est aisé à colliger que l'exercice de la vertu & honnesteté en nos actions discours & pensée, contient nos sens, mesmes pendant le sommeil, en deuoir, & fait que nostre ame n'est nullement trauaillée de telles visions affreuses & horribles. Ce qui est tellement certain que mesmes la Sapience diuine le nous enseigne: promettant expressement vn doux

I. *Au chap. 12. de ce discours.*

Iob. 11. Prouerb. 3.

& agreable sommeil esloigné de frayeur & terreur à ceux qui gardent ses saincts commandemens. Voila donc la premiere & principale chose requise pour auoir des songes agreables: c'est que de viure vertueusement & selon les commandemens de Dieu.

II. La seconde, c'est que l'esprit & le corps soient en bon estat & bien disposés. Car vne ame affligée aiant son imaginatiõ & pensée confite en tristesse & en fascherie, ne peut aussi auoir en dormant que des songes tristes & fascheux: & vn corps malade ou languide communique son indisposition à l'ame, laquelle à cete cause n'exerce pas si commodemẽt ses fonctions.

III. Pour vne troisiesme est requise la moderatiõ de nos paſ-

ſiõs & affections. Car (comme i'ay remõſtré ci-deuant) les paſſions deſordonnées donnẽt des inquietudes à l'ame, leſquelles luy repreſentent apres des images triſtes & quelquefois horribles.

Pour la quatrieſme, eſt autant neceſſaire que nulle autre cho- IV.
ſe vne vie reglée en noſtre mãger & boire. Or tel reglement conſiſte en deux choſes. L'vne en la ſobrieté & continence: car l'eſtomach eſtant rempli de trop de viãdes & ne les pouuãt digerer, enuoie grand' quantité de vapeurs & fumées cruës au cerueau, leſquelles ſe meſlant auec les eſprits animaux les troublent, empeſchent leur fonction ordinaire, & diuerſifient les images des objets de nos ſens. D'autre coſté la trop

grãde abstinẽce & le june ordinaire cause des sõges tristes, les esprits animaux n'ayãs pas esté suffisamment recreées & restaurés. L'autre consiste au choix des viandes. Car celles qui sont de facile digestion & font le bon sang aident aussi beaucoup à faire des songes agreables. Au contraire il ne faut point vser de viandes de dure concoction ny de celles qui sõt venteuses, fumeuses, piquantes, mordicantes ou d'odeur violente, bref toutes celles qui donnent des émotions au cerueau, comme les legumages, l'vsage desquels Pytagoras interdisoit fort estroitement à ses disciples; les chastaignes, les aux, les oignons, la mandragore, la morelle, & mesmes la teste du poissõ appellé Poulpe.

V. La cinquiesme chose requise aux songes agreables & trãquilles c'est qu'apres le souper s'entretienne de discours joieux & de quelques histoires plaisantes, qu'on lise ou medite choses qui contentent & recreent l'esprit. Et sur tout encores la Musique aide à cela, par-ce qu'elle adoucit les passiõs de l'ame, resjouit les esprits animaux, & nous insinuant vn doux repos diuertit les songes & visions facheuses.

VI. Pour clorre ce discours i'y veux adiouster vn beau precepte de S. Bernard sur ce sucjet. *Te voulant coucher (dit il) pour dormir apporte quelque chose auec toy en la memoire & en la pẽsée, sur quoy tu puisse tẽdormir & qui te prouoque le songe: & en cete sorte la nuict t'est esclairée comme le iour, & la nuict*

S. Bernard. ad fratres de mote.

te sera vne illumination en tes delices: tu reposeras en paix, tu t'esueilleras facilement, & apres te leuant tu reuiendras aisément à ce dont tu ne t'estois pas entierement desparti. Ce precepte regarde la meditation des choses diuines, sur laquelle nous endormans nous ne pounons que reposer doucement & auec vne merueilleuse tranquillité d'esprit.

Si Dieu peut estre offensé par nos songes.

CHAP. XVII.

I. que le Diable nous dresse des embusches en veillant & en dormāt. II. Qu'il y a quelque Dæmon qui preside en tenebres pour nous tenter. III. Que nous pouuons offenser Dieu en songe. IV. Comment cela se fait. V. Comment tels pe-

chés sont aggraués. VI. Que nos songes peuuent estre meritoires enuers Dieu. VII. Remedes contre les pollutions en songe IIX. Exemple notable de Mathias pontife Iuif. IX. Priere de S. Augustin & de l'Eglise pour euiter tels songes.

I. C'Est allegoriquement que les Theologiens distinguent les bons & mauuais Anges, appellãt ceux-ci Anges de tenebres, & ceux-là Anges de lumiere: car par la lumiere est signifiée la beauté, la perfection, & la grace: & par les tenebres la deformité, l'imperfection, & l'obstination au peché. Mais certainemẽt les mauuais Anges nous pourchassent & tendẽt des embusches & des pieges pour nous enlasser au peché & de nuict & de iour, en la lumiere

& en tenebres. Ils ont des ruses propres pour nous deceuoir en veillant, ils en ont d'autres pour nous surprendre en dormant, possible encore plus dangereuses. C'est pourquoy les saintes escritures nous recommandent si estroitemẽt de veiller pour euiter la tentation, ainsi que nous auons ci-deuant remarqué au chap. 7. du discours I.

II. Il semble mesme que le Roy-
Psal. 19. Prophete remarque particulierement certain demon, lequel se promene (dit il) en tenebres, comme si cete charge luy estoit particulierement affectée.

III. Puis donc que Dieu mesmes nous admonneste de nous garder des tentations qui arriuent en dormant, & que les malins esprits, ennemis immortels du

genre humain ne nous tendent point des lacqs en vain pour nous faire tresbucher & succōber au peché pendant nostre sommeil, il faut croire que sans doubte Dieu peut estre offensé par nos songes : car tandis que le corps repose, l'ame n'a point d'autres mouuemens que par le songe, & ne songeant point, tous les sens estās assoupis nous ne sçaurions offenser Dieu.

Or nous le pouuons offenser en dormant par les images des mesmes obiects & par les mesmes actions & affectiōs par lesquelles nous l'offensons en veillant. Et partant l'auare songeant qu'il faict quelque gaing illicite par vsure, fraude, ou autremēt, & se plait en son imagination à receuoir ce gaing, peche cōtre Dieu. L'homme cruel IV.

& sanguinaire qui songe qu'il tue son ennemi & se delecte en sa vengeance & en l'effusion du sang de son prochain, offense griefuement Dieu. Le paillard qui se souille par pollution en songe s'imaginant qu'il iouist de ses sales amours, & en reçoit quelque volupté charnelle peche pareillement contre Dieu: & ainsi des autres.

V. Tels pechés sont encore beaucoup aggraués par les deshonnestes affections & desreiglées conuoitises que nous en auons eu au precedent en veillant: par ce que ç'ont esté des amorces & dispositions au peché. Mais si nostre ame n'y preste point de consentement & ne s'y delecte point, il n'y a point de peché. C'est la resolution de l'Eglise suiuant qu'il est escrit

Can. sed pẽsandũ. & can. non est

en la sixiesme distinction de la premiere partie du Decret. *peccatum 6. distinct.*

Or comme le consentement VI.
que nostre ame donne à telles illusions & le plaisir qu'elle en reçoit nous fait offẽser Dieu & nous esloigne de sa grace. Ainsi lors que nous songeõs quelque chose sainte & meritoire, à laquelle nous donnons consentement & en receuons contentement, nous nous reconcilions à Dieu & attirons sa grace & benedection sur nous, comme si c'estoit vne action faite en veillant. Celuy qui songe estre pressé des infidelles de renoncer à sa religion, & aime mieux subir constamment & allegrement toute sorte de tormens est aussi agreable à Dieu en ce songe que ceux qui en effect endurent le martyre pour

la mesme cause. De mesmes est il de ceux qui resistent fermement & virilement aux tentations & mauuaises suggestions qui leur sõt données en songe. C'est la doctrine de Tertullian
Tertulli. de anim. au traicté de l'Ame en ces termes : *Nous serons aussi bien damnés pour auoir songé de commettre vn adultere, comme sauués pour auoir songé que nous endurons le martyre pour la loy du Sauueur du monde.*

VII. Sur ce suiet ie veux dire encore qu'vn des plus damnables pechés qui se commettent en songe sont les pollutions nocturnes par l'effusion de la semence humaine: pour lesquelles euiter le plus souuerain remede c'est d'auoir les affectiõs, pensées, & les discours mesmes chastes, & les accõpagner

de ieunes, afin que la chair effarouchée ne regimbe cõtre l'éperon de l'esprit. Car autrement il est force que faisant bonne chere, partie de la viande se tournant en semence, la nature se descharge des humeurs superflues, ou qu'il s'ensuiue quelque mortelle maladie, mesmemẽt à gens non mariés, & ceux qui font vœu de cœlibat & chasteté. Ce qui se fait plustost en dormant qu'en veillant à cause que la chaleur naturelle est ramassée & reünie aux parties inferieures pendãt le sommeil. Et si les sus-dits remedes ne sõt pas suffisans pour refroidir ceux qui sont trop eschauffés il leur faut prendre du Nenufar Heracliẽ que les Grecs & Latins appellent *Nymphæã.* La laictue aussi & la racine

Dioscor. lib. 3 cap. 148. Galen. lib. 8. de natur. facult. Plin. cap. 10. lib. 26. hist. natur.

de la ruë sont bonnes à telles personnes. Mais les saintes meditations, l'estude, le trauail & le iune domptent la chair plus que nulle autre chose.

IIX. *Ioseph. c. 8. lib. 17. antiquit. Iudaic.* Iosephe recite en ses antiquités Iudaïques qu'vn pontife Iuif nommé Mathias aiant songé la nuict auãt vn iour de iune & de sacrifice qu'il auoit à faire charnellement à vne femme, se deporta de faire ce iour-là le diuin seruice, comme ayant esté pollu par ce songe: & la charge en fut baillée à vn autre nommé Ioseph. A la mienne volonté que plusieurs de nos Ecclesiastiques apres auoir, non pas en songe, mais veillans pollu leur corps (qui doibt estre le temple ordinaire de Dieu) & celuy souillé du peché de luxure contre leur vœu, fus-

sent aussi scrupuleux que ce pontife Iuif & ne se meslassent pas si indignement des choses diuines, sans en auoir fait au precedant penitence & s'estre espurés de leurs ordures. Car les oblations, ny les prieres, ny les sacrifices de telles gens pendant cet estat ne peuuent estre que desagreables à Dieu, & scandaleuses aux hommes.

IX. Ie veux clorre ce discours par vn notable traict de S. Augustin qui prioit Dieu en ces termes, afin d'estre deliuré de l'illusiion de tels songes.

S. August. cap. 30. lib. 10. confess.

Et quoy mon Dieu tout-puissant (dit il) vostre main n'est elle pas assez puissante pour guarir toutes les langeurs & infirmités de mon ame, & par vne sur-abondance de grace esteindre mesmes les mouuemens & affections lasciues de mon sommeil?

Helas, Seigneur, vous augmenterez par ce moyen de plus en plus voz graces en mon endroit, afin que mon ame deſcharpie de la glu de concupiſcence me ſuiue vers vous, qu'elle ne ſoit point rebelle à ſoy-meſme, & que non ſeulement elle ne commette point ces ordures de corruption par le moyen des images & viſions animales en ſonge iuſques à l'effluxion de la chair, mais auſsi qu'elle n'y preſte conſentement quelconque.

L'Egliſe fait tous les ſoirs vne ſemblable priere à Dieu en ſon hymne de Complie, chantant ainſi,

Retien, ô Seigneur tout-puiſſant,
L'ennemy de noſtre nature,
Afin que nos corps en ſongeant
Ne ſoient pollus d'aucune ordure.

Soit aſſez arreſté ſur ce diſcours des ſonges.



LES CAVSES DE LA VIE ET DE LA MORT.

DISCOVRS III.

Des diuerses significations de ce mot Vie.

CHAP. I.

I. Que céte vie est semblable à la nauigation. II. Que toute céte vie est miserable. III. Que nous mourons continuellement en cete vie. IV. Que la meditation des miseres de cete vie est tres-vtile. V. Signification 1. de la vie pour le cours d'icelle. VI. Signification 2. pour les

fonctions de la vie. VII. Signification 3 pour les divers euenemens de la vie. IIX. Signification 4 & impropre pour la nourriture. IX. Signification 5 essentielle pour l'vnion de l'ame auec le corps.

I. SI ceux qui ont desmaré & fait voile pour cingler à force de vens en haute mer & venir en fin surgir & encrer en quelque bon port, & là recueillir le fruict de leur nauigatiō apres auoir passé les perilleux escueils de Scylla & de Charybdis, eschappé des Syrenes charmeuses, euité mille sortes de naufrages, combattus & presque du tout abbatus des orages & des flots escumans de la mer courroucée: si ceux-là, dy-je, appelloient tel voiage & telle agitation leur havre, ils ne sçauroient parler plus improprement & se rendroient en ce-

la dignes d'vne iuste mocquerie. Car le havre est le bord asseuré, & ils ont esté en continuel peril: le havre est en terre ferme, & ils estoient agités des flots de la mer: le havre est le lieu de repos, & ils ont esté tousiours en inquietude: le havre est la fin de leur nauigation, & ils n'y estoient pas encore arriués. Qui considerera de prez le cours de cete vie sẽblable au flux & reflux de la mer, auquel nous n'esprouuõs que bien peu de calme rencontrans à tous coups des escueils d'angoisses & miseres, des Syrenes enchanteresses, c'est à dire, des appasts de voluptés qui nous entrainent au naufrage de nostre ame, à grand peine pourra-il dire que c'est vne vie: non, il dira que c'est plu-

ſtoſt vne voye qu'vne vie: & icelle meſmes fort raboteuſe, faſcheuſe & ennuyeuſe, quoy que bien courte: par laquelle neantmoins nous eſperons paſſer à la vraye vie, douce, tranquille & qui plus eſt, eternellement heureuſe. C'eſt ce que remonſtroit ſagement Enée à ſes compaignons dans Virgile, pour les conſoler parmi les maux & les dangers qu'ils encouroient ſur la mer pour aller prendre terre en l'Italie plantureuſe, par laquelle eſt entendu le ſejour des bien-heureux:

Virgil. 1. Æneid.

Par le ſort variable & mal heureux encombre,
Tant & tant de perils & de dangers ſans nombre,
Nous nous acheminons au païs des Latins:
Lieu de tranquillité promis par les deſtins:

Nous entrons en cete vie auec pleurs & gemissemens cõme presageans desja la suite de nos miseres : nous la continuons auec angoisse, nous en sortons auec horreur. Il n'y a vn seul iour de cete vie auquel nous nesprouuions quelque changement, & ne trouuions quelque desplaisir : & quand bien il sembleroit se passer entierement en plaisir, si ne laissons nous pas) comme dit tres-bien Seneque) de nous approcher tousiours de la mort, ce mesme jour l'ayant auancée d'vn jour. II.

Senec. epist. 24.

III. Comment peut-ce donc estre vne vie, qui nous conduit si promptement à la mort? en laquelle nous mourons d'âge en âge, comme si c'estoit plustost vn changement de mort

que de vie? Car qu'est-ce que la puerilité autre chose que la priuation & la mort de l'enfence? l'adolescence que la mort de la puerilité? la jeunesse que la mort de l'adolescence? la virilité que la mort de la jeunesse? la viellesse que la mort de la virilité, & la fin de la viellesse que la fin de to⁹ âges & de l'estremesme? Qu'est-ce qu'vne nouuelle année autre chose que la mort de la precedente? vne saison, vn mois, vn jour, vn moment nouueau que la succession du precedãt, lequel mourant en nous retranche autant de nostre vie? Ainsi ce n'est pas proprement vne vie ce que nous appellons vie en ce monde, ains plustost vne mort, cóme dit Ciceron. La mort n'est que la priuation ou change-

Cicero. 1. Tuscul.

ment de l'estre precedant : & tout le long de cete vie nous ne faisons autre chose que changer d'estre, estans priués de l'vn par la succession de l'autre.

IV. Belles, grandes & vtiles sont certes telles considerations, par ce qu'elles nous cõduisent à la cognoissance de nous mesmes, & nous marquent & manifestent nos inperfections & foiblesses: en quoy il me seroit aisé de m'estendre, si le but & la fin de mon discours n'en estoit vn peu esloigné. Car aiant à discourir en philosophe naturel, il suffira sur ce subjet de distinguer l'homonymie & diuerse signification du mot proposé, qui est *Vie* & m'arrester principalemẽt aux proprietés de la chose mesme. Ce qui d'ailleurs doibt estre traicté

en termes plus concis, quil n'est requis és meditations chrestiennes. Voions donc en combien de façons se prend le mot de *Vie*.

V. Premierement Vie signifie le cours, le progrés ou la durée du temps que les animaux viuent: & se diuise en certains âges.

VI. En second lieu Vie se prend pour les fonctions, actions ou operations de la chose viuante, soit de la vie morale, comme quãd on dit de quelqu'vn qu'il mene vne bonne ou mechante vie; ou de la vie contemplatiue.

VII. En troisiesme lieu nous vsurpons le nom de Vie pour signifier les euenemens & accidens diuers qui arriuent pendant le temps que nous viuons en ce monde: comme quand nous disons que la vie de quelqu'vn

a esté quiete, tranquille, heureuse: ou au contraire pleine de trauaux, tribulations & miseres.

IIX. La quatriesme distinction de vie c'est celle par laquelle nous entendons la liaison de l'ame auec le corps, comme la mort au contraire est la dissolutió des mesmes pieces: & celle-ci est la plus essentielle.

IX. Il y en a encore vne cinquiesme peculiére à la langue Françoise, laquelle à faute de meilleure & plus propre dictió appelle Vie la nourriture du corps, que les Latins disent plus proprement *victus* la destinguant de *vita*.

Ainsi donc de ces cinq diuerses significations les quatre premieres (mais sur toutes la quatriesme) sont remarquables

& dignes d'vne consideration particuliere. Commençons donc par la premiere.

De la diuision de la vie selon les diuers âges.

CHAP. II.

I. Que le changement des âges est marque de nostre imperfection. II. Que nous changeons & approchons de la mort à tous momens. III. Diuision. I. des âges en 4 respondans aux 4 saisons de l'annee. IV. Diuision 2 des âges en 7 & leur analogie auec les 7 planetes. V. Que cete analogie n'infere point necessité d'influence. VI Diuision 3 des âges en 7. conforme à la precedante. VII. Diuision 4 en 3 âges fondée sur la diuerse constitution de la chaleur naturelle auec l'humide radical: & quelle est cete constitution au premier âge. IIX. Quelle est cete constitution au second âge. IX. Quelle en l'âge troisiesme & comment nostre vie se ter-

nize. X. Que diuers accidens peuuent prolonger ou abreger les âges. XI. Pourquoy la femme croist plus hastiuement que l'homme.

EN la consideration des diuers âges de nostre vie nous ne deuons pas faire comme les cuisiniers : lesquels n'ayans qu'vne sorte de viande la deguisent & l'apprestent en tant de sortes & auec tant de diuerses saulces, qu'ils en font plusieurs mets delicats, comme s'il y auoit diuersité de viandes exquises, & font en cela paroitre combien ils excellēt en leur mestier. Mais nous au cōtraire en la diuersité des âges de nostre vie & au frequant changemēt d'iceux nous deuōs considerer nostre imperfection, veu que nous mourons tout autant I.

de fois qu'ils changent: dautant que la succession ou renouuellement de l'vn est la mort & priuation du precedãt, & celuy qui nous conduit de plus pres à nostre fin. Et par ainsi tant plus grand nombre d'âges nous establissons en nostre vie, d'autant plus de remarques de misere & de mort y apperceuons nous.

II. Or combien que d'ailleurs nous esprouuions aussi quelque changement en nous mesme à tout moment, estans semblables à ceux qui voguent sur mer, lesquels ou assis, ou debout, ou couchés, vont tousiours: car de mesmes, soit en veillant ou en dormant, soit en delices ou en affliction nous approchons incessẽment de la mort à chasque moment.

Si est-

Si est-ce que les auertins que nous auons en cete vie nous desrobent cete considération & le ressentiment du flux continuel de nostre vie. Mais pour le regard des âges tous les plus grand plaisirs & delices du monde ne peuuent tellement charmer l'ame qu'elle n'en apperçoiue facilement les changemens, & les apperceuant, qu'elle n'entre quelquefois en la consideration & breueté de cete vie mortelle. Surquoy le lecteur Chrestien fera des meditations plus profondes: & ie passeray outre à desduire la diuersité des âges.

Le temps de nostre vie, quoy que bien court, est donques diuisé en plusieurs parties que nous appellons âges: & diuersemét par diuers auteurs. Tou- III.

tefois de plusieurs diuisions ie n'en veux marquer que quatre qui me semblent les plus receuables. La premiere desquelles est rapportée à Phytagoras qui souloit partager tout le cours de la vie humaine en quatre âges respondans aux quatre diuerses saisons de l'année, sçauoir est la puerilité, la ieunesse, la virilité & la vieillesse. Car il disoit que la puerilité ressemble au printemps à cause de l'humidité verdoiante qui donne accroissement & vigueur au corps, faisant neantmoins esclore seulement des fleurs auec esperance de fruicts aux deux âges prochains. La ieunesse il la parangonnoit à l'esté, d'autāt qu'en cet âge les forces humaines sont accruës à perfection, & qu'il doibt commencer à

produire des fruits quoy que tous n'aient pas encore attaint leur parfaite maturité. La virilité à l'autonne, d'autant que lors il doibt estre entierement accompli en toutes ses actions. La vieillesse à l'hyuer, à cause de sa froideur qui luy aduient par la diminution de la chaleur naturelle: tellement qu'elle termine nostre vie, comme l'année est terminée par l'hyuer.

IV. La seconde diuision est des Astrologues: lesquels distribuent tout le temps de nostre vie en sept âges, les raportans aux sept planetes. Le premier, qui est l'enfance, ils le rapportent à la Lune à cause de sa moiteur & humidité. Le second, qui est la puerilité, à Mercure, par ce que c'est lors que l'homme cōmence à parler distinctement &

auec l'vsage de raison, & neantmoins se plait aux esbats, & s'adonne tout ensemble à l'apprẽtissage des arts & des lettres. Le troisiesme, qui est l'adolescẽce, à Venus : à cause qu'en cet âge l'homme commence à ressentir les aiguillons de la chair & d'estre capable d'engendrer son sẽblable. Le quatriesme, qui est la jeunesse, au Soleil, dautant que la beauté de l'hõme reluit le plus en cet âge. Le cinquiesme, qui est la virilité, à Mars, à cause qu'estant lors en sa parfaite vigueur, il en est plus asseuré, resolu, courageux, & plus capable de la discipline. & conduite militaire. La sixiesme, qui est la vieillesse premiere, à Iupiter, pour sa grauité, pleine maturité, experience, & bon conseil: Car Iupiter est appellé

Metiete par les anciens, c'est à dire *Conseiller*. Le septiesme qui est la derniere vieillesse ou decrepitude, à Saturne, à cause de sa froideur, & foiblesse extreme. Homer. Μητιέτα Ζεύς.

V. Cete analogie me semble bien aduenante & gaillarde, non pas pourtant que ie veuille adiouster foy à ceux qui tienent que chasque planete predomine par ses influences à certain âge. Car l'analogie n'aporte & n'induit point en cela de necessité, ains marque seullement quelque affinité & symbolization accidentaire.

VI. Solon distinguoit pareillement le cours de la vie humaine en sept âges, conformement à la diuision precedante : attribuant à chascun ses propres excercices & fonctiõs: lesquel-

les estant assez cognuës & familieres aux plus grossiers qui voient tous les exercices propres à chascun âge, ce seroit chose inutile & superflue de les rapporter icy, veu mesmes que la tisseure de ce discours ne me permet pas de m'estendre à choses si notoires & sensibles.

VII. La quatriesme distinction des âges est tirée de la diuerse constitution & disposition de la chaleur naturelle auec l'humide radical: laquelle estant de trois sortes, il faut aussi distinguer nostre vie en trois âges. Car en premier lieu le chaud & l'humide és premieres années apres la naissãce sont tres-abondans en l'homme, à cause que son corps est recentement formé de la semence & du sang menstrual qui abondẽt en chaleur & humidité: & ce premier

temps ou âge est subdiuisé en trois, à sçauoir en l'enfance, qui comprend enuiron six ou sept ans, en la puerilité, qui en cōprend autant: & en l'adolescece ou puberté, qui se peut estendre de douze à quatorze ans iusques à vingt & quatre ou vingt-cinq.

Apres ce temps-la le chaud & l'humide estant plus temperés en l'homme, son corps qui estoit mol, souple & flexible, commence à se fortifier & affermir en ce second âge, qui est subdiuisé en deux, à sçauoir en la jeunesse & virilité. La jeunesse s'estend de vingt & quatre ou vingt & cinq ans, jusqu'à trente & cinq ou trente & huit: & la virilité de là jusqu'à cinquante ans ou enuiron. IIX

Or la chaleur naturelle agissant incessāmēt cōtre l'humide XI

radical & s'affoiblissāt elle mesme par sa cōtinuelle actiō, sans que par la nourriture ny par remede quelcōque nous puissiōs reparer autant de ces deux colonnes de la vie qu'il s'en perd journellement, il est force que le susdit temperament decline tousiours peu à peu à l'intemperament, que le froid commence à predominer au corps par l'affoiblissement de la chaleur naturelle, & que le mesme corps se desseiche & se ride par la diminution de l'humide radical : lesquels defauts & intēperament sont suiuis de toute sorte d'infirmités, incōmodités & foiblesses en ce troisiesme âge: qui est encore subdiuisé en la vieillesse premiere, & la decrepitude, derniere ou extreme viellesse: celle-là s'estendāt

de cinquante ans à soixante & cinq ou enuiron, commence à saper, miner, & esbranler le corps: & celle-cy comprenant le reste de la vie la plus miserable, le ruine & le terrasse. Ainsi se passe l'orgueil & la vanité de l'hôme en peu de temps. *Nous mourons tous & nous escoulons comme des eaux, qui ne retournent plus. Ainsi que no⁹ enseigne l'escriture sainte. Car le deffaut qu'aporte la continuelle corruption & changement (dit S. Gregoire) qu'est ce autre chose qu'vne prolixité de mort?*

Cap. 14. lib. 2. Regum.

S. Gregor. homil. 37. in Euangel.

X. Au demeurant ie n'ay pas determiné à certain nombre d'ânées les âges sus-dits & leur parties: dautant que la diuerse complexion des personnes, le diuers temperament des regions ou climats de leur habitation, & plusieurs autres circon-

stances font qu'on ne peut esta-
blir en cecy regle ny borne cer-
taine. Cela donc que i'en ay dit
(marquant l'incertitude par ce
mot d'Enuiron) se doit enten-
dre de ce qui est plus commun,
sans le tirer à consequance.

XI. Mais il est à noter encore sur
ce subiet que les femmes ac-
cõplissent plustost chacun des
susdits âges, croissant plus hasti-
uement que les hommes à cau-
se de leur imperfection. Car
tout ainsi qu'és choses artifi-
cielles les plus accomplies, il
faut employer plus de temps
qu'à celles qui sont moins ex-
cellentes: ainsi la nature em-
ploye plus d'années à la perfe-
ction de l'homme que de la
femme. Car elle est aussi moins
robuste, moins vigoureuse &
courageuse que l'hõme à cau-

se qu'elle participe moins de la chaleur naturelle. Mais si elle croist plus hastiuement, aussi decline elle plustost que l'hôme: car elle cesse de conceuoir à cinquante ans, & l'homme engendre encore apres soixante & dix, voire quelquefois à quatre vingts & au de là, comme nous lisons de Caton le Censeur & du Roy Massinissa. Voila pourquoy encore bien que l'homme ne viue pas beaucoup plus d'années que la femme, à cause de ses trauaux ordinaires : pour le moins conserue-il beaucoup plus long temps ses facultés naturelles en leur entier.

Les diuers âges de la vie ainsi establis, il faut distinguer la vie en contemplatiue & actiue & rechercher laquelle des

deux est la plus excellente.

De la vie Contemplatiue & Actiue.

CHAP. III.

I. Qu'est-ce que vie Contemplatiue & actiue & quelle est leur fin ciuile. II. Que la vie actiue se sert de la meditation, & la contẽplatiue quelquefois de l'action. III. Raison 1. prise de la fin pour monstrer que la vie contemplatiue est la plus excellente. IV. Raison 2. fondée sur ce que la vie actiue ne se peut passer de la meditation, & la meditation n'a que faire de l'action. V. Raison 3. fondée sur l'aquisition de la fin de l'vne & de l'autre vie. VI. Confirmation d'Aristote. VII. Des autres anciens Philosophes. IIX. Des Gymnosophistes. IX. Par l'interpretation des fables de Ganymede, Promethée & Endymion. X. Par l'Euangile. XI. Par l'exemple des saincts personnages. XII. Conclusion que la vie contemplatiue est Angelique.

LE nom de *Vie* donc estant prins en la secõde signification que nous auons ci-deuant touchée, se diuise en vie contemplatiue & actiue. La vie cõtemplatiue est celle par laquelle nostre ame se distraiant des objets sensibles s'esleue à la consideration des choses intellectuelles & diuines. L'actiue est celle qui est emploiée à l'action & operation en la conuersation ciuile & societé humaine: celle-ci a pour sa fin l'action & la conuersation ciuile: celle-là n'a pour but que la cognoissance des choses qu'elle medite & contemple. I.

Ce n'est pas pourtant à dire que ceux qui meinent vne vie actiue, conuersant parmi les hommes & traictant auec la societé humaine, ne meditent ia- II.

mais: & que ceux qui vaquent à la meditation ne mettent iamais la main à l'œuure: car l'action morale ſeroit le plus ſouuent imparfaite & deſreglée ſi elle n'auoit eſté premeditée: & la meditation ſeroit inutile ſi elle eſtoit ſuiuie d'actions deſhonneſtes & indecentes: mais c'eſt leur fin ſuſ-dite, laquelle eſtant fort differente les fait diſtinguer l'vne de l'autre.

III. Or de la fin meſmes nous pouuons colliger que la vie contẽplatiue eſt beaucoup plus excellente que l'actiue: dautant que la meditation ou contemplation eſt vne operation du ſeul intellect ſans nul commerce des ſens, & par ainſi toute ſpirituelle & Angelique. Car elle ſe fait par vne diſtraction volõtaire de l'ame d'auec le corps, lors qu'elle bande toutes ſes forces

pour s'esleuer par dessus tous objets sensibles & se rauit comme en ecstase par vn eslencement diuin, à la consideration des choses purement intellectuelles. Mais l'operation de la vie actiue s'aidant des sens & des organes du corps est en cela d'autant plus grossiere, materielle & imparfaite.

IV. Il y a encore deux fortes raisons, outre plusieurs autres, pour monstrer que la vie contemplatiue est beaucoup plus accomplie, excellēte & loüable que l'actiue. L'vne est que l'action sans la cōtemplation precedente ne sçauroit estre parfaite ny bien reglée que par hazard & à l'auenture : car comment est-ce qu'on fera bien vne chose de laquelle on n'a nulle cognoissance : & la contemplation n'a que faire de l'actiō pre-

cedente ny mesmes d'estre suiuie d'icelle si ce n'est à ceux qui conuersent parmi le monde: mais les personnes solitaires & qui meinent vne vie parfaitement contemplatiue n'en ont nul besoing.

V. L'autre raison c'est que la contemplation n'a qu'vne fin qui est la cognoissance de ce qu'elle contemple en laquelle cognissance elle s'arreste & s'y plait merueilleusement: ou si apres la cognoissãce telle qu'elle la peut auoir elle en souhaite la iouïssance (comme par exemple du souuerain bien qui est Dieu) qu'elle l'honore, qu'elle l'adore, tout cela se peut par meditation: & l'action qui est la fin de la vie actiue tend tousiours à quelque autre chose plus esloignée: comme

faire la guerre pour auoir la paix, trafiquer pour acquerir des biens de fortune: & ainsi des autres.

Aristote considerant & balançant l'vne & l'autre vie en ses morales a resolu que la vie contemplatiue en tout & par tout est plus excellente que l'actiue. VI. *Aristot. c. 10. lib. 7. Ethic.*

Cela mesmes semblent auoir tenu les plus grands Philosophes du paganisme, lesquels ont choisi la vie contemplatiue mesprisant l'actiue: comme Pythagoras, Heraclite, Pyrrhon, Anaxarque, Democrite, & plusieurs autres: & mesmes ce Democrite pour mieux & plus profondement mediter & n'estre point distrait par les obiects sensibles se priua de la veuë. VII. *Plato in Phadone* *Laërt. lib. 9. de vitis Philos.*

IIX. Les Gymnosophistes qui estoient les sages des Indiens se plaisoient tellement à la meditation que bien souuent ils se tenoient sur vn pied tout le long du iour sur le sablõ bouillant (commè parle Pline) regardans fixement le Soleil & contemplans les choses celestes.

Plin. cap. 2. lib. 7. hist. natur.

IX. Les anciennes fables du rauissemẽt de Ganymede par Iupiter, du feu desrobé dãs le Ciel par Promethée, & du sommeil d'Endymion fauori de la Lune, ne signifient autre chose que la contemplation des choses diuines & celestes, qui rauissoient dans les cieux les ames de ces personnages studieux.

X. Mais quoy? il n'est ja besoing d'auoir recours aux preuues de la Phylosophie payenne: car la

Phylosophie Chrestienne qui nous est enseignée de la bouche de nostre redēpteur principal obiect de nostre contemplation, porte en termes exprés en l'exemple de la Magdelaine que c'est la partie la plus parfaite & la meilleure. S. Luc. 10.

XI. Par vne telle contemplation S. Paul a esté digne d'estre raui iusques au troisiesme Ciel : où il a appris les plus hauts secrets & sacrés mysteres de la diuinité : comme auoient faict auant luy Moyse, Daniel & les autres saincts personnages : & comme la grace inespuisable de Dieu descoule tousiours & en tout temps sur les hommes, les plus signalés de nos saincts peres en saincteté de vie & doctrine tesmoignent d'eux mesmes, & leurs escrits le cōfirment, qu'ils 2. ad Corinth. S. Paul. cap. 12. Daniel. 2.

ont plus appris par la priere & la meditation que par l'estude ordinaire : & particulierement S. Augustin, S. Hierosme, & S. Thomas d'Aquin. Et ce mesmes S. Hierosme escrit auoir esté aucunefois si fort esleué & si haut raui en meditation qu'il luy sembloit estre dãs les cieux parmy les Anges chantant & loüangeant Dieu auec eux.

S. Hierony. de virginit. seruãd.

XII. Bref céte vie contemplatiue est toute spirituelle & Angelique, puis qu'elle distraict l'ame du corps par vne separation volontaire. Car aussi suyuant la doctrine Euangelique nostre ame separée du corps est semblable aux Anges. Passons à la troisiesme signification de la Vie.

Iambl. de myster. Ægyp.

S. Luc. 20.

De la prosperité & aduersité de cete vie.

CHAP. IV.

I. Ancienne coustume des Scytes pour iuger de la felicité de cete vie. II. Que les Scytes se mescontoient en cela. III. Exposition de la fable de Pandore. IV. Sote opinion du vulgaire establissant la felicité en la prosperité de ce monde. V. Preuue contraire à icelle opinion. VI. Que la felicité se doibt estimer par la fin de cete vie. VII. Que nostre vie est pleine de changemens. IIX. Bel exemple de Philippus Roy de Macedoine. IX. Comment selon la doctrine chrestienne les longues prosperités sont marque de reprobation. X. Que c'est mal-heur de mourir en son peché apres auoir joui des delices mondaines. XI. Que c'est signe de grace diuine d'estre retiré du peché par tribulation. XII. Pourquoy dieu afflige les gens de bien en ce monde, & laisse les mechans en prosperité. XIII.

I. *Sentence notable de S. Augustin.*



LEs Scytes auoient anciénement cete coustume que de mettre tous les soirs vn jetton blanc ou noir dans vn carquois : le blanc pour marquer vn jour heureux, ou pour le moins passé sans aucune tribulation ny fascherie : le noir pour signifier vn iour mal heureux : & aprés leur mort leurs parens & amis vuidoient ce carquois pour voir lequel nôbre estoit le plus grand ou celuy des jettons blancs ou celuy des noirs, colligeans de là s'ils auoient esté heureux ou malheureux pendant leur vie. Car ils les estimoient heureux si le nombre des iours heureux excedoit celuy des mal-heureux: & au contraire si celuy-cy excedoit l'autre.

O que s'ils ne se flattoient eux-mesmes en leurs aduersités & n'affectoient ambitieusemẽt d'estre decorés du nom de bien-heureux apres leur trespas, ils se mescontoient beaucoup, estant sans doubte que le nombre des jettõs noirs excedoit grandemẽt celuy des blancs! Car y a-il plaisir en ceste vie qui ne soit accõpaigné de quelque labeur, desplaisir ou tristesse, ou plustost de plusieurs, comme tout corps est accompagné d'vne ou plusieurs ombres? Il me seroit aisé de le monstrer par le menu si la tisseure de cét œuure me le permettoit. II.

La fable des anciens Poëtes touchant les mal-heurs que Pandore versa sur les humains, sans leur laisser que l'esperance III.

d'vn meilleur estre, demonstre
assez que les plus aueuglés ont
veu clairement que nostre vie
est toute remplie de misere.

VI. Ie scay bien que l'opinion du
vulgaire ignorant est toute cō-
traire à cela. Car communement on appelle en termes du
paganisme bien-heureux en ce
monde ceux ausquels la fortune rit: c'est à dire, à parler chre-
stiennement, ceux ausquels
Dieu permet de jouir des prosperités temporelles & establir
en ce monde leur paradis pour
les releguer apres en enfer s'ils
demeurent & meurent en la
vanité de leurs delices.

VI. Mais cete opinion est aussi
erronnée que commune. Car
ores que nous deussions estre
exempts de toutes tribulations
ce n'est pas icy qu'il faut esta-
blir

blir noſtre felicité puis que jamais nos deſirs n'y peuuent eſtre entierement accomplis: & quād ils le ſeroient, la crainte d'en eſtre priués, nous deſrobe le plaiſir & contentement de la iouïſſance: toutes choſes eſtant ſubietes à changement en ce monde, où il n'y a rien de ſtable ny de certain que l'inſtabilité & incertitude.

VI. S'il faut donc rechercher quelque felicité en céte vie ce n'eſt pas emmy le cours & le flux d'icelle, mais bien en la fin, en laquelle tout changement ceſſe, qu'il le faut eſtablir. Car qui eſt-celuy qui auant la mort puiſſe eſtre dit vrayement heureux s'il eſt incertain du changement de ſa fortune? Crœſus auec tous ſes threſors incomparables eſprouua le contraire

Plutarc. in Solone. selon l'aduis de Solon. Polycrates tyran de Samos qui n'a-
Herodot. lib. 3. uoit onques sceu esprouuer vn seul reuers de fortune, quoy qu'il en desirast faire espreuue, fut en fin honteusemẽt pendu. C'est pourquoy Ouide disoit
Ouid. 3. Metamor. tresbien sur ce subiect que,

Pour iuger du bon heur d'vn homme il faut attendre
Le dernier de ses iours, c'est lors que se peut rendre
Vn iugement certain du bon-heur, non plustost.

VII. Nous sõmes en ce mõde cõme sur vn theatre où se jouent les Tragedies & Comedies. Car comme là on void representer le persõnage d'vn Roy ou d'vn homme sage, à celuy lequel jouoit le iour precedent celuy d'vn seruiteur ou d'vn fol. Ainsi sur ce grand theatre de la vie hu-

maine tantost nous sommes releués en prosperité, tantost rabaissés en aduersité.

C'est pourquoy Philippe Roy de Macedoine aiant receu plusieurs heureuses nouuelles en vn mesme iour, prioit les Dieux immortels d'arrester le cours de ce bō-heur craignāt quelque euenement sinistre. IIX.

La doctrine Chrestienne passe bien plus outre, nous apprenant que les meschans prosperent d'ordinaire en ce monde beaucoup plus que les gens de bien. *Les tribulations des justes* (dit le Roy-prophete) *sont en grand nombre*: & au contraire que la longue prosperité est vne tres-asseurée preuue de la reprobation, notamment en ceux qui en abusent sans en remercier ny loüanger Dieu, se, IX. Psal. 33.

plongeans en toute sorte de delices & se gorgeans des voluptés sensueles. Car (comme parle l'Apostre) *Dieu les a abandonnés aux desirs de leur cœur.* Ce que Philon Iuif remonstre aussi en tres-beaux termes. *C'est* (dit il) *une peine & vengeance remarquable de l'impieté, lors que Dieu semble n'apperceuoir pas les pecheurs & les laisse faire : & que non seulement il use en leur endroit d'une longue impunité, mais aussi permet que leur prosperité continüe longuement. Les fols n'estiment pas cela dommage, mais profit : ny supplice, mais grace, estimans bien-heureux ceux ausquels toutes choses succedent selon leur desir.* Mais la sapience diuine au contraire iuge que *ces fols periront en leur prosperité.* Aussi arriue-il rarement que telles gens finissent heureusemẽt leur vie.

Paul. ad Rom. 1.

Philo. de confus. lingu.

Prouerb. 1.

C'est ce qu'escrit aussi Seneque dans ses epistres en mots dorés. *L'espi trop chargé s'affaisse & se terrasse soy mesme, les branches trop chargées de fruict se rompent: & la fecondité & foison excessiue ne paruient point à vne parfaite maturité.* Ainsi certes les trop longues prosperités perdent & accablent les hommes. C'est la resolution de S. Augustin inserée dans les saints canons du Decret. *Il n'y a rien de plus mal-heureux (dit il) que le bon-heur des pecheurs, par lequel l'impunité est nourrie, & la mauuaise volonté comme vn ennemi domestique en est fortifiée.* Senec. Epist. 80. Can. paratus. 23. quest. 1.

X. Quel bon-heur est donc cela, quelle felicité d'auoir tousiours vescu delicieusement & en prosperité selon le monde & puis clorre la vie par vne

mort eternelle? d'auoir longuement nauigé sans orage, toufiours bon vent en poupe, & puis faire naufrage au port? estre trainé dans vne prison obscure & puante par des prairies verdoiantes, diaprées de mille sortes de belles & souëfues fleurs?

XI. Mais tout ainsi que la prosperité perdurable en cete vie est vne marque certaine de reprobation: aussi au contraire pour la consolation des gens de bien affligés, les sainctes escritures nous enseignent en termes exprés, que *c'est vn indice tres-asseuré de la grace diuine quand*
Machab. cap. 6. *Dieu ne laisse pas long temps faire aux hommes selon leur desir, mais soudain les punit de leurs fautes.*

XII. Or à ce propos on pourroit me demander pourquoy Dieu

afflige les gens de bien & fait prosperer les meschans sur la terre : dautant qu'il ne semble pas juste que ceux-ci soient participans d'aucune prosperité ou bon-heur en ce monde ny en l'autre : ny ceux-là d'aucune aduersité ou mal-heur : ains que les vns deuroient estre tousiours heureux, les autres tousiours mal-heureux ? A laquelle question il faut respondre selon la doctrine de S. Iean Chrysostome raportée au droit Canon qu'il n'y a nul si mechãt qui ne face quelque bonne œuure : ny nul si bon qui ne commette quelque faute cõtre la diuine maiesté. Dieu donc qui est vn tres-juste & neantmoins tres-liberal retributeur de tout bien, & seuere vengeur de tout mal, lors qu'on n'en fait

Can. quid ergo ? de pœn. dist. 3.

pas penitence, pour ce peu de bien que le mechant a fait, le comble de tous biens temporels, luy reseruant vne punition eternelle de ses meffaits en l'autre monde. Au contraire pour le peu de mal que l'homme de bien a commis Dieu le punit en ce monde des peines temporelles: afin qu'aiant l'ame entierement espurée, nete & candide, il passe de cete vie miserable en la felicité eternelle. Ioinct qu'il plait ainsi à Dieu d'esprouuer quelquefois la patience du iuste en luy enuoiant des tribulations afin que son merite en soit d'autant plus grand: & pour luy retrencher le desir des delices de ce monde. Bref il faut cueillir les roses parmi les espines. Vn si grand bien n'arriue pas sans peine.

Ie veux encore clorre ce discours d'vn beau traict de S. Augustin admonestant ceux qui sont en prosperité de ne se laisser point vaincre aux voluptés que communement elle entraine quant & soy. *C'est vne grande vertu* (dit il) *de combattre la prosperité, & vn bon-heur singulier de ne se laisser point vaincre au bonheur mesme.* XIII. S. August. c. 13. de verb. domini.

Voila ce que i'auois à dire touchant la troisiesme signification de la vie. Passons maintenant à la quatriesme qui est la plus propre & la plus essentielle.

Qu'est-ce que vie en sa plus propre & plus essentielle signification.

CHAP. V.

I. La definition de la vie. II. Que cete definition s'estend generallement à toutes choses viuantes. III. La definition particuliere des choses animées selon leurs degrés de perfection. IV. Distinction des definitions precedantes. V. La difference de la mort des hommes d'auec celle des autres animaux. VI. Comment la chaleur naturelle est de l'essence de la vie. VII. Comment l'humide, le sec, & le froid seruent à la vie. IIX. Que l'humide y est plus requis que le sec ny le froid. IX. Autre definition de la vie conciliée auec la precedante. X. Que les choses inanimées ne doiuent point estre appellées mortes.

I. 

Ous auons marqué ci-deuant l'homonymie de ce mot *Vie* le distinguant en ses di-

uerses significations lesquelles nous auons exposées. Maintenant il est question de traiter de celle qui est essentielle & la plus propre. En cete signification donc la vie, selon le Philosophe, est la demeure ou l'arrest de l'ame vegetatiue au corps auec la chaleur. *Aristo t. de respirat.*

II. Laquelle definition comprend generalement la vie de toutes choses viuantes tant plãtes qu'animaux, bien que leurs formes & les facultés de la vie soient beaucoup plus excellentes és vns qu'és autres.

III. Que si on veut particulariser & restreindre la definition de la Vie selon les diuers degrés de sa perfection en diuers subjets, cela ce pourra faire en cete maniere, disant de la vie des bestes, que c'est la demeure de

l'ame sensitiue en leur corps auec la chaleur: & de la vie de l'homme que c'est la demeure de l'ame intellectuelle ou raisonnable auec la chaleur. Pour le regard des plantes, la definition generale sus-dite leur est propre par ce qu'elles n'ont que l'ame vegetatiue.

IV. Or en la definition de la vie des bestes nous ne faisõs point mention de l'ame vegetatiue, ains seulement de la sensitiue ny en la definition de la vie de l'homme nous n'establissons ny la vegetatiue ny la sensitiue, ains seulement l'intellectuelle, parce que l'ame sensitiue comprend & contient soubs soy par eminence la vegetatiue comme sa faculté, non pas cõme vne autre ame & l'intellectuelle comprend aussi soubs

foy & la ſenſitiue & la vegetatiue comme ſes facultés, non pas comme ames ſeparées & diſtinctes d'icelle. Car en vn meſme ſubjet il n'y peut auoir diuerſes ames, par ce qu'il y auroit diuerſes formes, & chaſque forme diuerſes conſtituant vne choſe diuerſe, il s'enſuiuroit contradiction manifeſte, c'eſt qu'vne meſme choſe ſeroit enſemble, & en meſme temps pluſieurs choſes : dont i'ay plus amplement diſcouru en mon traicté de l'ame.

Ainſi donc la vie eſt treſ-biẽ definie, La demeure, l'arreſt ou la liaiſon de l'ame auec le corps: par ce que l'ame n'y eſtant plus la vie ceſſe, & la mort s'en enſuit : toutefois autrement és hommes qu'és beſtes ny és plãtes : à cauſe de la diuerſe con- V.

dition de leurs ames. Car l'ame de l'homme venant d'en haut, & estant vn souffle diuin, retourne à son principe, & ne meurt point auec le corps: mais les autres ames estant sorties de la puissance, faculté, & aptitude de la matiere meurent en la matiere: ainsi que nous redirõs encore cy-apres traictant de la mort.

VI. Quant à ces derniers mots de la susdite definition, *auec la chaleur*, ils n'y sont point oiseux ny inutiles. Car la chaleur naturelle ou interne (de laquelle le Philosophe parle en ceste definition) est celle par le moyen de laquelle l'ame exerce principalement ses fonctions vitales & notamment la nourriture en cuisant la viande: tellement que l'ame ne demeure au

corps qu'autant que la chaleur naturelle y est, & s'en separe lors qu'elle vient à s'esteindre apres que l'humide radical, qui luy sert de pasture, est consumé: ou bien qu'elle est du tout rafroidie ou assoupie par quelque cause exterieure & violente, ainsi que nous dirons cy-aprés.

VII. Il faut neantmoins obseruer que bien qu'il ne soit icy faict mention que de la chaleur naturelle pour la conseruation de la vie, ce n'est pas pourtant à dire que les autres premieres qualités, qui sont le froid, l'humide, & le sec, n'y soient aussi requises pour le temperament du subiect: mais d'autant que la chaleur naturelle est le principal instrument des fonctions vitales & que par ainsi

elle est de soy necessaire,& les autres ne le sont que selon quelque chose,comme l'humide pour nourrir & entretenir longuement ceste chaleur naturelle, le froid pour la moderer, le sec pour r'affermir aucunement l'humidité qui seroit de soy trop fluide, il n'est ja besoing de les colloquer toutes ensemble en la definition de la vie. Ioinct qu'y establissant la chaleur, qui est la plus necessaire, les autres tacitemét y sont comprises en consequéce de celle-là, à sçauoir le froid (comme nous venons de dire) pour moderer le chaud, l'humide pour l'entretenir, & le sec pour retenir le flux excessif & labile de l'humide.

IIX. Mais encore entre ces trois dernieres qualités l'humide est

beaucoup plus aidant à la vie que le froid ny le sec: car le froid & le sec destruisent la vie s'ils excedent & surmontent le chaud & l'humide: mais l'humide est la nourriture & comme la viande & pasture de la chaleur naturelle, ainsi que l'huile celle de la lampe non pas toute sorte d'humide ny mesmes celuy qui est aqueux, parce qu'il est trop froid & aisé à se congeler, ains l'humide gras, gluant, tenant de l'air & par consequent du chaud, & d'ailleurs raffermi par le sec: & estant tel, est appellé des Medecins l'humide inné & radical. C'est pourquoy le Philosophe dit quelquefois que la vie consiste au chaud & en l'humide: & de là vient aussi que ceux qui sont d'vn temperament chaud

Aristot. de diuтur. & breui. vite.

Aristot. proble. 14 sect. 10.

& humide viuent plus longuement que les autres : lequel tēperament consiste principalement au sang. C'est pourquoy les vieillards sanguins se portent beaucoup mieux que les autres.

IX. Au demeurant la definition que le Philosophe donne de la vie au liure second de l'ame quand il dict que c'est nourriture, accroissement, & décroissement, ne repugne point à la precedente : dautant que la precedēte est selon l'essence & la forme de la chose viuante: & celle-cy ne regarde que les operations de l'ame : non pas encore de toute sorte d'ame, ains seulement de la commune & generale qui est la vegetatiue : les facultés de laquelle se trouuent en toutes choses animées.

Aristot. c.1. lib. 2 de anim.

Voila comment toutes choses animées sont dites viure. Mais il ne faut pas pourtant inferer de là que celles qui n'ont point d'ame, comme les metaux & les pierres, soient mortes: dautant que la mort est vne priuation & toute priuation presuppose habitude precedente: Et partant si quelque chose est dite morte, il faut qu'elle ait vescu auant sa mort: comme pour dire vne chose aueugle ou sourde il faut qu'elle ait veu & ouï au precedant. Nous pouuons donc dire que ces choses-là sont inanimées, sans vie, & n'ont que le simple estre. Le mesme est des Cieux & des estoiles ainsi que nous auons monstré au liure 5. de la Physique. X.

Or affin que nous puissions

encore mieux entendre que c'est que de la vie, & la distinguer en diuers suiets selon la dignité de leurs facultés, il en faut faire quatre degrés selon la doctrine du Phylosophe.

Des quatre diuers degrés de vie.

CHAP. VI.

I. Premier degré de vie. II. Second degré de vie. III. Troisieme degré de vie. IV. Quatriesme degré de vie. V. Raport de tous les quatre degrés de vie. VI. Comparaison d'iceux auec les figures Geometriques. VII. Que l'ame intellectuelle ne comprend point les autres ames par eminence comme la sensitiue comprend la vegetatiue. IIX. Pourquoy les facultés appetiue & generatiue ne font pas chascune vn degré de vie separé des quatre sus-dits.

IL y a donc (ainsi que le Philosophe enseigne) quatre diuers degrés de vie ou de choses viuãtes le premier degré est des choses lesquelles ont tant seulement la faculté vegetatiue, comme les plantes, laquelle en icelles est l'ame & la forme : de laquelle procedent trois principales operations, la nourriture, l'accroissement, & la generation. I. *Aristot. c. 2. lib. 2. de anima.*

Le second degré est de celles lesquelles outre la faculté vegetatiue ont aussi le sentiment sans mouuement ny intellect comme sont les coquilles attachées aux rochers, lesquelles à ceste cause les Grecs appellẽt fort proprement *Zoophistes plãtanimaux*, parce qu'elles tiennẽt de la plante la faculté vegeta- II.

atiue, & de l'animal le sentiment, toutefois sans remuemẽt d'vn lieu en autre. Et le sentiment auec la faculté vegetatiue ne font en ces choses-là qu'vne mesme ame, de laquelle les operations sont beaucoup plus imparfaites qu'és animaux qui se remuent: dautant que les animaux ont vn degré de vie, qui est le mouuement local, par dessus elles.

III. Le troisiesme degré est des choses lesquelles outre la faculté vegetatiue & sensitiue õt aussi le mouuement local ou appetitif: comme sont tous les animaux irraisõnables tãt ceux qui ont ailes, pieds, ailerons ou autres mẽbranes & cartilages seruans au mouuement pour aller d'vn lieu en autre; que ceux qui n'en ont point, cõme ceux

qui glissent & rempent. Toutes lesquelles facultés ne font aussi en iceux qu'vne seule ame: les fonctions & operatiõs de laquelle se remarquẽt principalement en trois choses qui sont la cognoissance, l'appetit, & le mouuement: la cognoissance consiste és sens tant interieurs qu'exterieurs: l'appetit est ou cõcupiscible ou irascible, ou bien pour parler mieux François, l'vn est de conuoitise, l'autre de courroux: le mouuement regarde le changemẽt de lieu & dépend de l'appetit. C'est pourquoy aussi ie l'ay appellé vn peu deuant mouuement appetitif, non pas (comme lon dit cõmunement és escholes des Philosophes) mouuement de progressió. Car progressió signifie acheminement

ou démarche en auant par degrés & comme à pas mesurés: & toutefois plusieurs animaux se remuent autrement que par telle progression & démarche: comme les oiseaux en volant, en l'air, les poissons en coulant dans les eaux, les serpens en rêpant ou glissant, & mesmes les escreuices en reculant qui est regression non pas progression. Ie dy donc que tel mouuement est mieux appellé appetitif par ce que selõ que l'appetit ou desir porte l'animal à son objet, il s'en approche, ou s'en retire de crainte, qui est tousiours vn appetit ou desir de conseruer son estre tantost par progression tantost par regression ou autre sorte de remuëment local.

IV. Le quatriesme degré est des choses lesquelles outre toutes les

les ſuſ-dites facultés ont auſſi l'entendemẽt & la raiſon: comme l'homme ſeul, auquel l'ame intellectuelle entraine toutes ces autres facultés quant & ſoy & en a d'ailleurs d'autres qui lui ſont propres & eſſentielles, à ſçauoir l'entendement, la volonté, & la memoire: dont j'ay aſſés amplement diſcouru auſſi traicté de l'ame, comme auſſi des facultés de l'ame ſenſitiue & vegetatiue.

V. Or de tout ce deſſus nous pouuons colliger en peu de mots que tout ce qui a entendement ſe remue auſſi, ſent, & vegete: que tout ce qui ſe remue, ſent auſſi & vegete comme les animaux parfaits autres que l'homme: que tout ce qui a ſentiment, vegete auſſi comme les plant-animaux, mais

non pas au contraire. Car tout ce qui vegete n'a pas pourtant sentiment ny remuemẽt ny entendemẽt cõme on void és plãtes: & tout ce qui a sentimẽt n'a pas mouuemẽt ny entẽdemẽt, comme lon void és plant-animaux: & tout ce qui a mouuement n'a pas entendement, cõme lon void en tous les animaux parfaits, le seul homme excepté, lequel a toutes les facultés sus-dites.

VI. C'est pourquoy le Philosophe compare tres-bien ces degrés de vie aux figures Geometriques. Car cõme le pẽtagone cõtient le quarré & le triãgle: & le quarré contient le triangle: par ce que le pentagone a plus d'angles que ny le quarré ny le triangle: & le quarré en a plus que le triangle: tellemẽt qu'en

la figure qui en a le plus on trouue celle qui en a le moins. Ainsi l'ame la plus excellente a toutes les facultés des ames moins excellentes en la maniere que i'ay desja remarqué cideuant.

VII. I'aduertiray icy le lecteur studieux qu'en cecy ie ne sçaurois approuuer l'opinion par trop commune de ceux qui tiẽnent que l'ame intellectuelle comprend en soy les autres deux par eminence, comme la sensitiue comprend la vegetatiue: par ce que la vegetatiue & la sensitiue procedant toutes deux de la disposition & faculté de la matiere, la moins excellente, qui est la vegetatiue, est comprise par eminence soubs la sensitiue. Mais le mesme respect n'est pas de ces deux

à l'ame intellectuelle: dautant que l'ame intellectuelle ne procedant nullement de la matiere, comment pourroit elle comprendre les autres deux lesquelles procedant de la matiere, meurent auec icelle; Certes il s'ensuiuroit de là ou que l'ame intellectuelle seroit mortelle auec les facultés vegetatiue & sensitiue: ou que ces deux facultés seroient immortelles auec l'ame intellectuelle & l'vn est aussi absurde que l'autre. Et pour auoir vne plus parfaite intelligence de cecy, il faut veoir ce que i'en ay escrit en mon traité de l'ame au chapitre 8.

IIX. Apres tout quelque curieux se pourroit encore icy enquerir bien à propos pourquoy est ce que les facultés appetitiue &

generatiue ne font pas chascune son degré de vie aussi bien que les quatre sus-dites la vegetatiue, la sensitiue, la mouuāte, & lintellectuelle? A quoy ie respons que c'est dautant que ces deux-la se raportent à quelqu'vne de ces quatre. Car l'appetit est attaché au sentiment & ne s'estend pas plus auant qu'iceluy: & la generatiō est compaigne de la faculté vegetatiue ou nutritiue: voire mesme la nouriture est vne espece de generation. Car l'aliment se tournant en la substance de la chose animée & viuante c'est la generatiō de cete mesme substance qui en resulte. Cela ainsi entendu recherchons vn peu les causes pourquoy aucunes plantes & animaux viuent plus longuemēt que l'homme:

dautant qu'il semble que cela déroge à sa dignité.

Pourquoy aucunes plantes & aucuns animaux viuent plus longuement que l'homme.

CHAP. VII.

I. Que Dieu fait tout pour le mieux II. Qu'il est expedient que certaines plantes durent plus que nous mesmes. III. Pourquoy certaines plantes durent plus que les animaux. IV. Pourquoy les animaux sont subjets à plus d'inconueniens que les plantes. V. Pourquoy toute espece de plantes n'est pas de longue durée. VI. Pourquoy les arbres durent plus longuement que les autres plantes. VII. Que nostre vie estant remplie de misere nous ne la deuons pas souhaiter longue. IIX. Exemple de S. Pol. IX. Le paganisme mesme l'a ainsi estimé. X. Raison chrestienne pour laquelle Dieu a voulu que certains animaux & plantes vesquissent plus longuement que l'homme.

IL semble de premier abord que voyant la longue vie & durée d'aucuns animaux, comme l'Elephant & le cerf: voire mesmes de plusieurs plantes, comme la palme, l'yeuse, le cyprés, l'oliuier, au pris de celle de l'homme, il ait quelque iuste occasiõ de se plaindre de la nature & de l'auteur d'icelle. Toutefois les causes en estant bien considerées il trouuera sa plainte tres iniuste, l'auteur de la nature n'ayant rien faict en vain, ny mal à propos, ains tout auec poids, nombre, & mesure, ainsi qu'il est escrit en la Sapience. I.

Aristot. c. 9. lib. 8 de histor. animal. Plin. c. 32. lib. 8.

Sap. 11.

II. Car quant aux plantes qui sont choses insensibles, il y en a vrayement qui viuẽt plus long temps que nous: aussi sont el-

les necessaires à nostre vsage & ne croissent pas facilement, ains à la longue : tellement qu'il a esté besoing qu'elles durassent plus que nous mesmes, pour seruir à nous & aux nostres. Car si elles duroiét peu de temps, nous aurions lors plustost occasion de nous plaindre, voyant dans peu de iours nos maisons ruinées & encendrées, nos vaisseaux, vtensiles & outils corrompus & gastés.

III. Or la cause pourquoy certaines plantes durent plus que les animaux: c'est que les animaux sont subiects à vne infinité d'incommodités, qui ne sont nullement ou bien peu nuisibles aux choses insẽsibles: comme sont la faim, la soif, la corruption des humeurs, les

excés, les efforts, les trauaux, les maladies, l'intemperature de l'air, les venins, les poisons & autres innombrables.

IV. La preuue de cela mesme est que les animaux estans plus parfaits, toute sorte d'imperfection leur est contraire & nuisible : & les choses insensibles estant imparfaites se maintiennent en leur imperfection n'estant point affectées ny incommodées de leur semblable.

V. Toutefois, cela n'est pas cõmun à toute sorte de plantes, ains principalemẽt aux arbres: & encore seulement à quelques especes : dautant que la plus-part des plantes croissent hastiuement, à cause dequoy elles sont fresles & tendres, & par ainsi subjebtes à l'intemperature des saisons, & notam-

ment à l'excessiue chaleur de l'esté & rigueur de l'hyuer : cõme nous le voyons ordinairement en vne infinité d'herbes. Car c'est l'ordre estably de la nature, que ce qui croist en haste, defaille aussi bien tost. Aristote faict mention d'vn animal à quatre pieds, lequel naissant le matin est en sa perfectiõ à midy, & meurt le soir : dont il est fort proprement appellé des Grecs *Hemerobion*, c'est à dire viuant vn iour.

Arist. c. 19. lib. 5. de nat. animal.

VI. D'ailleurs entre les plantes les arbres durent le plus : d'autant qu'ils se renouuellent plusieurs fois par les racines & par les branches, & mesmes outre céte proprieté naturelle, nous auõs l'industrie d'estendre leur vie par le moyen des antes.

VII. Quant à ce qu'il y a des ani-

maux qui viuēt plus que nous, pourquoy nous en plaindrons nous pourrāt contre la nature? veu que ceste vie est remplie de misere, de mal-heurs & d'angoisses & n'est qu'vn passage pour trauerser à vne vie eternellement heureuse, où Dieu a preparé à ses esleus des biens que iamais œil ne vid, ny oreille n'ouït, ny entendement humain ne conceut? 1. Corinth. c. 2

IIX. Cap. 1 ad Philip.
Certes l'exemple de S. Paul souhaittant ardemment la dissolution de son ame auec le corps pour estre auec Dieu, nous enseigne assez qu'il faut desirer que le fil de ceste vie soit trenché non pas r'allongé.

IX.
Ce desir di-je, doit estre cōmun à tous les gens de bien: veu mesmes que les payens qui n'ont eu qu'vn ombrage de l'es-

perance d'vne plus heureuſe vie és champs Elyſiens, viuant vertueuſement en celle-cy ont ſouhaitté d'abreger leurs iours en mourant honorablement pour le ſalut de leur patrie.

X. De ceſte meſme conſideration nous pouuons tirer vne belle raiſon toute Chreſtienne pour laquelle Dieu a voulu que certains animaux & certaines plantes fuſſent de plus longue vie & durée en ce monde que les hommes: c'eſt afin que nous n'eſtabliſſions pas icy noſtre ſouuerain bien, qui ſeroit inferieur à celuy des choſes qui nous ſont inferieures & crées pour l'amour de nous. Car

XI eſtant choſe trop abſurde que ce qui eſtoit creé pour noſtre vſage & ſeruice fuſt de meilleure condition que nous meſ-

mes, il faut de necessité que nous releuions nostre ame plus haut afin d'y establir vne plus heureuse & longue vie. Voilà comment ny la nature ny l'auteur d'icelle n'ont rien faict ny ordonné que pour nostre mieux, si nous en sçauons bien rechercher la raison & les causes: & c'est ainsi qu'il nous faut chrestiennemẽt phisopher afin de ioindre l'vtilité auec le contentement de l'ame. Passons maintenãt à ceste notable question qui se faict ordinairement sur le subiect de la breueté de nostre vie au prix de celle de nos premiers peres qui viuoiẽt auant le deluge.

Pourquoy est ce que les hommes viuoient plus long temps auant le deluge qu'ils n'ont faict depuis.

CHAP. IIX.

I. Raison 1. fondée sur le parfaict temperament d'Adam. II. Raison 2. fondée sur l'infertilité de la terre & la diuerse nourriture des hommes qui viuoient auant le deluge d'auec ceux qui ont esté depuis. III. Que le sel desseiche la terre. IV. Raison 3. fondée sur le peuplement de la terre. V. Raison 4. fondée sur l'iniquité des hommes. VI. Argument pour monstrer que la menace de Dieu touchant la destruction de la chair se doit entendre du temps auant le deluge. VII. Autre interpretation qui est de la vie ordinaire des hommes. IIX. Que céte menace se peut entendre de l'vn & de l'autre temps. IX. Erreur des anciens touchant cela. X. Que les Hebrieux

mesuroient leurs années par le cours du soleil. XI. Que leurs mois estoient semblables aux nostres. XII. Preuue par l'absurdité qui s'ensuiuroit. XIII. Autre preuue par l'absurdité qui s'ensuiuroit encore. XIV. Obiection touchant la vie d'Adam. XV. Resolution commune. XVI. Opinion de l'auteur.

ON peut rendre plusieurs raisons de la longue vie des hõmes des premiers siecles, i'entens de ceux qui ont vescu auant le deluge: desquelles ie choisiray les principales & plus probables. II.

I. La premiere, C'est qu'Adam aiant esté formé immediatement de la main de Dieu, il fut creé tres-parfait & tres-accompli en toutes ses parties, & mesmes en son temperament qui ne tenoit rien de l'indisposition & mauuaise habitude de

ses ancestres, puis qu'ils n'en a-
uoit point, estant le pere de
tous les hommes : de maniere
que sa posterité prochaine te-
nant beaucoup de ce bon tem-
perament viuoit aussi fort lon-
guement : iusques à ce que peu
à peu venant à se corrompre
par la dissolution des hommes,
la vie se diminua par l'accroiss-
sement du vice.

II. La seconde c'est que par l'i-
nondation generale des eaux
du deluge la mer aiant couuert
la terre, la partie superieure d'i-
celle qui estoit la plus foison-
nante & fertile fut emportée
par la rauine des eaux, & l'hu-
midité naturelle & (s'il faut
ainsi dire) la cresme & la gresse
de la surface de la terre qui de-
meura descouuerte fut dessei-
chée & corrompue par la saleur

re de la mer: ainsi que nous pouuons apprendre de ce verset du Roy-prophete, *Il a changé la terre fertile en saleure à cause de* Psalm. 106.
la malice des habitans d'icelle: de sorte que la terre ne produisit plus des fruicts si nourrissans & si sauoureux qu'elle faisoit auant le deluge: qui fut cause que les hommes ne pouuans se refectionner d'iceux comme au precedant, commencerent à manger de la chair des animaux: & auec le temps y adioustans des saulses & autres delicatesses qui occupent & empechent par trop la chaleur naturelle, ce leur à esté vne cause ordinaire de maladies, d'abreger leur vie & auancer la mort.

III. Or que la saleure de l'eau de la mer desseiche & rende in-

fertile la terre, & que mesme elle face mourir les plantes, plusieurs l'ont obserué, & tous les Naturalistes en demeurent d'accord à raison dequoy pour marque de malediction & infertilité d'vne terre on y semoit anciennement du sel, ainsi qu'il se peut colliger de la sainte escriture au liure des Iuges.

Iudicū. cap. 10.

IV. La troisiesme raison c'est qu'il estoit expedient qu'au cõmencement du monde les hõmes vesquissent longuement afin de peupler la terre auec leur posterité, laquelle ils pouuoient veoir en plusieurs degrés de generation.

V. La quatriesme est que les pechés des hommes ont esté la cause que Dieu a abregé leur vie à mesure que l'iniquité se multiplioit en eux, disant que

la vie de l'homme seroit desormais de cent & vingt ans. Ainsi ont interpreté ces mots Philon & Iosephe grands docteurs de la Loy Iudaïque : laquelle exposition Lactance & autres ont depuis approuué.

Cenes. cap. 6. Philo de Gigant. Ioseph. lib. 1. Antiq. Iudai. Lactãt. c. 15. lib. 2. diuin. inst.

Toutefois la plus grãd' part des saints Peres tiennent que cela se doibt entẽdre du temps qui a couru depuis que Dieu dit ces paroles iusques au deluge, se fondans sur ce que plusieurs ont vescu depuis plus de six vingts ans, deux cens ans & plus : ainsi que nous monstrerons au chap. suiuant. VI.

Mais cete exposition peut estre combattue de pareille raison que la precedente. Car selon l'escriture sainte Dieu prononça le sus-dit arrest auant le deluge, Noë estãt âgé de cinq VII.

cens ans, & le deluge aduint le mesme Noë estant âgé de six cens ans: tellement donc qu'il s'en faut vingt ans que cete exposition ne conuienne au tẽps porté par l'escriture sainte. Ioinct que Noe & sa famille s'estans sauués du naufrage general des autres hommes, il ne se peut dire suiuant le texte de l'escriture que la vie des hommes ne deust estre que de cent & vingt ans.

IIX. Ainsi donc toutes raisons bien pesées & balancées ny l'vne ny l'aure interpretatiõ n'est gueres asseurée, n'estant point conforme aux termes du texte de l'escriture: tellement que ie les trouue fort indifferentes: & apres tout i'aimerois mieux dire que cet arrest de la diuinité touchant la limitation de la

vie de l'homme à six vingts ans se peut entendre & en general de rascler la plus-part des hômes de dessus la face de la terre dans ce temps-là encore qu'il ne s'y raporte pas precisément, l'iniquité des hommes aiant fait aduancer l'effect de l'ire de Dieu, ainsi que dit S. Hierosme: & en particulier aussi de tous les hommes qui ont esté depuis, à ce que leurs pechés diminuassent auec leur vie. Que si aucuns ont excedé les bornes de ce temps là cela est arriué par vne grace speciale de Dieu, comme quand contre son propre decret il prolongea de quinze ans la vie au Roy Ezechias. Ioint que le nombre de ceux qui ont vescu dauantage est si petit qu'il n'est point en cela considerable au prix de

S. Hiero. in Genes. Ibid.

Isai c. 38

ceux qui viuent encore au des-
soubs de six vingts ans.

IX. Les anciens payens ignorans toutes ces raisons ne pouuoiẽt se persuader que les années fussent si longues és premiers siecles que depuis : ainsi que remarquent Pline, Lactance, Solin, & autres; croyans que les années fussent ou de trois mois seulement comme en Arcadie, ou mesmes encore de vingt & huict iours selon le contour de la Lune. Ce que Pline & autres attribuent faulsemẽt aux Egyptiens : ou pour le moins cela n'a pas esté tousiours obserué parmy eux. Car il est aisé à colliger des songes de Pharaõ qui representoiẽt la fertilité & puis la sterilité de quelques années, & d'autres lieux de l'escriture saincte, qu'ils raportoient leurs

Plin. c. 48. lib 7. Lactan. c. 12. lib. 2. diuin. instit. Solin. c. 3. polyhist.

années au cours du Soleil de mesmes que les Chaldéens & Hebrieux.

Que si quelqu'vn est encore en ce doubte que les années fussent plus courtes en ce tẽps-là entre les Hebrieux, il sera bien aisé de l'en esclaircir & resoudre par le tesmoignage de l'escriture saincte. Car veu qu'il est faict mentiõ en Genese ch. 7. du dixiesme mois de l'an, il s'ensuit de là qu'ils mesuroient leurs années par le cours du Soleil. X. Genes. 7

Que si on m'obiice encore que les mois pouuoient estre plus courts que les nostres ie repliqueray qu'en ce mesme lieu il est faict mentiõ du vingt & septiesme iour du mois. XI.

Ie diray bien dauantage que qui voudroit reduire la vie de XII.

ces premiers peres à la nostre il les rendroit aussi tost peres qu'enfans. Car si neuf cens & quelques années des premiers siecles se doiuét reduire à quatre vingts ou enuiron de celles des siecles posterieurs, comme les hommes ont vescu le plus (excepté bien peu:) il s'ensuiuroit qu'aucuns d'entr'eux auroient engendré des enfans enuiron le sixiesme ou septiesme an de leur âge, ayans esté quelquefois peres à soixante & dix
Genes. cap. 5. ans, comme il est escrit d'Enos.

XIII. Pareille absurdité s'ensuiuroit de la vieillesse d'aucuns des premiers peres qui auroiét esté vieux en leur ieunesse: côme d'Abrâham, duquel il est escrit qu'estant saoul & remply de iours en vne belle vieillesse âgé de cent soixante & quinze ans

ans il mourut : qui ne reuiendroient du susdit compte qu'à quinze ou seize ans : ô la venerable vieillesse que c'eust esté ! Il est vray qu'Abrâham fut depuis le deluge : mais pourtant vesquit il du temps de Noë enuiron cinquante ans : & apres tout qui me pourroit monstrer que l'on cõptoit les années autrement depuis que deuant le deluge. Pour abreger donc nul ne peut doubter en cecy que celuy qui doubte de la verité des sainctes escritures.

Au demeurant quelque curieux me pourroit encore dire par maniere d'objection sur ce que i'ay décis ci-deuant que si les premiers hommes ont vescu plus longuement pour autant qu'ils tenoient encore de la perfection qu'Adam auoit XIV.

receu du createur du monde, il s'ensuiuroit qu'Adam deuoit viure luy mesme plus que nul des autres hommes suiuant l'axiome de philosophie que tout ce qui est tel par le moien d'vn autre, celui-ci doibt encore estre pl⁹ tel, c'est à dire doibt participer dauantage de la qualité qu'vn autre suiet reçoit par son moien. Toutefois Adam n'aiant vescu que neuf cens & trente ans il y en a eu d'autres qui ont vescu dauantage cõme Iared neuf cens soixãte & deux
Genes. cap. 5. ans, & Mathusalem neuf cens soixãte & neuf. Et partant que la raison fondée sur la perfection d'Adam n'est point bien asseurée.

XV. Belle objection certes, & digne d'vn esprit subtil: mais la resolution en sera aussi subtile.

Car tout bien consideré il se trouuera qu'Adam a beaucoup plus vescu que Iared ny Mathusalem & nul de sa posterité dautant qu'il faut presupposer qu'il fut crée ou en l'âge de perfection & virilité, qui estoit, selon que les hommes viuoient en ce temps-là & au respect de nostre âge, le milieu du cours de la vie: & partant il representoit l'âge de quatre cens quinze ans (car Adam vesquit neuf cẽs & trẽte ans:) ou pour le moins fut il crée en la ieunesse, qui est l'âge le plus florissant. Or toutes choses bien raportées & balancées si la ieunesse des derniers siecles commence à la troisieme partie du cours de nostre vie, qui est enuiron le vingt & cinquiesme an de nostre âge, le tiers de neuf cens &

trente ans sera trois cens & dix ans. Et par ainsi Adam à sa creation estoit aussi auant en âge & autant accompli que s'il eust desia atteint l'âge de trois cens & dix ans.

XVI. Pour moy ie tiens qu'il fut creé pour le moins en l'âge de jeunesse si non de virilité: dautant que s'il eust esté en l'âge d'adolescence, de puerilité, ou d'enfance son peché eust esté plus excusable. Ioinct que Dieu aiant tout creé en pefectiõ, il y a encore plus d'apparẽce qu'Adam qui estoit la plus parfaite creature entre les choses naturelles, fut creé en l'âge de perfection qui est celuy de la virilité & le milieu du cours de la vie humaine. Cela donc ainsi consideré, calculé & bien raporté Adam se trouuera auoir

vescu par equipollence enuirō quatre cens soixante & quinze ans plus que nul des autres hōmes.

La question precedente est à la verité fort curieuse. Mais elle en entraine encore apres soy d'autres beaucoup plus curieuses. *L'abysme* (dit le Psalmiste) *appelle & attire apres soy vn autre abysme.* Vne difficulté est enchainée auec l'autre : comme celle-cy, à sçauoir combien de temps eust demeuré l'hōme au jardin de delices ou paradis terrestre, auant qu'estre esleué au Ciel, s'il eust conserué l'estat d'innocence, & n'eust point transgressé le commendement de Dieu : laquelle question ie resoudray cy-aprés traictant des causes de la mort. Cependant il sera bien à propos de ra-

XVII.

Psalm. 14.

porter en suite qui ont esté ceux lesquels ont vescu le plus longuement sur la terre depuis le deluge.

De ceux qui ont le plus longuement vescu depuis le deluge: & s'il est vtile de viure longuement sur la terre.

CHAP. IX.

I. Comme la vie des hommes à decliné tousiours de siecle en siecle. II. De ceux qui ont vescu long temps selon les histoires prophanes. III. D'vn Indien auquel la ieunesse s'estoit renouuellée. IV. Combien peu on vit auiourdhuy. V. Consideration Chrestienne sur ce subiect. VI. Que le grand iugement est proche. VII. Preuue de la breueté de nostre vie. IIX. Autre preuue tirée de Seneque. IX. Confirmation par autres payens. X. Que la mort est desirable. XI. Pourquoy Dieu a promis de prolonger les iours

à ceux qui honoreroient leurs peres & meres. XII. Que ce loyer estoit estimable en l'ancienne Loy. XIII. Pourquoy en l'ancienne Loy les saincts personages desiroient longuemẽt viure? XIV. En la Loy de IESVS-CHRIST *au contraire.*

NOus auõs ci-deuãt deduit les causes de la lõgue vie de ceux qui estoient auant le deluge: lesquelles cessant ou pour le moins leurs vertus & facultés estant beaucoup affoiblies, ce n'est pas merueille que la vie de ceux qui ont vescu depuis ait esté tout à coup si abregée. Car au lieu que les hommes des premiers siecles auant le deluge viuoient neuf cens ans & plus, ceux qui ont esté engendrés peu de temps apres le deluge ont seulement vescu I.

Genes.11. trois cens & quelques ans, deux cens cinquante, & deux cens ans ou enuiron : & aprés peu de siecles ont esté estimés tres-vieux en l'âge de cent trente à quatre vingts ans, comme Iob, Abrâam, Ismael, Isaac, Iacob : & par succession de temps à six vingts ans, comme Moyse & Aaron : tellement que c'est chose tres-digne de remarque que Noë qui a vescu neuf cens & cinquante ans ait veu Abrâam : lequel estant decedé en l'âge de cent soixante & quinze ans, il est neantmoins escrit de luy qu'il mourut saoul & rempli d'années en vne bõne vieillesse. Et par ainsi Noë qui a esté contemporanée d'Abrâam pēdant plus de quarante ans a vescu sept cens quatre vingts & cinq

Genes. 25.35. 47. Deuter. c.fin. Numer. 33. Genes.9. Genes. 25.

ans plus que luy.

Nous auons aussi dans les II.
histoires prophanes plusieurs Plin. 6.
exemples notables de ceux qui 48. lib.
ont vescu longuement, com- 7.
me Argathonius roy des Tar- Valer.
tessiens qui a vescu 130 ans ou Max.
selon d'autres 150: Epimenides cap. 14.
Gnossien 157. Cyniras Roy de lib. 8.
Cypre 160. Ægimius 200. Pli- Plin.
ne escrit qu'en Atolie il y auoit ibid.
certaines gens de la race des Epiens qui viuoient aussi communemẽt 200. ans, & qu'il s'en est trouué aucuns qui en ont vescu 300. entre autres vn nommé Adon 500. & encore quelques vns ont passé jusques à 600. & 800. ans. Ce que luy mesme ne pouuant croire il attribue cela à la brefueté des années, qu'aucuns faisoient semestres, d'autres trimestres, &

Strabo lib. 15. Geograph. mesmes Lunaires. Strabo en sa Geographie raporte qu'il y a en Indie certaine nation appellée des Seres & vne autre des Pandores où les hommes viuent d'ordinaire plus de deux cens ans : & mesmes ces Pandores (selon Pline) ont les cheueux blancs en la jeunesse & noirs en la vieillesse.

Plin. cap. 7. lib. 7.

III. Ceux qui ont n'agueres voiagé és Indes & fait le contour de la terre marquent qu'il y a certaines regions Orientales où les hommes viuent ainsi longuement jusques à deux cens ans & plus, & mesmes (tant l'air y est serain) sans maladie, mourant doucement en vne parfaite maturité de vieillesse. Mais sur tout est estrange ce qu'ils escriuēt d'vn homme

de la race des Gangarides lequel les Portugais y virent viuant encore en l'âge de trois cens & cinquante ans : & aiant fait diligēte perquisition de la verité trouuerent que la jeunesse s'estoit quelquefois renouuellée en luy, les dents qui luy estoient tombées luy renaissant, les cheueux blancs se rechangeans en leur premiere couleur, & les forces viriles remettant son corps en sa parfaite vigueur.

IV. Cete histoire me semble fabuleuse : la croira qui voudra. Tant y a que nous ne voions point de tels exemples, la vie des hommes aiant tellement decliné qu'au jour-d'huy & de plusieurs siecles on a en admiration ceux qui ont peu trainer leur vie jusques à cent ans &

encore au dessoubz.

V. Or ce seroit peu de cas d'obseruer le declin de la vie humaine, si outre la cognoissance des causes naturelles nous n'en retirions quelque instruction chrestienne. Ie dy donc que le temps que nous viuons sur la terre est certainement bien court ores mesmes qu'il s'estendist non seulement à neuf cens & tant d'ans comme la vie des hommes des premiers siecles, mais aussi à la durée du monde: dautant que le passé n'estant plus il ne nous est rien, le present s'escoule plus viste qu'il ne peut estre conceu, & nous ne sçauons rien de l'aduenir: veu mesmes qu'il doibt estre abregé pour les pechés des hommes, & que jamais le vice ne fut plus en vogue ny toleré

auec plus de licentieuse impunité & impunie licence qu'en ce siecle de fer & d'enfer.

VI. Attendons nous donc que le grand jour de Dieu, ce iour de iustice, iour de courroux, iour de pleurs, de misere & calamité, iour dernier, fin du temps, consommation du siecle, est bien proche: & Dieu nous face la grace de n'estre point surpris en icelny: auquel le tres-puissant & tres-iuste Iuge doit venir à main forte, lors possible que moins nous y penserons.

VII. D'ailleurs deduisons encore de ce que nous appellons Vie, le temps du sommeil, qui est l'image ou le frere de la mort, le temps de nos maladies, angoisses & afflictions, combien peu nous reste-il de ce qui peut

estre vrayement appellé Vie? Mais si nous l'en retrenchons apres tout le temps que nous employons à prendre les plaisirs sensuels & à offenser la Diuinité, en quoy nous sommes coulpables de mort, helas! il ne nous restera presque point du tout de vie!

IIX. *Sen. epis. 1 ad Lucil.* Seneque quoy que payen passe bien plus outre. Car (dit il) *vne grand' partie de la vie s'escoule & se perd à ceux qui font du mal, la plus grāde à ceux qui ne font rien, & toute à ceux qui ne s'attendent pas à ce qu'ils font.* Ce qu'estant ainsi il y a bien peu d'hommes qui ne soient subiects à quelqu'vne de ces trois imperfections, voire à toutes ensemble. Car qui est celuy qui est exempt de peché & de mauuaises actions? Tous ont peché

iusqu'à vn: le iuste mesme tombe sept fois le iour. Qui est celuy aussi tellement assidu au labeur soit de l'esprit, soit du corps qui ne se donne quelque fois du loisir, du repos, & de l'oisiueté? Et pour le dernier qui est celuy qui bande tellement son esprit en ses actions qu'il ne l'ait point distraict ailleurs? Ce n'estoit pas en vain que pendant la celebration du seruice des faux Dieux entre les anciens payens on crioit tout haut aux assistans, *Hoc agite*, *Attẽdez vous à ce que vous faictes*, sçachant bien que mesmes és choses les plus serieuses nous auons nostre esprit distraict ailleurs par mille pensées volages.

IX. Ie veux dire encore dauantage: c'est que viure longue-

mẽt sur la terre n'est autre chose que retenir long temps l'ame prisonniere dans le corps humain, & surseoir la ioüissance de son souuerain bien & felicité eternelle: de maniere que les plus sages de la Grece qui auoient quelque cognoissance cõfuse de l'immortalité de l'ame disoient qu'il estoit tres-vtile à l'homme ou de mourir soudaĩ apres la naissãce ou de ne iamais naistre: & le Satyre pris par Midas apres auoir demeuré lõguement taciturne prononça cete mesme sentence, qui fut despuis tenue pour vn oracle diuin.

Plutar. in consol. ad Apoll.

X. Toutefois les Chrestiens ne parlent par si cruëment: ains pourroient bien dire que c'est vn grand heur aux enfançons

de mourir apres le baptesme: dautant que leurs ames estant regenerées & par ce lauement espurées du peché originel s'éuolent sans nul empeschemẽt en la compaignie des Anges. Mais *demeurer longuement sur la terre qu'est-ce autre chose (dit S. Augustin) qu'estre longuemẽt affligé & miserable?* affligé des tribulations, passions & affections du monde: miserable pour offenser continuellement Dieu.

S. August. serm. 17 de verb. domini.

Ciceron considerant aucunement cela mesme disoit que la mort est le port de tous les maux & la fin des miseres de cete vie chetiue. A raison dequoy aussi aucuns peuples souloient enciennement pleurer à la naissance des enfans & s'éjouir à la mort de toutes personnes.

Cicero 5. Tusc.

XI. Que si on objecte à cela que Dieu aiant promis pour loyer en la loy de Moyse de prolonger les jours sur la terre à ceux qui honoreroient leurs peres & meres, il faut croire que la longue vie en ce monde doibt estre accompaignée de quelque bien & benediction, Dieu ne nous donnant jamais des recompenses qui ne tournent à nostre bien & salut. Ie respondray que Dieu en l'ancienne loy ne promettoit ordinairement à son peuple que choses temporelles, comme vne longue vie en ce monde, vne terre plantureuse & coulante en laict & miel, victoires contre leurs ennemis, & autres choses semblables.

Exode 20.

XII. De cecy ie veux rendre deux raisons. L'vne, dautant que le

chemin pour paruenir à la vie celeste & bien-heureuse estant fermé aux hommes auant leur redemption faite & accomplie par le fils de Dieu, ils ne pouuoient auant cela que jouïr des choses temporelles, de toutes lesquelles la plus douce à l'homme, qui ne pouuoit esperer encore la jouissance d'vne autre plus heureuse, c'estoit que les jours de celle-cy luy fussent prolongés.

Lautre raison c'est que le peuple Iudaique esleu de dieu attendant la venue du Messie, qui luy auoit esté promis pour l'expiation du peché du premier pere Adam, ne desiroit rien plus que viure lõguement pour auoir cet heur que de veoir ce Messie incarné. C'est pourquoy Simeon en ses der- XIII.

niers ans l'aiant veu & tenu entre ses mains, chanta plein d'alegresse & de contentement son cantique, comme vn cygne proche de la mort, disant,

S. Luc. 2 *O Seigneur laisse maintenant*
Sortir en paix de cete vie
Ton seruiteur qui est tenant
Son sauueur, des hommes l'Hostie.

XIV. Ainsi donc en l'ancienne Loy Dieu promettoit à son peuple ce qu'il pouuoit souhaitter le plus en ce temps-là, qui estoit vne longue vie en ce mõde. Mais le passage à vne autre eternellement heureuse nous ayans esté ouuert à la redemption de la nature humaine, il n'y peut riẽ auoir de si desirable que d'y aborder au plustost comme dãs vn port asseuré aprés tant de tourmentes & perilleux naufrages, ausquels

nous sommes subiects en la mer orageuse de ce monde. C'est ce que S. Pol (comme i'ay ci-deuant touché) souhaitoit si ardemment: & le mesme se lit des saincts martyrs qui se sont volontairement & gayement offerts au sacrifice de leur vie pour l'amour de celuy qui voulut estre la victime qui seruit d'expiation pour les pechés des hommes. Que s'il est ainsi que ceux qui sont detenus prisonniers estans certains du iour de leur deliurance desirent que tout le tẽps qui est entre-deux se passast en vn moment: combien à plus forte raison deuons nous souhaiter que le iour biẽheureux de la liberté de nostre ame enserrée dãs la prison corporelle s'auance, afin qu'en la contemplation de son createur

Ad Phil. c. 1.

elle puisse eternellement iouïr de son souuerain bien qui ne peut estre ny perceu par les sens ny conceu par l'entendement humain ?

Telles meditations me rauiroient bien plus loing si le subiect de ce discours ne les arrestoit. Mais puis que la consideration du cours de ceste vie nous a conduits iusques à celle de la mort, il la faut considerer encore de plus prés.

Qu'est-ce que mort, & des causes d'icelle.

CHAP. X.

I Que la mort considerée en soy nuement est une priuation. II. Qu'est-ce que mort en tant qu'elle destruit l'estre prece-

dant. III. Difference de la mort de l'hõme d'auec celle des autres choses animées. IV. De l'infusion de l'ame au corps humain. V. Que nostre ame ne procede point de la faculté de la matiere. VI. Que l'homme ne meurt pas proprement. VII. Causes naturelles de la mort. IIX. Causes violentes. IX. Que la mort aduenant par vieillesse est seule sans violence. X. Qu'est-ce qu'Euthanasie. XI. Comparaison de la mort des ieunes & des vieux auec vne lampe. XII. Autre comparaison auec les fruicts d'vn arbre.

LEs priuations en soy considerées, comme la mort, les tenebres, l'aueuglement, la surdité, l'embrasement, la ruine, ne sont rien & ne peuuent estre placées au nombre des choses, elles n'entrent point (comme parlent les Logiciens) en predicament ou categorie, par ce que ce sont destructions d'estre I.

ſans auoir eſté. Toutefois ſi nous les conſiderons en tant qu'elles tombent en quelque ſubjet qu'elles deſtruiſent & priuent de ſon eſtre precedant, nous leur attribuons quelque eſtre & les appellons cauſes du changement & de la corruption des choſes qui eſtoient deuant, & neantmoins principes de la generation de celles qui ſuccedent. Par exemple la mort de l'animal eſt cauſe que ce n'eſt plus vn animal, & d'ailleurs eſt le principe & la cauſe de la generation & ſucceſſion d'vne charoigne.

II. La mort donc conſiderée en ſoy n'eſt autre choſe que priuation de vie, comme les tenebres priuation de lumiere, & l'aueuglement priuation de veuë. Mais conceuë en tant qu'elle

qu'elle destruit l'estre des choses animées & viuantes nous la pouuons definir par termes contraires à la definition de la vie ci-deuant raportée: disant que la mort est la separation & dissolution de l'ame d'auec le corps, la chaleur naturelle estant esteinte, oppressée ou dissipée. Car comme la liaison & vnion de l'ame auec le corps est cause que les choses animées vieuent par le moyen de la chaleur naturelle: ainsi ces deux pieces se disoluant & desvnissant par l'extinction, oppression ou dissipation de la chaleur naturelle, la vie cesse.

Or cete separation ou dissolution de l'ame d'auec le corps III. arriue autrement aux hommes qu'aux bestes. Car comme l'a-

me des bestes (de mesme est il des plãtes) est tirée & produite de la faculté de la matiere, c'est à dire (comme i'ay desia touché cy-deuant) de ceste aptitude ou disposition naturelle qui est en la matiere à receuoir successiuement diuerses formes, aussi s'esteint elle, se corromp & cesse d'estre en la matiere mesme retournant à son principe. Mais l'ame de l'homme ayant esté creée immortelle, estant vn souffle de la Diuinité, & par ainsi prenant son estre de Dieu non de la disposition de la matiere, elle ne meurt point en icelle, ains s'en separe pour vn temps & s'en retourne à son principe, qui est son createur, pour iouïr heureusement là-haut de l'immortalité qu'elle a receuë de luy, si

la pesanteur de ses pechés ne l'aggraue & l'affaisse, la destournant de son vol celeste pour la plonger dans les tenebres de la desolation eternelle.

IV. Les anciens Philosophes & particulierement Aristote, ont bien remarqué la diuinité & immortalité de nostre ame & tenu qu'elle venoit d'ailleurs que de la matiere : toutefois d'où & comment ils n'en ont rien dit que comme en nuage. Mais nous qui sommes esclairés de la lumiere de vraye doctrine, croyõs qu'elle est creée de Dieu en mesme temps qu'elle est infuse, & infuse en mesme tẽps qu'elle est creée, ainsi que i'ay discouru amplement en mon traicté de l'ame.

V. Or que nostre ame ne procede point de la disposition de

la matiere il se peut colliger de la saincte escriture mesme. Car il est escrit en Genese que de toutes autres choses la forme fut creée conioinctement auec sa matiere, Dieu disant que telle chose soit faicte, & icelle estoit soudain faicte: mais de l'homme il est dit qu'il bastit premierement la matiere du limon de la terre, & puis l'auiua & anima de son esprit ou souffle diuin.

VI. Ainsi donc la mort est la corruption de toutes les pieces du subiect qui meurt: à raison dequoy toutes autres choses meurent proprement, excepté l'homme: dautant qu'il n'y a qu'vne de ses deux parties qui se corrompe, à sçauoir le corps, & ce encore à temps: l'ame retenant tousiours son estre, voi-

re auec plus de perfection estāt deschargée du corps que deuant: parce qu'estant vnie à iceluy elle se ressentoit de son imperfection, comme par quelque contagion : mais en estant separée c'est vn esprit (dit S. Luc) semblable aux Anges. S. Luc. 20.
Mais le corps à cause de la contrarieté des principes de sa matiere est subiect à corruption.

VII. Quant à la chaleur naturelle elle peut defaillir en deux sortes, ou naturellement, ou par violence: naturellement, lors que sur le declin de la vie, l'humide, qui est (comme i'ay desia dit cy-deuāt) la pasture & l'entretien de la chaleur naturelle, venāt à se consumer peu à peu par l'action d'icelle, la chaleur mesme aussi s'affoiblit & en fin s'esteint, cōme le feu dans vne

lampe à faute d'huile.

IIX. Par violence la chaleur naturelle s'esteint ou par vn extreme froid, comme par le venin & poison : ou par quelque oppression, comme par trop mãger ou boire: car la chaleur naturelle en est accablée comme qui estoufferoit vne flamme à force d'y ietter de l'eau, des pierres, des lourdes pieces de bois ou quelque autre telle matiere. Bref tout excés peut causer la mort. Car la froideur excessiue esteint entierement la chaleur naturelle: l'humidité excessiue l'estouffe & l'accable: la desiccatiõ ou seicheresse extreme consume entierement l'humidité sans laquelle la chaleur naturelle ne peut subsister: & la chaleur estrangere sur-abondante venant à surmonter la naturelle, comme lors qu'on

ne peut respirer & attraire de l'air frais pour rafraischir le cœur, consume aussi l'humide radical & dissipe la chaleur naturelle. Les coups & les blesseures sont aussi quelquefois des causes de la mort notoirement violentes, soit que la chaleur naturelle s'esteigne auec l'effusion du sang, soit qu'elle demeure opprimée & resserrée auprés du cœur delaissant les autres parties: lesquelles estant ainsi desnuées de la chaleur naturelle & des esprits animaux instrumens de la vie & du sentiment, s'en ensuit la dissolution de l'ame.

Voila quant à la distinction des causes de la mort en naturelles & violẽtes: selon laquelle il n'y a que l'extinction de la chaleur naturelle apres que IX.

l'humide radical est consumé en la derniere vieillesse, qui soit proprement vne cause naturelle de la mort. Car en toutes les autres il y a quelque violence: & mesmes en la mort des ieunes hômes, quoy qu'elle procede de quelque maladie & cause interne, & que delà elle soit appellée naturelle, à la difference de la mort violente qui procede de quelque cause estrangere, & d'ailleurs que de nous mesmes.

X. C'est pourquoy aussi la mort qui arriue en l'extreme vieillesse est seule appellée des Grecs Euthanasie: comme qui diroit *bonne mort*, parce qu'elle aduiét sans douleur en l'âge de maturité. Ainsi est il escrit en Genese qu'Abrâam mourut doucement en vne bonne vieillesse:

Genes. 25.

laquelle Cæsar Auguste souloit aussi souhaiter à soy & à ses amis, comme l'heureux compliment de ceste vie mortelle: & luy arriua selon son desir apres auoir heureusement pacifié tout le monde à la naissance du Redempteur de la nature humaine. *Sueton. in Augusto.*

XI. Les plus signalés Philosophes considerant la difference qu'il y a entre la mort des ieunes hommes & celle des vieillards ont tres-bien dit que celle des ieunes hommes est semblable à vne flamme viuement ardante, laquelle est esteinte à force par vne grande quantité d'eau: & celle des vieillards à vn petit feu, lequel s'esteint de soy-mesme par le defaut de la matiere. *Plato in Timæo. Aristot. cap. 10. de morte & vita. Cic. de senect.*

Ils vsent aussi d'vne telle XII.

comparaison. Tout ainsi que les fruits des arbres tādis qu'ils sont encore verds, ne s'arrachent qu'à force & par des violentes secousses : & tombent d'eux mesmes lors qu'ils sont bien meurs. De mesmes la force, & la violence oste la vie aux ieunes hommes & la maturité aux vieillards.

Sur ce subiect des causes de la mort se pourroient faire plusieurs questions gentilles & curieuses, & entre autres commēt il se peut faire que des passions contraires, comme le contentement ou la ioye, & la crainte, regret ou tristesse causent toutes la mort? Ce qu'il nous faut resoudre en suite.

Comment on peut mourir de joye, de crainte, de honte, & par autres accidens.

CHAP. XI.

I. Que toutes les passions vehementes causent la mort. II. Exemples de ceux qui sont morts de frayeur, de regret, & de tristesse. III. Exemple de ceux qui sont morts de joye. IV. Exemples de ceux qui sont morts de honte. V. Comment des causes contraires produisent des pareils effects. VI. Comment on peut mourir d'une frayeur & d'une extreme joye. VII. Comment de chagrin, de despit & de tristesse. IIX. Comment de honte. IX. D'autres accidens de mort auec exemples notables. X. Consideration chrestienne.



L'Experience est ordinaire & les histoires fort frequentes de ceux qui sont morts

de regret & de l'affliction qui leur auoit donné trop auant dans l'ame pour la perte des personnes qu'ils auoient les plus cheres au monde, comme sont les maris à leurs femmes, & les enfans à leur peres & meres: & mesmes pour d'autres aduersités plus legeres, ou pour quelque vehemente passion comme douleur, frayeur, joye, chagrin & autres semblables.

Ainsi lisons nous que Iulia femme de Pompée voyant reuenir son mari des sacrifices auec sa robe ensanglantée du sang des bestes immolées, croiant qu'il eust esté blessé mourut de cete apprehension violente. Lepidus consul Romain retournant de la guerre mourut de regret entendant que sa

femme s'estoit desbauchée pẽdant son absence. Innocent 3. & Pie 2. Papes, moururent tous deux de regret : celui-cy voyant la negligence des Princes Chrestiens à luy enuoyer secours à Ancone contre les Turcs : celui-là aiant entendu la deffaite des deux armées qu'il auoit enuoiées contre Manfroy en Sicile. Amurath 2. mourut pareillement de regret & de chagrin pour auoir esté contraint par Scanderbech de leuer le siege de Croye en Epire.

Que plusieurs soient aussi morts en transe d'vne extreme joye, aise, & contentement les histoires en sont assez communes: comme de ces femmes Romaines qui trespasserẽt aiãt veu retourner sains & gaillars III.

leurs enfans qu'elles croyoient auoir esté tués à la deffaite des armées Romaines, l'vne au lac Thrasimene, l'autre à Cannes. Quintilian recite la mesme chose d'vn homme lequel voiant reuenir son amy qu'il pensoit estre mort trespassa de soudaine joye. Ainsi mourut Diagoras Rhodien ayant veu trois siens fils en vn mesme jour couronnés comme victorieux aux jeux Olympiques. Ainsi Sophocle & Phillippide l'vn Poëte Tragique, l'autre Comique pour auoir emporté le prix en leur art.

IV. Pour le regard de la honte elle peut estre aussi si violente que les plus grands personnages, à qui elle touche plus viuement qu'au vulgaire prophane & presque infame, en

meurent aucunefois. De cete espece de mort ont fini leurs jours Calchas qui est estimé deuin ou prophete dans Homere, Diodore subtil Dialectien, & Homere mesme selon aucuns, & tous trois pour n'auoir sceu soudre promptemẽt quelques questions assez legeres. Il y en a qui ont escrit qu'Aristote mourut aussi de honte ou de regret pour n'auoir sceu comprendre le flux & reflux du fleuue Euripus: mais ie monstreray quelque autre fois que c'est vne fable. Hom. I. Iliad.

V. Or pour venir maintenãt à la recherche des causes de telles morts il ne faut pas s'esmerueiller q̃ biẽ que cõtraires elles produisent de pareils effects, dautant q̃ ce n'est pas en vn mesme subiet ny en mesme temps, &

que par ainsi le combat de la contrarieté n'est pas entre icelles extremités, ains contre l'entre-deux qui est le temperament de la ioye & de la tristesse: du contentement déreiglé & du chagrin.

VI. Cela ainsi presupposé ie dy que par vne extreme frayeur le sang se retire soudain és parties interieures & plus nobles, & notamment au cœur où la chaleur naturelle en est estouffée comme la flamme d'vne lampe lors qu'on y verse tout à coup vne trop grãde quãtité d'huile. Au contraire aussi la chaleur naturelle s'ependant abondanment és parties exterieures du corps par vne ioye excessiue se dissipe tellement que les parties interieures & plus nobles en demeurent dessaisies: & de

l'vn &de l'autre excés ou extremité s'en ensuit la dissolution de l'ame d'auec le corps.

VII. Pour le regard du despit, du chagrin & de la tristesse il y a en ces passions-là plus de lenteur, & le subiet n'en est pas si tost destruit que par les precedentes. Car celles-la l'estouffent soudain, & celles-cy le minent, le sapent & peu à peu desseichãt l'humide radical en fin le consument: & la mort s'en ensuit.

IIX. Quant à la honte lors qu'elle est extreme elle peut produire le mesme effect qu'vne excessiue ioye. Car elle attire le sang auec la chaleur naturelle aux parties exterieures, comme si la nature vouloit nous couurir & voiler superficiellement & particulierement la

face par la diffusion du sang: à raison dequoy nous rougissons par telle passion. Mais si elle n'est pas si extreme & violente qu'elle puisse causer vne soudaine ou bien prompte mort, & neantmoins qu'elle demeure encore au subiet, elle se tourne en regret & tristesse & produit les mesmes effects qu'vne longue affliction d'esprit resserrant par trop & tenant contraints les esprits animaux, & desseichant l'humide radical sans lequel ne peut subsister la chaleur naturelle, ny par consequent la vie.

IX. Ces causes de la mort sembleront à l'auenture estranges à plusieurs considerant que ce ne sont que des passions ordinaires. En quoy se manifeste dauantage la misere & fragilité

de la vie humaine laquelle ny plus ny moins qu'vn petit flambeau est facilement esteinte par le souffle d'vn petit vent. Mais il y a bien des causes de la mort encore plus legeres & plus estranges que celles-là. Le poete Anacreon fut estranglé d'vn grain de raisin: Terpander d'vne figue qu'on luy ietta dans le gosier à mesure qu'il chantoit à gueule ouuerte: Tarquin surnommé Priscus d'vne petite espine ou areste de poisson: Fabius Senateur Romain d'vn poil en humant du laict: Adrian IV Pape du nom, d'vne mousche en beuuant de l'eau prés d'vne fôtaine. Ce qui leur aduint ainsi par l'obstruction du conduict de la respiration proche de celuy du manger & boire. Car si ce conduit est

estoupé, le cœur ne pouuant estre rafraischi par l'attraction de l'air exterieur, & expiration de l'interieur par trop eschauffé, l'on est bien tost estranglé & estouffé.

X. Sans qu'il nous faille auoir recours à l'histoire, la fragilité de la nature humaine no9 fournit tous les iours assez de pareils exemples & notamment de ceux qui sont enleués de morts soudaines bien souuent incogneuës. C'est pourquoy nous deuons viure comme estans bien proches de la mort, & quoy que nous la fuyons, en approchans tousiours: & craindre non d'estre pris de la mort, mais surpris: non pas de mourir, mais de mal mourir. Car apres la mort il n'y a plus lieu de resipiscence ny de penitence.

Or apres auoir ainsi discouru des causes de mort il faut voir en suite combiẽ il y a de sortes de mort, & selon la Philosophie naturelle & selon la Theologie.

Combien il y a de sortes de mort.

CHAP. XII.

I. Qu'il y a en general autant de sortes de mort que de diuerses causes. II. La mort distinguée en naturelle & violente. III. Comment diuerses causes sont aucunefois cooperantes à la mort. IV. Comme toute sorte de mort est naturelle aux choses mortelles. V. Autre distinction de la mort selon les payens.



SI nous auions esgard aux diuerses causes de la mort il faudroit esta-

blir autant de diuerses sortes de mort qu'il y en a de causes differentes : lesquelles estant sans nombre, aussi seroient innombrables les diuerses sortes de mort.

II. Toutefois estant certain que toutes ces causes-la sont interieures ou exterieures, nous pouuons aussi reduire à deux chefs toute sorte de mort disant qu'elle est ou naturelle ou violente. La naturelle est celle qui procede de quelque cause interieure & qui est au subjet mortel ; comme la vieillesse ou quelque maladie mortelle. La mort violente est celle qui procede de quelque cause exterieure & qui viẽt d'ailleurs que du subiect mesme : comme le venin, ou quelque blessure mortelle.

Or il arriue souuent que non III.
seulement plusieurs causes interieures, ou plusieurs exterieures ensemble apportent la mort, mais aussi les exterieures iointes auec les interieures: cōme quād celuy qui est blessé, non toutefois à mort, meurt neantmoins, vne fiebure procedante de quelque mauuaise humeur, venant à rengreger son mal: ou bien au contraire lors qu'estant malade par quelque cause interieure non assez vehemente pour luy causer la mort, il luy suruient quelque mal d'ailleurs qui aide à l'emporter de ce monde en l'autre.

Voila comment on distingue IV.
communement les causes de la mort en naturelles & violentes, & de là on apprend aussi à distinguer la mort mesme en na-

turelle & violente. Céte distinction, dy-ie, est vulgaire & commnne, neantmoins assez receuable pour y establir quelque difference. Mais tout consideré de plus prés, ces causes là sont toutes naturelles aux choses mortelles: & par consequent toute sorte de mort leur est aussi naturelle. Par exemple, c'est chose naturelle à l'espée trenchante de transpercer la chair, les veines, les arteres, les tendons, les nerfs: & au sang & esprits animaux & vitaux de s'escouler par les ouuertures: à l'eau de nous engloutir & submerger à fond comme plus pesans: à vn pan de muraille de nous accabler de sa ruine: au venin & poison de nous faire mourir, esteignãt en nous par son extreme froideur

deur

deur la chaleur naturelle : à vn petit grain de raisin de nous estrangler en estoupant le conduit de la respiration, & ainsi de toutes les causes de la mort, quoy qu'elles procedent d'ailleurs que de la disposition interieure du subiect mesme.

V. Les anciens payens distinguoiēt encore la mort en deux sortes : l'vne qu'ils appelloient reglée au destin ou à l'ordre establi de nature, comme celle qui aduient par la vieillesse : & l'autre qui arriuoit outre la destinée & l'ordre naturel par quelque cause violente, de laquelle nous auons vn exemple dans Virgile, parlant ainsi de la mort de la Royne Dido,

Elle ne mouroit pas ny par la destinée *Virgil. 4. Æneid.*
Ny aussi d'vne mort par elle meritée.

Mais ceſte diſtinction (oſté ce mot de deſtin) eſt aiſée à reduire à la precedente ſans nous y arreſter dauantage. Il en faut maintenant apporter vne troiſieſme, puiſée de la Theologie & philoſophie Chreſtienne: laquelle nous conduira à des queſtions fort curieuſes & delectables, mais encore plus vtiles au ſalut de nos ames.

Autre diſtinction de la mort ſelon la Theologie, & de quelle ſorte de mort Dieu menaça Adam.

Chap. XIII.

I. Mort de deux ſortes du corps & de l'ame. II. Ces deux eſpeces ſubdiuiſées en quatre: & quelle eſt la mort de la ſeule ame à temps. III. Quelle la mort du corps à temps. IV. Quelle la mort eter-

nelle de lame sans celle du corps. V. Quelle la mort eternelle de l'ame & du corps ensemble. VI. De quelle espece de mort Dieu menaça Adam selon Philon Iuif. VII. Opinion 2. touchant cela. IIX. Refutation d'icelle. IX. Vraye resolution. X. Comment Adam peut estre dit mort dés lors qu'il a peché. XI. Que ceste question en entraine d'autres.

IL y a deux sortes de mort selõ les Theologiens : l'vne du corps, l'autre de l'ame ; non pas que l'ame se corrompe, & meure comme faict le corps quand elle se separe d'iceluy : mais l'ame est dite mourir lors que par le peché elle est separée de Dieu, qui lui conferoit vne vie diuine & bienheureuse par sa grace spirituelle. Ce que S. Gregoire expli- I. S. Gre.

epis. 31 ad Eulogiũ & Anastas. que tref-doctemẽt & clairemẽt ensemble, disant que l'ame separée de Dieu par le peché ne meurt pas quant à la substance & quant à son estre, ains seulement quant à sa qualité & bien estre.

II. *S. August. c. 12. lib. 13. de ciuit. Dei.* S. Augustin subdiuise ces deux especes de mort en quatre en la maniere que s'ensuit. La premiere sorte de mort (dit-il) est celle de l'ame seule pour quelque temps : à sçauoir lors que l'homme se separe de Dieu par le peché, & tantost apres se remet en sa grace par le moyen de son humble contrition & repentence.

III. La seconde est du seul corps, aussi à temps : lors que l'ame se separe d'iceluy en ce monde. Car vn jour elle s'y rejoindra à la resurrectiõ generale de tous les morts pour entendre l'ar-

rest dernier du souuerain juge ou pour son bon-heur ou pour sa damnation eternelle.

La troisiesme est la mort eternelle de l'ame & non pas encore du corps, comme quand l'homme meurt en son peché sans repentence. Car l'ame meurt estant par iceluy separée de la grace de Dieu, & le corps meurt aussi par la separation de l'ame: mais l'ame commence dés lors à sentir les peines d'enfer sans le corps, qui demeure insensible jusques à la resurrection de la chair: & ceux qui meurent en cet estat sont appellés morts és saintes escritures à la difference de ceux qui meurent en grace ou bien auec repentence & recognoissance de leurs pechés, qui sont dits seulement dormir & re- IV.

poser.

V. La quatriesme espece de mort est la mort eternelle tant de l'ame que du corps tout ensemble : laquelle nul ne peut esprouuer auant le grand jugement de Dieu apres la consommation du siecle.

VI. La distinction de la mort ainsi entendue selon la doctrine des Theologiens, il me semble bien à propos de rechercher icy encore de quelle sorte de mort Dieu menaça Adam ou de celle du corps ou de celle l'ame ou de toutes les deux ensemble, lors qu'il luy defendit dans le paradis terrestre de manger du fruit de l'arbre de la science du bien & du mal, sur peine de la mort ? Surquoy il y a diuerses expositions : plusieurs tenans auec Philon Iuif

Philo lib. 2. Alegor. legis.

que ces menaces ne se peuuent entendre de de la mort corporelle, ains seulement de celle de l'ame par la priuation de la grace diuine qui est nostre entelechie, & cõme l'ame de nostre ame: dautant qu'Adam a vescu sur la terre plus de 9. cens ans apres cela: & neantmoins l'escriture saincte dit en termes exprés qu'il mourroit en ce iour là qu'il mengeroit de ce fruict defendu. Genes. 2

VII. D'autres interpretent cela de toutes les deux sortes de mort, tãt du corps que de l'ame: toutefois diuersement. Car les vns ne sçachans comment se desueloper de ce qui leur pouuoit estre en cecy obiecté, qu'Adam auoit vescu plus de neuf cens ans aprés son peché: ont dit qu'il ne falloit pas en-

tendre selon la conception humaine, ces mots de l'escriture. *En ce iour là que tu mangeras de ce fruict defendu, tu mourras*: ains à la façon de Dieu en la presence duquel mille ans ne sont que
Psal.89. comme vn iour à nous, ainsi
2.Petr. epist. 2. cap.3. que dit le Roy-prophete, & aprés luy S. Pierre.

IIX. Mais quoy? Dieu se communiquāt à nous ne nous parle pas selon son concepte infini, ains s'accommode à la foiblesse de nostre entendement: & mesmes en tout le discours de la creation du monde & particulierement en celle de l'homme, Moyse s'accommode à la foiblesse de l'entendement humain: & partant telle explication n'est nullement probable.

IX. Il y en a d'autres encore qui interpretent ces mots non de

l'effect de la mort, ains de la faculté tant seulement, disant qu'ores qu'Adam ne soit pas mort corporellement soudain aprés le peché, pour le moins a-il esté fait coulpable de mort & subiect à la mort. C'est pourquoy S. Hierosme approuue la version de Symmachus qui auoit traduit celuy-là de la Genese *tu seras mortel*, au lieu de *tu mourras*: laquelle exposition me semble la plus asseurée & receuable: & par icelle la sus-dite opinion de Philon est destruite. *S. Hierony. lib. tradit. Hebræi. in Genes.*

X. Ioinct que nous pouuons dire qu'Adam est mort soudain apres la transgression du commandement de Dieu, ressentãt en soy toutes les infirmités corporelles qui nous conduisent à la mort & font que mes-

mes nous mourons tous les iours, à toutes heures & à tous momens, & que ceste vie est plustost vne mort changeante qu'vne vie continuelle, n'y ayãt en icelle rien de stable, riẽ d'asseuré, rien de permanent, ny rien de certain que l'incertitude, ainsi que i'ay monstré cideuant.

XI. De ceste question comme d'vne viue source de curiosité en découlent plusieurs autres desquelles le lecteur Chrestien pourroit desirer la resolution: comme si la mort corporelle est naturelle à l'hõme, ou seulement accidentaire à cause du peché? L'homme ne pechant pas quel moyen auoit-il de se rendre immortel & incorruptible ayant en soy les principes de corruption & mortalité?

Quelle estoit la vertu de l'arbre de vie? Pourquoy le diable estant ennemy du genre humain que mesmes il luy ait procuré la mort? Si l'homme conseruãt l'estat d'innocence, eust vescu long temps dans le paradis terrestre sans estre attiré au Ciel? Si l'homme doit craindre la mort veu que c'est le plus horrible de tous les maux? S'il est expediẽt à l'homme de sçauoir l'heure de sa mort? Toutes lesquelles questions ie resoudray auec le mesme ordre qu'elles sont icy proposées. Commençons donc par la premiere.

Si la mort est naturelle à l'homme. ou s'il y est subiet seulement à cause du peché d'Adam.

CHAP. XIV.

I. Dileme concluant absurdités tant en la partie affirmatiue que negatiue de la question proposée. II. Distinction pour soudre le dileme sus-dit. III. Exposition d'vn passage de S. Pol. IV. Comment apres le peché toutes creatures se sont bandées contre l'homme. V. Distinction des Theologiens sur la sus-dite question.

C'Est icy vne question, de l'affirmation & negatiõ, delaquelle semblent s'ensuiure des absurdités par vn tel dileme. Si vous dites que la mort est naturelle à l'hõme il s'ensuit donc qu'elle n'est point la peine du peché. Car ce qui luy est naturel ne luy

sçauroit estre peine : & neantmoins S. Pol nous enseigne en termes exprés que par le peché la mort est entrée au mõde, conformemẽt à ce qui est aussi escrit en Genese : *En ce mesme iour que tu mangeras de ce fruict, tu mourras.* Si d'autre costé vous tenez la partie negatiue, disant que la mort n'est pas naturelle à l'homme, il s'ensuit encore vne plus lourde absurdité. Car l'hõme aiant en soy les principes de corruption, qui consistent en la composition de son corps basti des quatre elemens comme celuy des autres animaux & corps mixtes, les qualités desquels estant contraires ne cessent jamais de combatre iusques à ce que par leur conflict elles dissoluent le tout composé ; ce corps, dy-ie, ne

Ad Rom. cap. 5.

Genes. 2.

peut estre que mortel & corruptible selon la nature. Voilà donc des absurdités d'vn costé & d'autre.

II. Toutefois par le moyen d'vne distinction on peut resoudre & la question & les difficultés proposées. Car l'homme doit estre icy doublement consideré : ou en soy sans grace ny don aucun sur-naturel de Dieu : ou auec la grace & dons sur-naturels de Dieu, dont il fut doüé à sa creation. En la premiere consideration sans doubte la mort luy estoit naturelle en consequence de la compositiõ elementaire de son corps. En la seconde consideration l'hõme retenant les graces & dons sur-naturels qu'il auoit receu de Dieu, eust esté à iamais immortel.

III. Or quand S. Pol nous ensei-

gne que le peché a esté la cause de la mort de l'homme, il ne faut pas inferer de là qu'il n'eust pourtant en soy naturellement les susdits principes de corruption : mais c'est autant à dire que dés lors que l'homme a peché par la transgression du commandement de Dieu en mangeant du fruict defendu, il a esté soudain priué des graces sur-naturelles & des souuerains remedes qui luy auoient esté donnés de Dieu contre les causes de la mort.

Car aussi tost qu'il a eu peché il a ressenti du combat en son ame, l'appetit sensuel desobeissant à la raison, comme la raison auoit esté desobeissante à Dieu: son temperament corporel a esté alteré par le cōflict des quatre qualités premieres, le chaud, le froid, l'hu- IV.

mide & le ſec, leſquelles eſtant contraires entr'elles n'agiſſoiẽt pas pourtant auparauant le peché l'vne contre l'autre, ſe maintenant toutes en vn merueilleux temperament, comme quatre voix bien accordantes en diuers ton. Tous les animaux ſe ſont reuoltés contre leur ſeigneur Adam, comme celuy-cy s'eſtoit reuolté contre ſon ſouuerain ſeigneur: & tant les choſes inanimées que les animées ont changé leur vtilité en nuiſance: tellement que l'homme n'en peut faire ſon vſage ſans les auoir ou domtées, ou cultiuées, ou corrigées auec beaucoup de labeur & d'induſtrie: encore en reſte-il vn grand nombre qu'il ne peut domter, cultiuer ny corriger, afin qu'il ſe recognoiſſe d'autãt

plus miserable qu'il ne sçauroit trouuer remede aucun à sa misere. Les elemēs qui luy estoiēt tous salubres, comme aussi les influences celestes, auant ce peché, se sont rendus nuisibles pour l'affliger par l'intemperature de leurs saisons, de mille sortes de maladie. Les Anges mesmes ont esté souuent les executeurs de l'ire de Dieu cōtre les hommes: mesmes soudain apres le peché l'homme ayant esté chassé du Paradis terrestre, vn Cherubin fut mis à l'entrée d'iceluy auec vn glaiue flamboyāt pour l'empescher d'y r'entrer.

Les Theologiens resoluans la question proposée disent en termes scholastiques qu'il est vray en sens composé que l'hōme estoit immortel ne pechant V.

point & demeurant en l'estat d'innocence : mais non pas en sens diuisé, c'est à dire, si vous ostés ceste conditiõ de demeurer en l'estat d'innocence : & par trois diuerses enonciations (que les Logiciens appellent Modales) ils expriment merueilleusement bien la diuerse condition de l'homme touchant la mort.

P. Lombar. distinct. 19. lib. 2.

1. *L'homme demeurant en l'estat d'innocence pouuoit ne mourir pas :*
2. *L'homme apres le peché n'a peu ne mourir point.*
3. *L'homme bien heureux apres la resurrection de la chair ne peut iamais mourir.*

Voila cõment à nostre grãde desolation le peché d'Adam a fait reuiure en luy & en toute sa posterité les principes de

mortalité & corruption. Voions maintenant comment est-ce que s'il n'eust point peché il pouuoit se rendre immortel.

Comment l'homme demeurant en l'estat d'innocence se pouuoit rendre immortel.

CHAP. XV.

I. Le principe de la corruption du corps. II. Causes prochaines de la mort sont naturelles ou violentes. III. Remede souuerain contre le principe de corruption. IV. Remede contre les causes naturelles de la mort. V. Remede contre les causes violentes. VI. Meditation chrestienne.



POur mieux entendre quels pouuoient estre les remedes propres à l'hõme afin de se rendre immortel demeurant

en l'estat d'innocence, il faut se ressouuenir de ce qui a esté dit ci-deuant en diuers lieux des causes de la mort & principe d'icelles.

Premierement donc il faut se ramenteuoir que l'origine & principe de toutes les causes de la mort corporelle de l'homme c'est la composition elementaire du corps humain: la matiere duquel estant de choses contraires en leurs qualités, cete contrarieté apporte vn continuel combat entr'elles, le combat alteration du temperament, cete alteration maladies, & en fin la mort.

II. Quant aux causes prochaines de la mort elles sont ou internes & naturelles, ou externes & violentes. Les internes & naturelles procedent de

quelque intemperament des ſuſ-dites qualités elementaires, & notemment du defaut de la chaleur naturelle par la diminution de l'humide radical. Les externes & violentes procedent des accidens qui ſuruiennent d'ailleurs que du ſubiet meſme, comme ſuffocatiõ, venin, poiſon, bleſſures, intemperature de l'air, influences malignes des corps celeſtes, ruines dont on peut eſtre accablé, & vne infinité d'autres ſiniſtres euenemens auſquels noſtre vie eſt ſubiete.

III. Or pour le regard des remedes à toutes ces cauſes-là, ils eſtoient tous ſouuerains & ſurnaturels. Car, contre le principe de corruption à cauſe de la compoſition elementaire, l'hõme demeurant en l'eſtat d'in-

nocence eust eu son temperament si reglé qu'il n'y eust onques eu nul combat entre les qualités contraires : dautant que l'ame tousiours assistée de la grace diuine eust par vne vertu sur-naturelle si parfaictement informé le corps qu'il ne pouuoit receuoir intemperament quelconque: à quoy aidoit aussi beaucoup le fruict de l'arbre de vie.

IV. Aux causes naturelles & internes de la mort il estoit tres-aisé de pourueoir par le moyen du mesme fruict de l'arbre de vie, lequel reparoit en mesme temps tout ce qui estoit consumé de l'humide radical par l'action de la chaleur naturelle auec pareille perfection qu'il estoit au precedent:&d'ailleurs fortifioit la chaleur naturelle

à mesure qu'elle s'affoiblissoit & se diminuoit en repatissant de son action, & la remettoit en sa vigueur premiere.

V. Contre les causes externes & violentes qui sont de plusieurs sortes il y auoit aussi diuers remedes. Le soing particulier que Dieu eust eu de l'hõme demeurãt en cest estat d'innocence : la garde, protection & assistance ordinaire des bons Anges à l'exclusion des diables: les influẽces des corps celestes luy eussent tousiours esté benignes : les elemens ne luy eussent iamais esté nuisibles : le feu ne l'eust point bruslé: l'eau ne l'eust point submergé : l'air luy eust esté tousiours temperé: la terre ne luy eust produict que des fruicts tres-excellents & tres-sauoureux sans aucune

culture. Les animaux ne luy eussent onques mesfaict, ny peu, ny voulu mesfaire. La poincte d'vne espine ou d'vn estoc se fust plustost recourbée, & le trenchant d'vn couteau se fust plustost rebousché que de l'offenser. Ioinct que l'homme eust esté si accompli en toute sapience, prudence & prouidence qu'il n'eust rien ignoré, n'eust faict nul excés, ne se fust point passionné outre mesure, & mesmes eust preueu toute sorte de dangers, les eust euités, & iamais ne s'y fust porté à escient: & toute la societé humaine eust esté si bien vnie & accordante qu'vn hõme n'eust onques eu volonté de mesfaire ny mesdire à son prochain: & par tels & semblables moyens Adam auec toute sa posterité se pou-

se pouuoit rendre immortel.

O merueilleux & diuins priuileges de toute felicité, desquels le peché d'vn seul homme a priué tous les hommes, comme luy seul les pouuoit conseruer pour soy & pour tous les autres! Mais pour le moins si nous l'imitons au peché imitons-le aussi en la penitence: & par ce moyen nostre corps mourant pour vn temps apres le trespas, l'ame (qui est la principale piece de l'homme) viura eternellement d'vne vie parfaictement heureuse. VI.

Or dautant que la consideration de l'arbre de vie est toute merueilleuse & que nous ne l'auons touchée qu'en passant, il la faut reprendre pour nous y arrester encore vn petit, veu mesmes que cela sert beaucoup

à ce subjet.

De l'admirable vertu du fruict de l'arbre de vie.

CHAP. XVI.

I. Opinion d'Origene touchant l'arbre de vie. II. Les docteurs ne s'accordent point touchant sa vertu, ny touchant les effects d'icelle. III. Les diuerses opinions. IV. Contre l'erreur d'Origene. V. Qu'on ne peut determiner si l'arbre de la science du bien & du mal estoit figuier ou pommier. VI. Raison de S. Thomas d'Aquin & de Scot pour monstrer que la vertu du fruict de l'arbre de vie estoit naturelle. VII. Opinion contraire de l'auteur. IIX. Responce aux raisons de S. Thomas & de Scot. IX Si la vertu du fruict de l'arbre de vie estoit infinie, & s'il suffisoit d'en manger vne seule fois pour estre immortel. X. L'heresie des Pelagiens condamnée. XI. L'arbre de vie appellé en Hebrieu arbre des vies. XII. Raison I.

pourquoy il est ainsi appellé. XIII. Raison 2. XIV. Raison 3. XV. Raison 4. XVI. Meditation chrestienne.

La vertu du fruict de l'arbre de vie lequel estoit au milieu du paradis terrestre est si diuine, qu'õ la peut bien admirer, mais difficilement cognoistre. Aussi trouue-ie qu'en la considera-tion d'icelle les saincts Peres & les interpretes de la saincte bible sont si incertains & irresolus qu'ils ont presque chacun son opinion particuliere : desorte que mesmes il y en a qui sont venus à cete absurdité de soustenir que ce n'est qu'vne allegorie, & qu'en cela il ne faut point auoir esgard à la lettre, ains seulement au sens mystique : auquel erreur a esté

Origen. 1. de princip. Origene.

II. Les autres qui ont receu le sens literal & historique ne demeurent nullement d'accord ny de la qualité de ce te vertu,ny de l'effect d'icelle. Car les vns auec S. Augustin ont dit qu'elle estoit naturelle,les autres auec S. Thomas d'Aquin qu'elle estoit sur-naturelle.

S. Augst. c. 5. lib. 8. de gen. ad lit.

III. Aucuns suiuans le mesme S. Augustin & S. Chrysostome ont estimé que la vertu du fruict de cet arbre de vie estoit si efficace que l'homme mangeant d'iceluy vne seule fois pouuoit se rendre immortel & demeurer à iamais en vne jeunesse fleurissante & vigoureuse : d'autres l'ont bornée à certain temps, disans seló l'opinion de Scot, qu'apres ce temps-là qui pourroit estre

S. Thom. 1. par. quest. 97 art. 5. S. Augst. ca. 20. lib. 13. de ciui. Dei. S. Chrys. hom. 13. in Genes.

de plusieurs milliers d'années, Dieu auroit attrait l'homme dans les Cieux ou du tout (comme dit S. Thomas d'Aquin) aprés vne longue suite d'années il luy eust conuenu manger derechef du fruict du mesme arbre de vie. Les Pelagiens heretiques ont mesmes osé asseurer que bien que ce fruict eust la vertu de prolonger beaucoup la vie de l'homme, neantmons il falloit de necessité que l'homme en fin mourust auant que pouuoir estre esleué à la vie spirituelle & celeste. Toutes lesquelles opinions i'examineray sommairement & puis y adiousteray particulierement ce qui m'en semble.

Scot. lib. 2. sent. dist. 19. quaest. 1. S. Thom. Ibi. vt suprà.

IV. Premieremẽt donc l'opiniõ d'Origene est erronée: d'au-

tant que tout ce qui est escrit en Genese est historique, & l'histoire en estant tres-veritable, bien qu'elle se puisse aussi allegorizer, il ne faut point doubter que l'arbre de vie ne fust vn vray arbre planté au milieu du iardin de delices: bien qu'il ne soit pas escrit de quelle espece il estoit non plus que de l'arbre de la science du bien ou du mal: & ne se peut apprendre par aucune coniecture.

V. Ie diray mesmes à ce propos que ceux-là sont ridicules qui tiennent que l'arbre de la science du bien & du mal estoit vn figuier, se fondans sur ce qu'il est escrit que soudain apres le peché, nos premiers parẽs aiãt recognu leur nudité couurirent leurs parties honteuses de

feuilles de figuier. Car qui pourroit se persuader qu'ils n'eussent craint de se seruir des feuilles d'vn arbre duquel le fruict leur auoit esté si pernicieux? Mais c'est volõtiers que le figuier estoit joignant l'arbre de la science du bien & du mal: & que d'aillleurs les feuilles en estant larges ils se seruirent plustost de celles-la que d'autres. Plus grossiers sont encore ceux qui disent que c'estoit vn pommier, dautant que le fruict en est appellé pomme. Car aux lãgues principales *pomme* est vn mot general qui signifie toute sorte de fruict d'arbre. Ainsi donc l'espece ne s'en peut déterminer.

En second lieu c'est vne recherche plus curieuse que profitable, sçauoir si la vertu du VI.

fruict de l'arbre de vie estoit naturelle ou surnaturelle. S. Thomas d'Aquin & Scot taschent à prouuer fort subtilement qu'elle estoit naturelle: dautant (disent ils) qu'elle estoit finie. Or qu'elle fust finie ils l'inferent de ce qu'apres vne longue suite d'années les hommes deuoient estre esleués en corps & en ame en la beatitude celeste: là où n'aians plus besoing de la vertu de l'arbre de vie, il falloit qu'elle se terminast là par ce que Dieu & la nature ne font rien en vain.

VII. Mais quant à moy j'aimerois mieux soustenir que telle vertu estoit sur naturelle par vn tel dileme. Ou cet arbre de vie (i'entens la souche mesme) estoit corruptible ou incorrupti-

ble, mortel ou immortel. S'il estoit incorruptible, par consequent sur-naturel, & ne sera pas merueille si sa vertu est aussi sur-naturelle. S'il estoit corruptible (comme il le faut croire) sa vertu encore à plus forte raison estoit sur-naturelle, puis qu'elle pouuoit preseruer de corruption celuy qui mãgeoit de ce fruict. Car c'est chose extraordinaire & sur-naturelle que d'vne cause corruptible procede vn effect incorruptible. D'ailleurs il faut bien croire que c'estoit vne vertu surnaturelle puis qu'elle seruoit de remede contre les principes de nature, desquels elle empeschoit l'action, maintenant le corps en vn perpetuel temperament, sans le laisser ny vieillir ny corrompre.

IX. Quant aux raisons de S. Thomas & de Scot, elles ne concluent rien, ores qu'on leur accorde que la susdite vertu du fruict de l'arbre de vie estoit finie. Car les vertus sur-naturelles qui sont infinies en Dieu decoulant en vn subiect borné & finy s'accommodët à iceluy. Ainsi donc ceste vertu accompaignoit les hommes tout le long de ceste vie plus ou moins selon qu'ils y eussent demeuré plus ou moins de temps les vns que les autres. Car de le vouloir déterminer, mesmes par coniecture, ie monstreray cy-apres que cela excede la capacité de l'entendement humain tandis qu'il est attaché à son corps mortel.

De ceste resolution nous pouuons facilement tirer celle

de la controuerse suiuante : à sçauoir si la vertu du fruict de l'arbre de vie s'estendoit à perpetuité, ou seulement à certain temps : & s'il suffisoit d'en manger vne seule fois pour tout le temps qu'on deuoit demeurer dans le paradis terrestre, ou bien plusieurs fois. En quoy il y a deux chefs à devuider. Quant au premier il me semble chose trop absurde de dire que ceste vertu s'estendist à eternité, veu que l'homme ne deuoit point demeurer eternellement au Paradis terrestre : & que hors de là elle luy estoit inutile. De la determiner aussi à certain temps il est impossible, comme i'ay desia promis de le monstrer ci-aprés. Pour en parler donc sainement & euiter toute absurdité, il me semble qu'il faut

tenir que ceste vertu s'estendoit à tout autãt de temps que les hommes deuoient demeurer au Paradis terrestre sans riẽ determiner. Pour l'autre chef, ie croy qu'il est plus asseuré de croire qu'il suffisoit de manger vne seule fois du fruict de l'arbre de vie pour estre immorrel en ce monde: dautant qu'il se peut ainsi colliger des termes

Genes.3. du Prophete: disant que Dieu auoit chassé l'homme du paradis terrestre apres qu'il eut peché, afin qu'il ne prist du fruict de l'arbre de vie, qu'il en mengeast & se rendist par ce moyen immortel.

X. De ce mesme lieu il est aisé de destruire l'heresie sus-dite des Pelagiens: de laquelle il semble que Iosephe Iuif ait esté l'auteur: & n'ay que faire

Ioseph. 1. lib. antiq. Iud.

de m'arrester à la refuter, dautant qu'il suffit qu'elle ait esté condemnée par les saincts Peres & Conciles de l'Eglise, cõformément à ce qui est escrit en la sapience & par l'Apostre aux Romains, que *l'homme ne pechant pas eust esté immortel.* *Sap. 2. S. Paul. c. 3. ad Rom. S. August. c. 15. lib. 13. de ciuit. Dei.*

XI. Reste encore à obseruer pourquoy l'arbre sus-dit est appellé selon les termes Hebraïques *l'arbre des vies*, non pas seulement *de vie*. De cela les interpretes rendẽt plusieurs raisons probables, desquelles ie raporteray les plus receuables. *Concil. Mileuit. c. 1. & Concil. Triden. sess. 5.*

XII. La premiere raison est que l'homme viuant de plusieurs sortes de vie (que nous auons ci-deuant appellées degrés de vie) à sçauoir de la vegetatiue, comme les plantes, de la sensitiue & mouuante comme les

animaux (excepté les plus imparfaicts qui tiennent des plantes leur immobilité) & de l'intellectuelle à cause de l'ame intellectuelle & raisonnable, le fruict de l'arbre de vie reparoit toutes ces quatre sortes de vie à mesure qu'il y suruenoit quelque defaut : ie dy mesmes en ce qui est de la vie ou faculté intellectuelle : dautant que les defauts d'icelle procedent biē souuent de l'intemperament du corps & indisposition de ses organes, à cause de l'vniō tresestroite de l'ame & du corps. Car si nous auons encore des drogues lesquelles purgeāt les mauuaises humeurs du corps remettent l'intellect desuoyé en meilleur estat : ceste vertu estoit d'autant plus propre au fruict de l'arbre de vie qui a-

uoit esté creé de Dieu auec cete perfection extraordinaire & sur-naturelle.

La seconde raison pour laquelle le susdit arbre estoit appellé l'arbre des vies, c'est d'autant qu'il n'auoit pas esté creé seulement pour immortaliser Adam, mais aussi toute sa posterité. XIII.

La troisiesme, parce qu'il maintenoit la vie de l'homme en l'estat le plus fleurissant & vigoureux par plusieurs moyés: & principalement en corroborant & fortifiant la chaleur naturelle à mesure qu'elle s'affoiblissoit, & remettant & reparant l'humide radical à mesure qu'il estoit consumé par la chaleur naturelle, bien plus excellemment que le Moly d'Homere. XIV.

XV. La quatriesme, dautant qu'à comparaison de nostre vie telle qu'elle a esté depuis le peché d'Adam, les hommes eussent peu estendre leur demeure sur la terre à plusieurs vies.

XVI. Voilà quāt à la vertu du fruict de l'arbre de vie. Le lecteur Chrestien a en cecy vn tres-ample & tres-iuste subiect de deplorer sa misere, considerant la perte d'vn si grand bien dont le premier homme auec toute sa posterité a esté priué par l'industrie du diable ennemi mortel & immortel du genre humain. O que le bien nous séble beaucoup plus grād apres que nous en sommes priués & qu'au lieu d'iceluy nous ne ressentons que mal, mal-heur & misere: de laquelle le malin es-

prit estant & l'auteur & le promoteur, il sera bien à propos d'en rechercher la cause en peu de paroles.

Pourquoy le Diable *est tant ennemy de l'homme qu'il luy ait procuré la mort.*

CHAP. XVII.

I. Fondement du doubte de cete question. II. Si c'est l'enuie. III. Le diable ne tente point les Anges bien-heureux, ains le seul homme. IV. Raison 1. pourquoy le diable ne tente que l'homme. V. Raison. 2. VI. Raison 3.



E but principal de ce discours estant la recherche des causes de la mort de l'homme, & le diable aiant esté l'au- I.

teur du peché de nostre premier pere, le peché la cause de sa mort, ou pour le moins la priuation des remedes & graces diuines par le moyen desquelles il pouuoit s'immortaliser, encore faut il rechercher la cause pour laquelle le Diable a procuré ce mal-heur à l'homme. Car luy estant vn Ange & vn esprit qu'est ce qu'il peut auoir de commerce ou de commun auec les hommes, qui l'interesse tellement qu'il ait esté de tout temps si bandé à sa ruine, à sa perte & à sa mort tant du corps que de l'ame?

II. En vn mot, la cause de tout cela c'est l'enuie. Mais quoy? l'enuie (dit plutarque) ressemble les mousches Cantharides, lesquelles ne se perchent gue-

res que ſur les fleurs & les roſes les plus belles, les plus eſpanouïes & doux-fleurantes. Car l'enuie pareillemẽt a pour ſon obiet les plus rares & excellentes vertus, la gloire, l'hõneur, la ſuffiſance, la felicité, & toute autre ſorte de biens & perfections qui peuuent eſtre en la perſonne enuiée au deſſus de l'enuieuſe: & ſuiuant cela il ſemble que c'eſt pluſtoſt contre les Anges bien-heureux comme eſtans plus parfaits que les hommes, que le diable deuroit décocher les traicts de sõ enuieuſe rage.

III. Mais combien que les bons Anges ſoient plus perfectionés en toute ſorte d'intelligence & ſcience, & plus aſſeurés de leur beatitude que les hommes: ſi eſt ce que les diables qui ſont

les peres, les auteurs & fauteurs de l'enuie, enuient beaucoup plus les hommes que les Anges bien-heureux & ne cessent iamais de les tenter, heurter, assaillir & combattre.

IV. De ceci il y a trois raisons principales selon la Theologie. La premiere que les bons Anges sont si bien confirmés en grace que ne pouuans estre seduits ny induits par aucũ moien au peché, le diable descharge toute sa rage, sa haine & sõ enuie à l'encontre de la foiblesse humaine.

V. La seconde est que l'homme aiant esté creé pour remplir vn iour les places celestes de l'eternel & bien-heureux sejour que les mauuais Anges occupoiẽt auãt leur cheute, ces mal-heureux dæmons n'enuient rien

tant ny si opiniastremẽt que le bon-heur de ceux qni sont destinés pour leur succeder à eternité en la possessiõ du souueraĩ bien, de la jouïssance duquel ils se sont rendus tout à fait indignes par leur felonnie obstinée.

La troisiesme raison est que tout ainsi que le Leopard est si ennemy de l'hõme que mesmes voyant son pourtraict il se rue sur iceluy pour le despecer & deschirer. De mesmes le diable ne pouuant faire iniure à Dieu s'en prẽd à l'hõme qui est son image, & ne cessera iamais de procurer sa ruine. Apres auoir ainsi brefuement resolu la question proposée en ce chapitre, passons à vne autre qui depend du suiet que nous auons traicté au chapitre precedent: VI.

où nous auons promis de monstrer qu'il est impossible de déterminer mesmes par coniecture combien de temps l'homme demeurant en l'estat d'innocence eust vescu dans le paradis terrestre auant qu'estre esleué en corps & en ame & raui dans les Cieux pour y ioüir d'vne felicité eternelle.

Combien de temps l'homme demeurant en l'estat d'innocence eust vescu dans le paradis terrestre.

CHAP. XIIX.

I. Qu'on ne peut rien dire sur cete question que par conjecture. II. Coniecture I. III. Refutation d'icelle. IV. Coniecture de Pererius. V. Refutation d'icelle. VI. Continuation de la refutation de la con-

jecture de Pererius. VII. Resolution de l'Auteur. IIX. Meditation chrestienne.

C'Est ici vne questiõ de laquelle on ne peut parler que par coniecture: & la coniecture estant vne preuue tres-foible en toutes choses, encore l'est elle principalement en celles qui sont sans exemple, & qui dependent entierement de la volonté secrete de Dieu, comme celle-ci. Toutefois puis qu'aucuns se sont enhardis de subtiliser là dessus, ie raporteray leurs opinions lesquelles estans fondées seulement en apparence & coniecture, il me sera bien aisé de les destruire. I.

La coniecture la plus commune est qu'Enoch qui fut agreable à Dieu aiant esté par II.

luy enleué & raui de ce monde en corps & en ame, apres auoir vescu sur la terre l'espace de 365. ans, ainsi qu'il est escrit en Genese : il y a de l'apparence que l'homme demeurant en l'estat d'innocence eust vescu tout autant de temps dans le paradis terrestre auant qu'estre raui dans les Cieux.

Genes. 5

III. Mais cete coniecture est impertinente : dautant qu'autre eust esté la conditiõ de l'homme demeurãt en l'estat d'innocence, qu'elle n'a esté apres le peché. Car en l'estat d'innocẽce il n'y eust eu ny mort ny maladie ny tribulatiõ quelcõque : apres le peché l'homme a esté comblé de toute misere. Et par ainsi la diuerse conditiõ des hommes est suiuie de diuers euenemens : & le bon pere Enoch

Enoch a esté d'autant plus heureux qu'il a moins vescu parmy les hommes, miserable auec les miserables: au lieu qu'en l'estat d'innocence l'homme viuant auec toute sorte de contentement dans le iardin de delices, n'auoit point telle occasion de souhaiter d'estre si tost enleué de là comme il a eu despuis le peché.

IV. Pererius Iesuiste, homme de tres-rare doctrine & pieté, a plus gaillardement subtilisé & coniecturé sur ce subiect, raisonnant en ceste sorte. L'estat de la vie presēte souïllée de peché a plus d'analogie & de raport à l'estat de la vie des hommes qui estoient auant le deluge: que la vie de ceux-cy non gueres moins vicieuse que la nostre, n'a de raport à celle des

hommes qui eussent vescu en l'estat d'innocence. Or auant le deluge les hommes viuoient d'ordinaire dix fois autant que ceux des derniers siecles, pour les raisons que i'ay cy deuant deduites au chapitre de ce discours. Il faut donc estimer que les hommes eussent vescu en l'estat d'innocence pour le moins dix fois autant que ceux qui estoient auant le deluge, qui eust esté enuiron de huict à dix mille ans, puis qu'auant le deluge les hommes viuoient huit cens, neuf cens & tant d'ans.

V. Cete illation certes me semble bien subtile : mais pourtant elle est fort fresle en ce qu'elle establit la perfection de la vie humaine à demeurer long tẽps sur la terre. Car bien que l'ho-

me demeurant en l'estat d'innocence auec la iustice originelle eust esté autant heureux qu'il le pouuoit souhaiter en ce monde : si est-ce qu'ayant asseurance d'vne autre vie infiniement heureuse il n'est pas vrai semblable (puis que nous parlons icy par apparẽces) qu'il y desirast demeurer si longues années.

Mais laissons les apparences, VI.
venons a la raison. Si les hommes eussent vescu en ce monde en l'estat d'innocence pour le moins huict ou neuf mille & tant d'ans, nul n'en mourant iamais, le paradis terrestre, auquel ils eussẽt faict leur seiour, n'estant que comme vn point de la terre, n'eust pas esté capable de contenir l'innombrable fourmilliere de tant

d'hommes & femmes qui s'y fussent trouués en mesme tẽps: & n'y eust eu que de l'incommodité, confusion & desordre, choses contraires au contentement & felicité.

VII. Pour moy i'aymerois mieux dire que Dieu aiant logé les hommes dans le paradis de delices où ils ne deuoiẽt receuoir nulle incommodité ny mesaise, il ne les eust point traduits au Ciel iusqu'à ce que le nombre en eust esté si multiplié qu'ils eussent peu s'incommoder les vns les autres. Et dautãt qu'en diuers siecles ils pouuoient diuersemẽt multiplier, plus ou moins, c'est chose qui ne pouuoit estre determinée que par l'euenement tantost en vne sorte tantost en vne autre. Car comme les magistrats de

Rome vsoient de ceste prouidence que d'enuoyer le peuple superflu habiter des prouinces estrangeres, qu'ils appelloient Colonies, pour descharger d'autant leur ville, comme des mauuaises humeurs, lors qu'elle regorgeoit d'habitans: de la multitude excessiue desquels on ne pouuoit attendre que confusion, de la confusion sedition, & de la sedition la ruine de l'estat. Ainsi Dieu, duquel la prouidence est infinie, selon que les hommes eussent multiplié dans le paradis terrestre, en eust attrait à soy tel nombre des plus anciens que sa sapience eust iugé estre necessaire, afin d'oster toute incommodité, confusion & desordre.

IIX. Mais qu'est-il de besoing de

creuser nostre entendement à la recherche des proprietés d'vn biẽ duquel le peché nous a priués? L'esperance en est entierement perdue. De la priuation à l'habitude il n'y a point de regrés. Que cherchõs nous donc en ces longues vies imaginaires, veu qu'apres tout cela nous ne trouuerons que la mort? mort à la verité horrible à toutes choses, comme dit le Philosophe, sur tous les autres maux: mais nullement à l'hõme de bien, par ce que ce ne luy sera qu'vn court passage à vne vie eternellement heureuse. C'est là où il nous faut vn peu arrester pour nous y resoudre & asseurer selon les preceptes & de la Philosophie, & de la loy Chrestienne.

S'il faut craindre la mort, & s'il est expedient à l'homme de preuoir l'heure d'icelle.

CHAP. XIX.

I. Combien grande est l'horreur de la mort en aucuns. II. Comment il le faut moderer. III. Pourquoy tous les animaux ont la mort en horreur. IV. Que l'homme est d'autre condition selon l'ame. V. Selon le corps aussi. VI. Que l'homme ne meurt pas promprement. VII. La necessité de la mort. IIX. Constance de Theodore & de Canius Iulius. IX. Vtilité de la meditation de la mort. X. Belle coustume des anciens Egiptiens. XI. S'il est expedient à l'homme de preuoir l'heure de sa mort. XII. Resolution de Plutarque sur cete question. XIII. Autre resolution. XIV. Que l'esperance de viure longuement est trompeuse. XV. De la mort soudaine. XVI. Recapitulation des raisons precedantes. XVII.

De la mort des ames netes & genereuses. XIIX. De la mort des ames lasches & scelerées. XIX. De la mort abominable de ceux qui meurent en duel. XX. La difference de la mort des gens de bien d'auec celle des mechans.

CHAP. XIX.

I. C'Est vne chose naturelle & commune à tous les animaux de fuir ce qui leur semble nuisible, & tascher d'euiter toute sorte de mal s'ils le peuuent preuoir. Que si lhomme suit aucunefois le mal c'est pour quelque apparence ou esperãce de bien. Car il n'y a que le bien qui soit desirable de soy & pour l'amour de soy mesmes: & par ainsi la mort estāt le plus horrible de tous les maux, comme dit tres-bien Aristote, nous deuons tous transis, tous eston-

Aristot. de respir.

nés, tous esperdus d'horreur lors qu'on nous parle de mourir si nous nous laissons transporter à la foiblesse de nostre nature; tellement qu'il s'en est trouué plusieurs, lesquels se sont si fort effrayés des seules menaces ou apprehension de la mort, qu'ils en sont trespassez sur l'heure: aucuns ausquels le poil en a changé de couleur en vne seule nuict.

Toutefois si nous releuons nostre ame à l'empire & domination qu'elle doibt auoir sur le corps, lequel seul est cause de cete frayeur, comme celuy sur lequel tout le choc de la mort doibt tomber, il ne faut nullement doubter que nous ne trouuions plus de consolation au trespas qu'au cours de cete vie, tant pour les raisons II.

que nous auons desia ci-deuãt touchées en considerant l'estat de cete vie miserable au prix de celle que nous esperons, que pour d'autres encore lesquelles ie veux ici deduire.

III. Premierement donc i'accorderay bien que tous les autres animaux, excepté l'homme, ne pouuant qu'ils n'ayent la mort en extreme horreur, d'autant que c'est la priuation de leur estre entierement & absoluëment, & que n'y ayant riẽ meilleur que l'estre, ils desirent le prolonger, le maintenir, le defendre, n'ayans esperance quelconque de le recouurer apres qu'ils en auront esté priués.

IV. Mais l'homme n'estant priué de son estre entierement ny absoluëment par la dissolution

du corps & de l'ame pourquoy la doibt il auoir en horreur cõme les autres animaux, sa condition n'estant pas pareille? L'homme n'est pas entierement priué de son estre, dautant que le tout composé ne meurt pas en luy. Car l'ame qui en est la meilleure & plus excellente piece ne laisse pas tousiours d'estre apres cela, voire mesmes elle en est lors toute spirituelle & plus accomplie iouïssant d'vne pleine liberté, que demeurant captiue dans la prison corporelle où elle n'auoit que combats auec la sensualité, & ne pouuoit y mener vne vie heureuse, ny acquerir vne parfaicte cognoissance des choses naturelles ny sur-naturelles.

D'ailleurs ce mesme corps

ne meurt pas absoluëment cōme celuy des autres animaux: dautant qu'il doit vn iour resfusciter pour estre derechef informé, & r'auiué de son ame auec vne perfection eternelle. *Il faut* (dit S. Paul) *que ce corps mortel soit reuestu d'immortalité*: & Iob, *Ie suis asseuré que mon redempteur vit, & qu'au dernier iour ie seray derechef couuert de ma peau, & verray Dieu mon sauueur en ma chair, moy mesme & non autre*: c'est à dire, ce sera la mesme ame & le mesme corps, lesquels se reioignans & reunissans remettront sus ce mesme homme que ie suis maintenant.

S. Paul. 1. Corint. c. 15. & 1. Thessal. c. 4. Iob. c. 9.

VI. Par ainsi ce que nous appellons mal à propos mort ce n'est pas proprement vne mort, c'est plustost le commencemēt d'vne parfaicte vie pour l'ame, &

vn sommeil pour le corps : à raison dequoy (cõme i'ay desia remarqué ci-deuant) nous sõmes dits seulement dormir apres que l'ame est separee du corps, & nos sepulchres sont appellés en Grec *cemetieres*, c'est à dire dortoirs. *Qui sera dõc celuy-là* (dit tresbien Cassiodore) *qui craindra la mort temporelle, auquel la vie eternelle est promise, & apprehendera les trauaux de la chair sçachant qu'il doit estre logé en vn seiour & repos eternel?* *Cassiod. in psal. Beati immaculati.*

Outre les sus-dites raisons VII. il y a encore vn souuerain remede pour diuertir les esprits humains de la crainte de la mort, c'est la frequente meditation de la mort mesme, & necessité d'icelle. Car pourquoy apprehendera vn homme ce qui est commun à tout le

genre humain? Ceux qui meurent ne nous delaissent pas, seulement, ils nous deuancet. Qui est celuy qui viura (dit le Roy
Psal.88. prophete) & ne verra point la mort? & le Poëte Horace en
Horat. lib. 1. Carm. ces vers Lyriques,

La mort haue tout moissonne
Ne pardonnant à personne,
Et s'en va de mesme pas
Heurter aux portes roiales
Et aux cabanes rurales,
Y apportant le trespas.

A ce qui est de necessité il n'est pas besoing de deliberation, ains seulement de resolution. Il nous faut tous mourir en peu de temps: & dans cent ans (comme disoit Xerxes de son armée innombrable) à grãd peine restera-il vn seul de ceux qui sont auiourd'huy en âge de discretion: Soit: mais c'est

pour reuiure à iamais. Tant y a qu'il le faut de necessité. La mort est semblable à vn banquier inexorable, lequel pour mille sorte d'vsure ny par prieres ne veut relascher la saisie de la personne de son debteur.

Ce que considerant Theodore Cyrenien, le Roy Lysimachus l'ayant menacé de le faire pendre en croix, respondit courageusement: Menace, si tu veux, menace ces seigneurs vestus de pourpre, lesquels craignent la mort: car Theodore n'apprehende nullement de mourir soit en terre soit en l'air. Canius Iulius Philosophe estant sur le point d'auoir la teste trenchée par le commandement de Iules Cæsar, ioüa neantmoins aux eschets. Il falloit bien que ces personnages

IIX. Cicero. 1. Thusc. cul.

se fussent de longue main disposés à la mort pour mourir si constamment.

IX. Aussi à la verité penser souuent à la mort est apprendre à bien mourir, & s'y resoudre selon les loix de la necessité naturelle c'est ne la craindre plus.

X. Pour ceste cause les Egyptiens souloient anciennement en leurs banquets placer entre les mets les plus delicats vne teste faite de bois representāt le plus naturellement qu'il se pouuoit celle d'vn homme mort, afin que mesmes entre les plus grands delices & plaisirs de ceste vie ils eussent tousiours souuenance de la mort.

XI. A ce propos on faict d'ordinaire vne telle question : Si la meditation de la mort est si vtile, pourquoy est-ce donc

que Dieu n'a pas voulu que l'heure de nostre mort nous fust cognuë? n'est-ce pas plustost pour nous diuertir de la meditation d'icelle, qui ne peut qu'ẽ redoubler l'horreur, que pour plus franchement nous y faire resoudre?

Plutarque traitant ceste question dit qu'il est expedient que l'heure de la mort soit incognuë aux hommes: dautant qu'il y en a de si lasche & foible courage, qu'ils se seicheroient de langueur & d'ennuy s'ils sçauoient l'heure de leur mort, & par ainsi mourroient continuellement sans mourir. XII. *Plut. in consol. ad Apollon.*

Ceste raison est aucunemẽt probable: toutefois i'en voudrois rendre vne autre toute Chrestienne, c'est que plusieurs preuoyans qu'ils auroient XIII.

encore à viure plusieurs années, souilleroient leurs ames d'vne infinité de vices & meschancetés : comme sans cela en l'incertitude mesme de la mort nous en voyons vne infinité qui menent vne vie desbordée & desreiglée, faisans leur compte qu'il leur restera assez de temps pour faire penitence.

XIV. Mais las! qu'ils se mescomptent grandement. Car ce sera possible lors que moins ils y penseront que la mort les surprendra, & les enleuera du milieu de leurs voluptés pour les plonger aux abysmes de la desolation eternelle, comme l'abominable Attila fleau du genre humain qui deceda embrasé de volupté & embrassant son espouse la premiere nuict de

ses nopces.

Faisons donc estat asseuré qu'estans mortels nous pouuõs mourir à toute heure, voire de moment à autre : cõme Cneus Bebius Panphilus, lequel demandant à son valet quelle heure il estoit, trouua la derniere heure de sa vie estãt trespassé de mort soudaine ; & en est arriué de mesmes à plusieurs autres dont il y a des exemples notables dans Pline au liure 7. de son histoire. XV. Plinius lib. 7. c. 53.

Voilà donc trois moiens cõtre l'horreur de la mort : les deux pour nous consoler, à sçauoir l'asseurance de l'immortalité de nostre ame, & de la resurrection du corps : le troisiesme pour nous resoudre constamment à la mort, qui est de considerer que de necessité il XVI.

faut mourir: & mediter en cete sorte c'est meriter. Car de là nous apprenons & à bien viure & à bien mourir tout ensemble.

XVII. Ces remedes à la verité sont plus que suffisans pour les ames genereuses qui sont d'ailleurs netes candides & espurées de toute sorte de vice: lesquelles ne desirent rien plus que finir leur vie à quelque iuste & loüable occasion, soit pour maintenir la foy Chrestienne, comme ont fait vne infinité de glorieux martyrs: soit pour cōbatre les infidelles, comme tāt de nobles & genereux courages font encores tous les iours; soit pour le salut & la defense de leur patrie, comme il a esté de tout temps estimé tres-hōnorable: de la mort desquels

le Roy-prophete disoit qu'elle est precieuse deuant Dieu : & S. Bernard interpretant ces mots : Elle est precieuse (dit il) cõme estant la fin des trauaux, la cõsommation de la victoire, la porte de la vie & l'entrée d'vne parfaite asseurance & repos eternel.

Psal. 68. S. Bernard. de transitu Malachiæ.

XIIX. Mais les ames du tout simples & foibles, & d'ailleurs rongées & cauterisées de quelque synderese & remords de leur conscience scelerée, ont toute sorte de mort en horreur, par ce qu'elles n'ont daigné bien viure. Elles n'ont ressentiment que des choses presentes pour n'auoir pas conceu l'excellence des futures : & de là leur vient le regret de s'en departir & le desespoir, y estant forcées.

XIX. Entre toutes les autres eſt encore deteſtable & horrible la fin de ceux qui meurent en duel pour la vanité mondaine, que le diable leur a plaſtré de l'apparence d'honneur : dautant que tel combat eſt vne eſpece de deſeſpoir, vne vraye brutalité non ſeulement indigne du chreſtien, mais auſſi de tout homme raiſonnable. C'eſt vne actiõ d'immanité non pas d'humanité, deſordre de malice, non pas loy de milice, attentat d'vn courage rigoureux non pas vigoureux, horreur des ames non pas honneur des armes : couſtume d'autant plus damnable que ceux qui la pratiquent croiẽt eſtre deſia damnés : de tous leſquels il n'y en a pas vn ſi aſſeuré au combat que conſiderant qu'il s'en va

d'asseurance passer de cete vie à la mort eternelle, s'il meurt en cet estat, qui n'ait desia plus d'apprehẽsion des peines d'enfer que du fer de son aduersaire. Surquoy aiant assez amplement traicté en mes loix militaires touchant le duel, ie n'en diray icy rien dauantage.

XX. Pour clore ce discours i'adjousteray seulement encore, qu'il y a vne tres-grande difference de la mort des gens de bien à celle des mechans: Car ceux cy ne peuuent jamais se resoudre constamment à la mort: tantost le mõde les retient par esperance, tantost le souuenir de leurs forfaits les met au desespoir, & en fin il n'y a rien qui leur soit si horrible que de finir la vie: & ceux-là au contraire ne viuans desia que par

esprit, se sõt tout à fait distraits des choses terrestres, souuent ils prophetizent : & comme le chant des cygnes lors qu'ils sõt proches de la mort, est le plus clairement & doucement entonné : ainsi leurs dernieres parroles sont toutes sententieuses, leurs derniers soupirs sont accompaignés d'vne douce cõsolation en Dieu, auec des éslancemens de leur ame si celestes qu'elle semble desia estre placée dans les Cieux entre les Anges & les Esprits bien-heureux. De là deuons nous apprendre à bien viure pour bien mourir.

Ex vita mors, ex morte vita.

FIN.